

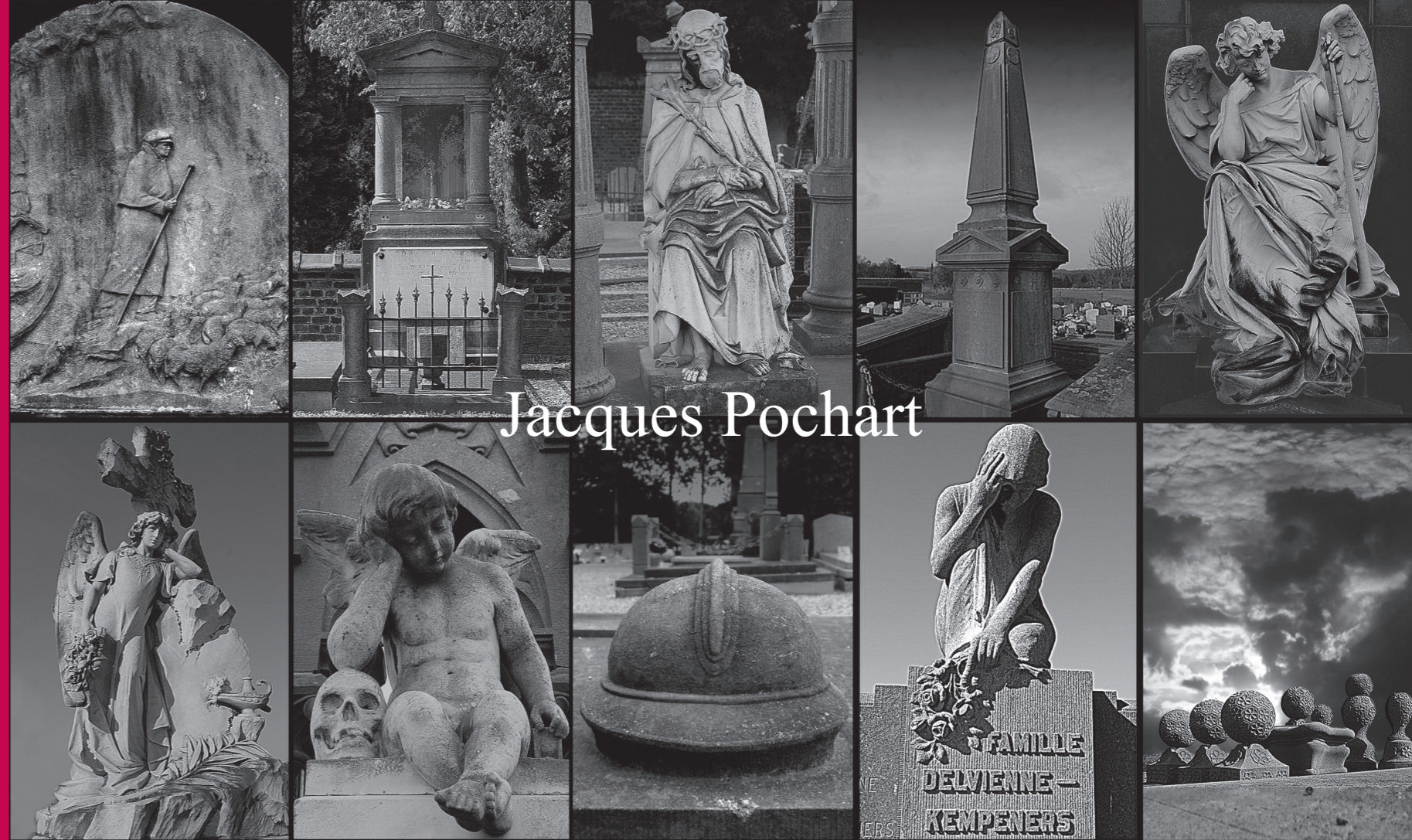
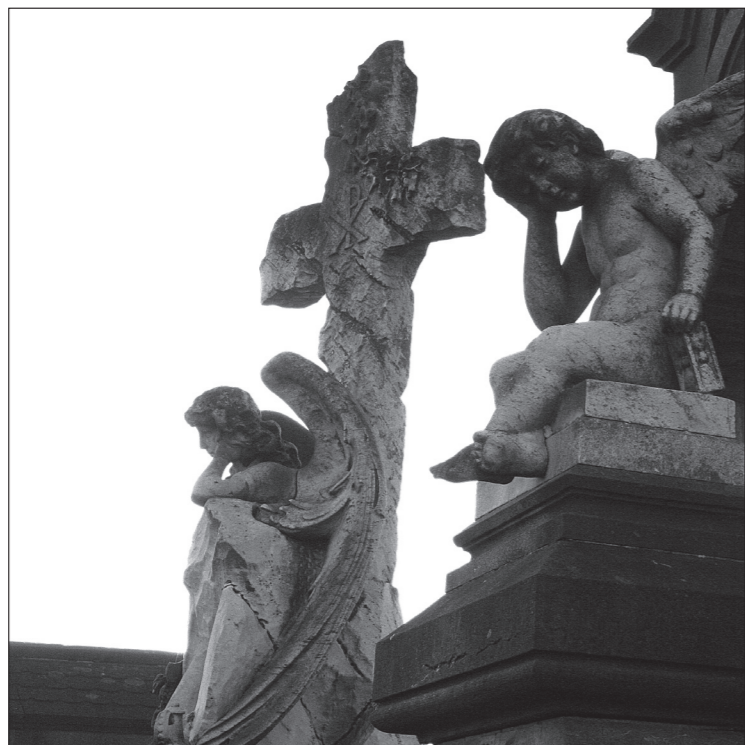
CE LIVRE se veut un lieu de rencontre avec un patrimoine architectural funéraire de grande valeur dans un village qui, depuis des siècles, a contribué à fournir la matière première, la pierre bleue d'Écaussinnes, mais aussi des artisans talentueux, à tous ceux qui en Belgique et au-delà, ont érigé des cathédrales et des monuments admirables.

Avant tout ouvrage de vulgarisation, il se veut aussi un survol de l'histoire de ces 3 villages à travers les brefs éléments biographiques de ceux dont les tombes ont ici trouvé place.

Les tombes remarquables retenues l'ont été par le Cercle d'information et d'histoire locale, personne n'aurait pu mieux le faire.

Le cadre est celui du décret wallon du 6 mars 2009, ceci veut dire que de très belles tombes situées en dehors des cimetières traditionnels actuels, c'est-à-dire dans, et autour de nos églises, ne s'y trouvent pas.

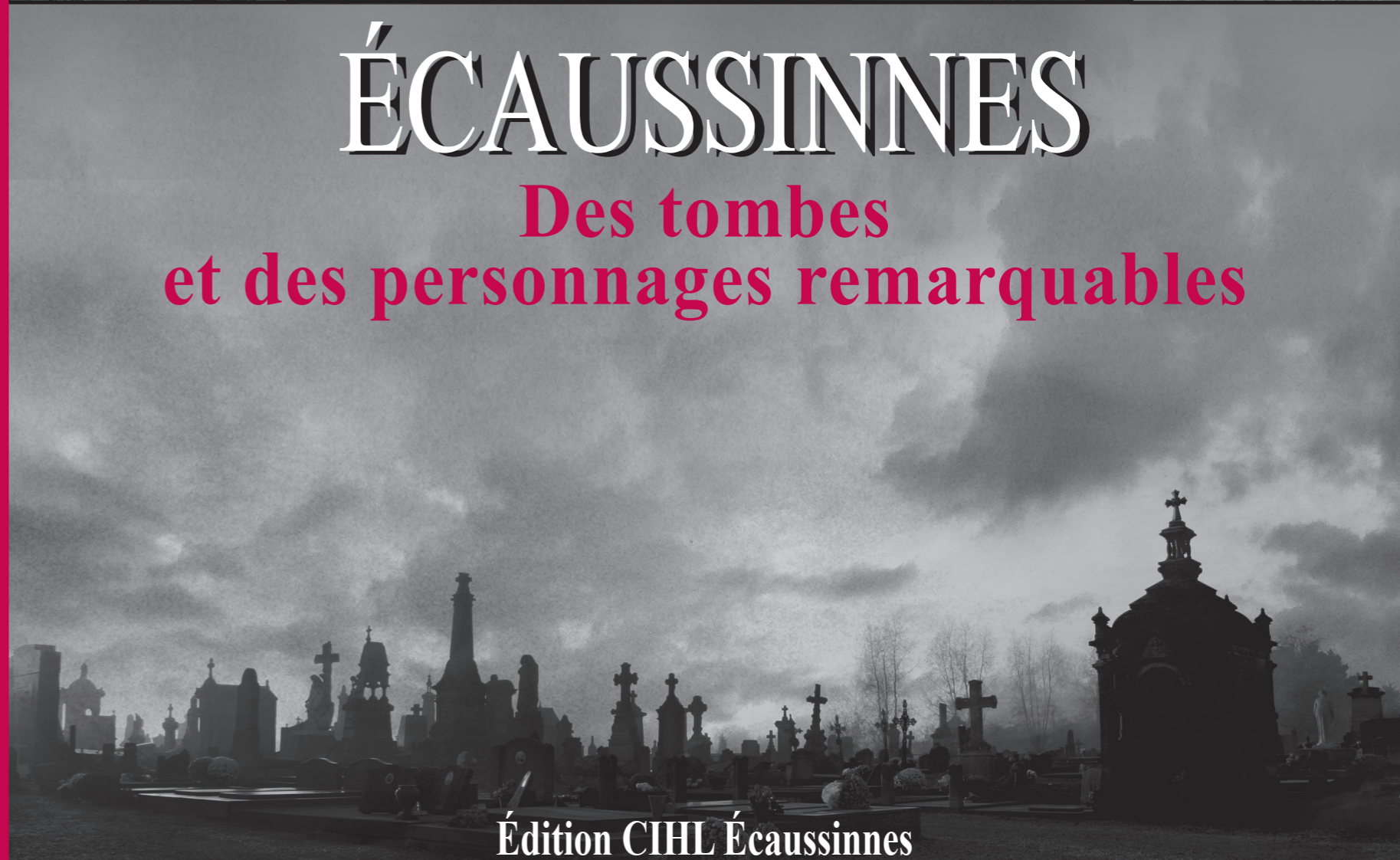
Ayant le respect du citoyen, nous avons eu aussi à cœur de l'informer en faisant une rapide synthèse du décret. N'est-ce pas lui qui définit le cadre de ce que sera, tôt ou tard, notre dernière demeure ?



Jacques Pochart

ÉCAUSSINNES

Des tombes et des personnages remarquables



Édition CIHL Écaussinnes

Jacques Pochart

ÉCAUSSINES

Des tombes
et des personnages remarquables

Édition CIHL Écaussines

à Danièle

REMERCIEMENTS

Mes remerciements vont à toutes celles et à tous ceux qui ont permis la réalisation de cet ouvrage :

- le Collège échevinal d'Écaussinnes qui, à l'unanimité, a accepté de parrainer et de subsidier ce travail,
- ensuite le CIHL dans son ensemble et en particulier le président M. Joël Masuy, l'abbé Léon Jous, MM. Claude Brismé, Robert Brodeaux et Pierre Peltier qui ont mis, avec beaucoup de sympathie et d'enthousiasme, la somme impressionnante de leurs connaissances à ma disposition,
- le personnel communal en charge des cimetières, particulièrement M^{me} Charlotte Grimard et M. Claude Hélin,
- de très nombreuses citoyennes et citoyens d'Écaussinnes qui m'ont patiemment aidé dans mes recherches et conforté dans la démarche entreprise,
- les artistes et citoyens d'Écaussinnes qui ont contribué à illustrer cette publication, chacun dans son domaine respectif, merci à MM. Robert Stassin, Marcel Polet, Guy Couturiaux, Christian Quinet, Alain Sartiaux, Nadine Lejeune... et à ceux que la renommée et la géographie n'ont pas réussi à éloigner d'Écaussinnes : Julos Beaucarne et Henry Lejeune,
- MM. Jacky Legge et Xavier Deflorenne coupables d'avoir donné l'impulsion initiale et que je salue ici bien sincèrement pour le magnifique travail accompli dans le cadre de la préservation du patrimoine architectural funéraire,
- M. Printz, qui, avec talent, a réalisé la mise en page de ce livre et qui a eu aussi la grande patience de conseiller un grand débutant...
- M. Guy Vandeneynde, photographe émérite qui a accepté de réaliser la couverture de cet ouvrage,
- M. Pierre Desgain, qui a été l'appui amical dans cette entreprise, les dizaines d'heures passées ensemble dans les cimetières, son humour toujours présent, sa vision différente, toujours intéressante et heureusement complémentaire, ont été, ainsi que ses conseils et remarques lors des relectures, une contribution de talent et d'importance.

LA PUBLICATION

La rencontre de deux émigrés

Cette publication est le fruit d'une rencontre entre Jacky Legge, Écaussinnois d'origine ayant émigré à Tournai, et de Jacques Pochart, Tournaisien d'origine ayant émigré à Écaussinnes.

Jacky Legge est le Conservateur des cimetières de l'entité de Tournai. C'est un auteur fécond et talentueux d'ouvrages de qualité traitant du funéraire. Sa compétence est reconnue au-delà de nos frontières et il a été couronné, notamment, par le prix Arthur Merghelynck de l'Académie royale de Belgique.

Jacques Pochart est un fonctionnaire fédéral retraité. Citoyen du monde, il est engagé dans le bénévolat au sein de la Croix rouge de Belgique et de l'École à l'Hôpital et à Domicile (EHD). Diplômé en photographie depuis qu'il est à la retraite, il participe également à l'animation d'une radio-web locale. Convaincu de la nécessité d'une participation citoyenne dans la gestion communale, il a été à l'origine de la mise sur pied d'un groupe de travail communal pour la protection du patrimoine architectural funéraire à Écaussinnes. Lors de leur discussion autour d'un projet photographique concernant les cimetières de Tournai, M. Jacky Legge suggère à Jacques Pochart de plutôt réaliser le même travail mais à Écaussinnes, où il habite, et où des richesses architecturales funéraires sont également très présentes.

Le projet est approuvé à l'unanimité par le Collège échevinal d'Écaussinnes et consistera à réunir dans une publication l'ensemble des tombes remarquables (selon la définition de la Région wallonne), des trois cimetières communaux, travail de recensement exigé par le décret wallon.

La méthode

L'objet de ce travail doit au départ permettre de faire l'inventaire des tombes remarquables, tel que requis par la Région wallonne. En synthèse, une tombe pour être remarquable doit être située dans un cimetière traditionnel et répondre à au moins

un des trois critères repris ci-après :

- avoir une valeur architecturale,
- la personne inhumée doit avoir joué un rôle dans la vie de la commune,
- le décès de la personne inhumée doit être lié à un événement historique important au niveau de la commune, du pays ou international.

La liste des tombes répondant aux exigences ci-dessus à Écaussinnes a été établie par le Cercle d'information et d'histoire locale, ci-après repris comme le CIHL.

L'ambition

Dès le départ l'idée fut d'aller à la fois au-delà, mais aussi en-deçà des publications du même type. Commençons par l'en-deçà. En général les opus traitant du funéraire ont une ambition scientifique et font référence à des sources universelles. Souvent également des informations détaillées à caractère généalogiques sont fournies au lecteur, notre avis a été ici de les réduire au strict minimum, la généalogie ayant ces dernières années acquis une place à part. Nous avons aussi voulu délibérément nous limiter à des références locales et faire, avant tout, œuvre de vulgarisation. Ce faisant nous voulions ainsi rendre hommage à celles et ceux qui au sein du CIHL ont mis, depuis bientôt 40 années, en carte l'histoire du village à travers une longue et passionnante série d'articles exceptionnellement bien documentés.

Nous sommes allés au-delà du contenu habituel en traitant peut-être plus abondamment l'aspect biographique. En effet, depuis plusieurs années, Écaussinnes a vu sa population augmenter de façon importante, la proximité immédiate de nœuds autoroutiers et des liaisons ferroviaires fréquentes avec Bruxelles en ont fait un lieu privilégié pour les navetteurs.

Nous avons voulu aider ces « nouveaux Écaussinnois », à travers une ballade dans les cimetières, à prendre un premier contact avec celles et

ceux qui ont fait l'histoire du village, leur procurant par là les premières racines de leur nouvel ancrage.

Nous avons aussi voulu que les touristes visitant nos cimetières bénéficient du même apport lors de leur lecture de cette brochure qui serait aussi à leur disposition au bureau du tourisme.

Aux Écaussinnois de souche, nous proposons un condensé partiel de l'histoire des Écaussinnes en leur rappelant quelques grandes figures de la commune.

Nous tenions également à rendre un hommage à nos prédécesseurs, M^{me} la baronne Christiane Greindl, M. l'Abbé Léon Jous et M. Claude Brismé, qui, il y a plus de 30 ans déjà, avaient réalisé un inventaire des belles tombes, et dont l'espoir était de provoquer des mesures de conservation... qui hélas ne vinrent jamais.

Le dernier hommage rendu, nous l'avons adressé aux anonymes qui également ont fait l'histoire du village en étant ici, dans la mort comme ils furent dans la vie, la majorité silencieuse dont les tombes ne parlent pas... pour chaque cimetière, nous avons photographié toutes les photos porcelaine.

Enfin, nous avons voulu, par respect pour le citoyen qu'il est, informer le lecteur des principales dispositions du décret wallon du 6 mars 2009. Ce décret a imposé aux communes de faire l'inventaire des tombes remarquables, mais a aussi pris une série de dispositions qui vont dans le sens d'une gestion plus cartésienne et plus respectueuse de l'espace funéraire.

Le contenu

Ceux qui habitent la commune ou qui la connaissent bien, diront très vite après avoir feuilleté ce livre, que de très belles tombes ont été oubliées. Il est vrai que certains trésors qui

ornent les églises d'Écaussinnes n'y figurent pas. Déjà annoncée plus haut, l'explication réside dans la définition choisie par la Région wallonne pour les tombes remarquables, elles ne doivent pas se trouver dans une église, ni adossées aux murs de celle-ci, mais bien dans un cimetière dit traditionnel.

Le patrimoine architectural funéraire

Dans de nombreuses communes wallonnes de très belles tombes ont été livrées au bulldozer alors qu'à peu de frais, des travaux de maintenance préventive auraient pu les sauver, c'est aussi arrivé à Écaussinnes-d'Enghien, notamment avec la sépulture Blondeau. Actuellement de nombreuses très belles tombes, reprises ou non dans cet inventaire, demandent un urgent travail de prévention... sans lequel elles seront irrémédiablement condamnées.

La présente liste de tombes remarquables, une fois acceptée par la Région wallonne, débouchera, pour une durée de 30 ans, sur une obligation de prise de mesures conservatoires au profit des tombes retenues.

La commune d'Écaussinnes doit-elle aller au-delà des exigences du décret ?

Dès le début de cet inventaire, il est apparu de façon évidente que beaucoup de très belles tombes sont malades et appellent des soins indispensables.

Cette situation n'est pas neuve, c'était déjà le cas il y a 30 ans quand la baronne Greindl, l'abbé Jous et M. Brismé ont réalisé un tout premier inventaire des trésors architecturaux présents dans nos cimetières. Leur démarche était guidée par l'amour des belles pierres, mais surtout par l'ambition de garder en l'état un patrimoine architectural funéraire qui fait honneur à la commune, à travers le travail et le talent de tous, du maître de carrière au jeune apprenti.

A l'époque du relevé de nos prédécesseurs, en 1981, l'idée même de pro-

téger et de conserver le patrimoine, n'était présente que dans quelques rares et beaux esprits. Au niveau communal rien n'avait jamais été fait et la solution qui s'imposait lors de la détérioration d'un monument était de le détruire (sort imposé au magnifique monument Blondeau). Trente ans plus tard rien, mis à part le présent inventaire, n'est à porter au bilan des élus qui se sont succédés, et ce quel que soit leur appartenance politique.

L'espoir réside donc aujourd'hui dans l'apparition au niveau communal d'une majorité responsable qui comprendrait, au-delà du respect pour ce magnifique travail architectural, les divers atouts que peut représenter un patrimoine funéraire en bon état, pour une commune dont

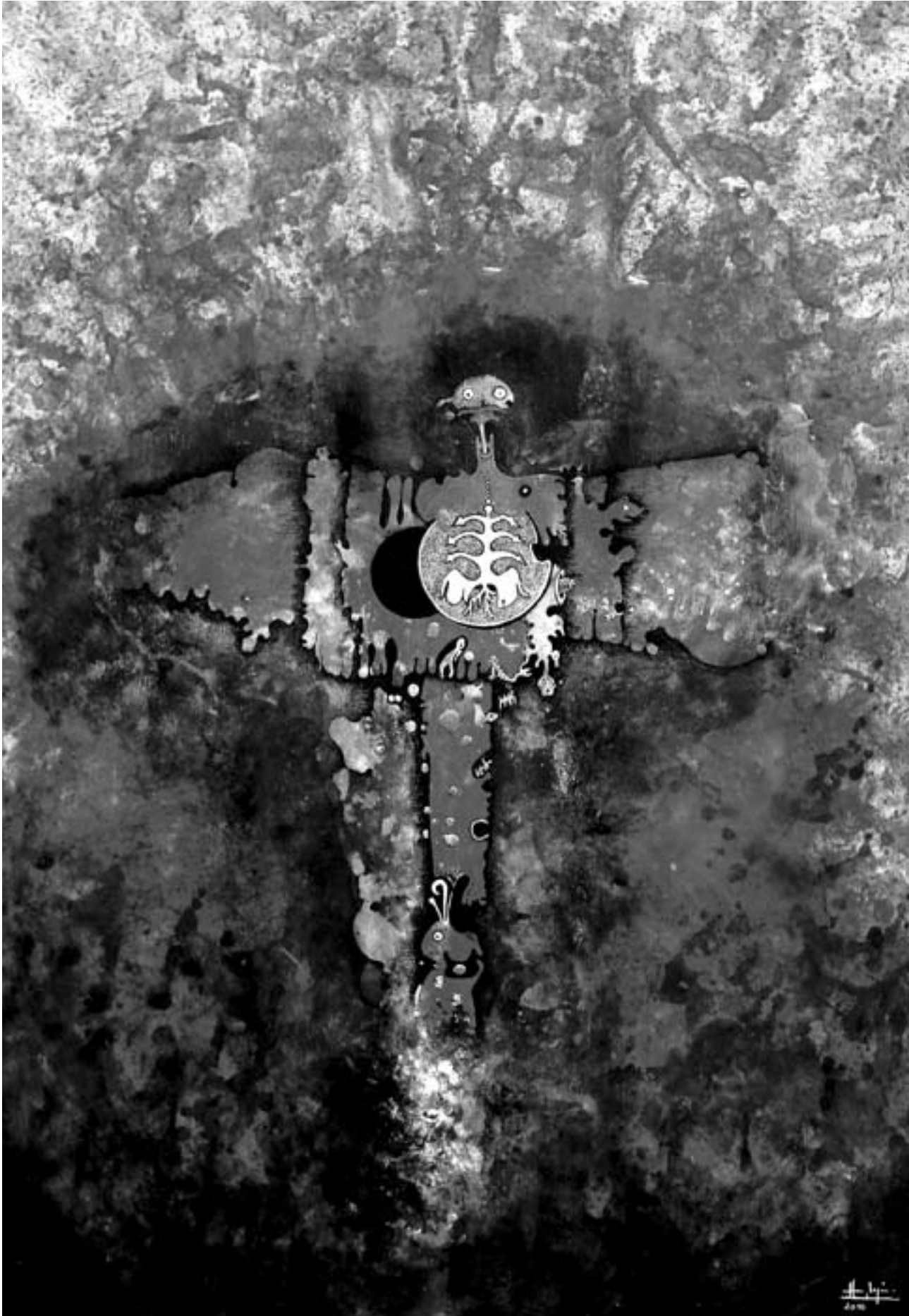
la renommée dans le domaine de la pierre de qualité et du talent de ses artisans, est allée bien au-delà de nos frontières.

Nous lançons donc ici, en cette année d'élections communales de 2012, un appel aux futures majorités, en espérant qu'elles auront à cœur de prendre en considération, en initiant une coopération avec les familles, non pas uniquement les tombes reprises à l'inventaire exigé par la Région wallonne, mais bien l'ensemble des belles tombes de nos cimetières.

Ne pas le comprendre aboutira très vite à une situation généralisée où nos cimetières deviendront, dans les prochaines années, des champs de ruines.

JACQUES POCHART





Henry Lejeune 2010 (Original en couleurs)

Table des matières

| | |
|--|-----------|
| Remerciements | 3 |
| La publication | 4 |
| Du sang écaussinnois dans les veines par JACKY LEGGE | 8 |
| Cimetières d’hier et d’aujourd’hui aux Écaussinnes par LÉON JOUS | 11 |
| La porteuse de cierge aux funérailles par LÉON JOUS | 14 |
| Le cimetière d’Écaussinnes-Lalaing par LÉON JOUS | 15 |
| Les tombes remarquables d’Écaussinnes-Lalaing | 18 |
| La majorité silencieuse | 48 |
| Le cimetière de Marche-lez-Écaussinnes par LÉON JOUS | 54 |
| Les tombes remarquables de Marche-lez-Écaussinnes | 55 |
| Le cimetière d’Écaussinnes-d’Enghien par LÉON JOUS | 78 |
| Les tombes remarquables d’Écaussinnes-d’Enghien | 84 |
| Annexes | |
| Liste des tombes remarquables | 138 |
| Plan et tombes remarquables du cimetière de Lalaing | 138 |
| Plan et tombes remarquables du cimetière de Marche | 139 |
| Plan et tombes remarquables du cimetière d’Écaussinnes-d’Enghien | 140 |
| Le décret wallon du 6 mars 2009 en quelques lignes... .. | 141 |
| Bibliographie | 144 |

DU SANG ÉCAUSSINNOIS DANS LES VEINES

Dans l'introduction de l'ouvrage corédigé avec Jean-Louis Van Belle *, j'indiquais que : « La partie ancienne du cimetière d'Écaussinnes-d'Enghien est remarquable par la richesse symbolique et architecturale de la plupart des monuments qui longent les allées principales, par la cohérence des styles éclectiques, néoclassique, néogothique et Art nouveau..., par l'usage majoritaire d'un même matériau ou par la finesse de la taille de la pierre...

Cette partie de la nécropole est aussi exceptionnelle par le grand nombre de tombes comportant les outils du défunt, outils symboliques ou représentation fidèle de leurs "compagnons" de travail. L'outillage est souvent disposé avec un beau souci de l'équilibre des formes. Une ficelle peut les relier, évoquant la boîte à outils.

« Le temps semble suspendu, comme si les travailleurs attendaient simplement la Résurrection pour poursuivre leur ouvrage. »

« S'il est logique de trouver au centre même du bassin d'extraction du petit granit, les instruments de mesure, ainsi que maillets, bouchardes, ciseaux, pointes, voire les crics et leviers des tailleurs de pierre, il est intéressant de constater que d'autres métiers ne sont pas oubliés : l'agriculteur, l'apiculteur, bien sûr, mais aussi l'ardoisier, le maréchal-ferrant, le menuisier, le maçon, le curé, l'architecte, le pharmacien, le peintre...

Tous ces instruments sont généralement taillés dans la pierre bleue ou le marbre de Carrare. »

Ces considérations me semblent encore et toujours une caractéristique majeure de cette nécropole, qu'il faut

préserver et mettre en valeur.

Ceci étant écrit, le cimetière d'Écaussinnes-d'Enghien est intimement plus que cela.

Il s'inscrit profondément dans mes souvenirs d'enfance pour diverses raisons.

Quasi quotidiennement, lorsque je me rendais à l'école communale Odénat Bouton, j'avais le choix entre deux itinéraires. L'un longeait le cimetière ancien, ses hauts murs qui ne parvenaient pas à dissimuler le sommet de certains monuments et les impressionnantes grilles d'entrée peintes en argenté, l'autre passait derrière l'extension avec ses murs bas à gradins en briques rouge vif qui devenaient une frontière pour nos voyages imaginaires, une courtine de nos châteaux assiégés, un rempart nous préservant de l'ennemi...

* *Des outils pour l'éternité : Un exemple : Le cimetière d'Écaussinnes-d'Enghien : Outils, métiers, symboles.* Braine-le-Château : Ed. Centre d'Interprétation de l'Outil, 2003. 68 p. (Avec une contribution supplémentaire de Xavier Deflorenne et les photographies de Nathalie Amand).



L'un longeait le cimetière ancien, ses hauts murs qui ne parvenaient pas à dissimuler le sommet de certains monuments et les impressionnantes grilles d'entrée peintes en argenté....

Chaque année, lors de la commémoration de l'Armistice, les classes se rendaient en rangs plus ou moins serrés au carré d'honneur à l'entrée de la nécropole avec des Anciens Combattants. Une sonnerie de trompette clôturait l'évocation des victimes locales, dont un grand nombre de résistants, me semble-t-il. Monsieur Casterman, je crois, nous proposa à une occasion de faire le tour du cimetière. De ma très perfectible mémoire, se dégage le souvenir de commentaires : « Ici, vous avez la servante du comte, ambassadeur et écrivain Albert du Bois qui est inhumée près de la concession privée. Là, vous avez des victimes d'une épidémie de... ».

Et puis, il y avait le garage réservé au corbillard communal auquel on attelait deux chevaux. Le véhicule était magnifique dans sa parure lors

des enterrements. Il était en parfaite harmonie avec la façade de la mortuaire couverte de grandes tentures noires aux galons d'argent.

À la Toussaint, des ouvriers communaux répandaient manuellement du sable en formant des arabesques le long de allées principales.

Le café tout voisin s'appelait « Il fait meilleur ici qu'en face »...

Le cimetière d'Écaussinnes-d'Enghien, c'est ainsi une accumulation de détails qui m'ont marqué, moi dont aucun familier n'était alors inhumé dans cet espace du souvenir.

Tout cela n'est sans doute pas étranger à la passion qui m'anime à Tournai en faveur du patrimoine funéraire et qui fait que je suis à la fois un animateur de la Maison de la Culture proposant des visites commentées, écrivant des articles et des

ouvrages, le coordinateur de la commission communale consultative de gestion des 33 cimetières de la Cité et, enfin, le conservateur de ce patrimoine et de la Morgue transformée en musée de poche alliant objets ou documents anciens et créations artistiques contemporaines...

Oui, le Tournaisien que je suis depuis 1980 a encore du sang écaussinnois dans les veines, même si ma dernière demeure - une grande feuille taillée dans le petit granit par l'artiste Jean-Claude Saudoyez - est localisée dans la périmètre historique du cimetière du Sud, à Tournai.

Je suis devenu et resterai vraisemblablement un citoyen de la Cité des Cinq Clochers, jusqu'au sein de sa terre.

JACKY LEGGE



LE SORT D'ICI-BAS JULOS BEAUCARNE

Jamais deux navires
Ne peuvent voguer
Vers le même port
Il arrive toujours
Un jour de tristesse
Que l'un d'eux s'en aille
Poursuivant d'autres nords

C'est le sort d'ici-bas
C'est le sort de l'amour
C'est le sort de ceux-là
Qui croient chercher le jour

Ils trouvent ailleurs
De beaux paradis
Les plus belles fleurs
Des fruits infinis
Ils trouvent ailleurs
Ce qu'ils n'ont pas ici
Et dans la douleur
Disparaissent dans la nuit

Pourtant les fontaines
Continuent de couler
Vers la douce plaine
Sous le soleil doré
Pourtant les saisons
Continuent leur passage
Les oiseaux en hiver
Reprennent leur voyage

Seul à seule, le soir
Avec sa grande peine
Quand la mort viendra
Il faudra l'inviter
L'asseoir à notre table
Et bouquet de verveine
Offrir au connétable
A la dernière reine

Est-il par derrière
Un havre de paix
Où de blanches colombes
Volent dans l'air léger ?
Est-il un ami, un frère, une mère
Pour nous ouvrir la porte
Lorsque tout est fini ?

CIMETIÈRES D'HIER ET D'AUJOURD'HUI AUX ÉCAUSSINNES

LÉON JOUS (VAL VERT 125 DE 2004)

Depuis près de 30 ans, le Cercle d'histoire locale s'est intéressé de façon active à nos lieux de repos en soulignant la nécessité de faire classer notamment la partie la plus ancienne du «vieux» cimetière d'Écaussinnes-d'Enghien où reposent nombre de notabilités locales dans des domaines aussi divers que la politique, la religion ou l'art, mais aussi, et surtout, en raison des monuments funéraires en pierre bleue de nos sculpteurs monumentistes de renom et des maîtres de carrière d'autrefois.

Jusqu'ici nos souhaits ne semblent pas avoir eu l'écho souhaité alors que non seulement des monuments intéressants se dégradent, ou sont voués à l'abandon et aux herbes folles, comme par exemple la chapelle funéraire des comtes du Bois.

Lors des dernières journées du patrimoine, notre cercle avait organisé, sous une pluie battante, une visite guidée et commentée des cimetières d'Écaussinnes-d'Enghien et d'Écaussinnes-Lalaing. Les courageux touristes qui nous accompagnaient ont pu constater, non seulement la richesse de notre patrimoine funéraire, mais aussi les vols opérés depuis notre dernier inventaire photographique, comme le buste du sculpteur Blaise qui ornait sa tombe.

Nous espérons que cet appel sera entendu par les autorités compétentes en la matière avant qu'il ne soit trop tard.

Pour mieux comprendre l'intérêt de cette sauvegarde, peut-être est-il bon de rappeler ici que la *Revue d'histoire religieuse du Brabant-Wallon* a consacré plusieurs de ses fascicules à ce patrimoine trop longtemps négligé, et que le 6 octobre 2001, le CHIREL qui édite cette revue de qualité avait organisé son 10^e colloque à Mont-St-Guibert sur le thème «Cimetières et art funéraire» auquel nos amis Jean-Louis Van Belle et Jacky Legge ont apporté leur contribution remarquable et remarquable.

Alors qu'aujourd'hui nos cimetières sont plutôt écartés de la vie trépidante de nos cités et visités de moins en moins par les vivants, et ce, à commencer par les descendants des personnes inhumées car actuellement la mort, et tout ce qui y touche, est trop souvent considéré comme «tabou» et morbide.

Le culte du corps, de la beauté physique, du sport qui le met en valeur nous font rejeter dans l'ombre l'état final de ce corps appelé à disparaître un jour, non seulement de la vue, mais aussi de la mémoire des vivants.

Nous savons tous que nos cimetières sont remplis de gens indispensables... mais trop vite oubliés.

On oublie souvent que, comme toute chose humaine, le cimetière a été un espace aux multiples fonctions au cours des siècles.

Certes, il fut et reste la demeure des défunts mais pendant des siècles, jouxtant l'église ou l'entourant, il fut un lieu de silence et de recueillement, mais aussi un lieu ouvert à tous, sans muraille de protection ou tout au plus protégé des animaux vagabonds par une petite haie.

Espace sacré, oui mais pas du tout séparé des vivants. Ce qui compte, c'est de ne pas séparer ceux qui ont été unis durant leur vie, seules les situations de force majeure le pourront, comme les épidémies, ou en cas de conflit, les victimes en grand nombre; on notera aussi que les exclus et les rejetés de la société seront inhumés «ailleurs».

Les cimetières d'antan, en Occident, étaient en principe bénis par les autorités religieuses, et donc réservés aux baptisés en règle avec l'Église. Les suicidés, les non chrétiens, les hérétiques et les enfants mort-nés non baptisés étaient tout au plus tolérés dans un coin écarté du cimetière parfois appelé «trou des chiens». Cette situation humiliante provoquera évidemment des réactions de plus en plus violentes dès le milieu du 19^e siècle de la part des non-croyants qui souhaitaient un

enterrement civil.

Au Moyen-Âge, l'église étant par définition le lieu idéal de la communauté, qui était tenue de s'y présenter le dimanche «sous peine de péché mortel», il est évident que le lieu de culte et de ses abords immédiats étaient, et sont souvent restés, des lieux de rassemblement social et les lieux de réunion des autorités civiles locales.

Le livre des «annonces» ou semainier utilisé à la fin de la messe dominicale pour avertir les fidèles des activités de la semaine à venir, mentionnait autrefois les édits et ordonnances civiles, les ventes publiques et les décisions de justice qui étaient affichées sur la porte de l'église ou criées par le «crieur public» dans le cimetière. Les jours de manifestation religieuse importante, notamment la fête du saint patron de la paroisse, les «marchands du temple» vendeurs de médailles, de chapelets, d'images des saints, ainsi que les commerçants de tout bord étalaient sans vergogne leur marchandise sur les sépultures voisines.

Il faut savoir que les sépultures pour le commun des mortels se faisaient en pleine terre avec ou sans cercueil comme le font encore aujourd'hui les chartreux et de nombreux peuples arabes.

Seuls les gens aisés pouvaient se permettre d'édifier sur les tombes des monuments «en dur».

La plupart d'entre eux d'ailleurs, se faisaient inhumer sous pierre tombale parfois armoriée et avec épitaphe dans l'église même : les prêtres dans le chœur, les laïcs (les bourgmestres, échevins, baillis et clercs paroissiaux) proches du chœur, et les autres notables soit dans une chapelle seigneuriale, soit dans les allées latérales ou dans la nef, à charge évidemment, d'un don de terre ou d'argent en faveur de la Fabrique d'église chargée de veiller à ce que ces charges soient assumées au cours des siècles à venir. C'est ainsi que l'auteur de cet article continue aujourd'hui encore

à assumer des fondations faites au... 16^e siècle.

Comme chacun le sait, il faudra attendre le 18^e finissant, appelé aussi «siècle des lumières», pour voir se créer un mouvement de pensée favorable à l'interdiction désormais de procéder à des inhumations dans l'église elle-même, sauf cas spéciaux (les évêques ou bien les monarques dans la cathédrale).

La promiscuité entre morts et vivants n'est désormais plus de mise. Il est vrai que déjà simplement au nom de l'hygiène publique des mesures drastiques s'imposaient. Cependant, ne nous leurrions pas, dans les villes en particulier, les promoteurs immobiliers lorgnent sur ces terrains bien situés et ne souhaitent qu'une seule chose : se les approprier.

Si les cimetières d'antan furent des lieux publics, ils furent aussi des lieux de divertissement en certaines localités (tir à l'arc pour les adultes ou aire de jeux pour les enfants, sans oublier les rendez-vous galants), parfois aussi même des dépotoirs publics.

Il est établi que les autorités reli-

gieuses relayées par le pouvoir civil interdisaient toute activité profane dans un cimetière, mais hier comme aujourd'hui, entre les faits et la loi, il y avait souvent un «flou artistique» suivant les intérêts des uns et des autres.

Au début du 17^e siècle, le cimetière d'Écaussinnes-Lalaing qui entourait l'église Sainte-Aldegonde était en fait une prairie avec des... pommiers, comme en fait foi le registre des inhumations où l'on lit qu'un tel est inhumé «sub poma», soit sous un pommier. Cela veut dire que le terrain était loué à un particulier.

Encore au début du 19^e siècle, un sieur Baguet avait en location l'herbage du cimetière qu'il payait à la Fabrique d'église. À cette même époque, le curé d'Henripont se plaignait de la «pestilence de l'église Saint-Nicolas en raison des inhumations trop proches du pavement qui s'étaient poursuivies dans l'intérieur de l'église».

Dans les Pays-Bas autrichiens, c'est-à-dire chez nous, l'Empereur Joseph II, par un édit du 24 juin 1784, exi-

geait l'éloignement des cimetières des agglomérations mais cela ne valait encore que pour les villes importantes. Dans nos villages, la tradition avait la dent dure. Une grande croix en bois, une seule se trouvait alors dans nos cimetières, propriété des paroisses.

Depuis plus de 80.000 ans, les humains enterrent leurs morts suivant évidemment des rites très différents. En Occident, comme nous sommes héritiers de la tradition juive par le Christianisme, pendant des siècles, priorité fut donnée à l'inhumation face à la crémation, à l'exposition aux vautours dévoreurs de cadavres ou... à l'anthropophagie qui avait pour but de s'approprier ainsi la force ou la valeur de la personne décédée.

Grecs et Romains pratiquaient à la fois l'inhumation et la crémation.

Nos ancêtres les Gaulois, comme le chante Henri Salvador, incinéraient leurs morts, tandis que les Francs au 5^e siècle préféraient l'inhumation comme nous le montre le cimetière franc découvert à Combreuil à la fin du siècle dernier lors de la construc-



tion de la ligne de chemin de fer d'Écaussinnes-Nord.

Les premiers chrétiens suivaient la coutume du lieu où ils vivaient et étaient inhumés avec les non chrétiens. Ce n'est que progressivement que des cimetières chrétiens furent établis sous l'influence sans doute des communautés monastiques qui, aujourd'hui comme hier, enterraient leurs membres dans un même espace (cimetière d'Henripont où les Recollectines de Braine-le Comte ont une concession et aussi au cimetière d'Écaussinnes-d'Enghien où se trouve la concession des Dames de Sainte Clothilde de Paris qui séjournèrent chez nous au début du 20^e siècle).

Autrefois, l'appartenance à la communauté primant l'individu, il n'y avait pas de « monuments funéraires » entourés de grillages, ni de chapelles funéraires privées. C'était vraiment, au sens réel du terme « champ de repos », un terrain couvert de gazon, sans allées bien définies et donc permettant d'y faire paître les animaux puisqu'il n'y avait pas de pierres tombales. La pauvreté de la plupart des gens des campagnes ne permettait d'ailleurs pas ces manifestations de richesse et de puissance.

Le décret du 23 prairial an XII (12 juin 1804) de la République française reprend les mesures édictées par Joseph II en 1776, mais sans en faire obligation aux villages, ce qui explique que nombre d'entre eux conservèrent longtemps encore le cimetière traditionnel près ou autour de l'église paroissiale.

Quelques précisions sont alors données pour les villes et les bourgs qui devront avoir un cimetière à 35 m minimum de l'agglomération, exposé aux vents dominants, ayant un mur d'enceinte de deux mètres avec des tombes assez profondes espacées les unes des autres. Ce décret stipule encore que désormais les nouveaux cimetières ne seront plus propriété des paroisses mais de la commune qui sera obligée de les créer, mais

qui deviendra aussi propriétaire des anciens cimetières. La majorité des habitants sera tenue d'enterrer désormais ses morts uniquement dans des parcelles renouvelables après 5 ans.

Ce décret de bon sens fut loin de plaire à tout le monde, car c'était faire fi de l'individualisme grandissant, de l'orgueil des nouveaux riches et de leur volonté de laisser une trace de leur pouvoir. Alors que la non croyance en la résurrection et l'hostilité à l'Église gagnent du terrain dans diverses couches sociales (libre pensée, franc-maçonnerie, ligue des sans Dieu), on observe la multiplication des tombes, des caveaux de notables qui affichent leurs convictions philosophiques ou leur profession (à Écaussinnes, voir les belles tombes des maîtres de carrière avec leurs outils de travail). Ce sera à celui qui aura le plus grand, le plus beau, le plus cher monument funéraire. Cette pratique se répandra largement au cours des 19^e et 20^e siècles.

Vers 1850 débutent les enterrements civils et l'hostilité croissante entre partisans de la tradition (les catholiques) et les libéraux doctrinaires qui veulent une sécularisation totale des cimetières en supprimant la division des cimetières par culte.

Divers arrêts, notamment celui de 1879 iront dans le sens d'une sécularisation progressive. En 1891, Rome autorisera les évêques à bénir individuellement des tombes situées dans un cimetière devenu « civil ».

Mais une autre querelle va naître à la fin du 19^{ème} siècle entre partisans de la crémation et partisans de l'inhumation, qu'ils soient croyants ou non.

L'incinération chez nous

Dès 1883, le comte Goblet d'Alviella (homme politique et écrivain belge, professeur d'histoire des religions, recteur de l'Université libre de Bruxelles, membre de l'Académie royale... ministre d'État (il est libéral et franc-maçon) s'en fait le champion à la Chambre pour des « motifs hygiéniques ». En Allemagne, l'em-

pereur Frédéric le Grand la revendiquait dès 1741 pour lui-même, par admiration pour l'Antiquité, mais d'autres la réclamaient surtout par anticléricalisme.

La connotation antireligieuse créée haut et fort par certains partisans de la crémation au 19^e siècle conduira les autorités religieuses à durcir leur position. Un décret du Saint Office du 19 mai 1886 refuse la sépulture ecclésiastique à ceux qui se font volontairement incinérer car ils sont assimilés aux francs-maçons et aux anticléricaux. Cette interdiction sera rappelée encore en 1917.

Mais avec le concile Vatican II, sous le pontificat du « bon » pape Jean XXIII, les ouvertures se précisent et notamment grâce au Père jésuite Riquet (il compte parmi ses amis de nombreux francs-maçons déistes). C'est ainsi qu'un décret du Saint Office du 8 mai 1963, approuvé par le pape Paul VI autorise désormais la crémation, pour autant qu'elle ne soit pas la négation affichée de la résurrection.

La crémation a été admise en Belgique par la loi du 21 mars 1931. Cette pratique, timide au début, s'est développée rapidement depuis 1970 et notamment suite à la levée de l'interdit du Saint Office en 1963, de sorte que croyants et incroyants se font aujourd'hui incinérer.

À noter aussi que la suppression des « concessions à perpétuité » par la loi du 20 juillet 1971, et le fait que les nouvelles concessions sous monument funéraire important et coûteux n'ont désormais plus qu'une durée de 50 ans, ont « refroidi » les partisans de l'inhumation.

En 1995, plus d'un quart des funérailles étaient des incinérations, et leur nombre ira en augmentant, particulièrement dans les villes où l'achat des terrains est de plus en plus coûteux.

On procédera donc de plus en plus à des dispersions de cendres sur un terrain réservé à cet usage, et au dépôt de l'urne funéraire dans un columbarium.

LA PORTEUSE DE CIERGE AUX FUNÉRAILLES



Depuis des siècles, le symbole de la lumière est lié à la vie, en particulier à la vie croyante. N'est-ce pas le Christ lui-même qui se présente comme « lumière du monde » ? C'est ainsi que de sa naissance (cierge baptismal) à sa mort (cierges entourant le cercueil) en passant par sa communion (cierge de profession de foi), le chrétien en a, pourrait-on dire, sa vie éclairée.

Un peu avant la dernière guerre mondiale, et en tout cas en 1935, existait aux Écaussinnes une tradi-

tion qu'on retrouve avec quelques variantes dans la région d'Enghien, à savoir la tradition de la porteuse du cierge bénit lors des funérailles.

Dans l'antiquité grecque et latine existaient des pleureuses « officielles ». Contre rétribution, elles accompagnaient le cortège funèbre avec leurs chants et leurs cris. Déjà de son temps, le Christ s'insurgeait contre cette lamentation hypocrite. Mais les traditions ont la vie dure. Aujourd'hui encore, l'Orient et la Sicile perpétuent cette façon d'honorer les morts.

Malgré l'héroïsme des premiers missionnaires, les campagnes restent aux VII^e et VIII^e siècles, des bastions du paganisme. Bois sacrés, sources et arbres fétiches gardent leurs adeptes même si ceux-ci sont des baptisés. De là naît un mélange (un syncrétisme diront les personnes cultivées) de foi et de superstitions dont aujourd'hui encore subsistent des vestiges dans la conscience populaire. Les pleureuses antiques ayant disparu, on leur substitua dans le rituel chrétien, une femme revêtue de vêtements de deuil et portant un cierge bénit, du moins dans l'usage courant, car jamais l'Église n'institua ce qui n'était qu'une tolérance.

C'est ainsi qu'au siècle dernier encore, la région d'Enghien avait sa porteuse officielle revêtue d'un mantelet noir.

Les « vîs Scaussinoûs » se souviennent encore des corbillards d'autrefois tirés par des chevaux. Ils se souviennent aussi d'Hélène « du bon Dieu » ou « du Bourlot », de Lydie « du Pâtrie » et de Joséphine « du Briscot », trois honorables Écaussinnoises qui pour

arrondir le maigre budget familial exerçaient ces métiers aujourd'hui disparus : annonceuses des enterrements, et parfois aussi porteuses du cierge bénit.

Aux lettres de part que nous connaissons aujourd'hui et qui font vivre nos imprimeurs locaux, nombreux étaient encore ceux qui préféraient la méthode ancienne des crieurs publics, elle permettait aux illettrés d'avoir connaissance au même titre que les bourgeois des événements locaux.

C'est ainsi que quelques jours avant les funérailles d'un « c'werleu » ou de son épouse, la crieuse des funérailles s'en allait de maison en maison annoncer :

« El famille Jef Cat'Puche vo fébie ses complimentins é vos annonce l'intermint d'Julie du crâs néz lundi à neuf eure à l'église du grand villådche. »

Le jour même des funérailles, la même personne ou la porteuse de cierge du village accompagnait le convoi funèbre soit en le précédant à pied, soit juchée près du conducteur du corbillard, tenant bien droit le cierge bénit allumé en le protégeant des coups de vent.

En égrenant un chapelet de l'autre main, la porteuse de cierge accompagnait ainsi à sa dernière demeure chacun des Écaussinnois du temps passé.

L'inhumation achevée, elle éteignait le cierge et le remettait à la famille... en attendant le prochain décès.

*Recueilli auprès des « anciens »
par l'abbé LÉON JOUS
(Val Vert 9 de 1975)*

Hélène du Bon Dieu s'appelait de son vrai nom Hélène Wart, fille de Charles et de Félicie Pierrard.

Lydie du Pâtrie s'appelait quant à elle, Lydie Stassin, fille de Floribert et de Marie-Thérèse Lousse.

Joséphine du Briscot, de son vrai nom Joséphine Staumont, ne portait pas de cierge mais assurait la fonction de crieuse de funérailles avant Hélène du Bon Dieu.

Un c'werleu est à Écaussinnes un travailleur de la pierre, du petit granit qui a rendu célèbre notre belle région.

Le cierge bénit à l'église le jour de la Chandeleur (2 février) était censé protéger de la foudre ceux qui l'allumaient en temps d'orage en récitant leur chapelet.

Le curé de Lalaing, sans exclure la prière, vous propose plutôt... un bon paratonnerre, la foi n'a que faire de la superstition !



**Le cimetière
d'Écaussinnes-Lalaing**

Comme souvent, le cimetière entourait l'église, nous savons que l'herbage du cimetière était loué 40 sols en l'an 1689, ce fut même un verger avec des pommiers.

De ce cimetière, le curé de Sainte-Aldegonde, Emile Detry (curé d'Écaussinnes-Lalaing de 1865 au 11.06.1878) écrit dans le Journal de la cure :

A mon arrivée comme curé à Sainte-Aldegonde en 1865, le cimetière était dans un triste état d'abandon et de délabrement, il était fort irrégulier, trop petit, et les murailles en ruines.

De plus un sentier passait sur le cimetière dans toute sa longueur, longeant l'église, ce qui n'était guère confortable. On pensa avant tout au détournement du sentier, et on proposa de prendre 2,5 mètres de largeur dans toute la longueur du jardin pour y faire passer le sentier, ce qui fut agréé par Monseigneur Labis, évêque de Tournay.

À ce moment-là, l'administration communale avait ouvert un dossier visant au déplacement du sentier n°45, et nous lisons dans la délibération du conseil communal du 2 novembre 1865 :

...
considérant que la décence et le respect dû à la mémoire des morts réclament impérieusement cette mesure ; considérant que le cimetière pourra être fermé et ainsi mis à l'abri des dégâts occasionnés si souvent par les animaux qui y vont paître et par les ivrognes attardés.

...
Il n'était pas question à l'époque de monuments funéraires mais tout simplement des inhumations en pleine terre et sans croix individuelle. Après quelque temps, l'arasement dû aux intempéries faisait disparaître la trace des inhumations non protégées par une marque d'identité quelconque.

«Tu es poussière et tu retourneras poussière» prenait vraiment son sens. Comme ailleurs, les tombes des petites gens n'étaient pas dotées de monuments funéraires comme on le verra plus tard.

Mais rien ne se passa comme on l'aurait voulu, ainsi que l'atteste l'abbé Emile Detry :

Mais lorsqu'on eut cette autorisation, on pensa qu'il vaudrait mieux procéder à la restauration du cimetière et d'exécuter tous les travaux en une seule fois. Cependant, on avait déjà mis en exécution une partie du projet de détournement, la commune avait fait construire la muraille en brique du jardin de la cure, de plus on avait abattu une muraille qui se trouvait en face des fenêtres de la cure, séparant la cure du jardin n°2. Cette muraille haute et laide masquait la devanture de la cure ; en outre on avait déjà eu plusieurs fois l'idée de s'emparer de ce jardin au profit de la commune pour le vendre ou le louer à un étranger, c'est alors qu'on fit construire la muraille en brique au bout du second jardin et la remise à charbon.

Après cela il fut question du cimetière, mais on éprouva de grandes difficultés lorsqu'il fut question d'obtenir les autorisations.

Le cimetière très ancien appartenait à la Fabrique ; le gouvernement voulait faire exécuter les travaux par la commune. De là opposition de la part de la Fabrique et de l'autorité diocésaine. On avait aussi besoin de terrain pour agrandir le cimetière et ce terrain, S. A. le prince de Sarsina voulait bien le donner à la Fabrique pour conserver et maintenir les droits de celle-ci sur l'ancien cimetière, mais le prince refusait de donner la moindre partie de terrain à la commune. Entre-temps, l'autorité civile envoya un membre de la commission médicale pour vérifier si le cimetière réunissait les conditions exigées par la loi, ou s'il n'était pas nécessaire de le changer et de le transporter plus loin des habitations.

Une enquête de salubrité du terrain fut ordonnée par le gouverneur de la province et son résultat fut favorable mais ici comme à Écaussinnes-d'Enghien, les finances communales étaient en piteux état.

De son côté, le 25 octobre 1866, le commissaire d'arrondissement Paul De Smet, invita le conseil de la Fabrique d'église d'Écaussinnes-Lalaing à prendre une délibération tendant à obtenir l'autorisation de vendre à la commune le terrain.

Cette réponse fut évidemment portée à la connaissance du commissaire d'arrondissement qui, le 3 janvier

1867, informe la commune d'Écaussinnes-Lalaing :

...il faudra recourir à l'expropriation si l'on ne peut pas obtenir librement de la Fabrique d'église la cession du terrain nécessaire à l'agrandissement du cimetière. En conséquence, veuillez vous conformer aux articles 55 n°1,2,3 et 5 de l'Instruction Générale afin de solliciter l'autorisation d'acquérir par expropriation.

L'administration communale d'Écaussinnes-Lalaing va donc introduire un dossier « d'expropriation forcée pour cause d'utilité publique » tout en exposant ses motifs (séance du conseil communal du 15.03.1867).

À ce sujet, le curé Emile Detry nous apprend :

Mais le conseil communal ne put prendre de délibération, car trois membres votèrent pour et trois membres contre la proposition. Pour éviter toutes les difficultés, le conseil communal proposa au conseil de Fabrique d'exécuter les travaux à l'aide de souscriptions que l'on ferait dans la paroisse, ce qui fut accepté par le conseil de Fabrique. En conséquence, on fit circuler une liste de souscription : on fit faire des briques sur la terre de la Fabrique d'église et on en vendit une bonne partie, le profit fut employé à payer les maçons qui construisirent les murailles du cimetière.

Monseigneur le Prince de Sarsina fit don à cet effet à la Fabrique d'église de 5 ares de terre pour l'agrandissement du cimetière et en outre, il donna cinq cents francs (environ 2.500 €).

Madame Hannecart donna deux cents francs. Les fermiers firent les corvées et voiturages gratuitement, la commune payait le grillage en fer le long du sentier.

Tous les travaux furent mis en adjudication et exécutés au nom de la Fabrique, Mr Tiburce Latteur eut la direction et la surveillance de tous les travaux. Le cimetière ancien était la propriété de la Fabrique et il est demeuré tel après sa restauration.

Les murailles furent terminées en 1867, mais en 1868 on dut faire conduire une grande quantité de terre pour égaliser le terrain du cimetière, et enfin, après bien des peines et des démarches tous les travaux furent heureusement ter-

minés et payés : mais on ne demanda aucun subside, ni à la commune, ni à la province, parce que le gouvernement réclamait la propriété des cimetières, et que l'on voulait maintenir les droits de la Fabrique.

Si l'on comprend bien, le souci de la Fabrique d'église était de rester propriétaire du cimetière et de continuer à jouir des rentrées financières provenant de la vente des concessions. En 1879, un arrêt de la Cour de cassation mit les choses au point en arrêtant :

... le produit des concessions cessera d'être attribué aux Fabriques d'église, et ce dernier entrera dans la caisse communale. L'administration communale aura seule le droit de les autoriser.

A la différence du « Grand village » c-a-d d'Écaussinnes-d'Enghien, le « Petit Village » c-a-d Écaussinnes-Lalaing, ne vit pas sa population augmenter dans les mêmes proportions.

Ses carrières restèrent familiales et artisanales jusqu'à l'aube du 20^e siècle et sa population resta relativement faible (mille habitants). Si le cimetière d'Écaussinnes-Lalaing a été quelque peu modifié, c'est seulement au cours du 20^e siècle suite à la création de la rue Jacquemart Bouille,

qui depuis l'église jusqu'à la rue de l'Espinette n'était autrefois qu'un sentier très étroit qui fut élargi pour permettre aux véhicules d'y passer plus aisément.

Une carte postale du début du siècle nous montre que l'entrée du cimetière se trouvait près de celle de l'église. Le sentier fut élargi vers 1901. Il le fut encore davantage en 1937. Dans son édition du 30 janvier 1938, on peut lire dans le journal local « La Sennette » :

Quelques unes des anciennes tombes situées dans l'ombre du mur de clôture sont ainsi en tout ou en partie enfouies sous la route même, mesure qu'il ne nous appartient pas de discuter. Mais nous savons qu'un vieil Écaussinnois, originaire de Lalaing avait pris et respecté l'habitude de s'en venir deux fois par an devant l'une de ces tombes sur laquelle il jetait furtivement une modeste fleur des champs. Là, depuis quelque 50 ans, repose sa mère. Et c'est le jour de sa fête et le jour de sa mort, que dans la solitude, avait lieu cette scène toute de simplicité autant que de piété filiale. Les nécessités de la vie moderne ne s'arrêtent plus aux portes mêmes du champ des morts. Puissent au moins ses empiètements et ses trépidations s'arrêter là et cacher aux aïeux défunts l'horrible chose que

parfois peut être le progrès.

Sur ce sujet que de méditations pour notre ami « Scaussinax ».

On peut lire dans l'édition du 19 avril 1952 :

La rue de l'Église (aujourd'hui rue Jacquemart Bouille) va être modernisée. On prévoit un trottoir cendré. Malheureusement la route n'a pas la même largeur partout. Pour l'élargir, on déplaça le mur de clôture du cimetière. Il est vrai, qu'il y a 40 ans, on ne prévoyait pas un trafic routier aussi intense et nécessitant un sens unique.

Depuis ce temps, quelques modifications ont été apportées tant au cimetière qu'à son environnement. Une pelouse de dispersion ainsi qu'un columbarium y ont été aménagés et les abords de l'église servent de parking.

C'est en 1953 que la chapelle dite du « Bon Dieu de Pitié » primitivement adossée à la tour ronde fut déplacée par l'entrepreneur Plasman pour être encadrée dans le mur de clôture du cimetière qui fut classé en même temps que l'église Sainte-Aldegonde et le presbytère par A.R. du 30 mars 1990.

LÉON JOUS

(Val Vert 126 de 2004)

LE CHEVAL DE CORBILLARD JULOS BEAUCRANE

Cher cheval de corbillard
T'as « mors » aux dents et au cul
Ça n' t'empêche pas d'être hilare
De m' dire « tu »

Quand t'as fini ta journée
On s'en va par les prés
Dans le soir, quand la rosée
Est tombée

Tirer des théories de morts
Telle est l'histoire de ta vie
On comprendra sans effort
Qu' t'aimes la vie

L'autre soir, dans un bistrot
Tu m'as dit entre deux pots
« J' suis Socrate incognito
Mon coco »

J' peux les compter sur mes doigts
Les hommes pareils à ce cheval-là
Franc-parler et courageux
Pas un peu

S' déchaussant d'un fer à cheval
Il me dit « Foi d' animal
S' i' s' balance sur ton poitrail
T' arrivera rien d' mal »

Sûr, c'est un peu encombrant
Cette amulette pour géant
Depuis lors, j'ai plus mal aux dents
Non, maman

Mais Socrate réincarné
Ayant dégarni son pied
Mourut d'un coup à la veillée
Quelle destinée !

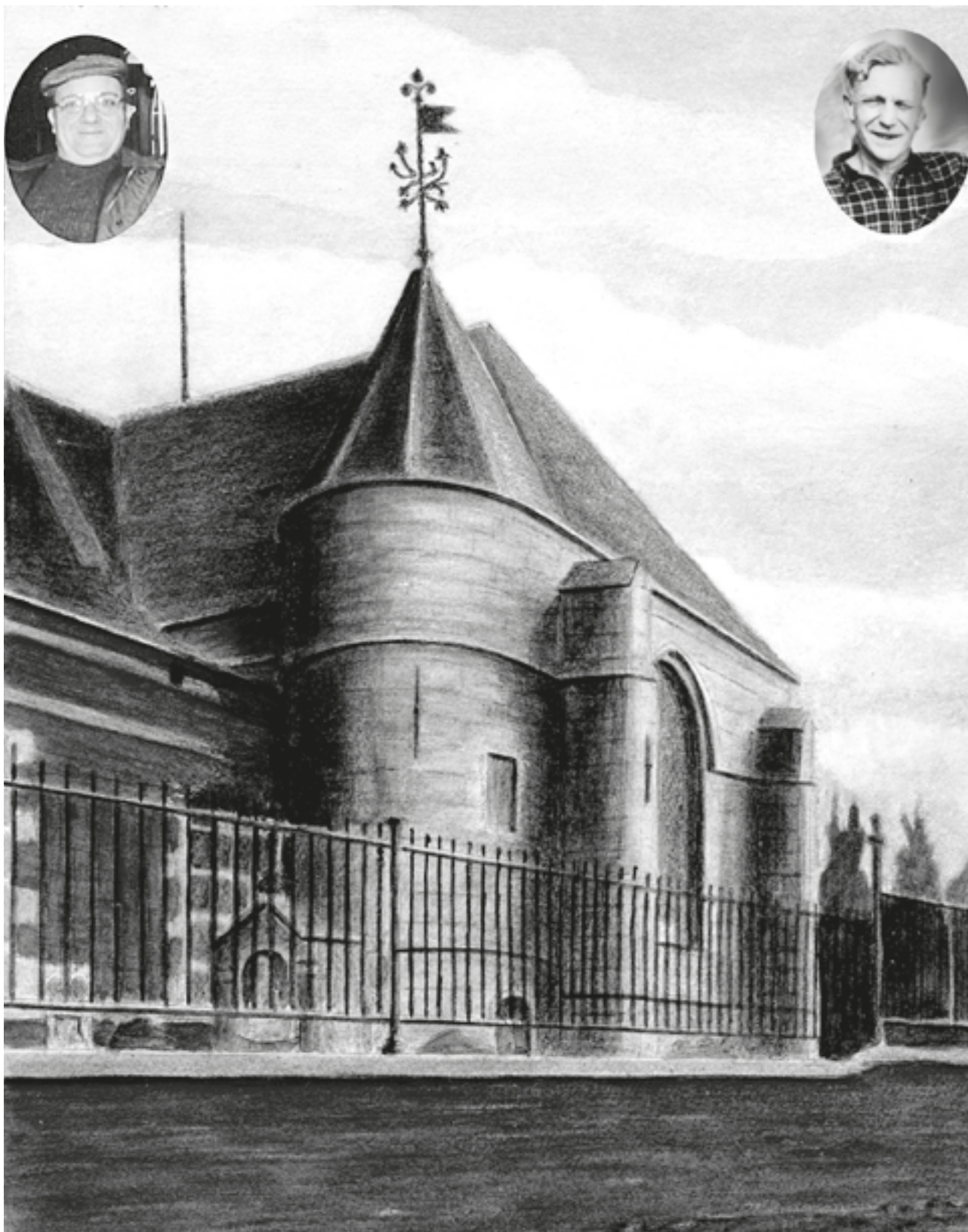
Seul, j'ai tiré l' corbillard
Où j' l'avais, quel avatar
Hissé. Ce n'est pas une paille
Un cheval !

Et j'ai conduit dans la terre
Ce Pégase si éphémère
Non, jamais je ne donnerai
Mon soulier

Jamais !

Le cimetière d'Écaussinnes-Lalaing en 1924 Vue d'artiste par Georges Gondry.

Le cimetière s'étendait alors jusqu'à la porte d'entrée de l'église.



En médaillon, à droite la photo de Maurice Mary qui, comme fossoyeur, fit un bijou de « son » cimetière, et à gauche celle de William Kerckhofs qui en fut le très digne successeur.

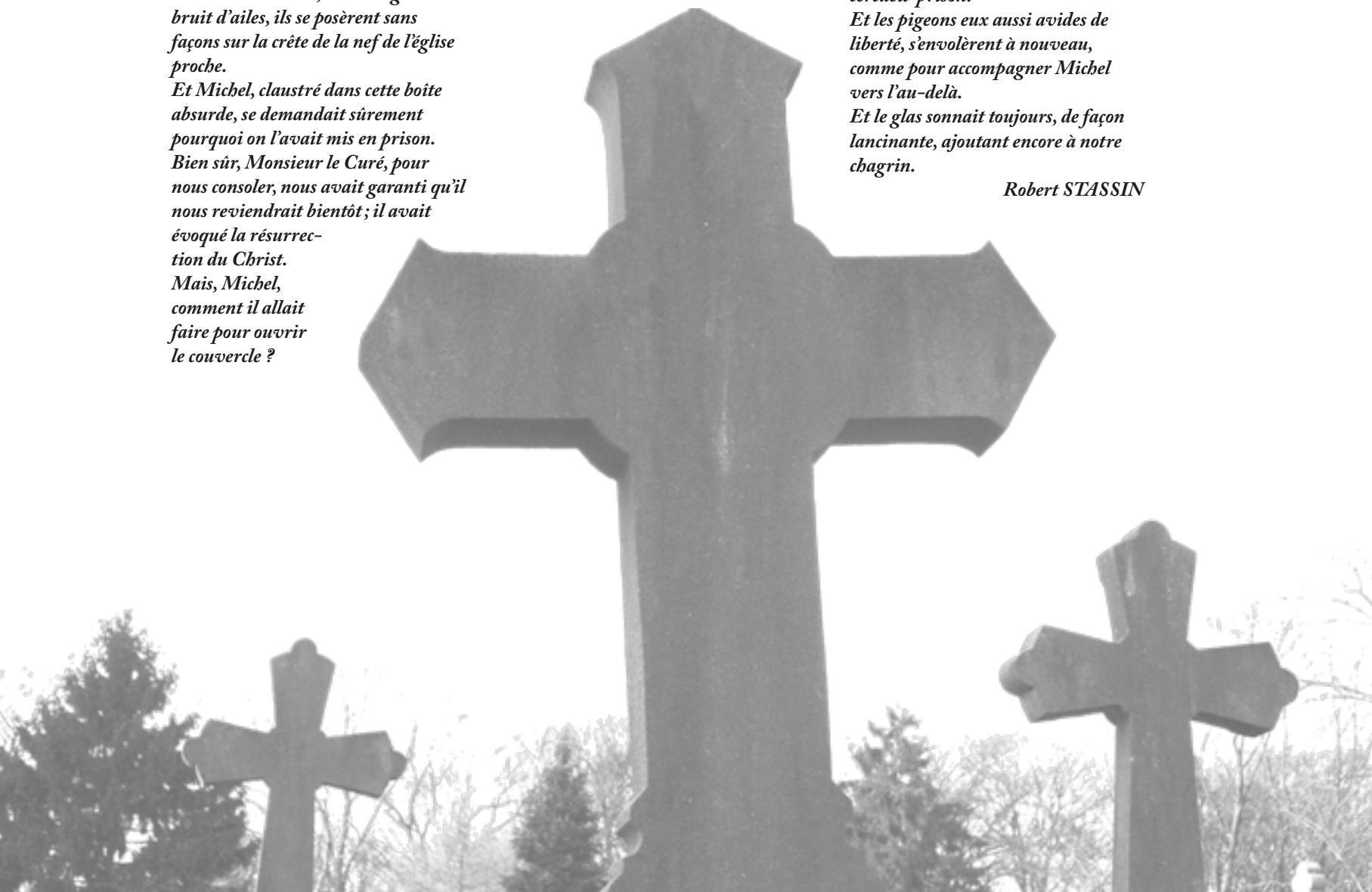
A la mémoire de Michel Vanderbeck

*J'avais 10 ans et pas plus haut que trois pommes.
J'aimais rire, m'amuser et j'étais là, tout seul, raide comme un piquet, ne sachant plus que faire, ni que dire.
Et en arc de cercle, 200 personnes, habillées de noir, qui me regardaient. C'était un beau jour de printemps; un soleil généreux ondulait sans cesse, sautant dans le ciel, d'un cumulus à l'autre... mais tous ses efforts ne pouvaient faire fondre la gangue glacée qui nous enserrait le cœur!
Une cloche tintait sourdement, lentement, comme à regret, pour annoncer la triste nouvelle.
Une âcre odeur de fumée provenant d'un brûlis proche faisait hoqueter un vieil homme aux yeux remplis de larmes.
Et j'étais là, tout seul, comme hypnotisé, à regarder cette caisse luisante déposée par terre.
Un vol de pigeons passa bien haut au-dessus des têtes; dans un grand bruit d'ailes, ils se posèrent sans façons sur la crête de la nef de l'église proche.
Et Michel, claustré dans cette boîte absurde, se demandait sûrement pourquoi on l'avait mis en prison. Bien sûr, Monsieur le Curé, pour nous consoler, nous avait garanti qu'il nous reviendrait bientôt; il avait évoqué la résurrection du Christ.
Mais, Michel, comment il allait faire pour ouvrir le couvercle ?*

*Peut-être qu'il pouvait compter sur son saint patron, l'archange, pour retrouver la liberté à laquelle il aspirait tant ?
Maman, en bout d'allée, me fit de loin un geste discret d'encouragement.
Madame Pigniez, ma première institutrice, me fit un petit sourire; je l'entendais presque chuchoter « Vas-y ! Tu t'en sortiras bien ».
Et je me jetai à l'eau.
Ma mémoire ne flancha pas; l'homélie de circonstance fit pleurer bien des gens. La mère de Michel, Jeanne, sanglotait à mes côtés.
Moi, je ne pleurais pas !
Mon père m'avait toujours dit: « Un homme ne pleure pas ».
Mais, il avait malheureusement omis de m'apprendre ce qu'il fallait faire pour s'empêcher de pleurer...
Léon Plancq était présent près de la famille, bien droit, les mâchoires serrées. Il s'était battu toute une*

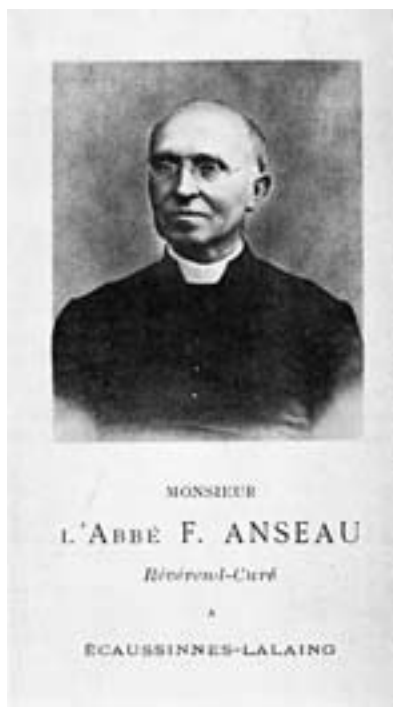
*semaine pour arracher Michel des griffes du « croup ».
Madame la Mort fut plus forte que lui.
Mais le bon docteur pouvait se targuer d'avoir souvent damé le pion à la terrible faucheuse, cette mortelle diphtérie qui, peu avant 1940, ravagea notre région!
Je fus un de ces rescapés et, sans doute pour cette raison, désigné comme porte-parole des enfants de Lalaing. Je ne pleurais toujours pas.
Toutefois, l'ultime paragraphe du message d'adieu se transforma en un bredouillis inaudible et mes yeux s'embruèrent de plus en plus...
Une montagne de fleurs entourait la sépulture. Des bouquets souvent modestes, des fleurs des champs cueillies par les amis et voisins.
Il méritait bien cet hommage, ce gamin de 6 ou 7 ans, gentil comme pas un, allongé maintenant dans son cercueil-prison.
Et les pigeons eux aussi avides de liberté, s'envolèrent à nouveau, comme pour accompagner Michel vers l'au-delà.
Et le glas sonnait toujours, de façon lancinante, ajoutant encore à notre chagrin.*

Robert STASSIN



ANSEAU Félicien

Un homme d'une générosité exceptionnelle



La tombe du curé Anseau est située contre le mur d'enceinte côté est, quelques mètres à droite du monument aux Français.

Sur la pierre tombale en pierre bleue d'Écaussinnes est déposée une petite croix latine, la stèle est à chapiteau triangulaire surmonté d'une croix fléchée. Sur la stèle, une étoile au centre de laquelle on trouve un calice avec l'hostie irradiant de lumière. Le calice repose, à côté d'une burette, sur un livre fermé représentant une bible, il est entouré d'épis de blé traités grossièrement et d'un sarment de vigne.

La burette est destinée à recevoir le vin produit par la vigne qui deviendra par la consécration, le sang du Christ, tandis que le pain azyme deviendra son corps.



Sous l'épithaphe, une colombe aux ailes déployées. La colombe dans l'art funéraire symbolise le passage de l'âme, de la mort à la joie éternelle du ciel.

La stèle repose sur un socle en pierre où est gravé :

CONCESSION
À PERPETUITÉ

On retrouve ici les signes annonçant une tombe de prêtre, ce que confirme bien l'épithaphe.

Félicien ANSEAU, originaire de Deux-Acren, fut ordonné prêtre le 10 octobre 1869 et débute son sacerdoce à Blandain puis à Hertain, deux localités voisines du Hainaut occidental, situées près de la frontière française.

Il arrive comme vicaire à la paroisse St-Rémy d'Écaussinnes-d'Enghien en 1878, officie un moment à Henripont puis devient, le 23 novembre 1885 à titre définitif, le curé de la paroisse Ste-Aldegonde à Écaussinnes-Lalaing.

Il publiera une notice historique sur la chapelle de Notre Dame de Liesse, appelée aujourd'hui chapelle de Scoufflény ou de Hubersart, mais sera surtout connu pour sa légendaire générosité envers les plus démunis, ce qui le conduira à connaître personnellement la misère et la faim.

Il écrira : *« Pendant plus de trois mois, en 1918, j'ai souffert cruellement de la faim. J'ai donné l'aumône à plus pauvre que moi, j'ai été obligé de vendre quelques meubles. »*

« Pour avoir du pain à manger, j'ai vendu une caisse d'horloge de toute beauté, avec le mouvement, et pour faire la charité aux pauvres, un magnifique buffet en chêne et à glaces ; une splendide collection d'étains. J'en ai pleuré. »

Tout comme Saint Martin qui partagea le manteau qu'il portait, il donna le tissu qu'il venait de recevoir d'une paroissienne pour se faire confectionner une nouvelle soutane, à une pauvre femme qui put ainsi en faire un costume de communion pour son fils. Il continua donc à porter sa vieille soutane dont la couleur avait depuis longtemps viré du noir au vert.

Il fut à la base de la fondation de la mutuelle ouvrière St-François Xavier qu'il soutint de ses deniers et aussi de la Maison des Ouvriers de la rue Jean Jaurès.

Il décède le 31 juillet 1921, et se pose aussitôt la question de lui attribuer une sépulture décente car, ayant tout donné, à sa mort, il n'a pas un sou.

La solution ne cesse de surprendre, elle sera un événement unique dans l'histoire du village.

En effet les premières élections au suffrage universel (mais uniquement pour les hommes et les veuves de guerre) viennent d'avoir lieu le 21 avril 1921, et depuis leur récente accession au pouvoir, les socialistes n'avaient cessé d'exprimer leurs sen-



timents républicains et pour le moins leur distance vis-à-vis de l'Église.

Majoritaires au Conseil communal, les socialistes voteront, dans la discrétion (à huis clos) l'octroi à la famille ANSEAU, d'une concession à perpétuité gratuite au cimetière communal.

Reconnaissant ainsi l'humanisme du curé Anseau, cet octroi fut conditionnel de l'inscription au registre des délibérations :

« La faveur est accordée en reconnaissance des services rendus par le défunt en tant que citoyen et non comme prêtre. »

La toute jeune majorité socialiste restait de la sorte en accord avec ses convictions, et sauvait aussi la face devant ses électeurs.

BAR-VISSE

On trouve dans l'allée centrale le monument en pierre d'Écaussinnes entouré de quatre piliers carrés en pierre reliés par une chaîne. Une tombale ciselée supporte un cénotaphe plat incliné vers l'avant, au pied duquel on trouve une jardinière. A la tête du cénotaphe, une stèle flanquée d'acrotères se termine par un chapiteau triangulaire à volutes, il est surmonté d'une croix tréflée.

Sur le flanc droit du cénotaphe, on peut lire dans une banderole « SOUVENIR », tandis que sur le flanc gauche, toujours dans une banderole on peut lire « REGRETS ».

Au pied de la stèle, dans un cercle, symbole de la roue du temps, on découvre un trèfle à quatre feuilles qui selon la légende signifie pour la première feuille l'espoir, pour la seconde la foi, pour la troisième l'amour et enfin la chance pour la quatrième.

Dans la partie rectangulaire de la stèle, un bouquet de fleurs de lys dont une des tiges est brisée, ce qui peut évoquer un

décès prématuré (Marc Bar est décédé à l'âge de 19 ans). Le lys évoque la virginité, la pureté, la chasteté de la Vierge Marie mais aussi les saints dans leur innocence et leur félicité céleste.

A l'intérieur du chapiteau à volutes est gravée une couronne d'immortelles enrubannée.

Sur la stèle, près du bouquet de fleurs de lys on peut lire :



SÉPULTURE
DE LA
FAMILLE
L. BAR - VISSE

Sur la partie supérieure du cénotaphe :



A LA MÉMOIRE DE
MARC BAR
NÉ À ÉCAUSSINNES LALAING
LE 22 DÉCEMBRE 1900
Y DÉCÉDÉ LE 8 JUIN 1919

MAXIMILIENNE GUILLAUME
V^{VE} DE AIMÉ VISSE
1844 - 1932

LÉON BAR
1873 - 1943

GENEVIÈVE VISSE
1878 - 1967

Sur la face avant du cénotaphe dans un cartouche :



R. I. P.



Les Bar et les Visse formèrent des lignées de cultivateurs, ils furent aussi des conseillers communaux à Écaussinnes-Lalaing.

BERTAUX - BRENARD

Situé du côté droit dans l'allée centrale, entouré d'autres cénotaphes, ce beau monument Art nouveau en pierre bleue d'Écaussinnes est entouré de quatre bornes qui reposent sur le soubassement en pierre, et dont seules celles se trouvant à l'arrière de la concession sont encore aujourd'hui reliées par une chaîne métallique. Sur chaque borne, dans



un cercle représentant la roue du temps, un trèfle à quatre feuilles, qui chez les Celtes était le symbole du bonheur et, selon leurs croyances, donnait à son propriétaire le don de percevoir la présence des démons et, par là, la possibilité de s'en protéger par des incantations.

La partie supérieure du cénotaphe est incurvée vers l'avant. Les flancs gauche et droit sont garnis de supports à volutes en relief avec feuilles de chêne et tulipes.

Sur le couvercle du cénotaphe, une feuille de palme enrubannée, symbolisant l'espoir et la paix, et reposant sur un coussin, un livre ouvert représentant la Bible, surmontant le tout, un parchemin déroulé.

La croix pattée fleuronnée repose sur une stèle à volutes où une pensée évoque le souvenir des défunts, mais qui par le nombre de ses pétales (cinq), rappelle les cinq plaies du Christ crucifié et, par ses trois couleurs, la Trinité.

Sur la croix, une tige supportant une fleur de pavot. Le pavot est l'attribut du dieu du sommeil et symbolise la léthargie et l'oubli qui surgit après la mort.

Sur la stèle, en dessous de la pensée :

A LA MÉMOIRE DE

Sur le parchemin :

M. VEUVE
PIERRE BRENARD
NÉE ROSA LOUX
1845 - 1914

Sur le livre ouvert :

JOSEPH MARIE
BERTEAUX BRENARD
1865 - 1929 1867 - 1944

Sur la feuille de palme on a déposé deux plaques :

A NOTRE CHER FRÈRE

SOUVENIR AFFECTUEUX

Sur la face avant du cénotaphe on peut lire :

REGRETS ÉTERNELS

BLONDEAU - CLAREMBAUX

Beau monument se trouvant dans le « nouveau » cimetière, à gauche, au coin de la première allée. Il est constitué : d'un soubassement sur lequel repose une pierre tombale ciselée, et d'un sarcophage entièrement épincé ayant l'avant taillé en biseau. En relief, la représentation de la crucifixion, surmontée des lettres « INRI » : Jésus de Nazareth Roi des Juifs.

MICHEL BLONDEAU
1942 - 1962
VICTOR BLONDEAU
1918 - 1979

Un espace a été réservé pour un ajout ultérieur d'une gravure en relief.

FAMILLE
BLONDEAU -
CLAREMBAUX

La tombe est signée Tondeur, très probablement Achille qui consacra la majeure partie de sa carrière professionnelle à la restauration de la cathédrale Saint-Rombaut à Malines.



CARTUYVELS - de LICHTERVELDE

Pierre tombale en pierre bleue qui semble être posée sur le sol; à la tête, sur une plaque, les armes des familles. L'écu des Cartuyvels représente un cygne nageant sur une eau nature et accompagné en chef de deux étoiles d'or symbolisant le feu. En dessous on peut lire «*PER IGNEM AQUAM*», soit «Par l'eau et par le feu». Le cygne symbolise également la grâce et la liberté, libre sur l'eau, il n'y séjourne et ne s'établit qu'en jouissant d'assez d'indépendance pour exclure tout sentiment de servitude ou de captivité. Le texte de l'épithaphe est réalisé en lettres métalliques dorées.

FREDDY CARTUYVELS
1914 - 2002
ET SON ÉPOUSE
LA COMTESSE CLOTILDE
DE LICHTERVELDE
1920 - 1983

PHILIPPE - GODEFROID
CARTUYVELS
1943 - 1984

Freddy Cartuyvels était le conservateur du château-fort d'Écaussinnes-Lalaing et gérant de la fondation van der Burch.

Résistant déporté en Allemagne, il eut la chance de revenir vivant de captivité.



CASTELAIN - DEGLIMES

La tombe est située le long du mur d'enceinte, non loin de l'entrée principale, à gauche en entrant. Il s'agit d'une pierre tombale en granit poli noir, ornée d'une croix latine qui divise l'épithaphe en deux parties, mais dont l'originalité réside dans la présence en ronde bosse, d'un casque de l'armée belge datant de la guerre 1914-1918.

Gravé dans la pierre :

À LA NOBLE ET PIEUSE MÉMOIRE DE

| | |
|--|---|
| URSMAR CASTELAIN INSTITUTEUR INVALIDE DE LA GUERRE 1914-1918 NÉ LE 24.08.1888 DÉCÉDÉ LE 4.06.1931 MARGUERITE DEGLIMES NÉE LE 23.03.1888 DÉCÉDÉE LE 5.06.1961. | MAX CASTELAIN DOCTEUR EN MEDECINE PRISONNIER POLITIQUE NÉ LE 26.01.1912 DÉCÉDÉ EN CAPTIVITE EN JET 1945. |
|--|---|

Sur le côté droit de la tombale, déposée sur le granit, une plaque en pierre avec lettres en relief sur fond bouchardé :

AGNES CASTELAIN
1942 - 1999

Cette sépulture témoigne du lourd tribut payé par la famille Castelain pour la défense et la libération du pays.

Une petite brochure fut publiée qui rendit hommage au père, en reprenant les discours prononcés lors des funérailles d'Ursmar Castelain, nous ne retiendrons ici que l'introduction et le discours prononcé par le D^r Heurreux. Bien sûr le style fait époque mais le discours en dit long sur la mentalité et les sentiments,



chevalier Ursmar Castelain, instituteur communal et bibliothécaire à l'école industrielle.

Dès l'annonce de la douloureuse nouvelle, le drapeau fut mis en berne à la maison communale ainsi qu'au local des Anciens Combattants.

Les funérailles officielles furent célébrées au milieu

d'une affluence extraordinaire. La foule émue et recueillie se confondait dans un même sentiment de tristesse : élèves des écoles officielles portant de nombreuses couronnes et gerbes, bourgmestre, échevins et conseillers communaux, instituteurs du canton de Soignies, sections de la

Fédération des Combattants et des Invalides, délégation des Invalides de Braine-le-Comte.

On remarquait parmi l'assistance : le général-major Houzé, le commandant Vandenbranden des Chasseurs de Mons, le lieutenant aviateur Charlier, du champ d'aviation de Nivelles, représentant M. le ministre de la Défense Nationale, le président Duquesne, délégué de l'Œuvre Nationale des Invalides, M. le comte de Lichtervelde, commissaire d'arrondissement, les directeurs des pensionnats des Écoles moyenne des garçons et des filles de Braine-le-Comte et de nombreuses personnalités.

Parmi les autorités on notait la présence de Messieurs les chanoines Verstrepen, curé de Saint-Nicolas à Mons, Pottiez, directeur de l'Institut de La Louvière, Deschamps, directeur de l'école normale de Braine-le-Comte et de M. le directeur de l'école

Ste-Marie à Braine-le-Comte.

Le cercueil était recouvert du drapeau aux couleurs nationales.

Les cordons du poêle étaient tenus par M. l'inspecteur cantonal Navez et les collègues du regretté disparu.

Le capitaine Miette, sur avion de chasse, et son collègue de l'escadrille de Nivelles, se trouvaient, à 11 heures, au-dessus de l'église St-Rémy. Les deux avions survolèrent le cortège accompagnant leur frère d'armes jusqu'à sa dernière demeure. Au cours de ces cérémonies furent prononcés les discours qu'on va lire.»

Max CASTELAIN

Max est né à Godarville le 26 janvier 1912, après ses études de médecine, il quittera Écaussinnes-d'Enghien en 1937 pour aller s'installer avec sa mère et ses sœurs à Nivelles. «Dès octobre 1940, alors que tant de gens chez nous voudraient se résigner, il fait partie des groupements de résis-

tance (AS).

A cette époque seuls les purs se dévouaient en silence.» (Nouvelles Brabançonnaises 16-08-48)

Arrêté le 30 juillet 1942, ce sera pour lui la torture, puis les camps en Allemagne... Esterwegen, Sonnenburg, Wolfenbuttel, Magdebourg. C'est vraisemblablement en transfusant lui-même son sang à un co-détenu qu'il contracta la tuberculose qui devait l'emporter. Libéré par les Russes, il eut l'immense consolation d'apprendre la fin de la guerre mais il ne lui fut pas donné de retourner chez lui, il mourut fin juin 1945 à Brandebourg.

Nivelles, où une rue porte son nom, lui fit les funérailles qu'il méritait le 8 juillet 1948, le corps rapatrié fut ensuite enseveli à côté de celui de son père dans le caveau familial à Écaussinnes-Lalaing.



Max Castelain



Ursmar Castelain

Discours prononcé par le D^r HEUREUX, président de la Fédération des Invalides

« Dans un temps comme le nôtre, temps dont je ne veux point médire, mais où des générations nouvelles oublient aisément, les noms et les services de leurs aînés, il est nécessaire qu'un témoin du passé vienne rendre justice, vienne rendre hommage à ceux qui, pendant toute leur vie, ont lutté pour l'honneur et la liberté.

Monsieur le Délégué du Gouvernement,
Mesdames, Messieurs,

Parmi les devoirs inhérents à ma charge, il n'en est pas de plus pénible que celui qui m'incombe aujourd'hui, et c'est le cœur douloureusement angoissé que je viens, au nom de la Fédération Nationale des Invalides de la Guerre, section des Écaussinnes et environs, adresser un suprême adieu au camarade Castelain.

Des relations anciennes – elles datent de près de 25 ans, une amitié constante, une communauté de joies, de misères et d'espérances, m'ont permis, de suivre dans la vie le cher disparu et d'apprécier toute sa haute valeur.

Je le vois encore tout jeune et riant à la vie à l'École normale où il était venu puiser les belles vertus qui firent de lui un homme de bien, un instituteur digne de tous les éloges.

Je le vois encore, le 23 septembre 1908, jour de sa nomination d'instituteur à Écaussinnes-d'Engbien. Comme il était heureux : il allait pouvoir se consacrer tout entier à la belle et noble carrière d'éducateur.

Des voix plus autorisées que la mienne vous ont dit la belle carrière de cet homme qui, toujours sur la brèche(sic), travaillait, peinait, donnait le meilleur de lui-même pour l'éducation et l'instruction de ses chers élèves.

1 AOÛT 1914.

Surpris, lui aussi, par une de ces lois défectueuses qui laissent reposer sur quelques-uns le lourd fardeau de la Défense Nationale, Castelain, s'arrachant aux douceurs de son foyer, partit heureux et fier de pouvoir servir sa Patrie et de mourir pour elle si le Destin le voulait ainsi.

Envoyé à la Colonne d'Ambulance de la 3^e division d'armée à Liège, dès les premiers jours de la campagne, notre ami connaît les horreurs et la misère de la guerre.

Après Liège, il participa aux fameux combats de Haelen et, après la retraite d'Anvers, il est attaché au 1^{er} bataillon du 11^e de ligne avec lequel il vécut l'Yser et toute la guerre.

Castelain a fait tout son devoir.

11 NOVEMBRE 1918.

Combien étaient partis, qu'on espérait revoir et qui ne sont pas revenus.

Combien d'autres, si jeunes, si fiers de leur jeunesse, si sûrs de l'avenir et qu'on ne devait revoir que mutilés ou, sans apparente blessure, bien que les nuits froides, humides et glacées les

eussent perclus dans leurs muscles, ou que les gaz leur eussent dévoré les poumons.

Les victimes vivantes de la guerre, les mutilés dont est ostensible l'héroïque mutilation, les amputés, les aveugles ne sont pas les seuls grands blessés.

Il en est qui furent soldats aussi et qui portent, cachée à tous, la blessure invisible, mais dont on meurt : Castelain était de ceux-là.

Sorti de la grande guerre meurtri, mais animé des plus hautes vertus civiques, convaincu qu'une humanité meilleure surgirait de l'effroyable fléau, notre camarade reprit sa place d'instituteur. Comme avant la guerre, sans relâche, de tout son cœur, de toute son âme, malgré les désillusions, il se donna tout entier à l'enseignement.

Mais tant d'efforts et tant de travail alliés au mal invisible, mais implacable contracté au front eurent bientôt raison de la santé de notre ami.

Alors qu'il paraissait pouvoir braver la grande faucheuse et vivre heureux longtemps au milieu des siens qu'il adorait, parmi nous qui l'aimions, comme tant d'autres, il est parti.

Ceux qui, victimes de l'odieuse agression, payent encore de leurs souffrances quotidiennes le prix de la libération de notre territoire, comprennent que Castelain s'est sacrifié, suivant la parole du Cardinal Mercier, pour sauver quelque chose qui ne se paie pas, qui ne se chiffre pas, qui ne s'accapare pas : le Droit, l'Honneur, la Liberté.

Repose en paix, bon camarade, la grande famille qu'est la Fédération Nationale des Invalides de la Guerre veillera à l'œuvre à laquelle tu as collaboré avec toute l'ardeur de ta conviction sincère.

Unis plus que jamais et puisant dans ton souvenir des forces nouvelles, nous sommes résolus, de façon énergique, à ne plus laisser faire.

Il y a des limites à tout et l'on a chez nous, que trop dépassé les bornes.

Nous n'avons plus rien à sacrifier sur l'autel de la Patrie. Nos morts ont tout donné.

Et si les autorités, entre les mains desquelles se jouent, momentanément les destinées de notre Patrie, veulent que celle-ci reste à la hauteur du rang où le sacrifice de plus de 150.000 vient de la hisser, qu'elles n'oublient pas que c'est sur le respect de la parole donnée, sur le respect de nos droits si chèrement acquis, qu'elles doivent compter.

Formés depuis douze ans à l'école de la modération, quatre-vingt mille invalides relèvent le défi.

Camarades combattants et invalides, élevez vos cœurs ; avec moi dites adieu à Castelain et jurons-lui de conserver intact le patrimoine de gloire qu'il nous a légué. »

CAVEAU COMMUNAL DES COMBATTANTS

Situé le long du mur d'enceinte côté est, ce caveau communal est constitué d'une tombale recouverte de gravier rouge.

Il était destiné aux combattants de 1914 – 1918 et aux déportés du 11 novembre 1916.

Accroché au mur et peint en blanc un porte-drapeau permet un hommage plus appuyé lors des fêtes patriotiques.

Sur le mur d'enceinte une plaque a été apposée qui rend hommage aux prisonniers politiques morts pour la patrie lors de la Seconde Guerre mondiale.

La décision de créer ce caveau destiné aux combattants morts pour la patrie et aux déportés fut prise lors de la séance du Conseil communal d'Écaussinnes-Lalaing du 26 juillet 1921. La séance était présidée par George Soupart, conseiller communal qui allait bientôt recevoir sa nomination de bourgmestre. Sa proposition de construire le caveau fut acceptée à l'unanimité.

Devaient y être enterrés une majorité de déportés (les Allemands ont privé le 11 novembre 1916 les familles écaussinnoises de 577 de leurs membres) et également deux combattants. Les déportés étaient : ROGMANS Raymond, HERMAN Fernand, HANNART René, SPINETTE Norbert, POLIART Louis, NICAISE Emile et GHEUDE Ernest, le seul combattant qui y fut enterré était DUPONT Fernand.

A noter qu'un second combattant, mort au champ d'honneur, devait à l'origine y être enterré, il s'agit de VITOUX Georges qui repose dans une concession privée.

Plusieurs plaques sont déposées sur le gravier rouge.

ICI REPOSENT
LES DÉPORTÉS ET
COMBATTANTS
DE LA GUERRE 1914 - 1918
MORTS POUR LA PATRIE

Sur une plaque peinte en blanc et en vert :

À MON FILS
REGRETTÉ
OMER GORET



Une seconde plaque difficilement lisible est également dédiée à Omer Goret.

Le nom de George Fievet apparaît sur une plaque déposée et en forme de cœur, elle est très peu lisible.

Une plaque anonyme mentionne :

À NOS
PARENTS
BIEN - AIMÉS

Sur une stèle de rocailles appuyée contre le mur, à gauche et à droite de la photo de Fernand Dupont, gravées dans la pierre, les décorations qui lui ont été octroyées, deux palmes croisées entourent le tout.

À LA MÉMOIRE DE
DUPONT FERNAND
CHEVALIER DE L'ORDRE
DE LEOPOLD II AVEC PALME
CROIX DE GUERRE
MÉDAILLES DE L'YSER
DE LA VICTOIRE ET
COMMÉMORATIVE
DE LA GUERRE 1914 - 1918
MORT POUR LA PATRIE
À ADINKERKE
LE 12 JUIN 1915
À L'ÂGE DE 23 ANS

DUPONT Fernand

Né à Écaussinnes-Lalaing le 27 février 1892, tué au combat à un endroit indéterminé le 12 juin 1915.

Fernand Dupont avait fait son service militaire au 1^{er} Régiment de Ligne et y fut rappelé le 30 juillet 1914. En novembre 1914, les Allemands atteignent l'Yser qu'ils ne pourront

traverser. C'est en participant à la Garde Sacrée du dernier lambeau de territoire belge non occupé, que le soldat Fernand Dupont trouvera la mort.

C'est à titre posthume que Fernand Dupont obtiendra les distinctions honorifiques reprises sur l'épithaphe.

GORET Omer

Né à Écaussinnes-d'Enghien le 23 mai 1883. Déporté en Allemagne le 11 novembre 1916 comme 577 Écaussinnois, il fut affecté à l'assèchement du Teufelsmoor (Les marais du diable) au nord de Brème. La pénibilité des travaux associés aux mauvais traitements furent le quotidien de tous ceux qui y travaillèrent. Victime des coups donnés par les soldats allemands, il passera 3 semaines au lazaret (infirmerie) du camp.

1940 1945
A nos prisonniers politiques
Morts pour la Patrie
FRONT DE L'INDEPENDANCE
BOUCHER Gaston CHARLEROI 4-3-1944
ROGMANS Léon NEUENGAMME
SIOT Jules HAMELN
ARMEE SECRETE
TAMINIAUX Gérard MAUTHAUSEN 3-3-1945
COMTE VAN der BURCH Yves PLATTING 16-3-1945

CHARBONNELLE - BAGUET

Situé à gauche en entrant, le long du mur de l'église, ce monument typique de la seconde moitié du 19^{ème} siècle, est constitué d'un soubassement en pierre surmonté d'une rocaille à quatre faces, avec sur la face avant une stèle lisse ovale. Sur la rocaille, la croix constituée de branches élaguées, un lierre entoure la partie verticale, au centre, un médaillon à quatre lobes dans lequel on voit une fleur de lys taillée en relief dont la tige est brisée.

La symbolique présente ici rappelle le lieu de supplice du Christ par le Golgotha figuré par la rocaille, l'attachement et l'affection impérissable représentés par le lierre, le lys est la pureté et l'innocence, la tige brisée témoigne d'une personne morte jeune ou en bas âge, ce qui est le cas pour Auguste mort à 5 ans, et pour Marie décédée à 18 ans.

Les épitaphes sont réalisées en creux sur fond ovale sur trois des quatre faces de la rocaille. La première face est exclusivement réservée au père, on y trouve sa fonction sociale et la durée de l'exercice.

À LA
MÉMOIRE
DE MONSIEUR
FERDINAND
CHARBONNELLE
CLERC LAÏQUE DE LA
PAROISSE
D'ÉCAUSSINNES
LALAING PENDANT
L'ESPACE DE 36 ANS
Y DÉCÉDÉ LE 1^{ER} MARS
1876 DANS LA 53^E
ANNÉE DE SON ÂGE
R. I. P.

La deuxième face est réservée aux enfants du couple :

AUGUSTE
CHARBONNELLE
1863 - 1868
MARIE
CHARBONNELLE
1858 - 1876
JUSTINE
CHARBONNELLE
1854 - 1894
EDOUARD
CHARBONNELLE
1852 - 1892

Sur la troisième face, on retrouve la mère et des personnes apparentées :

MARIE JOSEPH
BAGUET
1821 - 1908
HELENE BAUTHIER
1881 - 1904
FRANÇOISE
CHARBONNELLE
EPOUSE CAMILLE
BAUTHIER
1848 - 1918

Ferdinand François Charbonnelle naquit à Écaussinnes-Lalaing le 9 mars 1823 et y décéda le 1^{er} mars 1876, il fut à la fois serrurier, organiste et clerc de l'église Sainte-Aldegonde.

Le monument est signé F. Delvienne.



COURTOIS - VANGELEUKEN

Monument de style néogothique en pierre d'Écaussinnes, il est situé dans l'allée qui contourne l'église. Un soubassement en pierre supporte un cénotaphe à deux pans avec croix latine sculptée en relief. À la tête de cette croix un socle sur lequel on peut lire « Concession à perpétuité ». Sur ce socle, on trouve dans une

chapelle encadrée par deux colonnes rondes surmontées d'un chapiteau triangulaire, une stèle qui comporte l'épitaphe. Au pied de la stèle, sur un coussin reposent deux mains unies entourées de fleurs, symbole de la pérennité du couple malgré la mort. La concession est clôturée par un parapet en pierre soutenu par des colon-

nes carrées dont la partie supérieure est arrondie, sur chaque face, dans un cercle on trouve une croix pattée irradiant de lumière. Les croix pattées sont également présentes dans des cercles concentriques, sous chacune des colonnes qui soutiennent le chapiteau. Au centre de celui-ci dans un médaillon, on trouve un christe



entouré des lettres A et Ω, première et dernière lettres de l'alphabet grec symbolisant la totalité. Dans la symbolique funéraire, l'alpha et l'oméga se réfèrent à l'Apocalypse : I : 8. « Moi, je suis l'Alpha et l'Oméga, dit le Seigneur Dieu, Celui-qui-est, et Celui-qui-était, et Celui-qui-vient, le Tout-Puissant. » Au-dessus de la stèle, dans un vitrail circulaire protégé par un grillage, une tête de Christ couronné d'épines regarde vers le ciel, elle représente le Christ Sauveur du monde (Salvator mundi).

François Courtois, au plan professionnel, fut employé, agent comptable, marchand de farine et maître de carrière, il s'engagea dans la vie sociale à travers son action comme conseiller communal pendant 6 ans, échevin pendant 2 ans, puis bourgmestre pendant 14 ans, les registres du conseil communal attestent de son rôle déterminant dans la vie de la commune.

SÉPULTURE
DE LA FAMILLE
COURTOIS
VANGELEUKEN
ICI REPOSE LE CORPS
M. FRANCOIS COURTOIS
BOURGMESTRE
D'ÉCAUSSINNES-LALAING
DURANT 14 ANNÉES
NÉ LE 18 MARS 1839
DÉCÉDÉ LE
12 DECEMBRE 1897.



DAVID - ESTAS

A gauche à l'entrée du nouveau cimetière, un monument en pierre bleue d'Écaussinnes dont la dalle d'une épaisseur inhabituelle semble formée de rocailles et représente le Golgotha, lieu de crucifixion de Jésus Christ. Aujourd'hui le Golgotha se trouve à l'intérieur de la basilique du Saint-Sépulcre.

Au centre de la tombale, une tour surmontée de l'étoile à six branches, symbole de la judaïté et sous laquelle on peut lire dans un phylactère :

TURRIS DAVIDICA

La ville de Jérusalem était entourée d'un mur et de tours dont celle de David bâtie sur des fondations rocailleuses. Des images très anciennes représentent, au centre de la tour, Marie enceinte, dans un médaillon entouré des symboles de la guerre et d'une série de boucliers. Il faut y voir Marie donnant la vie, mais aussi la protection à Jésus, et aussi à tous ceux qui la recherchent face au diable. La tour imprenable représente la virginité de Marie et illustre bien (Cantique des cantiques) le Psaume 61 : 4 : « Car tu es pour moi un refuge, une tour forte, en face de l'ennemi. »



Sous la tour, l'épitaphe :

**FAMILLES
DAVID - ESTAS
ESTAS - VANRECK**

Jules François Victorien Estas, milicien de la classe 1919 fut affecté au dépôt de la 12^e division d'infanterie à Audenaerde où il obtint le grade de maréchal des logis. Trop âgé pour être mobilisable, il milita pendant toute la durée de la guerre 1940-1945 dans les rangs du FI.

Gilberte Estas, fut comme son père Jules une résistante de la première heure, elle n'échappa que de justesse, le 17 février 1944, à la traque organisée contre les communistes par la bande d'Edgard Duquesne au service de la Gestapo, et ce suite à une dénonciation par le bourgmestre rexiste d'Écaussinnes-Lalaing, Fernand Renaux. Ce dernier, arrêté après la libération, se donnera la mort dans sa cellule à Mons en 1948.

C'est M. David, l'époux de Gilberte, qui était de religion juive.



DEGLIMES - ROUSSEAU

Ce très beau monument néoclassique est adossé au mur ouest du cimetière, à gauche de l'entrée principale. Un socle en pierre bleue d'Écaussinnes supporte un édicule à parois de verre sur trois faces ; à l'arrière deux colonnes carrées, deux colonnes rondes l'encadrent à l'avant, elles soutiennent un fronton triangulaire, flanqué d'acrotères, et surmonté d'une croix celtique.

A la base du fronton :

FAMILLE DEGLIMES - ROUSSEAU

À l'intérieur de l'édicule, un crucifix métallique sur pied est entouré de fleurs et feuilles artificielles.

La concession est clôturée par un grillage maintenu à l'avant par des colonnettes ouvragées de section carrée.

Sur la face avant du socle, gravé en creux sur une plaque en marbre blanc, un texte poétique émouvant qui célèbre la défunte Esther Restiaux, morte à 17 ans.

D. O. M.
À LA DOUCE ET SAINTE MÉMOIRE DE
M^{ELLE} ESTHER RESTIAUX NÉE À
ÉCAUSSINNES-
D'ENGHEN LE 17 JANVIER 1876, DÉCÉDÉE
À
MARCHIENNE-AU-PONT LE 22 FÉVRIER 1893.

Ô CHASTE ET BLANCHE FLEUR SI VITE
MOISSONNÉE
PAR LA MAIN DE DIEU
JÉSUS EN TE CUEILLANT VIERGE T'A
COURONNÉE ;
QUE TON SORT EST HEUREUX !
R. I. P.



Sur la face gauche du monument, une plaque en marbre blanc :

À
LA MÉMOIRE DE
AIMÉE ROUSSEAU
NÉE A ÉCAUSSINNES-
D'ENGHIEN LE
7 - 11 - 1856
DÉCÉDÉE À
MARCHIENNE - AU -
PONT LE
11 - 7 - 1928
R . I . P .

Sur la face droite, une plaque identique en marbre blanc :

À
LA MÉMOIRE DE
EUGÈNE DEGLIMES
NÉ Á MONT S /
MARCHIENNE LE
24 - 3 - 1857
DÉCÉDÉ Á
MARCHIENNE - AU -
PONT LE
18 - 5 - 1926
R . I . P .

Sur une plaque déposée on peut déchiffrer :

GUSTAVE DEGLIMES
NÉ Á
MARCHIENNE - AU -
PONT

DENAYER - HENON

Cet imposant monument en pierre bleue d'Écaussinnes se trouve à droite dans l'allée qui contourne l'église. Un soubassement en pierre supporte un très beau grillage qui délimite la concession, dans le grillage, des cierges allumés symbolisent la vie éternelle. On peut supposer que ce grillage est l'œuvre de Denis Joseph Denayer qui était à Écaussinnes un maréchal ferrant reconnu.

Un obélisque est porté par un socle à deux niveaux avec chanfreins, il est décoré, au-dessus d'une petite croix latine en creux, de l'étoile à 5 branches, symbole d'espérance, et sur chaque face, d'une couronne d'immortelles. A l'origine l'obélisque devait être surmonté d'une croix en pierre qui a aujourd'hui disparu.

Sur l'obélisque :

D. O. M.
FAMILLES
DENAYER
HENON

Au pied de l'obélisque, un cénotaphe; on peut y lire :

| | |
|--|--|
| DENIS DENAYER 1817-1883 SON ÉPOUSE CATHERINE BAUDELET 1824-1879 MARIA DENAYER 1853-1857 M. ÉMILE DENAYER BOURGEMESTRE D'ÉCAUSSINNES-LALAING 1898 - 1908 NÉ LE 16 SEPTEMBRE 1856 DÉCÉDÉ LE 24 OCTOBRE 1908 SON ÉPOUSE CLEMENTINE HENON | GHISLAIN HENON 1794-1882 VEUF DE VÉRONIQUE DELHAYE 1782-1858 PJ HENON 1820-1888 SON ÉPOUSE ROSALIE CORDIER 1836-1901 EMILE DECEULENER 1891-1970 ROSE DENAYER 1891-1975 ELVIRE DENAYER 1897-1978 |
|--|--|



Emile Louis Denayer était architecte et entrepreneur de travaux publics. Il participa à la vie politique locale d'abord comme conseiller communal pendant 9 ans puis comme bourgmestre pendant dix années jusqu'au 24 octobre 1908 jour de son décès.

ORGANE
OFFICIEL
DE
SOCIÉTÉ
TRIMONIALE

La Sennette

Feuille hebdomadaire

Inondant de ses nouvelles les Communes d'Écaussinnes-Lalaing, Écaussinnes-d'Enghien, Henripont, Marche-les-Écaussinnes, Ronquières, etc.

ABONNEMENTS

1 an (1^{er} Janvier au 31 Décembre) 2 fr. 10
6 mois (1^{er} Avril au 31 Décembre) 1 fr. 75
3 mois (1^{er} Juin au 31 Décembre) 1 fr. 25
3 mois (1^{er} Octobre au 31 Décembre) 0 fr. 75
On s'abonne aux Bureaux des Postes ou
aux facteurs en toutes.

Editeur :

Marcel TRICOT

Bureaux et Imprimerie :
— 166-167, près de l'Église —
Écaussinnes-Lalaing.

INSERTIONS

Petites annonces (2^e page) la ligne 0.10
Réclames, 2^e page, la ligne 0.25
• dans circulaire locale (2^e p.) 0.50
• 1^{re} page, la ligne 0.50
Solidaires, Nécrologie la ligne 0.50

Toutes les communications
doivent parvenir au
Comité de Rédaction avant
Mardi soir.

Les correspondants sont seuls
responsables de leurs écrits.

Les communications anonymes
ne sont pas publiées.

Les abonnements et annonces
sont payables d'avance.



Apprécié à l'Union de la
Presse périodique Belge

Le journal local « La Sennette » du 31 octobre 1908 rapporte :

Nécrologie

Samedi matin, une triste nouvelle se répandait dans la localité et émotionnait tous les habitants : Monsieur Emile Denayer, Bourgmestre d'Écaussinnes-Lalaing venait de mourir.

« Samedi matin une triste nouvelle se répandait dans la localité et émotionnait les habitants : Monsieur Emile Denayer, bourgmestre d'Écaussinnes-Lalaing, venait de mourir.

Ses funérailles ont eu lieu mercredi matin en l'église Sainte-Aldegonde au milieu d'une foule considérable. Parmi celle-ci, nous avons remarqué la présence de plusieurs notabilités : le Commissaire de l'arrondissement de Soignies, les bourgmestres du canton etc. les élèves des écoles communales, les membres de la société de Saint Sébastien qui ont offert une magnifique couronne, la Commission des membres de l'Amicale, les membres du bureau de Bienfaisance, de la société des Economes, de la Jeunesse du petit Village dont on admirait les superbes gerbes de fleurs naturelles. Les coins du poêle étaient tenus par les conseillers communaux.

À l'Hôtel de Ville était arboré le drapeau national voilé de crêpe. Au cimetière, Monsieur Jules Courtois, échevin prononça le discours suivant qui émotionna fortement l'assistance. »

L'auteur du discours ignorait sans doute la présence de toute dame aux funérailles, il ne s'adresse en effet qu'aux hommes... ce n'est d'ailleurs que 40 ans plus tard, avec le droit de vote obtenu en 1948, que les femmes deviendront, en politique, des citoyennes à part entière.

« Messieurs,
J'ai le triste privilège d'être appelé à adresser à notre cher bourgmestre Emile Denayer des paroles de circonstance. Il meurt à 53 ans à peine, à l'âge où l'homme est d'ordinaire en pleine possession de sa force et de son allant. Toute sa vie, il l'a passée au milieu de nous. Issu d'une famille entourée de l'estime générale, il a dignement continué les traditions.

ces de notre cher malade déclinaient de plus en plus ; et une épreuve peu commune lui attachait, vivante, sa malheureuse épouse, et il demeurait dans cette accumulation d'infortunes, résigné, croyant, prêt à la mort.

Le voilà vaincu maintenant, couché

Dès 1883, il entra dans le Bureau de Bienfaisance. En 1889, une élection partielle au conseil communal se présentait et qui devait décider de la majorité au sein de cette assemblée : cette grave et ancienne question des écoles était l'enjeu de cette lutte acharnée.

Courageusement, malgré toutes les difficultés, quoi qu'il fût certain de s'aliéner de précieuses sympathies, Monsieur Denayer acceptait le combat sur ce terrain brûlant où il est porté et après une magnifique campagne contre des adversaires redoutables, il remportait une victoire qui assurait aux catholiques la majorité au conseil.

Cette journée est restée dans la mémoire de tous nos citoyens.

Mon regretté frère était alors le chef de notre commune. Lorsqu'il disparut en 1897, Monsieur Denayer fut désigné pour continuer son œuvre. Il donna sans compter aux affaires communales son activité, ses connaissances de spécialiste en travaux publics, son dévouement, ses relations nombreuses.

Si parfois, il semblait d'un abord un peu vif, il était au fond un cœur excellent et je sais, par une longue expérience, que ni peines, ni démarches ne lui coûtaient pour remplir son mandat, comme pour aussi rendre service à ses concitoyens. Que de personnes n'a-t-il pas appuyées, recommandées, soutenues. La commune a progressé et s'est embellie sous son administration, écoles, cimetières, voies de communication, rien n'a été oublié.

Il était commissaire de la Société d'Habitations Ouvrières du canton de Soignies et président de cette société. Monsieur Hanotiau, empêché, m'a chargé de rendre ici un hommage spécial à l'intérêt que Monsieur Denayer a toujours témoigné à cette œuvre si utile. Monsieur Denayer n'était pas seulement un catholique dans sa vie

AVIS

Nous croyons bon de rappeler au public que La Sennette est un journal neutre, libre et indépendant.

Néanmoins, nous nous réservons

de citoyen, c'était un excellent père de famille, un chrétien convaincu et pratiquant.

Les derniers mois de sa vie furent vraiment admirables. Il endura ses souffrances avec un courage héroïque. Aux dernières élections législatives, il voulut expressément être transporté au bureau de vote pour remplir son devoir dans les graves circonstances que nous traversons. Vous fûtes témoins, Messieurs, de l'angoisse, l'émotion sympathique, de l'admiration profonde qui étreignait les cœurs sur le passage de cet homme si simplement et vaillamment fidèle au devoir. Mais l'impitoyable maladie a suivi son cours, les souffrances s'accroissaient et les forces de notre cher malade déclinaient de plus en plus, et une épreuve peu commune lui arracha vivante, sa malheureuse épouse et il demeurait dans cette accumulation d'infortune, résigné, croyant, prêt à la mort.

Le voilà vaincu maintenant couché dans la paix du cercueil, mais rénumère (sic), là-haut la justice ne pourrait vouloir qu'il ne reste rien de ses souffrances et de ses vertus.

Une autre récompense lui serait donnée, et nous la demandons à Dieu pour son serviteur, c'est que cette famille qu'il a tant chérie, ses trois enfants qu'il délaisse si jeunes, trouveront dans la sympathie universelle un peu de consolation, et recevront ici bas plus de bonheur qu'il n'en a trouvé lui-même.

Et malgré tout, Messieurs, notre ami est heureux, il a fait bravement son devoir, il meurt en homme, en chrétien, riche d'expériences immortelles, certain de la vie éternelle, où nos prières l'introduiront s'il en est besoin.

Messieurs, mes chers concitoyens, au nom de la commune d'Écaussinnes-Lalaing et de la Société Ouvrière, en votre nom à tous, je salue la mémoire de notre regretté bourgmestre.

Mon cher Emile, au revoir ! »

DETRY Émile

La tombe du curé Emile Detry se trouve à gauche en entrant, adossée à la chapelle du Bon Dieu de Pitié à proximité immédiate de l'église. De style néogothique, le monument se compose d'une stèle flanquée de quatre colonnes rondes à chapiteau corinthien qui soutiennent un fronton triangulaire qui contient les éléments symboliques suivants: un calice et une hostie rayonnante, qui marquent de façon univoque la tombe d'un prêtre.

EN ATTENDANT LA RÉSURRECTION
ICI REPOSE LE CORPS DE
M. ÉMILE DETRY
NÉ A RONQUIÈRES LE 30 DBRE 1825
MORT EN CETTE PAROISSE
LE 11 JUIN 1878 VICTIME
DE SON ZÈLE ET DE SON DÉVOUEMENT
APRÈS Y AVOIR EXERCÉ
LES FONCTIONS DE CURE
PENDANT 13 ANS.

Emile Detry fut ordonné prêtre en 1851, il exerça son sacerdoce à Écaussinnes-Lalaing de septembre 1865 jusqu'à sa mort le 11 juin 1878. Extrêmement dévoué envers ses paroissiens, il n'hésitera pas à les soigner lors de l'épidémie de typhus de 1878, il sera contaminé par la maladie et en mourra.

On lui doit le réaménagement du cimetière en 1867, et la suppression du sentier qui le traversait.



DUBOIS - BLONDEAU

Le monument funéraire de la famille Dubois-Blondeau se trouve dans l'allée centrale du cimetière, côté droit. Il s'agit d'un soubassement en pierre sur lequel repose une tombale ciselée supportant un cénotaphe incliné vers l'avant. La concession est clôturée par quatre colonnettes carrées reliées par des tubes ronds en bronze.

La partie supérieure du cénotaphe comprend une croix latine dans une couronne d'immortelles enrubannée qui repose sur une palme.

L'extrémité inférieure du couvercle du cénotaphe représente les disques d'une herse rotative, tandis que la partie supérieure figure un rouleau à émietter, Mr Dubois était en effet cultivateur.

Sous la croix et la palme, gravé en creux dans un rectangle :

FAMILLE
DUBOIS - BLONDEAU



Né à Horrues vers 1838, il avait épousé Marie-Thérèse Blondeau née à Horrues le 15 décembre 1837, décédée à Écaussinnes-Lalaing le 28 août 1902.

ENGLEBIN - VANHERWEGHEN

Monument en pierre bleue d'Écaussinnes d'une très grande richesse symbolique et d'une grande originalité, il se trouve dans l'allée centrale, côté droit.

Il faut savoir que Jules Englebin était sculpteur et qu'il a réalisé lui-même son monument. La concession est délimitée par quatre bornes évoquant des troncs de chêne émondés, chacun est décoré de feuilles de chêne avec glands. Les quatre troncs sont reliés par des barreaux carrés en fer forgé, partiellement torsadés.

Au centre de la croix un chrisme est entouré des lettres A et Ω. Le chrisme est le symbole chrétien formé des deux lettres grecques X et P, deux premières lettres du mot Christ en grec. Les lettres A et Ω symbolisent le commencement et la fin de tout, étant respectivement la première et la dernière lettre de l'alphabet grec.

Sur la pierre tombale repose un livre ouvert déposé sur un coussin.

«Le livre ouvert ou livre de la vie symbolise le livre suprême qu'on ne peut ni ouvrir ni fermer à son choix. Le passage attachant ne se lit pas deux fois, et le feuillet fatal se tourne de lui-même, on voudrait revenir à la page où l'on aime, mais la page où l'on meurt est déjà sous nos doigts.» (Lamartine)

On pourrait croire à première vue que la croix-arbre repose sur une rocaille, comme c'est souvent le cas. A mieux regarder, on se rend compte que le sculpteur a choisi de la poser

sur la représentation d'une coupe transversale de couches de pierre inclinées, comme c'est le cas dans une carrière. Au bas de ces couches de pierre apparaît une petite grotte avec des stalactites et stalagmites, elle est entourée à gauche par de larges feuilles et à droite par un bouquet de fleurs.

La croix-arbre symbolise l'arbre de vie universel, bien antérieur au symbole chrétien de la croix du Christ, avec les quatre points cardinaux formés par le montant et la traverse. La manière dont l'écorce est sculptée permet de reconnaître l'espèce d'arbre ; chez nous c'est souvent le chêne.

La partie verticale de la croix-arbre est ici enlacée par des rejets feuillés de chêne avec glands qui évoquent la vie par rapport à la mort ou la renaissance par les glands.

Un hibou figure la nuit et la mort mais aussi la connaissance et la sagesse.

Sous le hibou l'épithaphe encadré par du lierre :

FAMILLE
J. ENGLEBIN
VANHERWEGHEN



Sous l'épithaphe, une plante aquatique dont les feuilles enlacent des lettres de l'épithaphe et qui rappellent que l'eau est un élément naturel présent dans toutes les carrières.

Sur le livre ouvert :

| | |
|-------------------------------|--|
| JULES ENGLEBIN 1857 - 1939 | MARIE - JOSEPHINE VANHERWEGHEN 1855 - 1911 |
| ALICE ENGLEBIN 1879 - 1940 | MARIE - JOSEPHINE MOREAU 1920 - 1920 |

LEMERCIER

Louis LEMERCIER : le général fondateur de la Ligue des Familles Nombreuses.

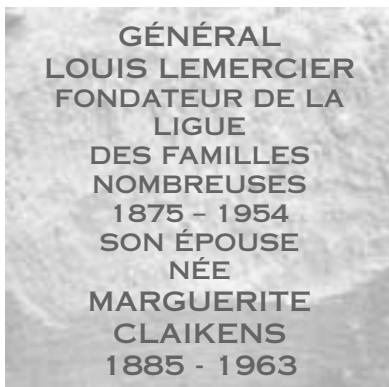
Séparée du mur d'enceinte, côté est par une allée, une pierre tombale ciselée très simple comportant en sa partie supérieure une croix latine lisse, annonce la tombe de Louis, le père, et des ses fils Pierre et Henri, ainsi que de Marguerite Claikens, leur mère et l'épouse de Louis.

On y trouve, de part et d'autre et sous la croix latine, dans deux rectangles bouchardés et en creux, les inscriptions suivantes gravées en relief :



| | |
|---|--|
| PRÊTRE HENRI LEMERCIER 1906 - 1995 | LT COLONEL PIERRE LEMERCIER 1916 - 1978 |
|---|--|

En dessous, dans un espace en T :



Les LEMERCIER : une famille de brillants militaires

Né à Écaussinnes-Lalaing le 23 août 1875 de parents tenant la ferme de la Basse cour (ferme du château fort), le jeune Louis est admis à l'École Militaire en 1893. Il fera une brillante carrière dans différents régiments et établissements (la Fonderie des canons) d'artillerie. Il participe à la guerre de 1914 – 1918 et sera élevé au grade de général major en 1931. Il sera également Commandant militaire de la province de Brabant en 1936 puis cette même année admis à la retraite. Réinstallé dans cette dernière fonction le 1^{er} septembre 1939 (date de début de la Seconde Guerre mondiale), il passera avec son unité en France lors de l'invasion allemande, et y exercera différentes fonctions notamment au profit des réfugiés belges pour faciliter leur rapatriement. Il reviendra en Belgique en septembre 1940 pour être replacé dans la position d'officier retraité.

En 1944, lors de la libération du territoire il reprendra ses fonctions de gouverneur militaire de la province de Brabant.

C'est dès la fin de la guerre de 14 – 18 qu'il se fit le défenseur des veuves et des orphelins, ce qui le conduisit à s'intéresser aux familles nombreuses dont il faisait d'ailleurs partie. Après un brillant plaidoyer en forme de programme fait à Ostende en août 1920, il participera à la fondation de la ligue des Familles nombreuses

dont il sera le premier secrétaire-général.

Le général Louis Lemerrier était détenteur des distinctions honorifiques suivantes :

Grand Officier de l'Ordre de la Couronne, Commandeur de l'Ordre de Léopold, Commandeur de l'Ordre de Léopold II, Croix de Guerre 1914 – 1918 avec Palmes, Médaille de l'Yser, Croix du Feu, Médaille commémorative de la campagne 1914 – 1918, Médaille de la Victoire, Croix Militaire de 1^{ère} classe, Médaille commémorative du Centenaire, Officier de l'Ordre de Karageorge avec glaives (Serbie), Chevalier de l'Ordre de la Légion d'Honneur et Croix de Guerre 1914 – 1918 (distinctions françaises), il était aussi titulaire de 8 chevrons de front.

Pierre LEMERCIER : le lieutenant-colonel para-commando.

Fils de Louis, le général, Pierre naquit à Leicester en Grande-Bretagne, le 11 mai 1916 et décédera à Liège le 16 mars 1978. Attiré par la carrière militaire, il entrera à l'École Royale Militaire en 1937 et participera activement, comme sous-lieutenant des Chasseurs Ardennais, à la défense du pays contre l'envahisseur allemand. Il défendra ainsi le pont de Houx, au sud d'Yvoir, puis la Lys à Deinze où il sera blessé lors d'une patrouille en avant des positions belges.

Fait prisonnier, il tentera à 6 re-

prises de s'évader de l'oflag X C de Lübeck. Aussitôt libéré, il se porte volontaire au régiment Commando (qui deviendra plus tard le Régiment Para-commando) où il servit sans interruption jusqu'à sa mise à la retraite.

Il participa notamment, en 1948, en tant qu'observateur militaire à la Commission de trêve de l'Organisation des Nations Unies à Gaza et à Jérusalem, après que l'Assemblée générale des Nations Unies eut voté le plan de partage de la Palestine. Affecté au Congo belge, il participera au maintien de l'ordre à la tête du 2^{ème} Bataillon de commandos, et effectuera aussi des opérations destinées à mettre fin aux luttes tribales entre Hutus et Tutsis au Rwanda. En 1964, il commandera une des colonnes du 1er Régiment Para-commando belge qui ont libéré Stanleyville (aujourd'hui Kisangani), alors occupée par des rebelles muléistes qui avaient pris la population en otage et menaçaient de la massacrer.

Le lieutenant-colonel Pierre Lemerrier était notamment détenteur des distinctions honorifiques suivantes : Commandeur de l'Ordre de la Couronne, Officier de l'Ordre de Léopold II avec palmes, Croix de Guerre avec palmes, Croix des Evadés, Décoration Militaire de 1^{ère} classe pour acte de courage lors de sa mission au Congo en 1964.



Alfred LEMERCIER : le lieutenant-général aide de camp du Roi.

Un monument très simple, à quelques pas de celui de Louis son frère, et séparé du mur d'enceinte sud par une allée : un soubassement en pierre bleue d'Écaussinnes sur lequel repose une pierre tombale ciselée et une croix latine en relief.

On peut y lire :

LIEUTENANT - GÉNÉRAL
ALFRED LEMERCIER
AIDE DE CAMP
HONORAIRE DU ROI
1863 - 1954
SON ÉPOUSE NÉE
CLAIRE DE TERWANGNE
1876 - 1971

Alfred, frère aîné de Louis, voit le jour à Écaussinnes-Lalaing le 24 janvier 1863 et décèdera à Ohain le 11 mai 1954.

Premier de la famille à choisir le métier des armes, il s'engage en 1881 au 2^{ème} Régiment des Guides, et sera admis à l'École Militaire en 1884. Ayant choisi la cavalerie, il y fera toute sa brillante carrière en alternant des passages et commandements aux régiments des guides et des lanciers, en 1917, il devient aide de camp du Roi et le restera, après sa mise à la retraite à titre honorifique, jusqu'en 1934, date de la mort accidentelle d'Albert 1^{er}.

LENCLUD Paul

Paul LENCLUD : l'évadé !

La tombe est de pleine terre avec un soubassement sur lequel repose une pierre tombale en granit moucheté et poli, la stèle rectangulaire a les coins supérieurs coupés en biseau.

Située dans la partie gauche du cimetière, la tombe de Paul Lenclud est voisine de celle de son père Léon. Les monuments identiques affirment l'appartenance à la même lignée.

C'est le chantier Roger Chauveau, rue Jean Jaurès à Écaussinnes-d'Enghien qui a fourni le monument.

L'épithaphe mentionne :

PAUL LENCLUD
1918 - 1975

Soldat au 13^{ème} Régiment de ligne, Paul participe à la campagne des 18 jours, et capturé par les Allemands, il est emmené au stalag 13B situé à Weiden. Ne supportant pas la captivité il s'évadera une première fois en 1942, repris il connaîtra le camp disciplinaire de Bad Orb en Hesse d'où il s'échappera une seconde fois avant d'être repris et expédié dans un autre camp à Neustadt Saale... d'où il s'échappera à nouveau... pour être repris puis interné au camp disciplinaire d'Hammelburg puis celui de Birkenfeld... d'où il s'échappera en 1944, mais avec succès cette fois.

Il rejoint, après bien des péripéties, le domicile de ses parents le 27 mai 1944 et s'engagera immédiatement

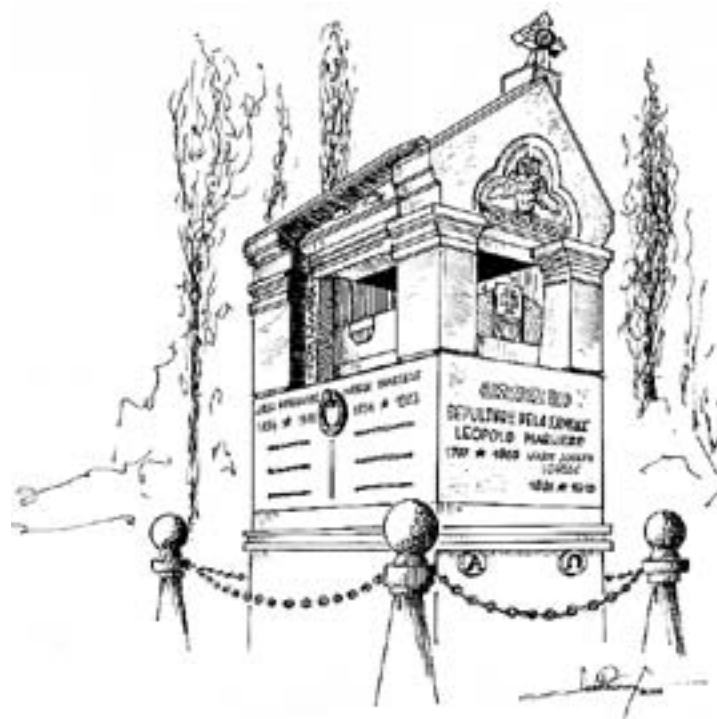


dans la résistance (AS : armée secrète) et participera notamment au combat de Ronquières contre un groupe d'Allemands tentant de rejoindre Nivelles et de là l'Allemagne.

MARLIÈRE - MARSILLE - BAGUET

Le monument est en pierre bleue d'Écaussinnes, il est proche de l'église et adossé au mur d'enceinte à gauche en entrant. La concession est marquée par quatre colonnes surmontées d'une boule et reliées par une chaîne dont l'ensemble symbolise la propriété foncière et le patrimoine. La chaîne peut être à la fois un symbole d'interdiction qui protège le lieu sacré d'inhumation du reste du cimetière, mais aussi depuis l'Antiquité le lien qui relie la terre au ciel, ce qui se retrouve dans la religion chrétienne à travers la prière qui unit le chrétien à Dieu.

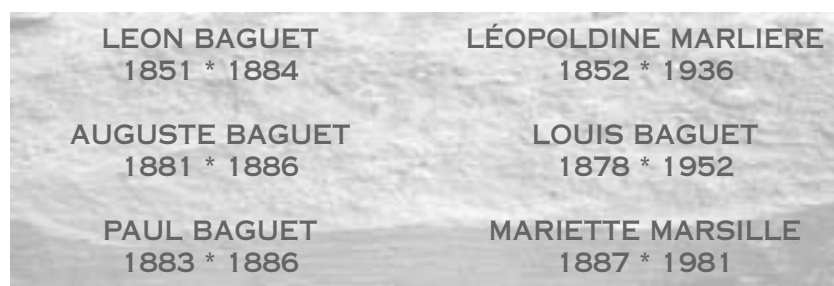
Ce monument massif comporte une niche avec un plafond à caissons ayant en son centre un sacré-cœur rayonnant, un cénotaphe y trône. Dans le fronton triangulaire surmonté d'une croix fléchée, un arc trilobé loge un hibou aux ailes déployées. L'agneau qui se trouve dans le médaillon au centre de la croix figure la douceur et la simplicité.



La façade ainsi que les côtés sont décorés de motifs floraux (pensée et fleurs de lys à tige brisée, Auguste Baguet est mort à 5 ans, Paul à 3 ans et Léon à 33 ans) et comportent les épitaphes.



Côté droit :



Côté gauche :



Les Marlière ont joué un rôle à la fois dans la vie économique et politique de la commune.

Marlière Léopold qui était le meunier du «Moulin du Fief», fut également conseiller communal de 1844 à 1848. Louis Baguet donna son nom aux fours à chaux qui se trouvaient à «Payelle», lieu-dit près de la carrière de Scoufflény.

Marlière Louis était l'exploitant puis le propriétaire de la «Brasserie del Cambe» mieux connue à Écaussinnes sous le nom de «Brasserie Bodje» ; il faisait également partie de la société des archers de Saint Sébastien d'Écaussinnes-Lalaing, dont le pas de tir se trouvait à l'emplacement actuel de la grotte de la rue du Bersault.

MONUMENT AUX FRANÇAIS

Cet imposant monument en pierre bleue d'Écaussinnes est dû au sculpteur Hector Brognon d'Écaussinnes-d'Enghien, il se trouve le long du mur de clôture, côté est du cimetière.

La très grande stèle est en quatre parties, les deux parties extérieures étant en arc de cercle et en support de la partie centrale. Celle-ci est ornée des deux drapeaux nationaux situés de part et d'autre de l'écu d'Écaussinnes-Lalaing, qui porte en creux, en son centre, une croix latine dans laquelle un cœur est inséré. Ce cœur qui symbolise ici l'amour de la patrie et le courage, est surmonté d'une flamme qui évoque la vie et le souvenir vivace. L'ensemble est surmonté d'une banderole reliant les deux fers de lance des drapeaux, matérialisant ainsi les liens qui unissent la Belgique et la France.

Au pied de la stèle, un parterre aujourd'hui entièrement recouvert de gravier.

A hauteur des drapeaux, on peut lire respectivement à gauche et à droite, gravés en creux :



Dans la partie inférieure de la stèle centrale :



En-dessous sont repris les noms des citoyens français décédés aux Écaussinnes :



Pourquoi des Français exilés puis morts à Écaussinnes-Lalaing ?

En août 1914 débute la Première Guerre mondiale; violant la neutralité de la Belgique les troupes allemandes se ruent vers la France jusqu'à la Marne. La ville de St Quentin sera occupée par les Allemands jusqu'au 2 octobre 1918. L'occupation allemande se caractérisera par des brutalités et des exactions diverses, ainsi au cours de l'été 1916, 272 Saint-Quentinois seront, en représailles, arrêtés puis déportés dans des camps de prisonniers en Allemagne.

En 1917, St Quentin, devenue ville de front le 28 février, doit être évacuée suite à une décision des Allemands. Le 1^{er} mars l'évacuation des 55.000 habitants commence, elle durera 18 jours et sera suivie d'un pillage systématique. Dans la neige et dans le froid la population qui avait été autorisée à emporter 30 kilos de bagages est envoyée vers différentes localités (Maubeuge, Landrecies, Le Cateau-Cambrésis...) en France et aussi en Belgique.

Le 9 mars 1917, le bourgmestre d'Écaussinnes-d'Enghien, Arthur Ducarme, requis par les Allemands à l'hébergement des réfugiés français, annonce par voie d'affiche à la population :

CONCITOYENS
LUNDI PROCHAIN (12 MARS 1917),
1000 RÉFUGIÉS FRANÇAIS
DOIVENT ÊTRE RÉPARTIS DANS
LES FAMILLES DE LA COMMUNE
JE COMPTE SUR VOS SENTIMENTS
DE SOLIDARITÉ BIEN CONNUS
POUR LEUR RÉSERVER UN ACCUEIL
FRATERNEL ET SECOURABLE.
LE BOURGMESTRE
A. DUCARME
Écaussinnes-d'Enghien, le 9 mars 1917

Les réfugiés, en fait un total de 1050 personnes, seront répartis dans chaque habitation (en pratique deux réfugiés par ménage), ainsi que dans les immeubles ou locaux vides d'occupants, comme par exemple au château fort d'Écaussinnes-Lalaing, où existe encore une salle appelée «Le grenier des Français». C'est aussi dans ce château que la Croix Rouge locale s'était installée. Le château fort avait en effet été abandonné le 20 juin 1886 par le régisseur des ducs d'Arenberg, et l'était resté jusqu'alors.

La population écaussinnoise, malgré une disette alimentaire très répandue et encore accentuée par le retour des déportés, se montra, malgré les cir-

constances difficiles, fort hospitalière et gagna par son accueil la reconnaissance des réfugiés français, comme l'atteste le discours prononcé par leur président, M. Paul Malézieux, lors de la séance académique ayant eu lieu le 23 septembre 1917, dans la salle du conseil communal d'Écaussinnes-d'Enghien. À partir du 29 septembre le retour des réfugiés vers leur ville de Saint-Quentin à moitié détruite avait en effet commencé.

Lors de l'inauguration en grandes pompes du monument, le 15 août 1920, les tombes de pleine terre des six défunts se trouvaient au pied du monument.

À noter qu'après le rapatriement des corps des deux tombes se trouvant aux extrémités, chaque espace ainsi libéré devint un caveau recouvert d'une dalle. Pendant des années, ce fut la destination anonyme des restes humains découverts lors du creusement de nouvelles fosses.

À noter que depuis le Décret wallon du 6 mars 2009 sur la gestion dynamique des cimetières, on doit obligatoirement trouver dans chaque cimetière un ossuaire où sont mentionnés les patronymes des défunts dont les restes y sont rassemblés.

MOYSE Maurice

Le monument consiste en une pierre tombale et une stèle ayant à son pied une jardinière. La stèle, dont le coin droit est biseauté, est de forme rectangulaire et est soutenue par une colonne carrée ciselée, une photo porcelaine montre, en buste, le défunt en uniforme.

L'épithaphe mentionne :

ICI REPOSE
MOYSE MAURICE
NÉ LE 5-2-1918 -- 18.06.1958
EX-PRISONNIER DE GUERRE 40-45
MEMBRE DE L'ARMÉE SECRÈTE

Sur la pierre tombale, une plaque en pierre bouchardée dont la partie supérieure est en arc de cercle, on peut y lire :

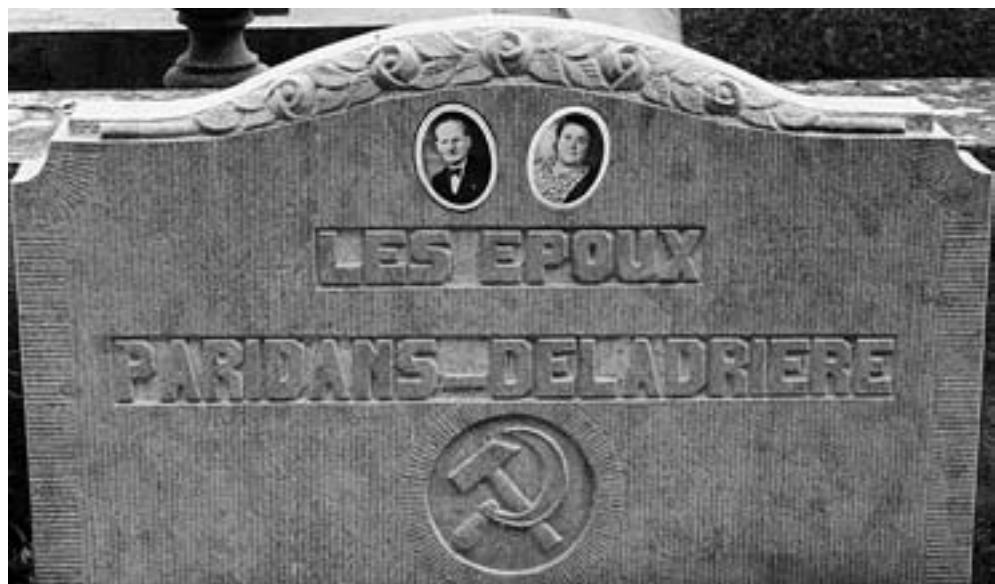
À
MON FRÈRE
BIEN - AIMÉ

Maurice Moyse avait fait son service militaire au service sanitaire, il fut rappelé en sous les armes en 1939 et capturé par les Allemands lors de la capitulation le 28 mai 1940. Prisonnier au stalag XI A près de Magdebourg, il fut libéré le 12 décembre 1940.



PARIDANS - DELADRIÈRE

Monument en pierre bleue d'Écaussinnes situé dans la partie gauche du « nouveau cimetière ». La pierre tombale rectangulaire est ciselée à la main, tout comme la stèle qui se termine en arc de cercle agrémentée d'une guirlande de roses sculptée en relief sous laquelle sont disposées les photographies des défunts. En dessous de l'épithaphe, dans un cercle, la faucille et le marteau, symboles du communisme dans sa variante léniniste, le marteau évoquant le monde ouvrier, tandis que la faucille fait référence au monde agricole, leur jonction symbolise l'union entre les travailleurs agricoles et industriels



(à l'origine une charrue figurait à la place de la faucille, le changement intervint en 1922).

L'épithaphe mentionne simplement :

LES EPOUX
PARIDANS - DELADRIERE

POLIART - PATERNOTTE

La tombe de pleine terre se trouve dans la partie gauche du cimetière, derrière l'église. Il s'agit d'une stèle en trois parties, surmontée d'une croix latine. Sous la croix, dans un médaillon flanqué d'acrotères, on trouve une couronne enrubbannée d'immortelles, en son centre un motif floral avec une pensée. Sous les acrotères les lettres A et Ω. La tombe penche fortement vers l'avant.

Sur la stèle, en lettres gravées en creux :



Sur le soubassement :

CONCESSION À
PERPÉTUITÉ

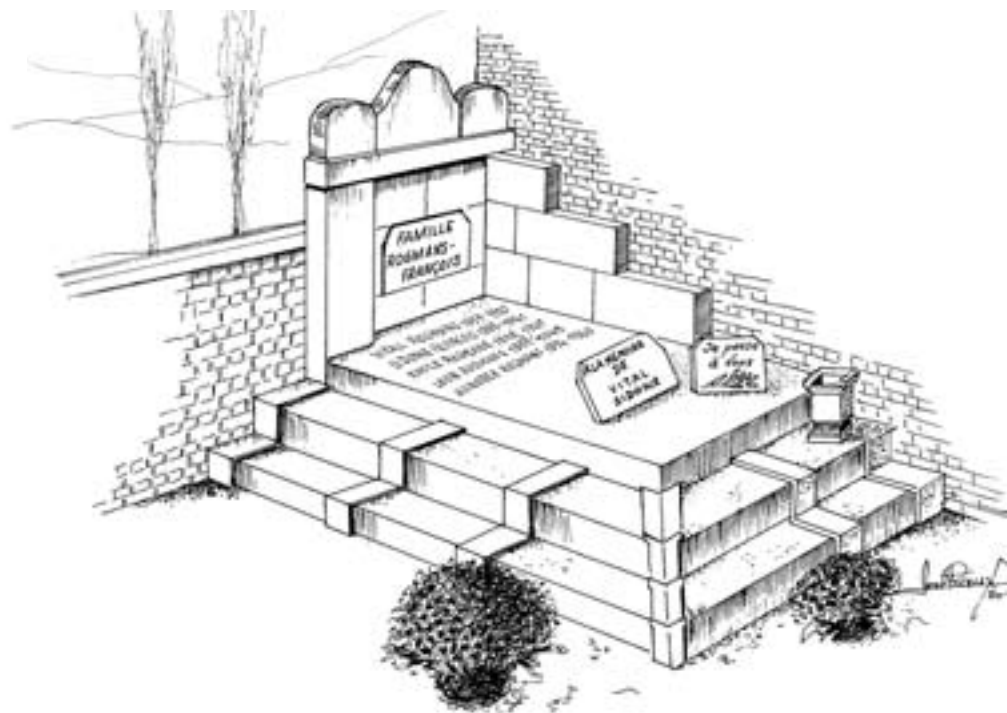
« Colas » Poliart était un grand buveur mais aussi un animateur de la vie locale, il fut le fondateur d'une lignée haute en couleur.

ROGMANS - FRANÇOIS

Cette tombe en pierre bleue d'Écaussinnes, se trouve à l'angle des murs est et sud du cimetière. Le soubassement en pierre est surmonté de 3 tombales ciselées en plusieurs parties et placées en gradins qui aboutissent à la stèle monumentale en forme de fronton.

Sur la stèle est apposée une plaque en granit noir dont les coins supérieurs sont coupés :

FAMILLE
ROGMANS - FRANÇOIS



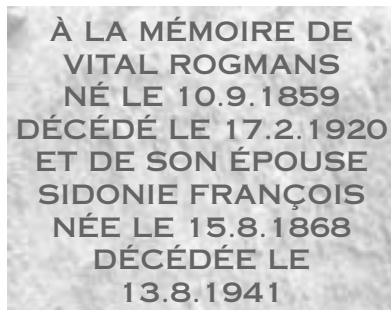
Sur la pierre tombale, au pied de la stèle, en lettres gravées en relief :



Sur une plaque rectangulaire aux coins supérieurs coupés, un rameau d'olivier et des trèfles :



Sur une seconde plaque ayant aussi les coins supérieurs coupés :



Les Rogmans exploitaient une petite ferme à la rue de Ronquières. Pendant

la Seconde Guerre mondiale, Emile et Léon avaient aménagé dans les dépendances, à l'emplacement d'un ancien trou de carrière entièrement recouvert d'herbes, une cache pour abriter les personnes recherchées par les Allemands. Firmin Dupont, Oscar Limbourg garde-champêtre à Écaussinnes-Lalaing et «Manuel» y trouvèrent refuge.

Emile Rogmans avait déjà résisté et été arrêté lors de la Première Guerre mondiale le 11 novembre 1916 pour être déporté en Allemagne. Il ne rentrera chez lui que le 14 avril 1917.

Lors de la Seconde Guerre mondiale il décida de militer au Front de l'Indépendance (FI) d'obédience communiste. Il fut arrêté à son domicile le 19 juillet 1944 et relâché le lendemain après interrogatoire à Soignies au collège St-Vincent.

Léon, son frère, était invalide de guerre de la Première Guerre mondiale. Militant au FI, comme Emile, il fut arrêté le 17 juillet 1944 et également relâché le 20 juillet après interrogatoire à Soignies. Vraisemblablement dénoncé par l'espion suédois Windberg à la solde des Allemands, il fut à nouveau arrêté le 21 juillet, emmené à la prison de Charleroi et de là vers l'Allemagne où sa trace fut perdue. Un jugement du tribunal de première instance de Mons le déclara décédé en mai 1945 dans la région de Neuengamme.

En 1956, le transfert de quelques 3000 dépouilles de prisonniers des camps de concentration de la région fut organisé vers le cimetière de Sandbostel où honneur leur fut rendu. Ce n'est qu'en janvier 1961 que son

corps fut à nouveau exhumé par le service d'identification et des sépultures des victimes de la Seconde Guerre mondiale du Ministère belge de l'intérieur.

«Manuel» est le nom de guerre du soldat ukrainien Vassili Mosienko. Fait prisonnier par les Allemands en septembre 1941, il est d'abord interné dans un camp de prisonniers en Ukraine, puis transféré en Allemagne à Buchenwald où la chance le place dans la file qui ne mène pas aux fours crématoires. Il est ensuite transféré peu avant la Noël 1942 dans une mine près de Charleroi. Été 1943, il s'évade de la mine de La Providence et est pris en charge par la Résistance qui le cache à Fontaine-l'Évêque puis à La Hestre, chez Gaston Baudoux. Ce dernier le dissimule, ainsi que d'autres soldats russes, dans des cercueils, et les amène en corbillard à traction chevaline à Écaussinnes-Lalaing chez Marie-Hyacinthe Martel. Caché ensuite chez les Rogmans, «Manu» ne les quittera plus.

Après la fin de la Seconde Guerre mondiale, il retourna dans son village, mais n'y fut pas bien reçu, notamment par son père. En effet, le nom de Vassili Mosienko figurait sur le monument aux morts du village...et son père recevait ainsi une petite pension pour avoir perdu son fils lors de la guerre, son retour fut donc très bref et papa put garder sa pension !

En 1968, après la mort d'Honorine Rogmans, il hérita de la ferme et de ses terres.



ROUCLoux

Ce monument massif en pierre bleue d'Écaussinnes situé très près du mur de l'église est constitué d'un soubassement en pierre surmonté d'une colonne carrée, sur chaque face de laquelle sont gravés en creux les épitaphes. Le chapiteau est alternativement décoré, dans des arcs de cercle, de couronnes d'immortelles enrubannées et de flambeaux renversés symbolisant la mort par l'extinction inévitable de la flamme, ils peuvent aussi représenter l'espoir dans la résurrection, car remis dans sa position habituelle la flamme rejaillira. Au sommet du monument, une urne ceinte d'une couronne d'immortelles est surmontée d'une flamme qui symbolise la vie.

En façade :

D. O. M.
SOUS CETTE CROIX
REPOSE LE CORPS
DE GÉDÉON ROUCLoux
DÉCÉDÉ A ÉCAUSSINNES-LALAING
LE 31 DÉCEMBRE 1877
A L'ÂGE DE 76 ANS.
R. I. P.

Sur la face gauche :

D. O. M.
A LA MÉMOIRE DE
ALINE LOUISE
ROUCLoux
DÉCÉDÉE À
ÉCAUSSINNES-LALAING
LE 20 NOVEMBRE 1848
A L'ÂGE DE 8 ANS
R. I. P.

Sur la face droite :

D. O. M.
A LA MÉMOIRE DE
MÉLANIE AUGUSTINE
LEDOUX
DÉCÉDÉE LE
18 DÉCEMBRE 1878
À L'ÂGE DE 74 ANS
R. I. P.



SIOT Jules

Une tombale en pierre bleue, à sa tête une stèle dont le texte et la gravure rendent hommage au jeune héros. Derrière la tombe, le monument aux Français semble le protéger par ses larges épaules.

Sur la stèle, dans la partie inférieure, une grande palme, symbole d'honneur au martyr qui a donné sa vie pour la Patrie. À côté de la palme, derrière des barbelés, sous un soleil couchant, une forêt de tombes représentées par des croix, celles des victimes de la barbarie nazie.

Sur le haut de la stèle, autour et sous la photo porcelaine de Jules Siot entourée de feuilles de laurier et de chêne avec glands, l'épithaphe.

Les lettres sont gravées en relief et peintes en noir, ce qui accentue le caractère dramatique de cette tombe.

1940 1945
F. I. M. P.
RESISTERE
SIOT JULES
NÉ A FELUY LE 16. 2. 20
DÉCÉDÉ LE 1. 11. 1944
À HAMELN
ALLEMAGNE

Un hommage lui a été rendu par Monsieur Claude Brismé dans le Val Vert, des extraits en sont ici reproduits.





« Jules Siot était le fils de Louis Siot et de Marie-Thérèse Dereume. Agé de 22 ans, il s'engage et sera actif dans les rangs du Front de l'Indépendance (F.I.). Arrêté, comme quatre autres patriotes écaussinnois, le 17 février 1944 par la Gestapo conduite par la bande Duquesne sur dénonciation du bourgmestre rexiste Renaux, il sera conduit à La Louvière pour y être interrogé et torturé, puis vers Charleroi où il sera jugé le 4 mai 1944 et condamné à 30 mois de travaux forcés.

Il sera ensuite conduit vers la prison de Saint-Gilles puis vers l'Allemagne à Rheinbach où il fait connaissance avec l'univers concentrationnaire.

Les dernières nouvelles qu'il donnera datent du 11 juillet 1944, puis sa trace disparaît. Un de ses compagnons ayant survécu, témoignera de la façon dont il est mort.

«... Peu de nourriture et beaucoup de travail. Ce brave avait un moral épatant et se refusait à travailler pour

les boches. Malheureusement sa constitution peu robuste, suite à toutes les privations, ne lui permirent (sic) pas de résister à l'épidémie de diphtérie qui régnait en maîtresse naturellement et comme partout dans le camp de Hameln.

Il n'y avait pas de soins et manque total d'hygiène, et vers la mi-novembre 1944, notre camarade Jules Siot mourait des suites de cette terrible maladie.»

Son corps qui avait été inhumé dans le cimetière du camp, fut avec celui d'autres martyrs, rapatrié en 1948 et exposé dans les locaux du Tir national à Bruxelles. Il fut identifié formellement par son père et d'autres Ecaussinnois.

Le samedi 11 décembre 1948, son père accompagné du bourgmestre Victor Stassin, de Jules Estas, délégué des Milices Patriotiques (M.P.), de Léopold Brismé, seul rescapé des arrestations du 17 février 1944, ramenait de Mons où elle avait été transférée, la dépouille mortelle du jeune héros.

En cette froide journée de décembre, la population et les délégations des associations patriotiques attendirent stoïquement leur arrivée sur la place des Comtes van der Burch. Hissée sur les épaules de ses camarades de combat, la bière sera dirigée vers une chapelle ardente pour que la population puisse s'y recueillir, et où une garde d'honneur veillera en attendant les funérailles officielles.

Le dimanche 12 décembre 1948, dans le froid, la pluie et la neige étaient rassemblés pour un dernier hommage : les enfants des écoles, les membres du F. I., de l'Armée Secrète (A. S.), les Anciens Combattants de 14 - 18 et de 40 - 45, leurs drapeaux, ceux des Invalides de Guerre, des Croix du Feu, des Prisonniers de guerre, des Déportés et des Prisonniers politiques.

Vers 14.45 heures, le cercueil quitte la chapelle ardente, passe devant la maison communale où le bourgmestre, Victor Stassin fait l'éloge funèbre, puis se dirige vers l'église Sainte-Aldegonde. La foule est tellement nombreuse que le cortège doit emprunter les rues Georges Soupard, de l'Espinette et de l'Eglise. C'est dans une église archicomble que les absoutes sont chantées. Ce sera avec la Brabançonne que Jules Siot sera conduit au cimetière communal. Le Prince Régent lui accordera, à titre posthume la Croix de Chevalier de l'Ordre de Léopold II avec palme, la Croix de Guerre de 1940 avec palme et la Médaille de la Résistance.

L'ultime et pérenne hommage au jeune héros fut celui de son ami le sculpteur Jules Delvienne de Marche-les-Écaussinnes, il réalisa cette très belle stèle à titre gracieux.

Lors de son procès, le bourgmestre rexiste Renaux n'émit, quant à sa dénonciation, que des regrets au sujet de Jules Siot.



PLACET - MINNE - TRICOT

Marcel Tricot repose en face de la tombe de son père Cyrille, à quelques pas du monument aux Français.

Il s'agit d'une pierre tombale toute simple dont l'épithaphe reprend :



Sur la pierre, une plaque déposée mentionne :



La famille Tricot est à juste titre célèbre à Écaussinnes-Lalaing. Le premier de la lignée à participer activement à la vie du village fut Aimé Tricot, le premier instituteur communal à une époque à laquelle l'enseignement était encore exclusivement dans les mains du clergé. De santé fragile, il fut pensionné à 38 ans et devint alors l'historien du village.

Cyrille Tricot, son fils, fut pendant 27 années un secrétaire communal apprécié de tous. Il fut aussi, en 1886, le fondateur du journal «*La flèche belge*» dédié au sport très populaire qu'était alors le tir à l'arc, il fut également l'auteur du «*Vocabulaire des noms de baptême*» et, amoureux du parler local, il participa à la rédaction du «*Glossaire Wallon Ecaussinnois*». Cyrille compléta son action au service de la population en étant pendant 45 ans, secrétaire du Bureau de bienfaisance, l'ancêtre du CPAS.

Marcel, quant à lui, gagna pour toujours la renommée, en utilisant le papier à en-tête de la commune, subtilisé à son père Cyrille, pour lancer en 1903 les invitations au premier Goûter Matrimonial, ce qui donna, dès le début à l'événement, une ampleur internationale.

Il fut également la cheville ouvrière du journal local «*La Sennette*» dont il fut à la fois, pendant près de 50 ans, le rédacteur, le compositeur et l'imprimeur.

Marcel Tricot mourut le 22 septembre 1963 à Écaussinnes-Lalaing, il y avait épousé Alice Placet le 30 août 1919.



van der BURCH

Les comtes van der Burch sont intimement liés à l'histoire d'Écaussinnes et de la Belgique. Pendant deux siècles ils furent en effet les propriétaires du château fort, acheté par Philippe van der Burch à Marguerite de Lalaing en 1624 et vendu en 1854 à la mort de Charles Albert Louis Alexandre par ses héritiers au duc d'Arenberg. Ce fut un peu par hasard qu'Adrien Edouard Guillaume le racheta en 1929 au chanoine Puissant. Aujourd'hui le château est, depuis 1948, le siège de la «*Fondation van der Burch au château d'Écaussinnes-Lalaing*», en hommage à son fils Yves van der Burch, résistant, mort en 1945, à la suite des

mauvais traitements reçus au camp de concentration de Flossenbourg.

La galerie des notabilités nobiliaires de la Belgique décrit ainsi les armoiries des comtes van der Burch :

«*Trois étrilles de gueules en champ d'hermines, posées 2 et 1 :*

Supports : Deux lions d'argent, la tête de face, armés et lampassés de gueules ;

Couronne de comte à treize perles,



rangées par dix, surmontées de trois, à droite, à gauche et au milieu.

Devise : Libre et vaillant de le Burch.»

Trois monuments funéraires à la mémoire des van der Burch se trouvent au cimetière d'Écaussinnes-Lalaing.

Charles, Albert, Louis, Alexandre, Henri, comte van der BURCH

Le cénotaphe du dernier seigneur d'Écaussinnes, est situé à côté de celui de son épouse, sur une parcelle ceinte d'une clôture en fer forgé dont les quatre extrémités sont, dans la partie arrière scellées dans le mur du chevet de l'église et à l'avant dans deux colonnettes hexagonales surmontées d'un flambeau dont la

flamme évoque la vie.

Les couvercles des cénotaphes sont en pente et reprennent respectivement au-dessus de l'épitaophe, les

armes du comte et de son épouse Marie, Félicité, Françoise, Ferdinande, comtesse de RODOAN de BOUSSOIT.



Le dernier seigneur d'Écaussinnes épouse à 17 ans, le 30 mai 1796, Félicité de Rodoan, ils vivront un amour dont l'affection profonde est attestée par une correspondance conservée au château fort d'Écaussinnes-Lalaing.

Charles Albert Louis Alexandre vécut à une époque charnière, il verra Marie-Antoinette, reine de France quitter Paris, il assistera à l'ascension de Napoléon mais sera parmi les belges s'y opposant, et tout naturel-

lement, après Waterloo il participera à la gouvernance hollandaise avant de se sentir appelé par ses sentiments nationalistes belges, et d'adhérer alors à la lutte pour l'indépendance de la Belgique.

En 1815, voulant prendre part activement à la chute de Napoléon, il met sur pied, à ses frais, un régiment de cavalerie légère qui participa à la bataille de Waterloo et qui donnera plus tard naissance au 1^{er} Régiment de lanciers, dont l'étendard, en l'honneur de son fondateur, porte la fière devise des van der Burch : « *Libre et Vaillant de le Burch* ».

Honoré par Guillaume d'Orange pour les services rendus, il sera général en 1816 et Commandant du Brabant méridional, en 1817 il devient président des états provinciaux du Hainaut, en 1821, président de

l'Ordre équestre et en 1830 général de division.

A ce titre il participera aux journées des 31 août, 1, 2, 3, et 4 septembre, aux côtés, et fidèle au Prince d'Orange, il en fera une relation détaillée passionnante publiée dans le Val Vert. Très vite ulcéré par la politique menée par les hollandais, il se retirera sur ses terres et rejoindra le camp de la Belgique naissante.

Dès 1830 il sera fait général de division à l'armée belge, puis conseiller à la Haute Cour militaire du royaume.

Intéressé par l'activité économique et plus particulièrement par l'industrie

locale des carrières, il était propriétaire de la carrière de Wattiamont; il obtient en 1836, l'autorisation de construire une usine « à scier la pierre ». Une pierre scellée dans un mur de la grange de la ferme Dumeunier en témoigne encore. Elle mentionne :

C VANDERBURCH.
FÉLICITÉ DE RODOAN.
1837

Il a été bourgmestre d'Écaussinnes-Lalaing, de 1808 à 1813.

Alexandre Elisabeth Joseph comte van der BURCH

Adossée au mur de l'église, une belle stèle dont la base est surélevée par deux degrés reposant sur des pavés disjoints, sous un chapiteau en arc de cercle, les armes des van der Burch et leur devise sur une banderole « *Libre et Vaillant de le Burch* ».

L'ensemble est surmonté d'une croix.

Dans un cartouche en relief ouvragé en forme de parchemin, sous lequel on trouve à gauche et à droite une fleur de lys, on peut lire l'épithaphe dont les lettres sont en majuscules et gravées en creux :

D. O. M.
ICI REPOSE
MONSIEUR
ALEXANDRE ÉLISABETH JOSEPH
COMTE
VAN DER BURCH
PIEUSEMENT DÉCÉDÉ À BRUXELLES
LE 5 JUILLET 1862 À L'ÂGE DE 82 ANS
NOUS L'AVONS AIMÉ, NE LE DELAISSONS PAS
QUE NOUS NE L'AYONS INTRODUIT
PAR NOS PRIÈRES DANS LA MAISON
DU SEIGNEUR
R. I. P.

Alexandre Elisabeth Joseph van der Burch est né à Aubry (France) le 7-06-1780. Célibataire, il décède à Bruxelles le 15-07-1862 (l'épithaphe mentionne le 5 juillet) en son hôtel particulier, boulevard Ravestein. Il était le frère de Charles Albert Louis Alexandre, le dernier seigneur d'Écaussinnes-Lalaing. Les tombes des deux frères ne sont séparées que de quelques mètres.

La légende raconte que de très petite taille, Alexandre Elisabeth Joseph fut un jour victime d'une blague de mauvais goût de la part de ses neveux, ils l'enfermèrent dans la tourette des enfants trouvés... il se vengea en les déshéritant.



Adrien Edouard Guillaume comte van der BURCH

Monument situé à gauche en entrant, côté droit de l'allée qui borde l'église, et dont le soubassement semble être posé sur la terre, la pier-

re tombale gravée porte en relief les armoiries des van der Burch et des Wavrin-Villers-au-Tertre, le tout étant entouré à gauche de feuilles de chêne garnies d'un gland, et aussi de feuilles de muguet, on trouve à

droite, des roses suggérant l'amour ou un amour partagé. Sous l'écu des van der Burch, leur devise dans une banderole : «*Libre et Vaillant de le Burch*».



Adrien Edouard Guillaume naquit à Anvers en 1877 dans une famille très fortunée, le jeune homme est ambitieux, doué et travailleur, à l'âge de 20 ans il sera déjà directeur de l'exposition universelle de Bruxelles de 1897. Passionné par cette approche permettant la mise en valeur de son pays, et aussi par cette expérience très réussie, défenseur convaincu de l'importance du développement économique pour l'avenir de la Belgique, il participera par la suite avec succès, en tant que commissaire du gouvernement, à la préparation de grandes expositions universelles à l'étranger, Milan (1906), Turin (1911), Roubaix et Tourcoing (1912) et Rio (1922) mais aussi en Belgique, Bruxelles (1935).



Mais les talents reconnus d'Adrien van der Burch l'amèneront à être présent et actif dans beaucoup de domaines différents :

- il sera membre du conseil d'administration de plusieurs sociétés dont la Ford Motor Company,

- respectueux des sacrifices de toute une génération il acceptera les postes de président de l'amicale des officiers de la guerre 1914-1918 en 1932, et en 1935, de la fédération interalliée des anciens combattants,
- conscient de l'importance de la presse, il sera administrateur puis président du conseil d'administration de l'agence Belga,
- il présidera aussi notamment, l'office de tourisme belgo-luxembourgeois, la fédération de natation, le comité olympique belge...

Patriote convaincu il participera comme volontaire à la guerre de 1914-1918, et sera membre de l'état-major de l'Armée secrète pendant la guerre 1939-1945.

En 1917, il épouse Marie Henriette comtesse de Wavrin-Villers-au-Tertre.

Un hommage posthume lui sera rendu, 50 ans après sa mort, par la Poste belge qui émettra un timbre à son effigie.



VITOUX - DURVIAUX

La pierre tombale en pierre ciselée se trouve, côté gauche, à l'extrémité de l'allée centrale. On y voit une belle croix tréflée en creux, en-dessous de laquelle sont disposés symétriquement par rapport à une ligne médiane, des cadres aux coins incurvés où on peut lire d'abord dans un cadre central :

SÉPULTURE VITOUX - DURVIAUX

puis dans un second cadre central :

GEORGES VITOUX
 CAPORAL AU 2^{ME} REGIMENT DES
 GRENADEIERS
 CHEVALIER DE L'ORDRE DE LÉOPOLD
 DÉCORÉ DE LA CROIX DE GUERRE
 DES MÉDAILLES
 DE L'YSER ET DE LA VICTOIRE
 DE LA MÉDAILLE
 COMMÉMORATIVE NÉ LE 16 JUIN 1892
 MORT AU CHAMP D'HONNEUR
 À ST-JULIEN
 LE 28 SEPTEMBRE 1918

VITOUX PIERRE
 1866 - 1948

DURVIAUX LOUISE
 1866 - 1945

DAUCHOT OSCAR
 1893 - 1968

VITOUX MARIE - LOUISE
 1894 - 1972

Georges Vitoux fit la Première Guerre mondiale comme grenadier, son régiment s'illustra dès le début de la guerre en participant aux sorties d'Anvers, les 25 et 26 août 1914. Pendant les combats acharnés sur l'Yser, qui durèrent sans discontinuer pendant 9 jours au sud de Ramskapelle, les pertes furent si élevées qu'il fallut fusionner les deux régiments de grenadiers en un seul. C'est lors de l'offensive libératrice qui débuta le 26 septembre 1918, dans les combats du secteur de Brielen, que Georges Vitoux trouva la mort le 28 septembre.



Selon les archives communales, son corps ne fut pas retrouvé immédiatement, considéré comme disparu, le constat de son décès ne fit l'objet d'un jugement qu'en 1922 par le tribunal de première instance de Mons.

Entre-temps, le dimanche 30 janvier 1921, en présence d'une foule nombreuse, sa dépouille mortelle reçut des funérailles officielles en l'église S^{te} Aldegonde à Écaussinnes-Lalaing.

WARGNIES - SEMAILLE

Très beau monument, en très mauvais état, se trouvant le long du chœur de l'église.

La pierre tombale qui repose sur un soubassement est entourée d'un parapet en pierre, rattaché aux quatre coins par des colonnes carrées à tête ouvragée, soutenues par quatre pierres en forme de doucines.

La stèle repose sur un socle en trois parties. La partie supérieure comportant l'épithaphe est entourée de deux colonnes carrées à volutes creusées, elles sont surmontées d'un chapiteau en arc de cercle garni d'acrotères, en son centre, dans un cercle, une demi-boule taillée en relief.

SEPULTURE DE LA FAMILLE WARGNIES - SEMAILLE

Sur la stèle, en lettres centrées gravées en creux :

ICI REPOSE LE CORPS
DE
MONSIEUR
LAURENT WARGNIES
CONSEILLER
COMMUNAL
MEMBRE DU BUREAU
DE BIENFAISANCE
DÉCÉDÉ À
ÉCAUSSINNES-
LALAING
LE 26 JUILLET 1875
À L'ÂGE DE 70 ANS
— —
ALEXANDRE
WARGNIES
NÉ À ARQUENNES
DÉCÉDÉ À
ÉCAUSSINNES-
LALAING
LE 18 MAI 1882 À
L'ÂGE DE 45 ANS.
— —
AUGUSTINE SEMAL
NÉE À ARQUENNES
DÉCÉDÉE À
ÉCAUSSINNES-
LALAING
LE 13 OCTOBRE 1887
R. I. P.



Laurent Wargnies, maître tanneur à la rue de la Bassée, naquit à Seneffe le 9 juin 1805, il était le fils de Louis et de Joséphine Petit et épousa Augustine Semal. Il fut conseiller communal à Écaussinnes-Lalaing du 5 octobre 1872 au 25 juillet 1875, il était également membre du bureau de bienfaisance, le CPAS de l'époque.

Leur fils Alexandre Wargnies qui naquit à Arquennes le 16 avril 1837, fut également maître tanneur. De ses épousailles avec Catherine Scailquin naquit un fils Georges, celui-ci reprit à son tour l'entreprise familiale, la «Tannerie Wargnies», mais est surtout connu comme co-fondateur, avec son ami Marcel Tricot, du Goûter matrimonial. La tannerie fabriquait des tabliers de forgeron d'excellente qualité en cuir rouge.

MOULIN

La tombe de Maxime Moulin consiste en une tombale en pierre bleue d'Écaussinnes sur laquelle est gravée l'épithaphe :

FAMILLES
DELALIEUX- HILLEGEER
MOULIN - DELALIEUX
DENAYS - HUART

Sur une plaque déposée en pierre bleue, on trouve les photos porcelaine de Maxime et de son épouse Germine Delalieux, ainsi qu'en dessous, leurs dates de naissance et de décès :

| | |
|------------------|----------------------|
| MOULIN MAXIME | DELALIEUX GERMINE |
| 1920 | 1922 |
| 1997 | 2002 |

Deux autres plaques déposées également en pierre bleue, se rapportent



aux familles Delalieux-Hillegeer et Denays-Huart. Comme mentionné par l'épithaphe, elles comportent également des photos porcelaine et les dates de naissance et de décès des personnes considérées.

Les associations patriotiques locales ont tenu à honorer des citoyens qui n'ont pas hésité à faire preuve de patriotisme dans des moments difficiles, Maxime Moulin était membre de l'Armée secrète.

La majorité silencieuse

Ni Pierre Desgain, qui m'a très souvent accompagné dans les cimetières, ni moi ne sommes originaires d'Écaussinnes, nous avons passé un très grand nombre d'heures dans les trois cimetières de la commune à la découverte d'un espace qui nous était jusqu'alors, totalement inconnu.

Nous avons passé tout ce temps à faire connaissance avec non seulement les tombes remarquables, mais par la force des choses, avec toutes les tombes... nous avons aussi lors de l'acquisition des éléments biographiques... rencontré les occupants, appris ce qu'ils avaient fait pour leur concitoyens ou la façon dont ils étaient passés de vie à trépas.

Contrairement à certaines idées reçues, les cimetières ne sont pas des lieux lugubres où règnent des esprits maléfiques, on n'y rencontre pas non plus de fantômes... du moins la journée, pendant les heu-

res d'ouverture.

À force de passer et de repasser devant toutes ces tombes ayant des photos porcelaine, nous avons pris l'habitude, non seulement de les regarder, mais aussi de leur lancer un bonjour ou un au revoir, ou encore de leur faire un sourire, dans certains cas, un brin de causette.

Une sorte de complicité s'est établie, nous avons eu plusieurs fois l'impression très nette, quand nous oublions de lancer notre salutation habituelle, que la photo porcelaine nous regardait de travers, nous faisant ainsi un reproche que nous avons en effet bien mérité... et nous tentions alors de nous faire pardonner.

Vers la fin de nos visites quand le travail sur le terrain était sur le point de se terminer, nous avons ressenti comme une tristesse, celle qui envahit quand on va se séparer pour toujours, d'amis ou de compa-

gnons de route avec lesquels on a fait un bout de chemin.

D'un commun accord nous avons alors décidé de les prendre avec nous, avec les autres, de les inclure, indirectement dans les « remarquables » en les rassemblant dans les dernières pages consacrées à chaque cimetière (pour Écaussinnes-d'Enghien nous nous sommes limités à l'ancien cimetière).

Vous verrez que nous avons aussi emmené certaines photos difficilement lisibles, nous avons passé du temps avec des logiciels photographiques pour tenter de faire apparaître les traits du visage, parfois de grands progrès ont eu lieu, parfois ce fut en vain, mais quelque soit le résultat de nos efforts, elles sont toutes là, ce sont vos parents, vos familles, vos amis, vos voisins, ce sont tous des citoyennes et des citoyens d'Écaussinnes.

J. POCHART





Dansèz su m' musique, Fôkeûse !...

Fôkeûse ! C'è-st-a vous què d' m'adrèsse !... Mi, p'tit scriveû d'ène mastoke, du eûle wôt èyèt fouÛrt qu'on pût nîre dè tout. Infin, a pô près... Vous, Fôkeûse, du vos piêrke su l' pus wôte montéye dè l'èskèye dè mès victimes èyèt du n' vos-ôtorîse nîⁿ a rouscayî la d'ssus. Bîⁿ seûr !... vos finichèz toudis pa nos-avalér, tètous, minme si nos povin' vîve chon-cints-ans in bone santè, çou què, intrè nous, du n' mès souwéte nîⁿ quand du vwa l' voye crombène què l'av'ni nos dèssine... Adon, Fôkeûse, come, don come dène, mi ètou, vos m'sésirèz in djoû dins vo cèp, du profite du droût qu' d'é, d'avant qu' vos m'inmin.nisse, dè vo fé dansér dins l' souyin dè m' volontè. Dansèz, Fôkeûse !...

Èl Fôkeûse, c'èst l' mèyeûs cwafeû ô monde : èle râse toutes lès fortunes al minme wôteûr.

Is s'ont co trompè al clinique. On d-a mis ô frigo yun qu'on pinsoût moûrt. Quand il-ont dèscouvri leû fôte, is l'ont mis in quârt d'eûre ô micro onde pou l' fé r'vèni a li.

Èle-ît championne olimpique dè jimnastique. Quand èle-èst morte, ça n'a nîⁿ coustè tchér'. On l'a plouyî in wit' èy on l'a stikî dins 'ne bwate a solès. Yeune qu'on savoût mète deûs péres tout l' minme...

Batîsse a bû tant d' pintes què, quand il-èst moûrt, ès feume nè voloût nîⁿ qu'on l' mètisse in bière.

Dèspûs qu' du sù cama avû l' foss'tî, tou lès djoûs, èm tchîⁿ a droût a in bia ocha tout nû.

Après l' fatal acsidint, on-a yeû 'ne masse dè rûjes pou rabiÛ l' moûrt. On n'ètrouvoût pus l' gôche bras : c'èst l' tchîⁿ qui djuwoût avû pa d'sous l' tâbe.

Èm vî mononke Tor ît si calme què, pindant qu' lès-Al'mands s'aprèss'tin't-a l' fusiÛ in 44, il-a tcheû indormi, alouÛi ô potô d'ègzécucion.

In croque-moûrt qui s'indoûrt su l'ouvrâdje, c'è-st-in-ome qui n'èst nîn frîleûs.

Quand dj'intind djumi : «Il-a yeû 'ne bèle moûrt, tout l' minme...», dju m' ratind toudis a ç' qu'on rajoutisse : «Damâdje què s' mame a yeû tant d'mô

pou l' mète ô monde...»

Quand avèz 'ne fwite a vo biciclète, i n' fôt nîⁿ vos-infé avû ça pace qu'î vôt mèyeûs crèvér què mori.

Èl viér dè tère è-st-in grand beveû d' bière.

Seûr què s' feume èl trompoût, il l'a stran.nè. Quand il-a yeû l' preuve què ça n'astoût nîⁿ vré, i s'a pindu. : il-a co dè djîns onètes.

In dèrnîⁿ lucse : djusse avant d'yèsse guiyotinè, s' payî l' tièsse du bouria.

Quand l' guiyotine a rimplacè l'apiète, èl mèstî d' bouria a pièrdu tout s' powésîye.

Èl dèrnière dèvîse dè Jeanne Calment... Come Mac Arthur in quitant lès Philippines, èle-âroût dit : «Je reviendrai...»

Minme moûrt dins l' lûja, l'ome arlochoût co s' tièsse dè gôche a dwate èyèt d' dwate a gôche : tout s' vîye, il-avoût stè arbite dè tènîs'.

Èl mèyeû tans pou lès candidats ô swicîde, c'èst quand i plût dè cordes.

In-assasin d'èfant a droût a in-avocat ; in-èfant assasinè a droût a 'ne grand mèsse.

Come i rèvoût par nût' qu'î r'sèroût l' goÛi dè s' controleû d' contribucions, in maleûreûs a stran.nè s' feume sans l' fé insprès.

Ô brûlâdje dè bosses du Létâre, qui ç' qui pût djurér qu'î n'a jamès vu s' controleû d' contribucions dins l' costume du djîle qui brûle ?

In pèssimisse a yun qui va mori : «On vwat qu' vos soufrichèz branmint...». L'optimisse ô minme : «Ba ! N' vos-in fêtes nîⁿ, bîⁿ râde, ça dira mèyeûs !...»

Quand l' père Nowé pass'ra al Toussangn, lès clokes dè Romes al Sint-Élwa èyèt quand nos f'rons lès djîles a Nowé, adon... lès-èfants mour'ront avant dè skèpi...

Christian V. Quinet (La Louvière)



Le cimetière de Marche-lez-Écaussinnes

Autrefois le cimetière entourait l'église Saint-Géry, quelques monuments en témoignent encore.

De temps immémoriaux, comme aux Écaussinnes, le cimetière entourait l'église paroissiale Saint-Géry, mais en novembre 1866, le registre des délibérations du conseil communal faisait déjà état que pour des raisons de salubrité publique, il serait souhaitable de désaffecter ledit cimetière. Faute de moyens financiers, et sans doute aussi pour ne pas froisser les Marchois ancrés dans leurs traditions, ce projet fut remis aux calendes grecques. Il devait revoir le jour en séance du conseil communal le 23 mai 1909; étaient présents : Lefort, bourgmestre; Bastenier et Dejean, échevins; Piette, Rousseau, Tondeur, Laurent, Delecourt, Masuy, conseillers et Bougard, secrétaire communal :

Considérant que les dernières inhumations faites dans l'ancien cimetière qui entoure l'église datent du mois d'août 1890 et que la décomposition des corps doit y être complète;

que la présence de ce cimetière en pleine agglomération est contraire aux règles de l'hygiène et ne peut être qu'une source de danger pour les habitants, qu'elle occasionne chaque année de fortes dépenses à la commune, des portions du mur de clôture s'effondrant après chaque hiver,

considérant d'autre part que son enlèvement constituerait une sérieuse amélioration de la place communale, dégagerait avantageusement l'église, et permettrait la construction d'une maison communale nouvelle, celle actuelle étant notoirement insuffisante pour les services à y installer et de plus très insalubre,

vu l'arrêté royal du 30 juillet 1880;

sollicite :

de l'autorité supérieure l'autorisation à la désaffectation de l'ancien cimetière de la commune...

Une note de bas de page de l'article original mérite d'être rapportée ici en partie, elle concerne le bourgmestre et démontre l'esprit mutin dont la population de l'époque était déjà capable :

Le conseil communal en séance du 17.01.1912 émit le vœu de voir le mandat du bourgmestre Lefort renou-

velé par 5 voix pour et 3 bulletins nuls, et ce «vu les bons services rendus à la chose publique, et parce qu'il a la sympathie de toute la population et qu'il n'a nullement démerité.» Les 3 votes blancs semblent pourtant exprimer une opinion divergente, et peut-être aussi une chanson de l'époque où l'on brocardait le mayeur pour son analphabétisme : Vive el mayeur (bis) i n'sait nie lire, i n'sait nie s'crire (bis).

Lors de la séance du 12 février 1912, le conseiller Paternostre, sur invitation du président développe son interpellation sur les travaux en cours d'exécution au vieux cimetière. Il déclare qu'ils ne sont pas faits dans les conditions du cahier des charges, tant au point de vue de la désinfection que du dépôt de certains décombres de maçonnerie au lieu dit «trou Piette», et des ossements derrière l'église, dans la partie non désaffectée du cimetière ; que c'est contraire à la loi et aux stipulations de l'arrêté royal du 30 juillet 1880 régissant ces sortes de travaux, accuse un défaut de vigilance de la part du surveillant des travaux.

Sur quoi l'échevin Masuy fait observer que c'est sur les instructions expresses de la Commission médicale que le dépôt des ossements se fait derrière l'église, instructions confirmées lors de l'enquête d'un délégué de la susdite commission provoquée le 9 courant par le conseiller Paternostre, et au cours de laquelle, après visite des travaux de déblai et de dépôts, tant des ossements que des décombres de maçonnerie et de terres, il a été convenu que toutes les prescriptions ont été observées en tous points, ce qui met à néant l'accusation de peu de vigilance de la part du surveillant.

Un vote décidant de continuer les travaux de la façon suivie jusqu'ici est approuvé par 5 pour et 3 voix contre, Monsieur Paternostre, au nom de la minorité, estimant qu'on ne respecte pas les conditions du cahier des charges et qu'il y a lieu de transporter les ossements dans le nouveau cimetière.

Interpellations sur le nouveau cimetière, l'avenue et la route qui y conduisent.

Le conseiller Paternostre interpelle sur l'état des fosses du nouveau cimetière dans les fonds se trouvant sous l'eau pendant une certaine période de l'année, par suite de la quasi imperméabilité du sol. Après explications de l'échevin Masuy disant le peu de résultats obtenus jusqu'ici, et l'affirmation d'hommes compétents sur la difficulté d'y arriver, il est à l'unanimité émis un vœu tendant à continuer à rechercher des mesures propres à remédier à cette situation. L'interpellation continue concernant la route aboutissant au cimetière, classée de grande circulation et dont il y a un projet de pavage, et aussi une interpellation de l'échevin Masuy au conseiller Marbaix, sur la construction d'un mur ébauchée depuis un an et longeant sa propriété en contrebas de l'avenue du cimetière.

Au cours de la séance du 21 avril 1912 est lue une lettre de protestation de la Fabrique d'église de Saint-Géry du 6 mars à laquelle se trouvait joint un rapport de l'architecte Coomans, d'Écaussinnes-d'Enghien, concluant que la tranchée ouverte derrière l'église pour l'enfouissement des ossements trouvés dans l'ancien cimetière doit nécessairement provoquer l'affaissement de l'église, contaminer certains puits ou sources se trouvant à la distance peu réglementaire et que les pierres tombales nouvellement adossées à l'église facilitent l'escalade par les baies, et déparent le cachet de l'édifice.

Comme les autres cimetières, celui de Marche-lez-Écaussinnes, à la rue de Nivelles, fut agrandi déjà en 1936 et ultérieurement doté de columbariums et d'une pelouse pour la dispersion des cendres.

LÉON JOUS
(Val Vert 126 de 2004)

La Pietà d'Hector Brognon telle que conçue et réalisée par le sculpteur



Pour des raisons de dangerosité, à la demande de la famille,
l'imposante croix fut retirée par les services communaux début des années 2000.

LE FOSSOYEUR ITINÉRANT

JULOS BEAUCARNE

J' suis fossoyeur itinérant
Tel un vautour, je débarrasse
J' récolte le mort dessus les champs
Où y a eu d' la casse

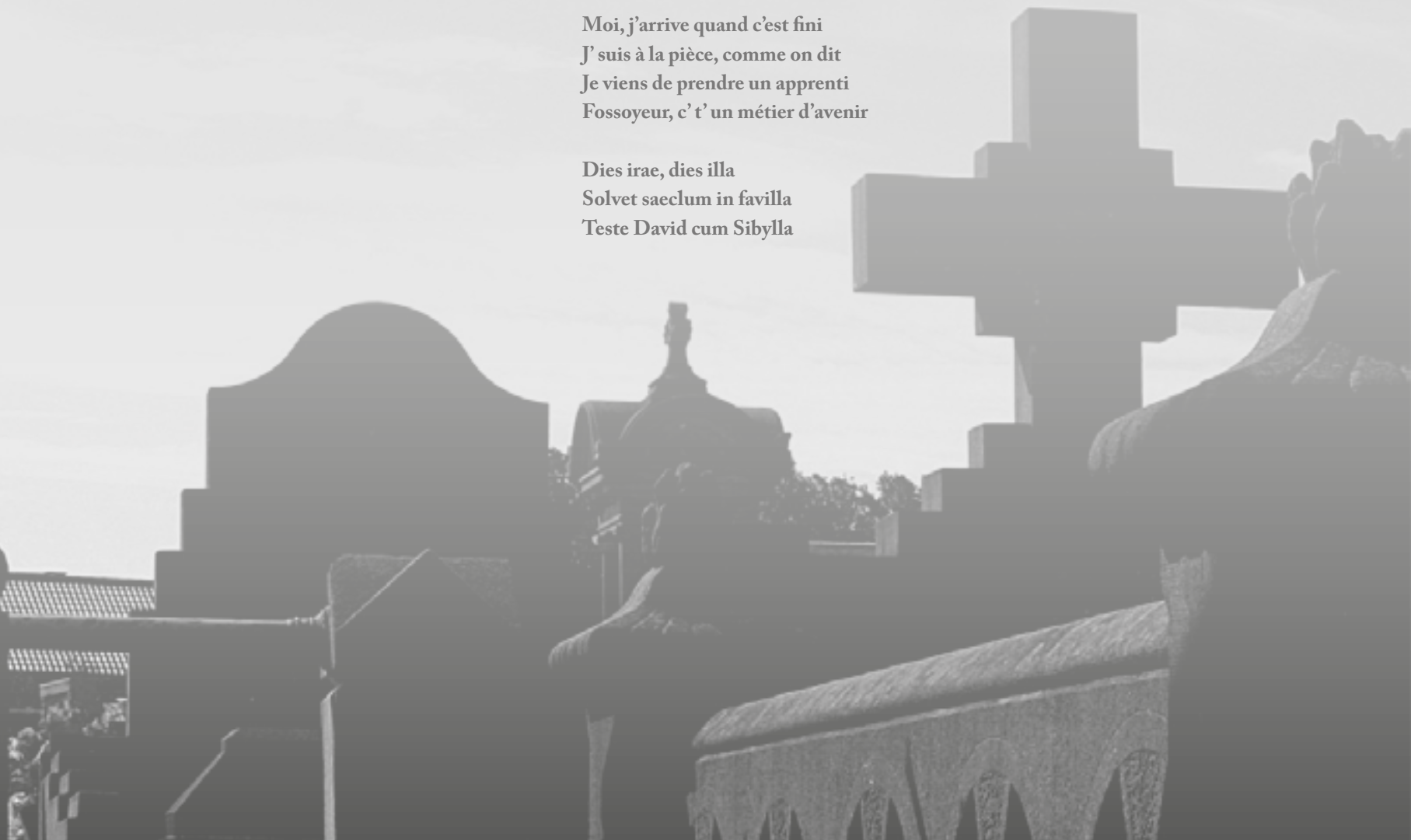
J' suis associé avec un gars
Qui vend des pétards pour papa
Ce sont des sortes de trucs passe-vite
Sortis d'usines atomiques

Y en a qui font des concours
Pour tuer autant d' gens par jour
S'il y a des femmes et des enfants
Ils n'en sont que plus contents

C' qu'on a mis sur pied en mille ans
On le détruit en un instant
Tuer, c'est un sport à la mode
Qui jamais ne se démode

Moi, j'arrive quand c'est fini
J' suis à la pièce, comme on dit
Je viens de prendre un apprenti
Fossoyeur, c' t' un métier d'avenir

Dies irae, dies illa
Solvat saeculum in favilla
Teste David cum Sibylla



AVAUX

NICOLE AVAUX-
BAUTISTA
16 OCT 2004

Adossée au mur de clôture nord, à la limite de l'extension du cimetière, cette belle tombe du marbrier Deschuyteneer d'Écaussinnes, marie harmonieusement la pierre bleue, le granit poli, et sur le cénotaphe, une représentation en bronze d'un moulin à vent.

La famille Avaux avait en effet exercé le métier de meunier.

La stèle mentionne uniquement le nom de Nicole Avaux-Bautista et la date de son décès.



BOTTEMANNE - SIRJACQ



Sur une plaque déposée difficilement lisible :

À NOTRE À MA PETITE
FILLE
BIEN AIMÉE SŒUR AGNÈS
1919 1940

Sans conteste la plus belle réalisation architecturale de ce cimetière, une très belle Pietà. Cette iconographie de la peinture chrétienne représentant la Vierge Marie tenant sur ses genoux son fils descendu de la croix avant la mise au tombeau, se trouve ici replacée dans le contexte du Golgotha qu'on retrouve à la fois dans la sculpture elle-même, sous forme de rochers au pied des deux figures, et aussi dans la masse caillouteuse qui encadre la stèle.

Le monument fut érigé après le décès accidentel d'Optat, auquel son père Isidore voulut rendre un hommage à la mesure de son amour, il ne lui survivra d'ailleurs pas longtemps. Cette très belle sculpture se trouve,

faute d'entretien, dans un état de délabrement qui appelle une restauration urgente, sans celle-ci, des éléments sont condamnés à se détacher bientôt de l'ensemble.

En novembre 2011, suite à notre proposition, la famille a fait donation du monument à la commune d'Écaussinnes qui a accepté le don.

La stèle, aux contours découpés en forme de parchemin, est divisée en trois parties faisant une référence explicite à trois membres de la famille dont les professions exercées apparaissent sous forme de symboles dans des espaces trilobés. Au centre, le calice et l'hostie entourés de la grappe de raisin et des épis de blé,





figurent le vin et le pain transformés en sang et corps du Christ par le miracle de la consécration, symbolique qui correspond à la tombe d'un prêtre. De part et d'autre, la charrue et la faux avec le blé encore debout et aussi couché qui annoncent le métier d'agriculteur d'Isidore et d'Optat. La faux peut aussi avoir une valeur symbolique en tant qu'attribut de Chronos, la personnification du temps ou de Saturne représenté comme un squelette et qui symbolise la mort.

La plaque déposée est à la mémoire

d'Agnès Leleux, petite-fille d'Isidore et de Joséphine, Agnès est morte au retour de l'exode de 1940 faute de soins et médicaments pendant l'étrance sur les routes de France.

Ce splendide monument est d'Hector Brognon, sculpteur écaussinnois, dont nous retracerons brièvement la vie ci-dessous dans l'espace consacré à la tombe de la famille Jacques.

À l'origine, une imposante croix drapée dominait les personnages ; craignant une chute, la famille demanda à l'administration communale de l'enlever.

Le souvenir mortuaire d'Isidore Bottemanne illustre bien le style de l'époque, et aborde le thème de La Bonne Mort. Saint Joseph est le saint patron de La Bonne Mort (certains attribuent cette qualité à Sainte Marie, à Saint Michel, à Sainte Barbe ou...), il est en effet mort à un âge respectable et entouré de Marie et de Jésus.

Depuis la fin du Moyen Âge des confréries catholiques se sont donné pour but d'accompagner les mourants dans leur agonie, de les entourer socialement (ne pas mourir seul)

et d'aider les familles lors des funérailles, et ensuite dans leur deuil.

Le verso du souvenir mortuaire donne l'indication des indulgences à gagner par les prières des vivants au profit du défunt, cette pratique tombera en désuétude dans notre pays, selon les régions, dans les années 1950-1970.



CULOT - STAQUET

Monument Art déco en forme de triptyque. Les deux panneaux latéraux sont ornés de motifs végétaux, sur la partie centrale une croix sur laquelle on trouve un beau christ en marbre blanc en ronde bosse, on peut y lire :

SÉPULTURE
CULOT - STAQUET

Sur une plaque déposée sur la dalle :

CULOT CHARLES
1886 - 1960
STAQUET JULIETTE
1892 - 1983
CULOT ELIANE
1927 - 1947

Au pied du monument, un lutrin semble attendre une partition, peut-être celle du limonaire qui faisait chanter le cœur des enfants faisant des tours de carrousel ?

Une famille de forains

Charles Culot était le fils d'Éloi Culot et d'Antoinette Bourlard, il vécut dans une famille de 14 enfants. Éloi était ouvrier carrier à Écaussinnes, et comme c'était la pratique à l'époque, il avait une seconde activité pour faire vivre sa nombreuse famille. En 1890, avec son fils Alfred, Éloi se lance dans l'exploitation d'un carrousel et 'fait' les foires et les kermesses de la région. Courageux et inventif, Éloi rencontre le succès et abandonne son métier de



tailleur de pierre. Il fit figure de pionnier en achetant une locomotive à vapeur pour faire tourner et aussi transporter le matériel du manège (avant cela il tournait en étant poussé par l'exploitant qui ne refusait pas l'aide d'enfants... qui en remerciement recevaient un tour gratis).

La famille Culot originaire d'Écaussinnes et y passant la saison morte, apportait du rêve aux petits et grands de la région, et la population en remerciement lui faisait de nombreux dons de produits des jardins familiaux. En 1899, Éloi invente un carrousel «galopant» de 15 m de diamètre, il est équipé d'un orgue de la maison Limonaire Frères de Paris et bénéficie d'un splendide éclairage. Éloi décède en 1911 et c'est son épouse qui, avec l'aide de ses enfants, continue l'exploitation jusqu'à ce que la guerre l'oblige à cesser son activité. Après la fin de la guerre le splendide manège tournera encore jusqu'en 1930, année qui verra



le début du démantèlement et de la vente de ses composants.

Une photo du jeune Max Casterman montre que la famille Culot avait bien compris le rôle que pouvait jouer la publicité

Charles continuera la tradition familiale avec un manège électrique puis tentera brièvement l'aventure des autos skooters, il reste à ce jour, le dernier des forains écaussinnois.

Le fils Franz fut membre de l'AS et participa au combat dit de la Rengaine.

DELALIEUX – MASSIN

Ce beau monument néoclassique est de belles proportions. Il se compose d'un socle orné sur les quatre faces de frontons triangulaires décorés de motifs floraux et est surmonté d'un obélisque avec pyramidion.

Gravée sur l'entièreté de la face avant de l'obélisque on peut, avec beaucoup d'attention, voir une feuille de palme symbole de l'honneur rendu aux martyrs chrétiens et aux victimes de conflits armés. La palme peut aussi orner la sépulture de personnalités politiques, scientifiques, littéraires...

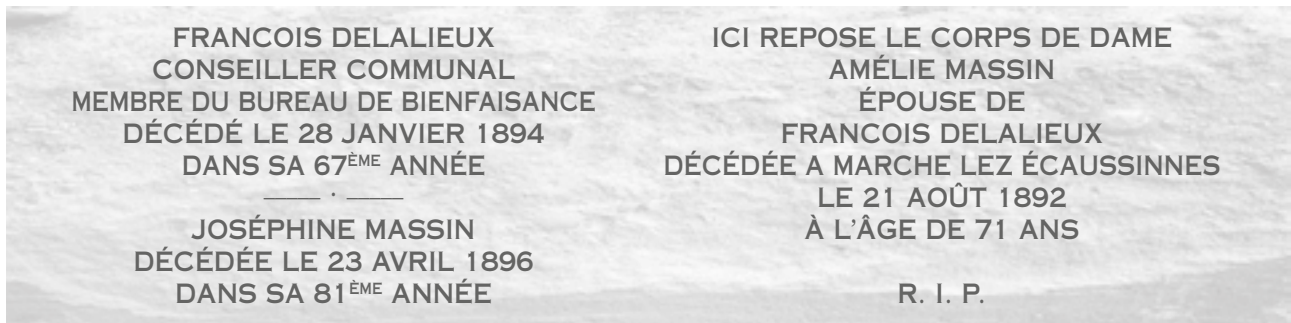
Au sommet de l'obélisque, sur chacune des quatre faces une pastille illisible, ce qui est aussi le cas du motif à la base du pyramidion.

La concession est entourée de quatre bornes en pierre bleue reliées par une chaîne.

SÉPULTURE
DELALIEUX – MASSIN

Le conseiller communal François Delalieux était aussi membre du bureau de bienfaisance, le CPAS de l'époque.

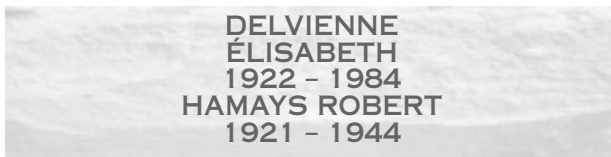




DELVIENNE - KEMPENEERS



Sur une plaque posée :



Le monument est l'œuvre de Jules Delvienne. Une pleureuse accroupie, un genou en terre et la tête voilée, tient dans la main gauche un bouquet de roses qu'elle s'appête à déposer sur la tombe. Sur une pierre tombale nue, sont posées une croix et une vasque blanches, ainsi qu'une pierre gravée. Une plaque de la Fédération Nationale des Combattants rappelle que Jules Delvienne fut prisonnier de guerre en 40-45.

Sculpteur très doué le Grand Jules était aussi un homme de générosité et d'honneur, c'est lui qui réalisa gracieusement, en hommage à Jules Siot, jeune résistant victime de la barbarie allemande mort en 1945, la très belle stèle qui orne sa tombe au cimetière d'Écaussinnes-Lalaing.



DESALDELER - GILBERT

Ce monument de style néogothique se trouve le long du mur d'enceinte à quelques mètres de la Pietà. Sur un socle est érigée une chapelle à trois faces encadrées par des colonnes toscanes, les frontons triangulaires sont garnis d'acrotères.

La chapelle est surmontée d'un ensemble de degrés supportant une croix. Cette particularité reste inex-

pliquée et pourrait avoir été inspirée par le chata qui surmonte le dôme des tombes tibétaines.

L'épithaphe est répartie sur les 3 faces.

Pauline Gilbert était l'épouse de Achille Desadeleer né à Mignault le 5 novembre 1866 et la mère d'Albert qui épousa Julia Balleux.



DUMONCEAU - LEEMAN

Cette belle croix-arbre est richement décorée de pavots (le pavot symbolise à la fois le sommeil, la mort et le renouveau par la graine qui redonne la vie); les feuilles de lierre et de chêne, quant à elles, figurent respectivement l'attachement et la force.

La croix repose sur un Golgotha ici symbolisé par un tronc émondé aux branches multiples.

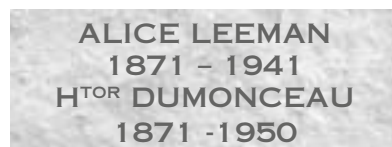
Sur un parchemin partiellement déroulé et garni de feuilles de lierre dans sa partie supérieure, l'épithaphe :



Sur le socle et entouré de chaque côté de deux roses sur leur tige :



Sur une plaque posée ;



Hector Dumonceau était le fils d'Albert et de Félicité Ghislain, il épouse à Marche le 17 septembre 1894 Alice Leeman.

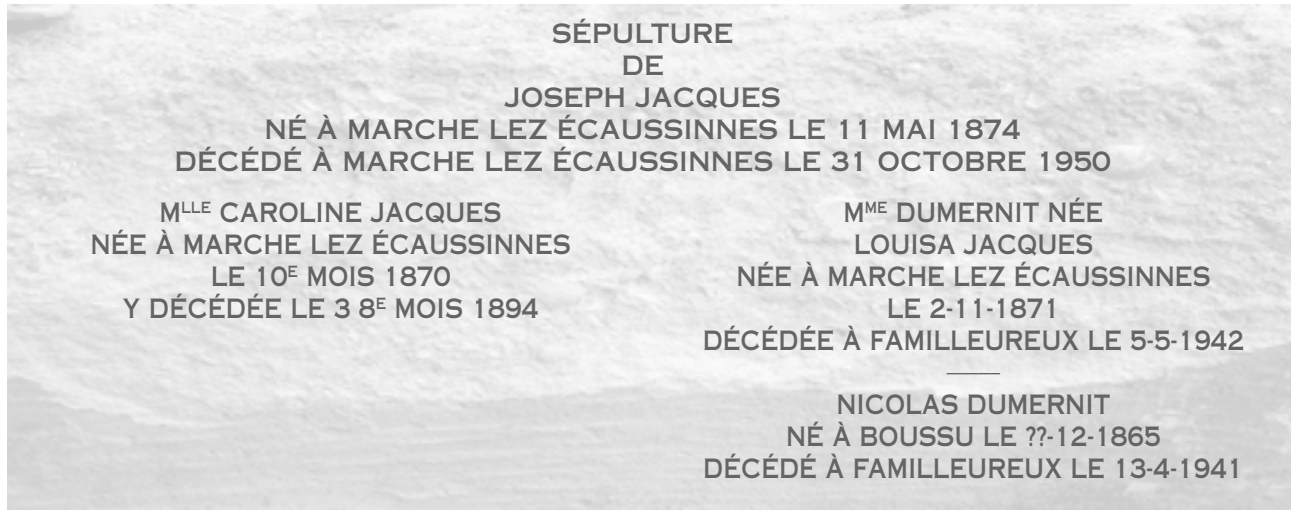
La famille Dumonceau est citée comme s'occupant à l'époque de placer les bancs le jour du marché et aussi de l'entretien des réverbères d'Écaussinnes d'Enghien.



JACQUES - DUMERNIT

Immortalisé par Hector Brognon en compagnie de son troupeau, le berger Joseph Jacques repose dans, incontestablement, une des plus belles tombes de ce cimetière. Le cénotaphe, orné d'une croix romaine

en relief, reprend à l'avant l'épithaphe dans une face encadrée de chaque côté par une tête de mouton pleurant le maître disparu.



SÉPULTURE
DE
JOSEPH JACQUES
NÉ À MARCHE LEZ ÉCAUSSINNES LE 11 MAI 1874
DÉCÉDÉ À MARCHE LEZ ÉCAUSSINNES LE 31 OCTOBRE 1950

M^{LLE} CAROLINE JACQUES
NÉE À MARCHE LEZ ÉCAUSSINNES
LE 10^E MOIS 1870
Y DÉCÉDÉE LE 3 8^E MOIS 1894

M^{ME} DUMERNIT NÉE
LOUISA JACQUES
NÉE À MARCHE LEZ ÉCAUSSINNES
LE 2-11-1871
DÉCÉDÉE À FAMILLEUREUX LE 5-5-1942

NICOLAS DUMERNIT
NÉ À BOUSSU LE ??-12-1865
DÉCÉDÉ À FAMILLEUREUX LE 13-4-1941

La stèle en bas-relief, montre le berger en compagnie de son troupeau; il est chaussé de sabots et est accompagné de son chien, un Border Collie. Il est prêt à affronter les intempéries qu'annonce un ciel chargé de nuages, il a un couvre-chef et son manteau le protège de la pluie et du froid, il a à la main son bâton de berger ou houlette. À remarquer ici qu'il s'agit du bâton sans le crochet qui permettait d'agripper un animal par la patte, mais terminé à sa partie inférieure par un plat permettant le prélèvement et l'envoi d'une motte



de terre vers un animal qui se serait écarté du troupeau.

Sur la gauche, figurant l'arrière-plan, on peut voir la bergerie, un bâtiment en colombages et au toit de chaume, les portes ouvertes montrent que le troupeau a quitté son abri pour aller paître.

Des témoins se souviennent encore que le berger se rendait avec chien et troupeau, obéissant au doigt et à l'œil, pour poser devant le sculpteur Hector Brognon.

La stèle monumentale nécessite une surveillance voire des réparations, des signes de fatigue y apparaissent de façon évidente.

La famille Jacques nous permettra de dire ici quelques mots au sujet d'un homme d'exception, celui qui a réalisé cette stèle magnifique, et bien d'autres beaux monuments : Hector Brognon.

Né à Bois d'Haine le 14 décembre 1888 de parents agriculteurs, il suit les cours de l'académie des Beaux-Arts de Mons dont il sort en 1914.

Il rejoint Écaussinnes en 1916 pour y enseigner à l'École industrielle et professionnelle jusqu'en 1959.

Il avait aussi un atelier où il formait des élèves à des œuvres majeures pendant une période de 3 ou 4 années avant de, généreusement, les laisser prendre leur envol.

Ses œuvres se retrouvent un peu partout en Belgique et même en France, jusqu'en Normandie. Il a abordé tous les genres et on peut trouver à Écaussinnes notamment le monument funéraire d'Ernest Martel, « L'Ultime Sacrifice », monument aux morts situé à la Grand' Place, et aussi le buste de Félicien Yernaux le fondateur de l'École industrielle.

Sa très grande modestie l'a amené à plusieurs reprises à simplement signer « praticien » au dos de l'œuvre, comme ce fut le cas au très imposant monument aux morts de la guerre à Namur, alors que les grands motifs comme les soldats et les chevaux ont été réalisés par lui, sous tente, à Écaussinnes.

Hector Brognon décède en 1977, il a reçu de nombreuses distinctions honorifiques.

JAUMOT – BOUDART – DUTRIEUX

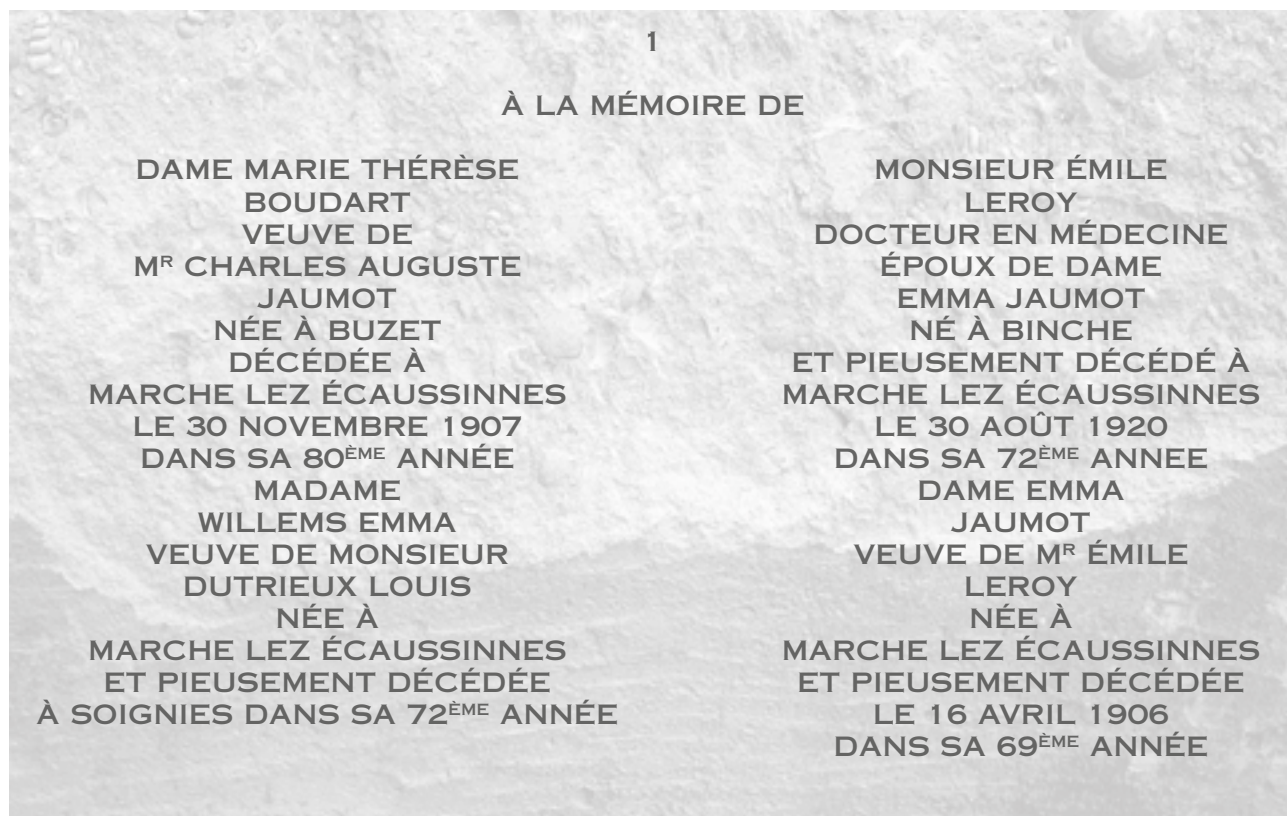
Ce très beau monument néoclassique, consiste en une chapelle ouverte dont le fronton trilobé flanqué d'acrotères comporte l'inscription « Famille Jaumot ». Il est surmonté d'une croix celtique, et est soutenu par deux colonnes ioniques en marbre rouge, à l'intérieur, en marbre blanc, un Christ sur une croix tréflée.

Devant la chapelle qui repose sur un socle, une dalle bordée d'une clôture en pierre dont les piliers et les murets sont ouvragés, au milieu de la dalle une très belle jardinière.

Les épitaphes se trouvent à l'intérieur de la chapelle.



1 : Panneau du fond 2 : côté gauche 3 : côté droit





Marie-Thérèse Boudart était l'épouse de Charles-Auguste Jaumot qui exploita à Marche-les-Écaussinnes dès 1865, une brasserie à la hauteur du N° 72 de l'actuelle rue de Familleureux.

Écaussinnes compta à la fin du 19^{ème} et au début du 20^{ème} siècle, un nombre important de brasseries (M. Pierre Peltier a publié de nombreux articles à ce sujet dans le Val Vert), où on brassa notamment

2

MADEMOISELLE
ANNE-MARIE DUTRIEUX
DOCTEUR EN MÉDECINE
NÉE À MARCHE-LEZ-ÉCAUSSINNES
LE 28 FEVRIER 1925
DÉCÉDÉE ET INHUMÉE
À THUMBAY - INDE
LE 8 FÉVRIER 1969
DANS L'ACCOMPLISSEMENT
DE SON IDÉAL

3

MONSIEUR
DUTRIEUX LOUIS
ÉPOUX DE DAME
EMMA WILLEMS
INSTITUTEUR EN CHEF
NÉ À WEZ-WELVAIN
LE 16 AVRIL 1895
ET PIEUSEMENT DÉCÉDÉ À
MARCHE LEZ ÉCAUSSINNES
DANS SA 64^{ÈME} ANNÉE

l'Ultra, dont le nom est encore aujourd'hui utilisé pour une production actualisée.

UNE FEMME D'IDÉAL ET D'EXCEPTION



La petite Anne-Marie vit une enfance et une adolescence heureuses, son père, Louis Dutrieux, est instituteur en chef, la famille a une aisance financière, elle habite une belle maison à Marche-lez-Écaussinnes. Le Cercle d'information et d'histoire locale consacrera à cette maison un article « Les Tourelles, une maison doctorale à Marche-lez-Écaussinnes ».

Monsieur Pierre Baudouin, qui à l'époque habitait avec ses parents le café voisin « Notre Maison » se souvient encore en ce mois de septembre 2011 de ses jeux avec sa jeune

voisine. Après des études secondaires à Nivelles, Anne-Marie fait ensuite des études de médecine et revient d'abord pour la plus grande satisfaction de la population, avec sourire, générosité et compétence, pendant 17 ans exercer son art à Écaussinnes. Sur la photo de droite, lors d'un voyage à Lourdes, elle est entourée de sa chère maman et de Françoise Dutrieux.

Fin 1967 elle répond à une vocation qui lui fait quitter famille, amis et patients pour partir au loin, dans le sud de l'Inde, où elle soignera les paysans et pêcheurs pauvres à Thumbay, dans l'état du Kérala, jusqu'à ce qu'une mort précoce l'emporte à 44 ans, victime de son dévouement. Pendant un peu plus d'une année elle aura pu cependant se consacrer à cette ambition, elle aura aussi connu le réconfort apporté par la population écaussinnoise qui, lors d'une soirée consacrée au tiers-monde au cinéma Royal, avait répondu avec générosité à l'appel qu'Anne-Marie avait lancé, il est reproduit ici.



AM

Monsieur et Madame Max DELVAUX-DUTRIEUX,
Monsieur et Madame Emile DUTRIEUX-COULONVAUX,
Monsieur et Madame Louis DUTRIEUX-DELMOUX,
ses frères et sœur, beaux-frères et belles-sœurs ;

Mademoiselle Chantal DELVAUX,
Mademoiselles Lisa-Marie et Anna DUTRIEUX,
Monsieur Pierre DUTRIEUX,
Mademoiselle Anne-Marie DUTRIEUX,
Monsieur Eric DUTRIEUX,
ses neveux et nièces ;

Madame Francis DUTRIEUX-WILMOTTE, ses enfants, beaux-enfants et petits-enfants,
Monsieur et Madame Henri DUTRIEUX-DEMULIEZ, leurs enfants et petits-enfants,
Monsieur et Madame Lucien DECARPENTIERE-DUTRIEUX, leurs enfants, beaux-enfants et petits-enfants,
Le Docteur et Madame Claude DUTRIEUX-FAUCHET,
ses oncles, tantes, cousins et cousines ;

Les familles DUTRIEUX-WILLEMS.

ont le très grand plaisir de vous faire part du décès de

Mademoiselle Anne-Marie Dutrieux
Docteur en médecine

née à Marche-lez-Écaussinnes le 28 février 1923, décédée à Thumbay (Inde), le 6 février 1968, dans l'accomplissement de son idéal, administrée des Sacraments de Notre-Mère la Sainte Eglise.

ILS RECOMMANDENT SON ÂME À VOS PIÉUX SOUVENIRS

Selon la volonté de la défunte, l'inhumation a eu lieu au cimetière de Thumbay.

Un service funèbre pour le repos de son âme sera célébré en l'église paroissiale de Marche-lez-Écaussinnes,

LE JEUDI 13 FEVRIER 1968 à 10 HEURES

R. I. P.

REUNION A L'EGLISE

Marche-lez-Écaussinnes, le 7 février 1968.

Imp. Guéret - Monthé - Écaussinnes.

Nous savons tous que le docteur Anne-Marie DUTRIEUX, de Marche-lez-Écaussinnes, après s'être dévouée de nombreuses années pour ses concitoyens, nous a quittés en octobre dernier pour les Indes, vouant ainsi sa vie à son idéal hautement humanitaire. Le Journal P. R. a reçu d'elle, cette semaine, un « appel au secours », qu'il se hâte de vous transmettre :

FATIMA HOSPITAL & MATERNITY HOME
THUMBAY, KAZHAKUTTAM P. O., TRIVANDRUM, S. INDIA

UN APPEL DE L'INDE

Thumbay, le 10 décembre 1967.

Chers amis de ma région,

Il y a deux mois, je vous quittais, ayant accepté de servir comme médecin volontaire en Inde !

Le projet visa à l'amélioration de sort des pêcheurs de la côte de Trivandrum dans le Kérala.

J'ai à diriger un petit hôpital et maternité, à visiter de nombreux villages de pêcheurs et il y a aussi 15 petits orphelins au centre. Je sais comme vous tous, la pauvreté de l'Inde, mais que la réalité est plus mal !

Ces Indiens, en surpopulation, n'ont pour subsister que le produit de la pêche mais les bourgeois sont si primitifs ! cela ne rapporte pas grand, à peine pour acheter un peu de riz de mauvaise qualité et rationné encore !

Et la maladie est reine dans ce nid de pauvreté ; tuberculose - malnutrition - rachitisme - vers ronds en abondance sont banalités. Si vous saviez votre chance d'être né en Belgique ! Le plus petit manoir de chez nous est un gros bourgeois comparé au niveau de vie Indien.

Ces Indiens vivent dans des huttes faites de feuilles de palmiers séchées, sans paille sur et pour toute nourriture ; un peu de riz et la pêche est bonne ! Tous les enfants me regardent avec des yeux étonnés parce que je porte des souliers !

Ainsi, c'est EN MENDIANTE que je viens vers vous, car sans argent, il est impossible de mener à bien ce projet !

Il faut de l'argent pour les médicaments pour les soins aux malades et pour améliorer le minimum vital des plus malheureux.

L'Allemagne a payé les bâtiments de l'hôpital et de ma petite maison.

Les médecins de notre région ont promis d'aider aussi (l'exception recevoir une radioscopie et peut-être une petite ambulance).

A vous tous, je demande une contribution pécuniaire, si minime soit-elle ! Il faut les enfants des écoles versent aussi leur petite obole ! Je sais que mon appel ne sera pas vain car combien d'entre-vous m'ont proposé leur aide spontanément.

Il serait sans doute stérile de grésiper les dons !

Soit verser à mon C. C. P. 800496
Docteur Dutrieux Anne-Marie, 21, rue d'Écaussinnes, Marche-lez-Écaussinnes, Mentionner au talon « Don pour l'hôpital Thumbay », Soit, et c'est mieux :
Verser l'argent belge directement en Inde par l'intermédiaire de la Banque de Bruxelles.

DEMANDER : « By transfer mail on State Bank of India, Trivandrum ».
MENTIONNER : « Gift (don) for Hospital Thumbay ».
ADRESSER : Docteur DUTRIEUX Anne-Marie,
Fatima's Hospital and Maternity,
Thumbay, Kazhakkuttam P. O., Trivandrum, S. India.

Merci d'avance, j'adresserai de temps en temps un article dans Publ-Exp-Port pour vous apprendre à connaître cette Inde si malheureuse, si attachante et si différente.

Mes souhaits tout chauds du soleil de l'Inde pour 1968.

Dr A.M. DUTRIEUX

LAVENDHOMME

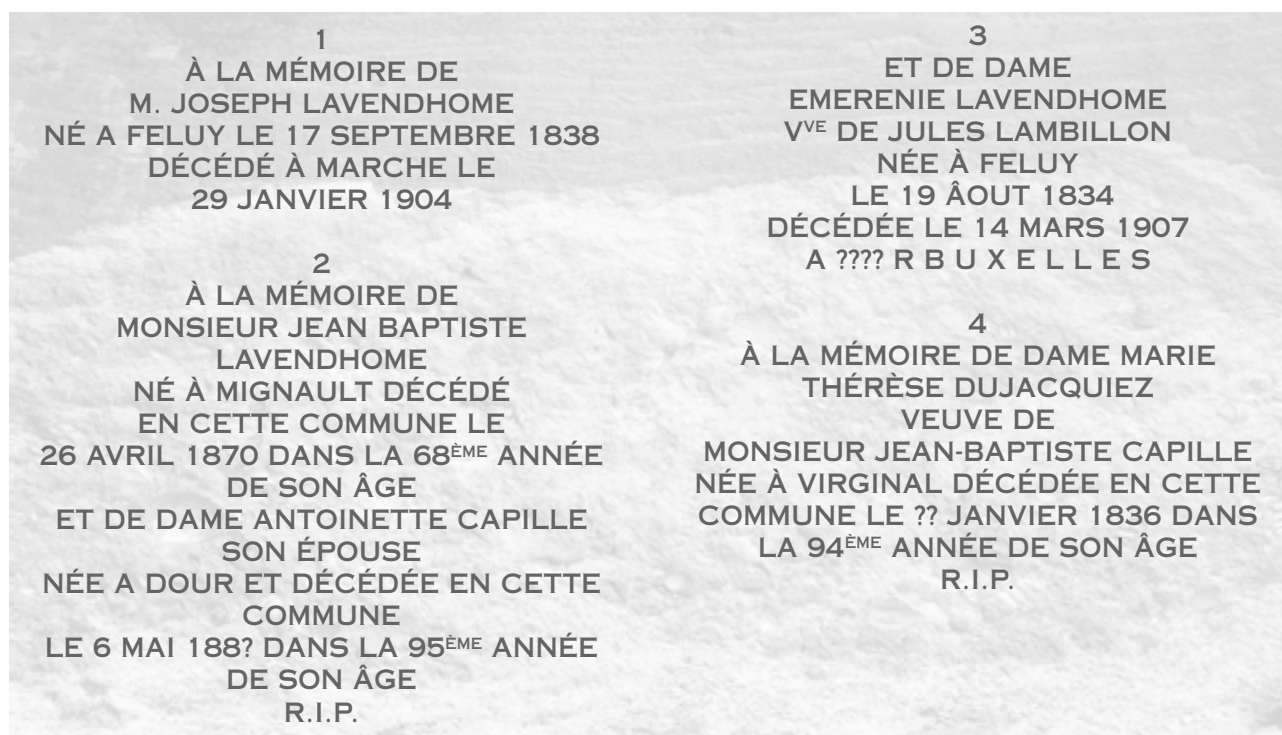


Beau monument en pierre bleue dont la grande croix ouvragée est posée sur un socle massif à trois niveaux. La concession est délimitée sur les côtés par un mur en pierre bleue ouvragé, à l'avant deux grandes feuilles d'acanthé, les quatre bornes rectangulaires sont surmontées d'une croix horizontale. Une couronne de lauriers en bronze ayant en son centre une rose en porcelaine est déposée entre les feuilles d'acanthé.

M. Joseph Lavendhome né le 17 septembre 1838, épousa Joséphine Debrauwer et fut secrétaire communal à Marche-lez-Écaussinnes.

Marbrier : Nestor Bastenier né le 4 novembre 1854 à Marche-lez-Écaussinnes, il y épouse Emma Rousseau fille de Désiré et de Marie-Louise Monseau, et il y décèdera le 28 août 1921, son père Amand Bastenier était appareilleur (ce qui, à l'époque correspondait à la fonction de contremaître dans les carrières).

1 : face avant - 2 : côté gauche - 3 : côté droit - 4 : face arrière



MARCOUX - ANTHOINE

Monument néoclassique richement décoré. L'élément végétal y est très présent : le lierre qui symbolise l'attachement et les feuilles de laurier, l'hommage rendu au défunt.

Ornant le fronton triangulaire, on trouve les vertus théologiques : l'ancre y figure l'espérance, le sacré cœur de Jésus la charité et la croix est le symbole de la foi.

Dans la niche, encadrée de colonnes rectangulaires cannelées, l'urne drapée en marbre blanc peut représenter la séparation du corps, dont symboliquement elle contient les cendres, et de l'âme qui l'a quitté (dans certains cas l'urne drapée peut aussi indiquer la tombe d'un franc-maçon).

La concession est clôturée par un muret en pierre bleue ouvragé et les potelets aux quatre coins sont surmontés de la flamme éternelle. Le cénotaphe comporte en sa partie supérieure l'épithaphe, elle a été brisée en morceaux par la chute de la croix qui surmontait l'ensemble et est devenue difficilement lisible.

À LA MÉMOIRE DE
M. FRANCOIS MARCOUX
CONSEILLER COMMUNAL
NÉ À MARCHE LEZ ÉCAUSSINNES
LE 27 JUIN 1821 Y DÉCÉDÉ
LE 12 JANVIER 1870

DAME JOSEPHINE ANTHOINE
SON ÉPOUSE
NÉE À MARCHE LEZ ÉCAUSSINNES
LE 10 ??? 1815 Y DÉCÉDÉE
LE 27 OCTOBRE 1889

ALEXANDRE MARCOUX
NÉ À MARCHE LEZ ÉCAUSSINNES
LE 23 AOÛT 1823
Y DÉCÉDÉ LE 1? NOVEMBRE 1898

M^{ME} JULIE LE?F?ILS
?ÉPOUSE? DE FERDINAND ANTHOINE
NÉE À MARCHE LEZ ÉCAUSSINNES
LE 23 JUILLET 1802
Y DECÉDÉE LE 11 SEPTEMBRE 1891

EMMA BLANPAIN
NÉE À MARCHE LEZ ÉCAUSSINNES
LE 7 FÉVRIER 1867
??ÉPOUSE?? AUGUSTE LAURENT
DÉCÉDÉE
À SCHAERBEEK LE
8 JUILLET 1904
R. I . P.



François Marcoux mentionné sur l'épithaphe comme conseiller communal était le fils de François Marcoux né à Le Roeulx en 1789 et qui avait épousé Victoire Peremans de Thollembeek.

Son frère Alexandre a retenu l'attention des historiens locaux, ses nombreuses frasques et bagarres lui ayant assuré de figurer dans les registres des autorités judiciaires de l'époque.

MONUMENT AUX DÉPORTÉS



LA COMMUNE DE MARCHE-LEZ-ÉCAUSSINNES À SES ENFANTS VICTIMES DE LA DÉPORTATION 11 NOVEMBRE 1916

BLAMPAIN EDMOND
CATY LOUIS
DE HENNAU LÉOPOLD
DELALIEUX LÉON
DUMEUNIER LÉON
GABRIEL NESTOR
GODEAU HENRI
OPILOM NESTOR

PETE SIMÉON
PETIT ACHILLE
QUINET OSCAR
ROUCLOUX FRANÇOIS
TREUTENS OSCAR
VALENTIN ÉDOUARD
VANWILDER CHARLES-LOUIS
WART FRANÇOIS

RECONNAISSANCE

En novembre 1916, les autorités allemandes d'occupation procédèrent à la déportation vers l'Allemagne, de plus de 500 hommes des communes d'Écaussinnes. Ces civils innocents furent astreints à des travaux épuisants, comme par exemple l'assèchement de marais dans la région de Hambourg. Les mauvais traitements ajoutés aux mauvaises conditions de détention firent que nombre d'entre eux moururent sur place d'épuisement, de maladie ou sous les coups de la soldatesque allemande.

A travers ce très sim-

ple et très émouvant monument en pierre bleue, la commune de Marche-lez-Écaussinnes a souhaité leur rendre hommage. De deux urnes qui montent la garde de part et d'autre de la stèle reprenant l'épitaphe,

jaillissent deux flammes éternelles.

Comme l'atteste une gravure dans la borne située à l'avant à droite, c'est la carrière du Levant qui a offert la pierre destinée au monument.



PETRE – ROBERT

Ce monument très imposant se trouve au carrefour de deux allées et est visible de tout l'ancien cimetière.

Sur un socle qui reprend les épitaphes, quatre colonnes rondes et lisses en marbre rouge entourent une urne en marbre blanc d'où jaillit une flamme éternelle.

Quatre frontons en forme de demi-cercle qui figurent la voûte céleste, sont garnis de couronnes d'immortelles enrubannées, chaque extrémité est garnie d'acrotères, le tout surmonté d'une croix tréflée au centre de laquelle figure une roue.

La concession est clôturée par un muret ouvragé en pierre bleue, aux quatre coins des bornes en pierre bleue de section carrée sont ornées sur chaque face de la roue, symbole d'éternité.



1 : face avant - 2 : côté gauche - 3 : côté droit - 4 : face arrière



PICALAUSA



Cette concession est adossée au mur ouest de l'ancien cimetière, elle est délimitée sur les côtés par un parapet ouvragé en pierre bleue, et vers l'avant par une barre en bronze.

Ce beau monument très élancé, se compose d'un socle à plusieurs niveaux surmonté d'un obélisque tronqué au sommet duquel on trouve une urne drapée en marbre blanc.

Les sommets du socle sont garnis de frontons dont le principal annonce :

FAMILLE PICALAUSA

Sur le socle un obélisque tronqué au sommet duquel on trouve une urne drapée en marbre blanc.

Dès l'Antiquité, l'urne, récipient destiné à contenir les cendres, est associée à la mort. Le drap qui la recouvre figure la séparation du corps devenu cendres, et de l'âme qui l'a quitté.

Sur certains monuments exempts de tout symbole religieux, l'urne drapée peut annoncer la sépulture d'un libre-penseur.

Sur la face avant on peut lire sur un ruban entourant partiellement une croix :

BIEN FAIRE NE RIEN CRAINdre

1 : face avant - 2 : côté gauche - 3 : côté droit



1
À LA MÉMOIRE DE
M. NARCISSE PICALAUSA
NÉ À ITTRE LA 29 OCTOBRE 1828
ET Y DÉCÉDÉ LA 11 JANVIER
1873
ET DE SON ÉPOUSE
DAME SYLVIE GHISLAINE
PIERART
NÉE A ITTRE LE 25 NOVEMBRE
1834
DÉCÉDÉE À MARCHE LEZ
ÉCAUSSINNES
LE 19 SEPTEMBRE 1903
R.I.P.

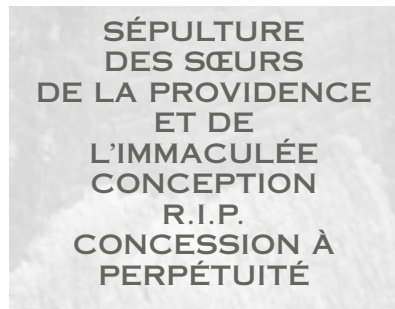
2
M^{LE} MARIE PICALAUSA
NÉE À ITTRE LE 2 JUIN 1869
DÉCÉDÉE À S^T GILLES
LE 28 OCTOBRE 1957
HECTOR PICALAUSA
NÉ À ITTRE LE 10 JUILLET
1855
DÉCÉDÉ A UCCLE
LE 1^{ER} SEPTEMBRE 1918
R.I.P.

3
M^{LE} LOUISE PICALAUSA
NÉE À ITTRE LE 26 MAI 1867
DÉCÉDÉE À S^T GILLES
LE 26 AVRIL 1943
M^{LE} MATHILDE PICALAUSA
NÉE À ITTRE LE 31 AOUT 1883
DÉCÉDÉE A S^T GILLES
LE 18 MAI 1931
R.I.P.

SŒURS DE LA PROVIDENCE

La tombe des Sœurs de la Providence et de l'Immaculée Conception se trouve adossée au mur d'enceinte. Elle consiste en un carré de terre recouverte de gravier et entouré d'une bordure en pierre bleue.

La stèle est aujourd'hui derrière une croix partiellement enterrée qui autrefois la coiffait. Elle est en forme de cartouche et possède en son sommet un chrisme. Le chrisme, parfois appelé le monogramme du Christ, consiste en la superposition des deux premières lettres X et P du mot Christ en grec. Il peut se trouver, comme ici, dans un cercle et comporte parfois les lettres Ω et Ω , qui étant respectivement les première et dernière lettres de l'alphabet grec, symbolisent le début et la fin de toutes choses.



C'est Jean-Martin Moye, fils d'un cultivateur aisé du duché de Lorraine (France) qui est à l'origine de l'ordre des Sœurs de la Providence. Élevé dans une famille très pieuse qui consacre nombre de ses fils à la prêtrise, c'est tout naturellement qu'il devint à son tour prêtre en 1754. Ému par l'absence d'instruction des filles de la campagne il prit l'initiative d'envoyer des dames volontaires pour assurer leur scolarisation, dans les hameaux on les appela les « Pauvres Sœurs de la Providence ». Jean-Martin Moye fut connu pour sa sévérité et son dévouement, quelques publications intéressantes et ses années de missionnaire en Chine.

Les sœurs arrivèrent à Marche en 1849 et y restèrent jusqu'en 1934, ce sont les Sœurs Grises franciscaines de Manage qui leur succédèrent. Les dernières sœurs de la Providence à enseigner à Marche-les-Écaussinnes

furent notamment, Sœurs Thérèse (la supérieure), Eléonore, Isabelle et Thomas, Monsieur Pierre Baudouin se souvient encore d'elles en ce mois de septembre 2011.

D'après les registres de la congrégation, on sait avec certitude que sont

inhumées à Marche, sœur Marie-Ferdinande (Elise Dufaux) décédée le 10 juin 1922 et sœur Sainte Eulalie (Marie Clause), décédée le 10 février 1928.

Grâce à une initiative citoyenne, leur tombe fut nettoyée dans le cadre de l'opération « Été solidaire2011 ».



SOUPART

La concession est adossée au mur du vieux cimetière, un muret ouvragé en pierre bleue soutenu par quatre bornes de section carrée délimite la concession.

Ce beau monument néoclassique comporte une large stèle autrefois surmontée d'une croix et garnie d'acrotères. Sur la dalle qui recouvre la concession, un cénotaphe sur socle dont la face avant est garnie d'une couronne d'immortelles enrubannée. Devant le cénotaphe, sur une petite dalle qui prolonge le socle du cénotaphe, une croix.

Des réparations visibles montrent l'intérêt porté au monument.

La famille Soupart a joué au cours des siècles un rôle important à Marche - ce monument en atteste - au plan politique à travers l'échevinat d'Eugène Ernest et au niveau industriel et économique par la fonction de directeur de charbonnage d'Auguste Joseph.



FAMILLE SOUPART
LA FAMILLE DE
M^R J B SOUPART
ANCIEN BOURGMESTRE
DÉCÉDÉ LE 17 FÉVRIER 1873 À L'ÂGE DE 90 ANS
ET SON ÉPOUSE DAME CATHERINE ROLAND
DÉCÉDÉE LE 23 MAI 1859 À L'ÂGE DE 63 ANS
M^{ELLE} CATHERINE SOUPART RELIGIEUSE
DÉCÉDÉE LE 5 8^{BRE} 1888 À L'ÂGE DE 67 ANS
M^R HECTOR SOUPART
DÉCÉDÉ LE 6 X^{BRE} 1888 À L'ÂGE DE 28 ANS
M^R AUGUSTE JOSEPH SOUPART
DÉCÉDÉ LE 10 SEPTEMBRE 1904
À L'ÂGE DE 47 ANS
INGÉNIEUR
DIRECTEUR DES CHARBONNAGES DE LA LOUVIÈRE
ET SARS LONGCHAMPS
CHEVALIER DE L'ORDRE DE LÉOPOLD

MADAME HORTENSE SOUPART
DÉCÉDÉE LE 28 7^{BRE} 1904 À L'ÂGE DE 84 ANS ET DEMI

MONSIEUR
EUGENE ERNEST SOUPART
ANCIEN ÉCHEVIN
DÉCÉDÉ LE 14 AOÛT 1907
À L'ÂGE DE 83 ANS
MADAME CAROLINE JOSEPHINE
DELVAUX
SON ÉPOUSE
DÉCÉDÉE LE 14 FÉVRIER 1906
À L'ÂGE DE 78 ANS

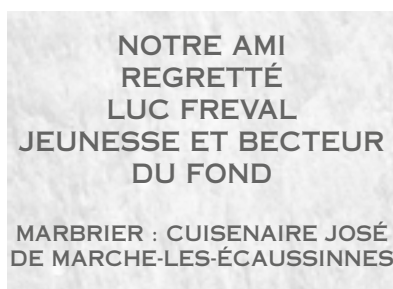
MONSIEUR
BRUNO DANDRIMONT
DÉCÉDÉ LE 19 OCTOBRE 1906
À L'ÂGE DE 65 ANS
ELISKA EUGENIE SOUPART
SON ÉPOUSE
DÉCÉDÉE LE
26 JANVIER 1934
À L'ÂGE DE 85 ANS
MADAME
LOUISA MARIA SOUPART
VEUVE DE M^R J. FAYT
DÉCÉDÉE LE
24 FÉVRIER 1929
À L'ÂGE DE 69 ANS

VALENTIN – ROOSENS

Monument récent en granit poli, sur la stèle une photo porcelaine du couple d'artistes, on peut y lire l'épigraphie :



Sur une plaque posée:



Lucien Valentin et son épouse Denise Roosens ont formé pendant de nombreuses années un couple d'artistes talentueux dont les prestations allaient au-delà de nos frontières. Passionné par la chanson, le jeune Lucien mit également au point un spectacle de magie auquel participait son épouse. Il fut batteur dans l'orchestre local de Jo Taterman, fit



Luc Fréval et Gaston Lagaffé



du théâtre, fonda un orchestre «*Les Mackintoshs*» dont le club de supporters des plus actifs accompagnait l'orchestre dans ses déplacements et compta plus de 200 membres. Luc anima également la commune en y créant un club de ping pong et en encadrant le club des jeunes de moins de 20 ans. Sa complicité avec Frankin lui permit d'avoir l'exclusivité mondiale d'un numéro de ventriloquie avec la marionnette Gaston Lagaffe. Il participa également à la vie politique locale en étant conseiller communal de 1971 à 1976.

Un mot d'explication au sujet de la plaque posée : Haine-Saint-Pierre Fond est un des quartiers de la commune où Luc Fréval était particulièrement actif et apprécié notamment lors de la ducasse. Le club de football local, l'Union du Centre a son club de supporters «*Les Becteux du Fond*» dont Lucien faisait partie, ils ont tenu à lui rendre hommage. Les jeunes joueurs du club étaient appelés «*Les Pierrots*»... des oiseaux qui avec leur bec... mangent les morceaux de pain qui leur sont offerts... voilà on est arrivé à becteur ou becteu.



Les Mackintoshs encadrés par Anise Réal et Luc Fréval

GILMONT

Au coin d'une des allées principales, ce beau monument en granit poli noir attire le regard par son caractère sobre et imposant. Il est composé d'une dalle sur laquelle repose un cénotaphe au couvercle légèrement bombé garni d'une croix latine, et d'une stèle qui reprend l'épitaphe :

FAMILLES
GILMONT - BERNIE
GILMONT - HERION
CHAUVEAU - GILMONT

Sur la dalle ont été déposés trois vases et deux plaques en granit poli, on peut y lire « Les amis de France » et sur l'autre « A notre Mère ».

Devant le monument une plaque métallique, hommage des associations patriotiques, rappelle au passant la tombe d'un ancien combat-



tant. Robert Gilmont était membre de l'Armée secrète.

La tombe a été réalisée par le marbrier Chauveau d'Écaussinnes.







Le cimetière d'Écaussinnes d'Enghien

Eglise St Remy ~ gisant du XVI^e Écaussinnes d'Enghien

L. Paul 91

Quelques très belles stèles nous rappellent qu'autrefois le cimetière entourait l'église.

Il y a quelques années encore, en face du cimetière d'Écaussinnes-d'Enghien, à la rue Docteur Bureau (c'était au n° 74 où habitait la famille Agneesens-Bermils), un café accueillant fréquenté par les pensionnaires de l'hospice voisin (Sainte-Philomène), portait une enseigne réaliste puisqu'on pouvait y lire au-dessus de la porte d'entrée «On est mieux ici qu'en face».

On a beau le dire ou l'écrire, comme nous devons tous un jour «y passer», et la plupart des Écaussinnois précisément en cet endroit, autant savoir tout de suite si on y sera bien.

Faisons donc connaissance avec notre cimetière.

Préambule

Depuis la création de la paroisse Saint-Rémy (au 12^e siècle), le cimetière entourait l'église Saint-Rémy dans sa presque totalité. De ce cimetière, il ne reste aujourd'hui que les parties transformées en petit parc (square Bulteau) et d'où l'on a une vue panoramique remarquable du château fort et du «Petit Village», y subsistent quelques pierres tombales intéressantes.

Depuis les édits de l'Empereur-sacristain (c'est ainsi que nos ancêtres, volontiers moqueurs, avaient appelé l'empereur d'Autriche Joseph II (1741-1790). Réformateur maladroit, il avait supprimé les processions, limité le nombre des ducasses, supprimé les couvents de contemplatifs et ainsi blessé la foi de nos aïeux autant que leur goût de liberté) les inhumations étaient depuis lors interdites dans les églises, mais celles-ci, souvent situées au centre du village, conservaient chacune leur vieux cimetière. C'était encore le cas à Écaussinnes-d'Enghien au milieu du 19^e siècle pour l'église Saint-Rémy.

Comme on peut le penser, la situation, encore rendue plus nécessaire par l'augmentation de la population qui résultait de l'extension et de l'industrialisation des carrières, commençait à préoccuper sérieusement tant les autorités civiles que religieuses, toutes unanimes à souhaiter, pour des raisons d'hygiène publique, la création d'un nouveau champ de repos hors agglomération.

Pour réaliser un nouveau cimetière, il fallait des sous et un terrain propice à cet usage et... la commune n'en avait point.

Un don providentiel

Le 24 octobre 1845, au numéro 10 de la rue de Berlaymont à Bruxelles, habitait la douairière de la Barre de Flandre, née Agathe-Charlotte, baronne, veuve et nièce du baron Ferdinand-François-Joseph de la Barre de Flandre, châtelain de la Follie, qu'elle avait épousé par dispense de Rome en 1794. Ancienne chanoinesse du Chapitre noble de Sainte Waudru, à Mons, elle était restée veuve à 18 ans avec charge de famille.

Alitée, «malade mais saine d'esprit», elle se trouvait au premier étage de sa demeure dans une chambre éclairée par deux croisées. Ses traits, altérés par l'âge et la maladie, respiraient cependant la distinction, et ses yeux mobiles, la bonté.

Elle allait bientôt s'éteindre et rejoindre ceux qu'elle aimait. Elle avait 69 ans, et il lui restait un mois à vivre, car elle mourut le 24 novembre 1845.

Sentant sa fin prochaine, elle avait convoqué en ce jour froid d'octobre, vers les trois heures et demies de l'après-midi, son homme de confiance, le notaire Adolphe Barbançon afin de rédiger son testament. Celui-ci reprenait divers legs à la Fabrique

d'église de sa paroisse, Saint-Rémy, à charge d'obits pour elle et sa famille, mais aussi en songeant aux Écaussinnois car dans son testament, elle stipule que :

La Fabrique d'Écaussinnes-d'Enghien recevra 3000 francs (estimation en 2002 : environ 15.000 €) afin d'acheter un terrain destiné à un nouveau cimetière.

Cette dictée lui fut pénible car le notaire cru bon d'écrire au bas de l'article :

Elle a déclaré pour le moment ne savoir signer à cause de sa grande faiblesse et de son extrême agitation nerveuse.

Un peu plus tard l'acte put être complété par la donatrice et... par quatre cabaretiers du voisinage convoqués par le notaire. Le 25 mars 1846 le conseil communal d'Écaussinnes-d'Enghien décidait (Séance du 25.03.1846) :

Considérant que cette donation est avantageuse à la Fabrique;

est d'avis d'autoriser le bureau des marguilliers à accepter le legs de trois mille francs fait par Madame la Baronne de la Barre de Flandre pour acheter un terrain destiné au nouveau cimetière.

Le 16 octobre 1846, l'abbé Jean-Baptiste Saliez (curé de Saint-Rémy de 1841 jusqu'à sa mort le 15.03.1875) et son président de Fabrique d'église, se rendirent à Bruxelles chez le notaire pour accepter officiellement le legs.

Un champ de repos qui soulève des passions

Après avoir pris contact avec les autorités religieuses locales, le bourgmestre d'Écaussinnes-d'Enghien, Félicien Tricot, appuyé par son conseil communal, adressa au gouverneur de la province de Hainaut la lettre suivante :

Monsieur le Gouverneur,

Depuis environ un an, convaincu que l'intérêt sanitaire de la commune exige qu'il soit pourvu à l'établissement d'un nouveau cimetière pour remplacer l'ancien qui se trouve au centre du village et dont l'exiguïté est notoire (20 ares 50 centiares y compris l'église), la population étant de 3.700 habitants et les décès annuels s'élevant année commune à 100, ayant reçu à cet égard des plaintes réitérées de la part non seulement du clergé mais aussi du corps médical, notamment le Docteur d'Harvengt.

Je me suis adressé à différents propriétaires qui possèdent des terrains mais j'ai eu le désagrément d'éprouver des refus de toutes parts et cependant l'urgence de cette mesure est évidente...

En attendant la réponse du Gouverneur, nos édiles communaux poursuivaient leurs démarches mais si certains propriétaires y voyaient une « bonne affaire » en perspective, d'autres craignaient que de « bonnes terres » soient saisies pour le bien public. Le 8 juillet 1849, les docteurs Paillot et d'Harvengt, tous deux membres de la Commission médicale furent chargés par les autorités communales d'effectuer les sondages aux endroits susceptibles de servir de nouveau cimetière. Leur dévolu se porta sur un terrain de 30 ares à prendre dans un plus grand sis sur le champ de la « Bricterie » et porté au cadastre section B526 tenant au chemin d'Écaussinnes à Soignies. Ils jugèrent en effet ce terrain « hygiénique » parce que non pierreux et situé hors agglomération. Les propriétaires de ces terrains étaient pour moitié César et Albert Dubois (grands propriétaires terriens, ils étaient fils du maître de carrière Jean-Joseph Dubois et habitaient sur la Grand place, l'ancienne pharmacie Poulet) et pour l'autre moitié, le châtelain de la Follie, le comte Charles-Victor de Spangen (époux de Marie, marquise de Rodés, il avait hérité de sa cou-

sine Agathe de la Barre de Flandre, le château de la Follie et ses dépendances).

En fait, le conseil communal d'Écaussinnes-d'Enghien avait délibéré de la manière suivante (séance du 08.07.1849) :

Le Conseil communal d'Écaussinnes-d'Enghien.

Monsieur le Bourgmestre communique au conseil la correspondance qu'il a tenue avec Monsieur le Gouverneur relativement au terrain pour l'établissement d'un nouveau cimetière et notamment deux lettres de ce haut fonctionnaire, l'une du 24 juillet 1848, l'autre du 31 du même mois, ainsi que le rapport formé le 13 juin par messieurs les médecins et chirurgiens des Pauvres de la dite commune désignant les terrains qui présentent toutes les garanties dans l'intérêt de la salubrité publique pour y établir le cimetière vu que l'ancien et notoirement reconnu insuffisant et expose :

- A. que le terrain désigné sous le n°1 appartenant à MM Dubois frères et Laurent Julien par moitié est situé au couchant de la commune ;
- B. que le terrain désigné sous le n°2 appartenant audits Dubois et à Monsieur le comte de Spangen par moitié dont chaque partie contiendra quinze ares est exposé au nord ;
- C. que le terrain désigné sous le n°3, appartenant à Julien Laurent est également situé comme celui du n°1 et peu distant des habitations ;
- D. que Messieurs Dubois frères consentent de céder à la commune les 15 ares à prendre dans la pièce de terre leur appartenant, mais que Monsieur le comte de Spangen s'y oppose formellement ;

propose au conseil, après l'avoir assuré que toutes les démarches nécessaires

avaient été faites vainement près de Monsieur le comte de Spangen pour obtenir la cession des 15 ares faisant la juste moitié du terrain nécessaire à l'établissement du cimetière dans une pièce de 7 hectares 87 ares, sise section B n°529 de la matrice cadastrale, de voter à haute voix pour le choix dans les trois parties désignées au rapport de Messieurs les médecin et chirurgien sus désignés.

Le conseil adoptant la proposition du bourgmestre a choisi à la pluralité des voix l'emplacement du cimetière sur les terres appartenant à Messieurs Dubois frères et à Monsieur le comte de Spangen.

En conséquence le conseil a décidé que le terrain désigné au rapport des médecin et chirurgien des Pauvres sous le n° 2 est plus convenable pour la situation pour le cimetière que les deux autres.

L'enquête commodo et incommodo eut lieu le 8 août 1849. Mais les choses s'envenimèrent. Le 13 août déjà, trente-huit habitants d'Écaussinnes-d'Enghien hostiles à ce projet alléguèrent qu'on ne les avait pas consultés et que les autorités locales passaient outre aux désirs de la population, et ils exprimèrent leurs doléances au commissaire du district à Soignies.

Parmi les signataires nous relevons : la veuve Druart, P. Baatard (maître de carrière à Thiarmon), Antoine Dehon, V. Scoumanne et Jules Cornet, c'est-à-dire la plupart des maîtres de carrière et des propriétaires importants de la localité.

Le 9 août 1849 une offre avait été faite à la commune « les 4 heures du soir » par le sieur Jean-François Sirjacq, cultivateur à Écaussinnes-d'Enghien, d'une pièce de 30 ares située section C n°444 du cadastre, à titre gracieux, mais à charge d'y construire une chapelle pour y dépo-

ser les cadavres des morts de maladie contagieuse, et de payer les actes préparatoires. Cette proposition fut repoussée sur le champ.

Suite à un échange de terrains entre les Dubois et le comte de Spangen, le 17 octobre 1849, l'ensemble des terrains convoités par la commune passa entre les mains d'un seul propriétaire. Ce propriétaire était le comte de Spangen qui offrit de vendre ce terrain à la commune pour le prix de deux mille cinq cents francs (environ 12.400 €). Ce terrain de 30 ares était situé au lieu dit « champ du ossecu », nom en patois de la bergeronnette ou hochequeue.

Mais les choses ne sont pas aussi simples que cela paraît car la commune d'Écaussinnes-d'Enghien souffre d'un manque récurrent de finances. C'est pourquoi le 24 octobre 1849, le conseil communal revoit sa délibération du 5 octobre et décide :

Vu le devis estimatif formé par le collègue des Bourgmestre et échevins pour les murs de clôture avec une porte en fer et pilastres en pierre bleue s'élevant à la somme de 4.618 francs ;

considérant qu'en outre le montant du devis estimatif ci-dessus, la commune devra payer à l'occupateur (sic) à titre d'indemnité de fumure pour la partie cédée 123 francs (soit un total de 4.618 + 123 = 4.741 francs) ;

que les ressources de la commune ne permettent pas de supporter partiellement et au moyen de la vente de quelques parcelles de waréchaix improductifs appartenant à la dite commune en vertu de la transaction convenue entre Madame de la Barre de Flandre et la commune suivant acte devant maître Saller, notaire à Braine-le-Comte, le 7 septembre 1844, approuvée par la députation permanente du conseil provincial le 5 octobre suivant Div C n°4399 dont la valeur n'excédera pas 800 francs ;

est d'avis de recourir au Roi et à l'autorité provinciale avec prière d'accorder à cette commune des subsides du Trésor et de la Province pour la mettre à même de faire procéder convenablement à ces travaux.

Le 8 mai 1850, la Fabrique d'église de Saint-Rémy céda à la commune le legs de la Barre de Flandre afin d'en faire l'acquisition.

La transaction entre la Fabrique d'église et la commune ne fut pas simple car il fallut vite constater que l'un apportait le terrain et l'argent, l'autre en devenait propriétaire. Le conseil communal s'assembla encore une fois pour déclarer (séance du 15.10.1852) :

... le cimetière sera établi sur le terrain donné par Monsieur le comte de Spangen qui est estimé à la somme de 1.500 francs (environ 7.500 €) ; que la Fabrique contribuera dans la dépense jusqu'à concurrence de 3.000 francs montant du legs fait pour cette desti-

nation et que la commune contribuera pour le surplus ;

que toutes les dépenses faites pour l'établissement, soit celles relatives au terrain, soit celles concernant la clôture ou toutes autres, seront estimées par les administrations intéressées ou par des experts à déléguer par elles et que chacune de ces administrations sera propriétaire du cimetière jusqu'à concurrence de la quotité pour laquelle elle aura contribué dans le prix des dépenses ;

qu'il sera dressé acte des opérations dont chacune des parties aura un double ;

considérant que toutes les dispositions de cette délibération seront, en sauvegardant les intérêts de la Fabrique d'église et laissant intact ceux de la commune paraissent donc pouvoir être approuvées et mises à exécution sans inconvénient ;

voulant mettre fin à tout différent qui existe entre la Fabrique d'église et l'administration de cette localité relativement à l'établissement d'un cimetière ;

est d'avis, à la majorité de cinq mem-



bres, Monsieur Druart s'étant abstenu relativement aux prix du terrain ci-dessus fixé, de donner comme il donne par les présentes son entière approbation à la dite délibération de la Fabrique en date du 3 octobre courant ;

décide, sous l'approbation de l'autorité supérieure que le cimetière en question sera établi sur un terrain donné par Monsieur le comte de Spangen, lequel est estimé à 1.500 francs et la Fabrique contribuera jusqu'à concurrence de 3.000 francs.

Au début de juillet 1853, le dossier d'acquisition n'a guère avancé et il semble bien que les choses se compliquent un peu plus chaque jour ainsi que l'atteste une délibération du conseil communal datée du 13 juillet 1853 :

Le conseil communal d'Écaussinnes-d'Enghien.

Revu sa délibération du 15 octobre 1852 ;

considérant que Monsieur le comte de Spangen avait bien fait offre de donation à la commune d'un terrain de 30 ares lui appartenant à titre d'échange fait contre Monsieur Albert Dubois, par acte sous seing privé en date du 19 octobre 1849, enregistré à Soignies le 20 du même mois lequel est quitte et libre de toutes charges à ce qu'il appert d'un certificat délivré par le conservateur des hypothèques de Mons, ledit terrain devant servir pour l'établissement d'un cimetière. Cette offre n'ayant toutefois été faite qu'à condition qu'il aurait été donné immédiatement suite à ce projet ; qu'aujourd'hui cette condition n'ayant pas été remplie, il ne consent à céder à la commune le terrain désigné que moyennant le prix de 1.500 francs. Laquelle somme toutefois non productive d'intérêt ne sera exigible par lui que dans un an à partir du jour de la passation du contrat lorsque la situation financière de la commune sera améliorée, soit par l'obtention de subsides de l'État ou de la Province, soit à l'aide d'une collecte

générale faite dans la commune ;

considérant que dans l'intérêt de la salubrité publique, il ne peut plus être donné aucun retard à l'établissement dudit cimetière et que le terrain dont s'agit convient à cette destination par la nature du sol et par son exposition ;

vu la délibération de la Fabrique d'église de cette commune en date du 3 octobre 1852 portant que le cimetière sera établi sur un terrain cédé à la commune par Monsieur le comte de Spangen moyennant la somme de 1.500 francs non compris les frais ; que la Fabrique contribuera dans la dépense pour 3.000 francs montant des legs fait à elle pour cette destination et que la commune contribuera pour le surplus ;

que toutes les dépenses faites pour l'établissement soit celles relatives au terrain, soit celles relatives à la clôture, ou toutes autres, seront estimées par les administrations intéressées ou par des experts à désigner par elles et que chacune de ces administrations sera propriétaire du cimetière jusqu'à concurrence de la quotité pour laquelle elle aura contribué dans le prix des dépenses ; qu'il sera dressé acte de ces opérations dont chacune des parties aura le double ;

considérant que toutes les dispositions de cette délibération sont en soi en sauvegardant les intérêts de la Fabrique d'église et laissant intacts ceux de la commune comme paraissent pouvoir être approuvées et mises à exécution sans inconvénient ;

considérant que le projet de délibération susmentionné a été soumis à Monsieur l'Evêque qui y a donné son approbation ;

voulant mettre fin à leurs différends entre la Fabrique d'église et l'administration de cette localité relative à l'établissement d'un cimetière et vu la lettre de Monsieur le commissaire d'arrondissement du 6 mai 1851, n° 6514 faisant connaître que la députation permanente engage les deux adminis-

trations à s'entendre à cet égard ;

décide de donner comme, et donne par les présentes son entière approbation à la dite délibération, de la Fabrique en date du 3 octobre 1852 ;

décide en même temps, sous l'approbation de l'autorité supérieure, que le terrain de la grandeur de 30 ares, n° 526, section B du cadastre du champ du Ossecu, tenant au chemin d'Écaussinnes à Soignies, à Messieurs César et Albert Dubois de deux côtés, à la dame Amélie Dubois, de Bruxelles, sera acquise à Monsieur le comte de Spangen moyennant la somme de 1.500 francs, laquelle somme non productive d'intérêt ne sera exigible que dans un an de la passation du contrat lorsque la situation financière de la commune sera améliorée soit par l'obtention des subsides de l'Etat et de la Province, soit à l'aide d'une collecte générale faite dans la commune à cet effet ;

que le cimetière en question sera établi sur ledit terrain, que la Fabrique contribuera dans les frais d'établissement jusqu'à concurrence de la somme de 3.000 francs, montant du legs fait à elle par Madame la baronne de la Barre de Flandre ; que la commune contribuera pour le surplus.

Enfin l'acte d'achat du terrain par la commune fut passé devant le notaire Demeuldre d'Écaussinnes-d'Enghien le 19 juillet 1853, les travaux pouvaient commencer. Le devis fut présenté le 22 septembre et le 7 novembre 1853, l'adjudication des murs de clôture du futur cimetière fut annoncée par un affichage réglementaire et obligatoire.

Ce fut Maximilien Hauzen, maître maçon à Écaussinnes-d'Enghien qui emporta le marché devant 20 autres soumissionnaires pour la somme de 2.280 francs. Les soucis de l'administration communale ne sont pas clos pour autant.

En effet dans les calculs d'estimation

du coût des travaux, personne n'a tenu compte que le legs de 3.000 francs fait par la baronne de la Barre de Flandre était frappé d'un droit de succession s'élevant à 390 francs. Par conséquent le legs de la Fabrique d'église se trouvait réduit à la somme de 2.610 francs tandis que la facture s'élevait à :

| | |
|----------------------|----------|
| - achat du terrain | 1.500,00 |
| - frais acte notarié | 134,77 |
| - travaux clôture | 2.880 |

soit un total de 4.514,77 francs. Du même coup, la part contributive de l'administration communale passait à 1.904,77 francs. De plus la collecte au sein de la population fut un fiasco et pour ajouter aux malheurs de l'administration communale, le typhus sévissait dans les hameaux de Mayeurmont et Thiarmonde depuis le mois de décembre 1853. Comble de malheur, le 1^{er} juillet 1854, le gouverneur du Hainaut annonce aux édiles communaux qu'il n'a pas soumis le procès-verbal du mur d'enceinte du nouveau cimetière à l'approbation de la députation permanente pour la raison que l'administration communale n'a pas encore réuni les fonds

nécessaires pour couvrir la dépense. Pour s'en sortir les membres présents à la séance du conseil communal s'engagent à avancer les fonds en puisant dans leur richesse personnelle. Une nouvelle collecte fut organisée parmi la population mais elle ne rapporta que 400 francs et la députation permanente n'accorda pas les subsides demandés « parce que les fonds provinciaux à ce destinés sont épuisés ». Enfin, le nouveau cimetière situé à la rue du Nord (aujourd'hui rue du Docteur Bureau) fut béni le mardi 17 juillet 1855.

Dans un rapport du collège échevinal d'Écaussinnes-d'Enghien de 1871, nous lisons :

L'ancien cimetière où il n'a plus été inhumé depuis 17 ans est maintenant en partie pavé et converti en trottoir, ce qui rend les abords de l'église plus propres et plus accessibles. Ce travail a soulevé quelques murmures désapprouvés. Cependant il y a lieu de s'en féliciter. L'autorité diocésaine avait d'ailleurs été consultée ainsi que le Conseil de fabrique qui l'a approuvé.

Le nouveau cimetière fut rapidement trop petit car l'industrialisation des

carrières et la création d'un nouveau quartier résidentiel aux abords de la place Cousin (où fut érigée une nouvelle église avec une paroisse du Sacré-Cœur devenue indépendante de celle de Saint-Rémy le 27 avril 1895) fit augmenter la population.

Dès 1880 le conseil communal avait préconisé l'agrandissement du cimetière communal (la population était passée à 6.000 habitants), ce qui eut lieu par acquisition en 1881, puis en 1892 avec construction d'une morgue et d'une maison pour le fossoyeur et enfin en 1957 sous l'appellation de « nouveau cimetière ».

Récemment un nouvel agrandissement a été jugé nécessaire, de sorte qu'on pourrait parler aujourd'hui d'un « nouveau nouveau cimetière » ou d'un « nouveau cimetière bis » en face de la tienne Hauzen. Plusieurs aménagements y sont apportés, notamment par la création d'une pelouse de dispersion des cendres et d'un columbarium pour y mettre les urnes funéraires.

LÉON JOUS

(Val Vert 126 de 2004)



ARVWÂR...

Dèvin l'vilâdje, dès pûs des-ans,
 nos l'viyine toudi in-avant,
 tout-au long dèl rûye du Nôrd,
 s'in daler intrè les croque-morts ;
 D'in-air grougnon, in scouftant s'tièsse,
 à gauche, a dwate, in rwétant d'crèsse,
 il avançoût come in-ome rosse,
 in-aroquant à tout les bosses.

I savouût bî qu'ç'astoût l'viquère
 qui régloût l'pas des-intèrmints.
 Mais tiquefwas, i stoût lon padière,
 à s'poumèner tout doucètémint.
 Quand Camile l'èscouftoût n'miyète,
 i partoût tiquefwas tout d'ène trète
 èyè si l'ome èroût volu,
 il èroût sté l'preûmî rindu.
 Mais s'mète, in faux frère,
 èstoût toudis avû l'viquère.
 I saquoût in coup su les rênes :
 il arrivoût toudi deuzième !

Yun.ye pa yun.ye, les-ans ont passé,
 èl progrès est v'nu s'in mèler,
 il-a folu moderniser...
 L'rû.ye a sté a mitan goudronée
 yè ça a sté su in biyârd
 qu'il a saquî èsse corbiyârd.
 ça a sté fini des poumènâdes;
 èl viquère daloût co pu råde,
 mèn.nant qu'in djant ses litanîyes
 i n'povoût pu maû d'tèrbuquî.

Yè in bia djoû ça a sté fini...
 Au matin.ye, Camile est parti,
 in grande tènue come pou les fièsses,

in lèyant là èle pouve vièye bièsse.
 Deus-eûres après l'ome èrvènoût
 au volant d'ène neûve machine.
 A ç't'èure les moûrts i leû folloût
 yèsse poumènés in limousine !

Yè l'pouve tchèvau a r'machî s'pin.ne,
 in min.me temps què s'pougnéye d'avin.ne :

« Es'coup-ci, m'viye est bî finiye,
 Dji n'sûs vrémint pu bon à rî.
 Elles sont woutes, mes bèlès sortiyes
 dvin mes loques dè cérémoniye.
 Dji m'in dousse bî qu'èles vont chiervi
 a fé blinkî l'bèlle carosseriye.

Quand d'sèrai arivé à l'âdje
 què les tchvaux vont au Paradis,
 l'camion du clos d'équarrissâdje
 in bia djoû, s'ouvrira padvant mi.
 Pour mi, pon d'croque-mort, pon d'viquère,
 pon d'courones, pon djins pad.dière,
 pon d'discoûrs, pon d'brèyadjes,
 pon d'ofrande yè pon d'calaûdâdje,
 pon d'omes rosses dèssus les tchmins
 pon d'fère-pârt, pon d'imbét'mints !

Rî què l'souvni, dvins m'pouve vièye tièsse,
 des djins qu'j'ai min.né au cimintière.
 D'nèrai nî droût à n'seûle prière,
 pusse què, tout l'min.me, dji sûs... qu'ène bièsse ! »

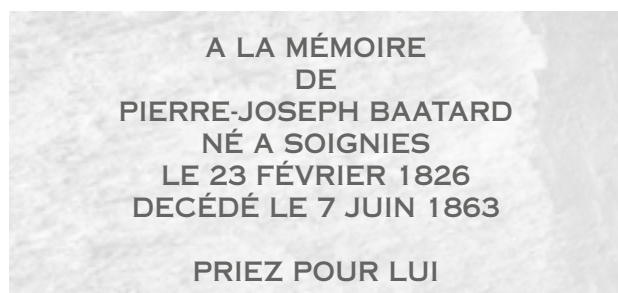
MARCEL POLET
 Écaussinnes - 1958

BAATARD

Monument en pierre bleue d'Écaussinnes, composé d'un socle dont trois faces sont richement décorées de symboles (notamment un très beau cric) rappelant le métier du défunt et surmonté d'une colonne brisée de grande section. La quatrième face du socle reprend l'épitaphe.

La très imposante colonne brisée est un autre symbole, il est ici fait référence à une personne morte jeune ou dans la force de l'âge, ce qui est le cas de Pierre-Joseph décédé à 37 ans.

Sur la partie arrière de la colonne brisée, dans un cylindre en verre, autrefois entouré d'une garniture en bronze dont subsistent les attaches dans la pierre, on peut voir les morceaux d'un crucifix en marbre blanc, vraisemblablement posé à l'origine sur un fond en tissu.



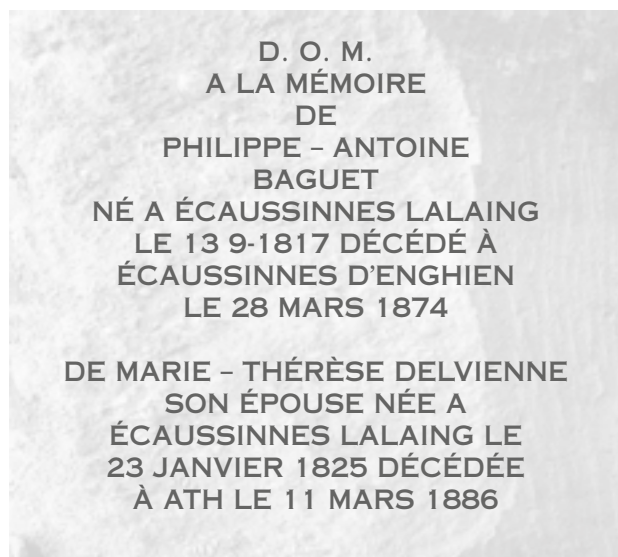
Pierre-Joseph Baatard, né à Soignies le 23 février 1826, était le fils de Frédéric-Simon Baatard, un émigré suisse arrivé à Mons en 1811 sans un sou en poche mais avec un bel esprit d'entreprise. Il achète en 1816 à Soignies une petite carrière et finira comme maître de carrière à Thiarmon. Pierre-Joseph prendra la succession de son



père avec son frère Simon, ils modernisèrent l'outil en y ajoutant notamment la jonction avec le chemin de fer. Pierre-Joseph décède à Geel le 7 juin 1863.

BAGUET - DELVIENNE

Beau monument typique de la seconde moitié du 19^e siècle réalisé en pierre bleue d'Écaussinnes. Les patronymes Baguet et Delvienne, attachés à des industriels et sculpteurs, sont restés célèbres aux Écaussinnes.



Les archives du CIHL ont gardé les souvenirs mortuaires distribués lors des funérailles de M^{me} Delviene.



BAUDELET - DELAPLABIÈRE

Ce monument adossé au mur d'enceinte du vieux cimetière comporte une belle stèle dont le fronton triangulaire garni d'acrotères et surmonté d'une croix latine a déjà connu la chute. La partie basse de la stèle est garnie d'un flambeau, de la palette et des pinceaux du jeune peintre.

À LA MÉMOIRE DE
 PHILIBERT BAUDELET
 INSTITUTEUR DIPLÔME SOUS
 LE GOUV^T
 DES PAYS BAS NÉ A FAMILLEUREUX
 ET
 DÉCÉDÉ À ÉC - D'ENGHIEN
 LE 11 MAI 1846
 À L'ÂGE DE 67 ANS

JUSTINE DELAPLABIÈRE
 SON ÉPOUSE NÉE À ÉC - LALAING
 ET DÉCÉDÉE
 À ÉCAUSSINNES D'ENGHIEN
 LE 6 MARS 1859
 À L'ÂGE DE 66 ANS

FERDINAND BAUDELET
 LEUR FILS ÉLÈVE PEINTRE
 DES ACADÉMIES
 D'ANVERS ET MUNICH
 NÉ À ÉC - D'ENGHIEN
 Y DÉCÉDÉ LE 8 OCTOBRE 1868
 À L'ÂGE DE 23 ANS



Philibert fut le premier instituteur diplômé dont on a gardé la trace à Écaussinnes.

La pierre, à travers les instruments du peintre, rend hommage au talent de Ferdinand son jeune fils trop tôt enlevé par la mort.



BASTENIER - BIERMANT

Le monument en pierre bleue d'Écaussinnes est d'une rare discrétion et d'une grande simplicité, la tombale repose sur un socle et reprend l'épitaphe.



FAMILLES
BASTENIER - BIERMANT
ET
DELVIENNE - BASTENIER

ALPHONSE BASTENIER
1896 - 1964

ÉMILIE BIERMANT
1898 - 1971

BASTENIER SIMONE
1901 - 1976

DELVIENNE LÉON
1901 - 1989



Alphonse Louis Bastenier était surveillant provincial, fonction qui correspond aujourd'hui à celle de commissaire voyer. Il épouse le

1^{er} avril 1922 Émilie Biermant, née le 15 janvier 1898 à Écaussinnes d'Enghien, inspectrice d'enseignement qui exercera à l'école de Belle-

Tête et aussi à l'École industrielle, elle fut également active au plan politique en étant conseiller communal.

BLASSE Arille

Ce beau monument en pierre bleue comprend une niche entourée de colonnes cannelées, elle contenait autrefois (la photo de nos précurseurs en atteste) le buste en marbre blanc du sculpteur, volé depuis. Le buste reposait sur un socle également en marbre blanc où on retrouve gravés,

les instruments du sculpteur. Le toit de la niche en forme de dôme figurant la voute céleste, est surmonté d'une urne drapée, et décoré à ses extrémités de l' α et de l' ω , évocation des paroles divines «Je suis l'alpha (le début) et l'oméga (la fin) de toute chose».



À
ARILLE BLASSE
(DIT BLASE)
SCULPTEUR
1860 - 1950

Ancien élève de l'Académie des Beaux Arts de Bruxelles, Arille était sculpteur, mais pas seulement, il écrivit un livre «Historique des carrières d'Écaussinnes» dans lequel il abordait notamment la question des grèves.

Il débuta sa carrière professionnelle à la carrière Cousin, puis dirigea un chantier à Noires Terres avant d'aller exercer ses talents à Jeumont (France).

Lors de nos visites le buste était remplacé sur le socle par une pièce en marbre blanc, un bouquet floral tenu par une main droite et dans un phylactère «A mon cher filleul»



BLOMART

La dalle mortuaire en pierre bleue, d'une très grande simplicité mentionne :

FAMILLE BLOMART

Les Blomart exploitaient une grande boulangerie dont le mérite est resté dans beaucoup de mémoires écaus-sinnoises. Elle fut en effet la seule, alors que l'électricité faisait défaut, lors de l'évacuation forcée de mai



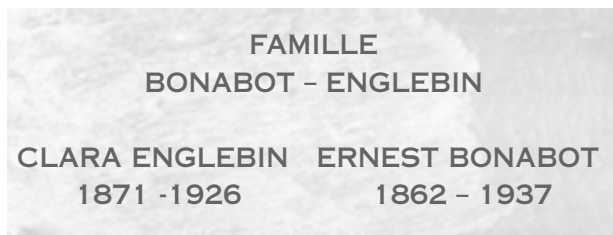
1940 et lors du retour des réfugiés, à continuer de produire et à livrer du pain. Déjà en 1914, empêchée de produire le pain par faute de matières premières, la boulangerie avait aidé la population en lui vendant

de la levure qu'elle pouvait encore se procurer. L'exploitation de la boulangerie Blomart (aujourd'hui Moulin), rue Arthur Pouplier, avait commencé en 1868 par le grand-père Charles-

Louis, et s'était poursuivie depuis 1911 par le fils aîné Eugène. C'est en 1978 que la boulangerie fut reprise par Daniel Lacoste de Nivelles qui la céda en 1986 à Dominique Moulin.

BONABOT – ENGLEBIN

Une pleureuse entoure de ses avant-bras une urne funéraire sur laquelle, anéantie par la tristesse, elle se penche. L'épithaphe entoure une croix latine en relief sur la dalle funéraire.



Ernest Bonabot, originaire de Molenbeek-Saint-Jean, était « garde excentrique », ce qui correspond à la fonction de garde-chasse ou de garde privé.



BOUTON - TONDEUR - HANNECART

Une dalle funéraire toute simple en pierre bleue reprend l'épithaphe :



Pendant la Seconde guerre mondiale, la famille Bouton, a payé un lourd tribut à la lutte contre l'occupant. Edmond, le fils d'Odénat et de Fernande Tondeur, était réfractaire au STO (Service du Travail Obligatoire imposé par les Allemands), il fut capturé et déporté en Allemagne où il mourut de la diphtérie le 24 mars 1943 à l'âge de 23 ans.



Son père Odénat, instituteur en chef, et chef de la Défense passive, s'était déjà illustré en mai 1940, en organisant les secours lors des bombardements de la gare. Commandant-adjoint de la section locale de l'Armée secrète, il est recherché et se réfugie dans la clandestinité où il finit par être arrêté. Il est présumé décédé à Ludwiglust le 6 mai 1945, son corps n'ayant pas été retrouvé.

La *Sennette* du 2 juin 1946 rendit compte d'une belle cérémonie en son honneur.

Aujourd'hui une école communale porte son nom en hommage au sacrifice consenti.



Belle Manifestation Patriotique

C'est donc ce Dimanche 3 Juin que se déroulera la manifestation patriotique organisée par la Fraternité de l'Armée Secrète.

La participation des hautes personnalités militaires et de nombreux groupes patriotiques étrangers est assurée. Les musiques locales prêteront leur gracieux concours ; les écoles et divers groupes locaux, ainsi que nos chères camarades ont annoncé leur présence à cette manifestation de suprême hommage à un de nos plus purs héros de la Résistance.

Le cortège se formera à 14 h. 30, en face de la gare d'Écaussinnes-Carrières, pour partir vers le Grand-Pièce, où le Général Vandeweyer, chef de la zone I de l'Armée Secrète, qui séjourna dans nos murs sous l'occupation, procédera à la remise d'un drapeau à la section locale de l'A.S. et de diplômes de remerciements à ses patriotes ayant aidé l'A.S. dans sa lutte contre l'occupant.

Le cortège se reformera ensuite, pour se rendre à l'école communale de la rue Docteur Bureau, où aura lieu l'inauguration de deux plaques apposées dans la façade à la mémoire de Monsieur Odénat BOUTON, instituteur en chef, officier de l'A.S., grand patriote, mort pour la patrie à Ludwiglust, le 5 mai 1945.

Itinéraire du cortège :
1. Avenue de la Déportation — Rue E. Martel, rue de la Maréchal et Grand-Pièce.
2. Grand-Pièce, rue M. Canon, Rue de l'Église, rue Dr Bureau (écoles).
La liste du cortège se trouvera aux échantillons nationaux sur le parcours du cortège.

Les groupes, ainsi que le public, sont priés de suivre scrupuleusement les instructions des commissaires pour la bonne ordonnance du cortège.

Les inscriptions sont prises de et par sections, cette manifestation hautement patriotique de leur présence.

HONNEUR DU CORTÈGE :

Gendarmerie — Police
Écoles
Harmonie des Carrières
A.S. Écaussinnes — Titulaires de diplômes
Autorités du cortège se formera à 14 h. 30
A.S. étrangers
Résistance locale (F.I. et P.A. Groupe O. M.N.R.)
Résistance étrangers
Pionniers Polonais
Pionniers de Centre
Batailles
Combattants
CIVILS de Peul
Déportés
Fédérés Socialistes
Drapeaux et groupements socialistes
Drapeaux et groupements communistes
" " " libéraux
" " " sociaux-chrétiens

Sociétés civiles locales :
Jeu de Ballon « Éclair »
Jeu de Ballon « Police Écaussinnes »
Football Club Écaussinnes
Carabinières
Archers St-Sébastien
Union Professionnelle Agricole
La liste du cortège se trouvera en face de la Maison du Peuple.
(Communiqué).

Ce Dimanche 3 Juin, il sera procédé à la remise officielle à la Fraternité de l'Armée Secrète, section d'Écaussinnes, par M. le Directeur de la société Fabrice, à Tubize.

La cérémonie aura lieu à la messe de 10 heures en l'église du Sacré-Cœur.

Ce drapeau rappellera les nombreux exploits de l'A.S. pendant l'occupation ; soit de moment pour le ravitaillement de la zone, récolte de fonds pour le soutien des réfractaires, distribution de tracts aux réfractaires, remise de cartes d'identité aux personnes devant leur l'envers, distribution de tracts clandestins, émissions et réceptions de messages avec Londres (chef Paul Corbiller), nombreux actes de sabotage au sein de concentrations de troupes et les parachutages d'armes.

Il rappellera aussi les services nobles et les sacrifices des martyrs qui ont donné leur vie pour la patrie : Odénat BOUTON, Anselme Mary, René Cartierman, Gérard Taminiaux, Roguste Bob, Camille Boupière, Oscar Coureur, Victor Tondreau, Maurice Defrère, René Rousseaux, Raymond Couvrange, Richard Deschamps.

Il rappellera aussi les services nobles par ceux de ses membres qui ont eu le bonheur d'être délivrés par nos vaillants alliés : Paul Corbiller, ses deux jeunes filles, Oscar Vandeweyer, Firmin Dupont, Maxime Moutin, Arsène Petit, Gérard Wesbers, Madeloncelle, Fernet de Peulx et le brave capitaine de Marche.

Voilà ce que représentera cet emblème sacré qui méritera le respect de tous !

Immédiatement après la remise du drapeau, aura lieu l'inauguration, en présence des autorités, des groupements patriotiques et des élèves, de deux plaques apposées sur la façade de l'École de la rue de Dr Bureau, à la glorieuse mémoire de

Odénat BOUTON

Instituteur en chef

Officier de l'Armée Secrète

mort à Ludwiglust le 5 mai 1945.

Odénat BOUTON : homme affable, à la figure souriante, toujours prêt à rendre service à ses concitoyens, sportif, amateur de chasse, père de ses élèves, patriote 100 %, voilà le portrait de celui que le boche a sacré « héros ».

En 1940, depuis la déclaration de guerre, il fut enrôlé de force dans la Wehrmacht. Mais en 1940, il est sur la brèche comme chef de la défense passive. Avec ses hommes jour et nuit, il combat les incendies, enterre les blessés, et est partout où il faut les secours.

Plus tard, c'est son fils qui lui est ravi par les ennemis, et dès lors seurt dans l'enfer allemand. Alors, Odénat n'a plus qu'un but : le vengeance. Il organise l'A.S. avec son chef et ami Maurice Peulx. Il est d'une activité débordante, mais l'ennemi et les lâches dénonciateurs veillent et c'est son arrestation, le 18 août 1944, 14 jours avant l'arrivée de nos alliés.

Son arrestation jette la consternation parmi les membres de l'A.S. ; elle n'apporte cependant aucune crainte, car ses amis savent qu'Odénat ne parlera pas et qu'aucune torture ne le fera trahir. Tous ses amis, ses camarades de l'A.S., ses collègues l'ont attendu avec beaucoup d'espoir.

Le 2 mai 1945, la radio annonce sa libération. Le 3, Monsieur Caron, commissaire royal, confirme la bonne nouvelle. Tout Écaussinnes s'agrippe à l'atter son retour ! Hélas ! cette joie devait être refusée. L'épreuve avait été trop dure et trois jours seulement après avoir vu briser le scellé de la liberté, le brave le divorce Odénat BOUTON, s'élevait au camp de mort de Ludwiglust, ayant donné sa vie pour la liberté et la Belgique.

Écaussinnois, rendez un suprême hommage à ce martyr, à ce héros, en assistant à l'inauguration des plaques commémoratives rue du Docteur Bureau. Reunissez pour la formation du cortège gare d'Écaussinnes-Carrières, à 14 h. 30 M. R.

BRISMÉ - HERCHEUX

La dalle en pierre bleue d'Écaussinnes reprend l'épithaphe. Une plaque déposée reprend une photo porcelaine de Raymond, elle est encadrée de lauriers. Il est en uniforme de sortie, le manteau sur l'épaule.

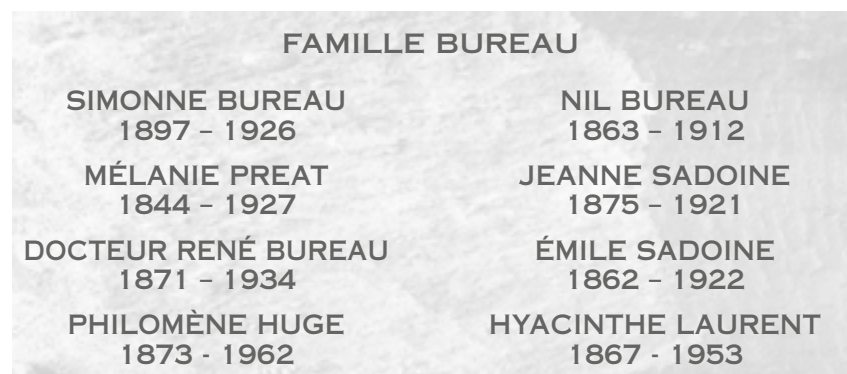




La mort du soldat Brismé Raymond serait qualifiée en ce début du 21^e siècle, de « dommage collatéral », ce sont en effet les bombes de nos alliés qui provoquèrent sa mort, illustration bien inutile de l'absurdité de toute guerre.

BUREAU

Le monument funéraire du D^r Bureau est à l'image de l'homme, empreint d'une grande simplicité. La tombale en pierre bleue d'Écaussinnes reprend l'épithaphe. Une délicate armature en bronze forme une pergola séparée par une haie dont l'assise est réalisée par deux montants terminés en élégante spirale.



C'est en 1894 que le jeune D^r René Bureau vient s'installer à Écaussinnes-d'Enghien. Il est tout de suite confronté aux dures réalités de la vie des ouvriers carriers et à leur lutte pour de meilleures conditions d'existence (grèves de 1899 et de 1902, lock-out de 1909).

Quoiqu'issu d'une famille libérale, il décide de militer au sein du POB (Parti Ouvrier Belge, l'ancêtre de l'actuel PS) et de consacrer sa vie principalement à l'amélioration de la santé de la classe ouvrière.

Educateur du Peuple

Pour lui c'est l'éducation (l'instruction) qui est la vraie source du bien-être, il sera donc le Président de la Ligue de l'Enseignement qui assurait la défense de l'enseignement officiel et aussi de l'Université Populaire d'Écaussinnes-d'Enghien, il y donnera de nombreuses conférences sur des thèmes liés à l'hygiène et à la santé.

L'homme politique

Comme son contemporain et ami Ernest Martel, il a bien compris que l'action politique permet de renforcer une lutte menée à d'autres niveaux, et il devient conseiller provincial en 1908, puis conseiller communal en 1912, il n'hésitera pas à dire, lors de sa prestation de serment au Roi, que celle-ci ne veut pas dire renoncement aux idées républicaines.

Député permanent à la province de Hainaut de 1921 à 1929 (il ne souhaite pas renouveler son mandat et c'est Ernest Martel qui lui succède), il y mènera une action dans le cadre de la lutte contre le cancer, il arrivera ainsi à promouvoir la prévention et sera nommé comme premier directeur de l'Institut d'Hygiène et de Bactériologie à Mons en 1930.



Docteur René BUREAU
1870 - 1950



Le médecin et l'homme de cœur

Témoin ému de la misère des ouvriers, le D^r Bureau ne réclamait souvent pas d'honoraires à ses patients, qui en sortant de son cabinet déposaient, s'ils le souhaitaient, quelques pièces dans une soucoupe déposée dans le hall.

Partisan, par souci d'efficacité, d'une médecine collective (centres de médecine gratuite, cliniques et hôpitaux très bien équipés) qu'il définit lui-même comme des «ateliers de réparation de la santé», il ouvre dès 1904, à son domicile (actuelle rue D^r Bureau) une clinique et très vite, juste en face, un dispensaire. Il sera aidé dans ces activités médicales par une équipe dévouée : les D^{rs} Plancq et Valentin Bureau (son frère), une infirmière M^{me} Platbrood et un secrétaire-gestionnaire, M. Casterman. Il créera aussi lors de la guerre 1914-

1918, un lazaret pour les réfugiés français en résidence forcée à Écaussinnes.

Son œuvre la plus importante fut la création de la clinique de La Hestre dont il sera le premier directeur médical.

Citoyen du Monde, il organisera en 1924, une campagne de secours au profit des victimes d'un tremblement de terre au Japon.

Homme de cœur, il était accueillant et modeste, sa volonté était souple et tranquille, il avait une bonté agissante, il a consacré sa vie à son art mis au service du peuple en appliquant une phrase qu'il citait : «L'Homme est mon frère et quand il souffre, il est deux fois mon frère.»

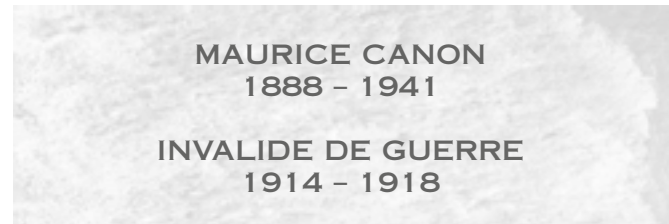
Selon sa volonté et sa modestie, il n'y eut pas de discours ni de drapeaux à ses funérailles... mais une foule nombreuse et attristée qui déposa une montagne de fleurs sur sa tombe.

CANON Maurice



La pierre tombale en pierre bleue est déjà en deux morceaux, sa réparation s'impose d'urgence.

Une plaque déposée par la Fédération nationale des combattants, demande au passant de se souvenir du sacrifice consenti par Maurice mais aussi par tout ancien combattant.



En hommage, une rue du village porte son nom.

COMBATTANTS DE 1830



Deux tombes voisines identiques en pierre bleue d'Écaussinnes rappellent la participation de deux des citoyens du village aux combats qui ont mené à l'indépendance du pays. Un mat installé en permanence à chaque tombe, permet de hisser le drapeau national lors des cérémonies patriotiques.

Les épitaphes sont gravées sur les cénotaphes tandis que les stèles, surmontées de croix drapées, rendent hommage aux défenseurs de la patrie et affichent leurs décorations.

Première tombe (côté gauche)



DÉCORÉ DE LA CROIX DE FER
 À LA MÉMOIRE DE
 DAME MARIE THÉRÈSE DRAGUET
 NÉE À ÉCAUSSINNES D'ENGHIEN
 LE 20 X^{BRE} 1807
 Y DÉCÉDÉE LE 7 X^{BRE} 1877

ET DE SON ÉPOUX
 M^R CHARLES ÉDOUARD JACOB
 NÉ À BRAINE-LE-COMTE
 LE 5 9^{BRE} 1809
 DÉCÉDÉ À ÉCAUSSINNES - D'ENGHIEN
 LE 12 AOÛT 1893

Seconde tombe :

AU
 DÉFENSEUR
 DE LA
 PATRIE
 1830

CÉLESTIN JOSEPH DESCEINTE
 DÉCORÉ DE LA CROIX DE FER
 NÉ À ÉCAUSSINNES 1813 DÉCÉDÉ
 À GRAND-RENG LE 3 JUILLET 1899

MARIE JOSEPH PETE
 1811 - 1882



Dans l'ouvrage repris en bibliographie, M. Claude Brismé détaille la participation des Écaussinnois et Henripontois dans les combats qui, en 1830, ont mené à l'indépendance.

La Croix de fer est une décoration belge instaurée par la loi du 8 octobre 1833, elle récompensait les combattants qui lors des combats pour l'indépendance nationale avaient été blessés ou fait preuve de bravoure.



CONREUR - SOUPART - DUBOIS

La pierre tombale mentionne l'épithaphe en lettres de bronze :

SÉPULTURE
 DES ÉPOUX
 SOUPART - DUBOIS
 VICTORINE DUBOIS
 1881 - 1930

Sur une plaque déposée, on trouve une photo porcelaine de Maurice en uniforme, elle est entourée de palmes et on peut y lire :

EN SOUVENIR DE
 MAURICE CONREUR
 NÉ À ÉCAUSSINNES D'ENGHIEN
 LE 7 - 4 - 1908
 DÉCÉDÉ À BERCHEM S^{TE} AGATHE
 DES SUITES DE SA CAPTIVITÉ
 LE 24 - 11 - 1945

Sur une autre plaque déposée, plus petite et en faïence noire :

À MON FILS REGRETTÉ

Maurice Conreur aura eu le bonheur éphémère de connaître la fin de la guerre et la Libération, les séquelles d'une captivité éprouvante ne lui

auront pas permis d'y survivre bien longtemps.

CUVELIER - MACQ

Cette concession clôturée par une barre en bronze maintenue à l'avant par deux potelets de section pyramidale, comporte un monument imposant en forme d'obélisque surmonté d'une flamme éternelle en bronze. L'obélisque repose sur un socle se trouvant à l'arrière du cénotaphe qui reprend l'épithaphe.

Victor Cuvelier était industriel à Écaussinnes-d'Enghien, il acheta notamment le Moulin Delcour (Delcour) le 13 octobre 1912, le loua à Achille Beugnies, et finalement le vendit le 30 octobre 1921 aux époux Clerbois-Rousseau. Maurice Clerbois fut le dernier exploitant du moulin qui cessa toute activité en 1955.

Victor Cuvelier participa activement à la vie de la commune notamment dans le cadre du Cercle agricole et de la Ligue de l'enseignement. Une rue porte son nom.



À LA MÉMOIRE DE
HENRI CUVELIER
NÉ À HOVE EN 1821 DÉCÉDÉ À ÉCAUSSINNES EN 1877
ET DE SON ÉPOUSE MARIE-THÉRÈSE DUBOIS
NÉE À ÉCAUSSINNES EN 1828 Y DÉCÉDÉE EN 1899

VICTOR CUVELIER
NÉ LE 15 2 1865
DÉCÉDÉ LE 26 12 1927

ET DE SON ÉPOUSE
JULIA MACQ
NÉE À ÉCAUSSINNES LE 19 1 1872
DÉCÉDÉE LE 16 3 1934

HENRI CUVELIER
NÉ LE 23 9 1904 - DÉCÉDÉ LE 28 9 1944

ARILLE LECOMTE
NÉ LE 18 2 1891 - DÉCÉDÉ LE 2 11 1949

EMMA CUVELIER
NÉE LE 31 7 1900 - DÉCÉDÉE LE 16 4 - 1986

D'HARVENG

Ce monument très imposant en pierre bleue d'Écaussinnes est entouré d'un grillage. Il était composé, comme le montre la photo prise par la baronne Christiane Greindl), d'un obélisque sur socle, surmonté d'une croix celtique. La face principale de l'obélisque est décorée d'une feuille de palme qui rend hommage, elle traverse une couronne d'immortelles. Le socle richement décoré reprend dans sa partie supérieure, le serpent entourant un bâton, il s'agit du bâton d'Esculape, dieu de la médecine, symbole indiquant qu'il s'agit d'un médecin. La partie inférieure du socle comporte une plaque en marbre blanc avec l'épitaphe, chacune des



faces est surmontée d'un fronton triangulaire garni de motifs floraux et d'acrotères.

La photo prise en 2012 montre bien, par rapport à celle prise par nos prédécesseurs il y a 30 ans, que le temps, aidé par le désintérêt des hommes, a bien fait œuvre de destruction.

SÉPULTURE DE LA FAMILLE D'HARVENG



Le D^r Emmanuel Joseph Philippe D'Harveng (Lessines 1804 - Écaussinnes-d'Enghien 1872) a bien mérité sa place dans ce cimetière, il a en effet participé aux travaux de la Commission médicale communale ayant déclaré le terrain comme répondant aux conditions requises pour procéder à des inhumations. En outre, il fut très présent dans tous les aspects de son art mais aussi comme notable dans la vie de la commune. Nous ne citerons ici que son administration dans les écoles en 1842 de la vaccination contre la variole (appelée à l'époque la petite vérole), sa participation à la Commission médicale contre le choléra en 1848 et à plusieurs activités charitables en faveur des plus pauvres.

DASCOTTE - GILBERT

Ce magnifique monument en pierre bleue richement décoré se trouve au croisement de deux allées. Un beau grillage métallique est soutenu par de très belles bornes en pierre de section carrée, surmontées d'une flamme et garnies de couronnes d'immortelles, symboles d'éternité, le cercle n'ayant ni début ni fin. Le temps, tout comme l'absence d'entretien, a fait ici son œuvre, on pourra observer les dégâts sur la photo de détail. Massif mais élégant, le monument accumule les symboles propres à la profession de maître de carrière (cric, compas, maillet...) mais aussi à la mort en général comme le flambeau retourné dont la flamme va s'éteindre, mais qui retourné à nouveau, reprendra vie, ce qui symbolise la vie éternelle. L'urne drapée qui surmonte le monument peut parfois orner la tombe d'un libre penseur, mais les lettres D. O. M. (*Deo Optimo Maximo*, Dieu très bon et très grand) figurant dans la face principale, sur le demi-cercle qui figure la voûte céleste, montrent qu'il s'agit ici d'un catholique. Le sablier représente à la fois l'aspect inexorable et irréversible du temps qui passe, mais renversé il permet alors au temps de reprendre son cours, et symbolise ainsi la vie éternelle qui succède à la mort. Le sablier ailé représente la chauve-souris qui voyageant dans la nuit, assimilée à la mort, achemine l'âme vers son destin.

Sur la face principale sous le sablier ailé :

ICI REPOSENT
M^R AUGUSTIN GILBERT
NÉ À BRAINE-LE-COMTE
LE 28 9^{BRE} - 1786
DÉCÉDÉ À ÉCAUSSINNES D'ENGHIEN
LE 13 - X^{BRE} 1860

ET

M^{ME} CATHERINE RONDEAU SON ÉPOUSE
NÉE À BRAINE-LE-COMTE
LE 22 7^{BRE} - 1783
DÉCÉDÉE À ÉCAUSSINNES D'ENGHIEN
LE 1^{ER} JANVIER 1872
R. I. P.



À l'arrière, sous un sablier ailé :

ICI REPOSE
M. AIMÉ-JOSEPH
DASCOTTE
NÉ À MARCHE-LEZ-
ÉCAUSSINNES
LE 3 - 8^{BRE} - 1826
DÉCÉDÉ À BRUXELLES
LE 30 7^{BRE} 1880
R. I. P.

Sur le côté gauche, encadrant le jeune chêne :

ICI REPOSE
M^R NESTOR AUGUSTIN
JOSEPH DASCOTTE
NÉ À
ÉCAUSSINNES
D'ENGHIEN
LE 22 JUIN 1862
Y DÉCÉDÉ LE 22 AVRIL
1876

Un jeune chêne, symbole dans nos régions, de force et d'éternité, orne la face du monument reprenant l'épithaphe du fils Nestor, les feuilles qui tombent marquent ici, de façon originale et délicate, le chagrin provoqué par la mort du jeune adolescent.

Sur le côté droit, de part et d'autre du flambeau retourné :

ICI REPOSENT
M. J. B^{TE} DASCOTTE
NÉ À ÉCAUSSINNES
D'ENGHIEN
LE 20 AVRIL 1790
Y DÉCÉDÉ LE 18 7^{BRE} 1863

ET M^{ME} EUGÉNIE POULIART
SON ÉPOUSE
NÉE À MARCHE-LEZ
ÉCAUSSINNES
DÉCÉDÉE À ÉCAUSSINNES
D'ENGHIEN
LE 26 OCTOBRE 1881
DANS SA 82^E ANNÉE

Aimé Dascotte (Marche-Lez-Écaussinnes 2 octobre 1826 - Bruxelles le 30 septembre 1880), fut le directeur de la carrière Huart, il partage sa sépulture avec son épouse et son fils unique Nestor-Augustin mort à 13 ans le 22 avril 1875.

La maison d'Aimé Dascotte est aujourd'hui la Maison des Associations à la rue de Henripont, on peut encore y voir ses initiales dans la balustrade en fer forgé du premier étage.

DELHAYE Léon

Sur un socle en trois parties, une colonne brisée ornée d'une croix latine surmonte un fronton triangulaire orné d'une ruche (la ruche est utilisée comme symbole sur la tombe d'un apiculteur ou d'une personne ayant eu des talents d'organisateur, ou encore active dans le domaine social, ce qui est le cas ici) entourée de lierre figurant l'attachement. La colonne brisée témoigne d'une personne morte dans la force de l'âge. La face avant du socle comporte l'épithaphe :

LE COMITE LOCAL
D'ALIMENTATION
1914 - 1919

À SON REGRETTÉ
DIRECTEUR
LÉON DELHAYE
DÉCÉDÉ LE 5
NOVEMBRE 1918
À L'ÂGE DE 35 ANS

Lors de la guerre 1914-1918, l'approvisionnement en nourriture se faisait par les magasins communaux et grâce à la débrouille. M. Léon Delhaye fut engagé par le Collège échevinal en 1915, à titre provisoire, en même temps que Raoul Poliart, pour gérer le bureau de ravitaillement, les œuvres de bienfaisance et d'épargne, il devient, en septembre de la même année, directeur général des magasins communaux. Mais cédonc ici la parole à M. Claude Brismé :

« Il s'emploie, sans compromission et sans accointance avec l'occupant allemand, à donner davantage pour secourir les malades, les vieillards et les enfants. Homme d'action, il sut s'affranchir d'une administration chicanière en accordant, lorsque cela lui fut possible, des suppléments de sucre, de lard, de biscuits, de farine et de saindoux à une population qui n'en avait que trop besoin. Il soutint l'action de la soupe populaire et du repas scolaire... ».



DRUART - HAMAIDE - HOUZÉ

Le très beau cénotaphe allie harmonieusement la pierre bleue, le granit poli rouge avec sa croix gravée rayonnante, et le bronze dont sont faites les lettres de l'épithaphe. Les côtés du cénotaphe sont richement décorés, on y trouve le trèfle à quatre feuilles dans une volute et le pavot. Le trèfle à 4 feuilles symbolise dans la tradition celtique la chance. Le pavot quant à lui, en apportant le sommeil représente la mort, tandis qu'incliné vers le bas, sa graine libérée en tombant sur le sol apportera le renouveau et la vie grâce à la germination, c'est à dire pour les catholiques la Résurrection.

LES FAMILLES
DRUART - HAMAIDE
HOUZÉ DRUART
CHABOT - DRUART

Sur une plaque verticale en bronze, à l'avant du cénotaphe est inscrit :

NAMUR
TERMONDE
YZER
MERCHEM
ZARREN
HANDZAEME

AU GÉNÉRAL HOUZE
PRÉSIDENT D'HONNEUR

FRATERNELLE
13^E DE LIGNE
1914 - 1918



A gauche du cénotaphe, gravé dans la pierre bleue:

| | |
|--------------------------------------|-------------|
| LOUISA HOUZÉ | 1853 - 1942 |
| ALICE DRUART ÉPOUSE LÉON HOUZE | 1870 - 1953 |
| CHABOT JULIE | 1868 - 1958 |
| CHABOT ANDRÉ | 1926 - 1998 |
| AMBROISE DRUART | 1852 - 1880 |
| FERNAND DRUART | 1877 - 1896 |
| RAOUL CHABOT | 1898 |
| MARIE CHABOT | 1900 |
| SUZANNE HOUZÉ | 1899 - 1900 |
| ÉMILE DRUART | 1868 - 1903 |
| MARIA DRUART ÉPOUSE CHABOT | 1875 - 1905 |
| FRANZ HOUZÉ | 1894 - 1906 |
| LYDIE HAMAIDE ÉPOUSE AMBROISE DRUART | 1843 - 1933 |
| LEON HOUZÉ | 1863 - 1948 |

Charles Druart(1824-1908) était le fils d'Ambroise-Joseph (1786-1835), maître de la carrière de Crève-Cœur, qui à sa mort laissa une veuve et 11 enfants. C'est Charles qui fut choisi par la famille en 1862 pour

diriger la succession. L'entreprise était florissante, s'y ajoutèrent des carrières à Thiarmon et à Mayeurmont. Les Druart cessèrent leur activité à partir de 1889 et louèrent leurs biens.
M^{me} Lydie-Victorine Hamaide

était l'épouse de M. Ambroise-Amance-Joseph Druart, frère-cadet de Charles ; leur fille Alice-Jeanne-Lydie Druart épouse en 1893 Léon-Jules Houze, jeune officier qui deviendra le général Houze.

DUCARME

Ce cénotaphe en granit poli de couleur sombre reprend dans sa partie supérieure un Christ sur une croix en marbre noir, la partie inférieure mentionne l'épithaphe; une palme pliée à angle droit, hommage au héros mort pour la patrie, orne le coin inférieur gauche.



Robert Ducarme est resté dans la mémoire des Ecaussinnois pour avoir réalisé, dans les années 1930, un reportage filmé sur les ouvriers carriers du village. Selon M. Claude Brismé, ce reportage a été conservé dans les archives de la RTBF.



TOUSSANGNE

Dji m' rapèle quand dj'astou gamin
D'daloués su l'tombe d'mès vis parints
Quand c'it l'Toussangn-e.
D'leu portoûs in bia bouquêt d' fleurs
Tout l'cèmintière astouût in fleurs
Quand c'it l'Toussangn-e
On intertènoût lès cavaus,
A l'yau clèr on scuroût l'cayau
Quand c'it l'Toussangn-e
On f'zoût èl tour du cèmintière
Pou vir lès fleurs pad'vant padière
Quand c'it l'Toussangn-e

GUY COUTURLAUX

DUJACQUIER - LEFEBURE

Situé à proximité de l'ancien garage du corbillard communal hippomobile, ce monument se compose d'une belle stèle à fronton triangulaire garni d'acrotères, elle était surmontée d'une croix qui a disparu. Le fronton comporte la panoplie des outils de l'agriculteur : herse, fléaux, araire, pelle, le rateau... Le parapet qui marque les limites de la concession est en pierre bleue et a un besoin urgent de réparations. Une grande plaque en marbre blanc, encadrée de colonnes rondes à chapiteau corinthien, reprend de façon très difficilement lisible l'épitaphe :

D . O . M .

ICI REPOSENT LES CORPS DE
M. AUGUSTE DUJACQUIER
NÉ À BRAINE LE COMTE
LE 12 SEPTEMBRE 1812
ET DÉCÉDÉ À ÉCAUSSINNES
D'ENGHIEN
LE 9 AOÛT 1878
VOUS QUI AVEZ CONNU
SON ACTIVITÉ
SA LOYAUTÉ À TOUTE ÉPREUVE
PRIEZ POUR LUI

ET DE SON ÉPOUSE
MADAME CHARLOTTE LEFEBURE
NÉE À SAINTES LA 12 AOÛT 1812
DÉCÉDÉE AU RÆULX
LE 12 X^{BRE} 1895
ELLE EST MORTE LAISSANT À TOUS
UN GRAND EXEMPLE
DES FOI ET DE VERTU - II MACH VI

ET DE LEUR FILLE
MADEMOISELLE AUGUSTINE
DUJACQUIER
NÉE À ÉCAUSSINNES D'ENGHIEN
LE 19-?- ?? ET DÉCÉDÉE AU RÆULX
LE 16 MAI 1880
SA VIE NE FUT QU'UNE CHAÎNE
DE PRIVATIONS
ET DE SOUFFRANCES SUPPORTÉES
AVEC UNE PATIENCE ANGÉLIQUE
ELLE A QUITTÉ CETTE VALLÉE
DE LARMES
POUR LE SOLEIL DE LA BÉATITUDE
ÉTERNELLE

R . I . P



Adossé au socle qui supporte la stèle, dans ce que la perspective nous fait prendre pour un cénotaphe, on lit à l'intérieur d'un cartouche :

SÉPULTURE DE LA FAMILLE
DUJACQUIER LEFEBURE

DURAY

Situé au croisement de deux allées, ce très beau et, à la fois imposant et très simple monument néoclassique en pierre bleue illustre à merveille la puissance tranquille des industriels Duray. Il est surmonté d'une urne drapée ceinte d'une couronne d'immortelles, d'où jaillit la flamme, symbole de vie éternelle.

Sur la face avant qui reprend l'épithaphe, une palme traversant une couronne d'immortelles rend hommage.

Le monument est signé A. Poulain d'Écaussinnes.

FAMILLE ÉMILE DURAY

Emile Duray fut le fondateur de la dynastie des industriels Duray à Écaussinnes.

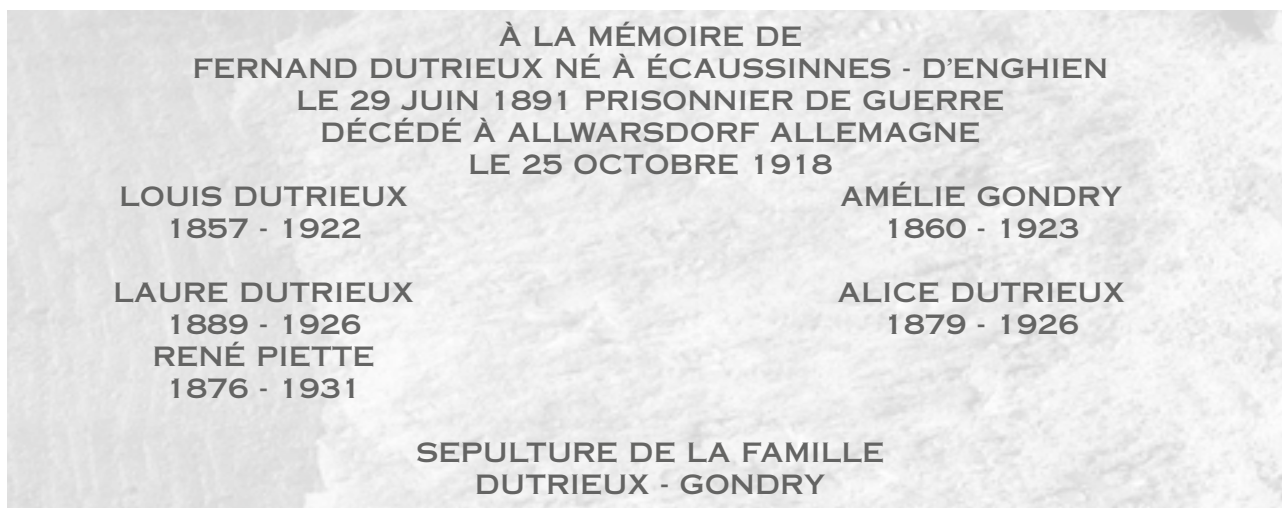
Né dans une famille modeste à Houdeng-Goegnies, le jeune Emile, alors âgé de 21 ans, travaille comme houilleur quand il côtoie la mort de près, lors d'une catastrophe minière. Il décide alors de devenir chaudronnier à La Louvière, où ses talents le font devenir très vite contremaître. Ambitieux il fonde, en 1875, sa propre entreprise de chaudronnerie à Écaussinnes-Carières, elle deviendra rapidement très florissante et il lancera également en 1898 une brasserie qui aura également un franc succès parmi les ouvriers-carriers très nombreux à cette époque.

Il aura, d'une union avec Marie Gobert, 4 fils : Camille, Oscar, Arthur et Ernest qui poursuivront les activités industrielles débutées par leur père. C'est Camille qui donnera son nom à une rue qui descend du plateau de la gare vers la rue des Noires-Terres.



DUTRIEUX

La concession est délimitée par une chaîne métallique supportée par 4 bornes en pierre, la délimitation a été autrefois une obligation légale, elle marque aussi la séparation du domaine sacré de celui qui est profane. Une urne en pierre bleue orne majestueusement une dalle toute simple qui reprend l'épithaphe.



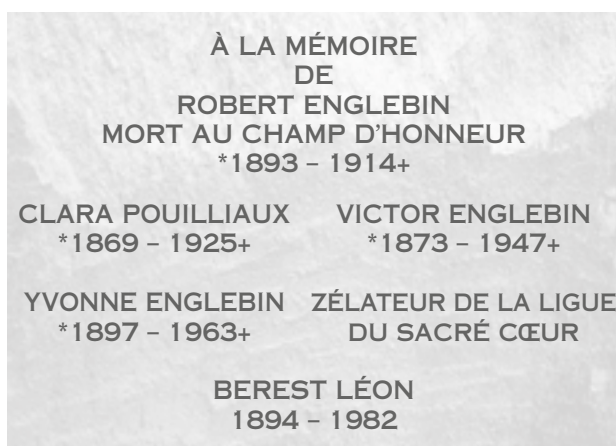
Fernand, Henri, Joseph Dutrieux né à Écaussinnes-d'Enghien le 29 juin 1891, était le fils de Louis et de Gondry Amélie.

Soldat de la classe 1911 à l'artillerie de forteresse, il est fait prisonnier lors de la Première guerre mondiale, il mourra en captivité en octobre

1918 à Allwarsdorf, son corps ne sera rapatrié que le 5 juin 1927.

ENGLEBIN - POUILLIAUX - BEREST

Une pleureuse, dans un beau drapé qui dessine les formes de son corps, est assise sur une banquette. Elle tient une couronne de roses à la main gauche, tandis que la tête posée sur le bras droit renforce l'impression de désespoir. A ses pieds, sur le cénotaphe, un casque repose sur des palmes, hommage rendu au héros mort pour la Patrie, une photo porcelaine rappelle les traits de son visage. Ce beau monument en pierre bleue est délimité latéralement par des barres en bronze de section carrée.



Sur une plaque déposée :



Robert Englebin était le fils de Nestor et de Clara Pouillaux, appelé sous les armes en 1913, il fut tué à l'ennemi le 26 août 1914. Il reçut, à titre posthume: la médaille de la

Victoire, la médaille commémorative de la Guerre 1914-1918, la Croix de Chevalier de l'Ordre de Léopold II avec palme, la Croix de Guerre. Le nom de Robert Englebin figure

également sur la stèle du monument aux morts d'Écaussinnes-Lalaing, ayant habité cette commune au moment de son inscription sur les listes de milice.

HANOTIAU

Ce monument en pierre bleue comporte une stèle très simple à l'intérieur d'une chapelle surmontée d'un fronton triangulaire sur lequel on trouve une croix celtique. Le fronton est orné en son centre d'une couronne d'immortelles, il repose sur 2 colonnes rondes et lisses qui soutiennent un demi cercle figurant la voûte céleste. Le socle supportant la chapelle est également orné d'une couronne d'immortelles.

FAMILLE HANOTIEAU

Fils du secrétaire communal Dieu-donné Hanotieau (le patronyme s'écrit ici avec *e*), le jeune Victor (1863-1919) sera avocat puis bâtonnier de l'ordre au barreau de Mons, il plaidera notamment dans l'affaire qui fit beaucoup de bruit à l'époque



à Écaussinnes : l'assassinat de la fille de «Jean-qui-dourt». Partisan convaincu de l'amélioration de la condition ouvrière, disciple et collaborateur de Mabilbe, partisan de *Rerum Novarum*, il fonde, avant les socialistes, le premier syndicat carrier en 1896, qui, sous la pression des patrons catholiques, deviendra ensuite la Mutuelle des Francs

Carriers. C'est également en cette année 1896 qu'il fondera à Écaussinnes la Société Saint-Vincent de Paul. Il sera aussi le président-fondateur, en 1897, de la Maison des Ouvriers d'Écaussinnes-d'Enghien. Grâce à son dévouement et à son insistance auprès des autorités allemandes, un échange épistolaire put

finallement avoir lieu avec les soldats prisonniers et les déportés de 1916. Il fut conseiller communal et député suppléant de l'arrondissement

de Soignies, en sus de nombreuses charges qui reflétèrent son souci constant d'être disponible pour tous ceux dont la condition l'exigeait.

En hommage, une rue du village porte son nom.

HAUVERLAUX (OUVERLEAUX)

Le monument funéraire de Félix Ouverleaux est un cénotaphe en pierre bleue d'Écaussinnes de fort belle facture. Coincé entre deux monuments de plus grandes dimensions, il n'est pas facile à trouver, de plus, les inscriptions latérales sont quasi-impossibles à déchiffrer. Seule une croix latine gravée dans la face avant et entourée des mots concession à perpétuité disposés en arc de cercle permet de le situer.

Sur le couvercle du cercueil cénotaphe :

À LA MÉMOIRE DE
MONSIEUR
FÉLIX OUVERLEAUX
NÉ À ATH LE 30 MAI 1833
ET DÉCÉDÉ À
ÉCAUSSINNES
LE 28 DECEMBRE 1909
ET DE SON ÉPOUSE
DAME IRMA NICAISE
NÉE À SOIGNIES
LE 3 JUIN 1855
ET DÉCÉDÉE À
ÉCAUSSINNES
LE 23 MARS 1933

Sur le côté du monument :

À LA MÉMOIRE DE
MONSIEUR
FÉLIX OUVERLEAUX
NÉ À ATH LE 30 MAI 1833,
DÉCÉDÉ À ÉCAUSSINNES
D'ENGHIEN LE 28
DÉCEMBRE 1909
ANCIEN DIRECTEUR
DE CARRIÈRE MEMBRE
DE LA COMMISSION
ADMINISTRATIVE
DE L'ÉCOLE DE DESSIN
ET D'INDUSTRIE
ET DES ATELIERS
D'APPRENTISSAGE

ANCIEN MEMBRE
DU BUREAU DE
BIENFAISANCE, DÉCORÉ
DE LA CROIX CIVIQUE
DE DEUXIÈME CLASSE
IL FUT DANS LA VIE
UN GRAND PHILANTHROPE
ET LE PRINCIPAL
FONDATEUR DE LA
PAROISSE DU SACRÉ
CŒUR A ÉCAUSSINNES
D'ENGHIEN

Félix-César Ouverleaux fut à titre principal le directeur des carrières « Société Léon Cousin et Sœurs », mais aussi de l'École industrielle d'Écaussinnes-d'Enghien. Il dirigea les travaux lors de la construction de l'église du Sacré-Cœur, et c'est lui qui fit exécuter la

très belle chaire de vérité et les fonts baptismaux en pierre bleue.

Sa personnalité et quelques anecdotes qui émaillèrent son existence sont racontées par M. l'Abbé Jous dans son opus « Histoire de l'église et de la paroisse du Sacré-Cœur à Écaussinnes-Carières de 1892 à 1992 » (Edition CIHL), il est ici cité au sujet de la particularité de la sépulture des époux Ouverleaux.

« Il décida de fabriquer lui-même son cercueil de telle manière que des bretelles et des accoudoirs puissent permettre à son corps de ne pas s'affaisser, car notre homme avait désiré qu'on respecte ses dernières volontés à savoir être inhumé debout, la tête tournée vers l'église du Sacré-Cœur. Il voulut que son épouse soit inhumée de la même façon, à ses côtés. »



HIERNAUX - MARY

La très belle stèle ouvragée du monument en pierre bleue se termine par un fronton triangulaire orné d'acrotères, on peut y lire :

**FAMILLE
HIERNAUX - MARY**

Au fronton est accrochée une couronne d'immortelles en marbre blanc avec dans la partie inférieure :

À NOTRE PAPA

La stèle qui reprend l'épithaphe était autrefois surmontée d'une croix ou d'une urne. Sur la dalle funéraire encadrée de murets travaillés en pierre, est posé un cercueil cénotaphe décoré sur le couvercle d'une croix latine et dont les côtés comportent les poignées de transport. Des plaques en faïence ont été accrochées au cercueil.

Sur une plaque déposée à l'avant du cénotaphe :

**À NOTRE FILS
REGRETTÉ
LOUIS STRADIOT
1914 - 1918
R. I. P.**

Dynastie de maîtres de carrières, les Hiernaux ou Yernaux sont les descendants de Jean-Joseph Yernaux (Hiernaux) né à Soignies le 12 mars 1753, et de Marie-Joseph Bottemanne, née à Écaussinnes-Lalaing le 31 juillet 1773. De leurs 2 fils, Jean-Baptiste Hiernaux né à Écaussinnes-d'Enghien le 19 mars 1791 et Pierre-Joseph Yernaux, né à Soignies le 31 juillet 1794, viendront les lignées avec patronymes respectifs.

Félicien Hiernaux, fils de Jean-Baptiste et de Eugénie Hecq, épouse le 25 juillet 1849, Antoinette-Célestine Mary, ils auront un fils Jules qui sera maître de carrières et épousera Cécile-Anna Nicaise.



**À LA MÉMOIRE DE MONSIEUR
FÉLICIEN HIERNAUX ÉPOUX
DE DAME ANTOINETTE MARY
NÉ À MARCHE-LEZ-ÉCAUSSINNES
Y DÉCÉDÉ À ÉCAUSSINNES
LE 9 FÉVRIER 1886 ÂGÉ DE 62 ANS
ADMINISTRÉ DES SACREMENTS**

**ANTOINETTE MARY ÉPOUSE DE
FELICIEN HIERNAUX 1825 - 1906**

FERDINAND HIERNAUX 1830 - 1894

LOUIS HIERNAUX 1851 - 1922

MAXIMILIEN RIEZ 1844 - 1926

JEAN-BAPTISTE SIMON 1863 - 1928

MARIE HIERNAUX 1864 - 19

R. I. P.

HIERNAUX - NICAISE

Situé dans l'allée centrale ce très beau monument de style néogothique en pierre bleue se compose d'un socle à deux niveaux surmonté d'un édicule ouvert à 4 colonnettes rondes et lisses. L'édicule a un toit à forte pente, prolongement du fronton triangulaire orné d'une croix. Devant l'édicule, assis, un angelot en marbre blanc, il s'appuie du coude droit sur un crâne, la main gauche tient un sablier. L'impression dégagée est celle d'une nostalgie engendrée par une réflexion liée au temps qui passe inexorablement. C'est depuis le 17^e siècle que le crâne est présent dans la peinture comme « *memento mori* », rappel de la mort, on parle aussi de Vanité, il avait pour objet de rappeler que tout est vain et éphémère.

La concession est délimitée par des barres métalliques partiellement torsadées, soutenues par 4 colonnettes ouvragées de section carrée, dont le sommet rappelle le toit pentu de l'édicule. Devant le monument, le mot « Regrets », gravé au bas d'une belle jardinière.

C'est en style Art nouveau et en bronze qu'est reprise l'épithaphe :

FAMILLE
HIERNAUX - NICAISE

Jules Hiernaux (Écaussinnes-d'Enghien 16 mai 1859-28 février 1905), maître de carrières, épouse le 5 mai 1885 Cécile-Anna Nicaise.

Associé à Edmond Paternotte, il reçut le 3 juillet 1888 de la famille Druart, à bail pour 9 années, la carrière Druart à Thiarfont qui portera dès-lors le nom « Hiernaux-Paternotte ». À l'issue de leur bail les deux associés iront ouvrir la carrière de Scoufflény où Jules Hiernaux sera le premier directeur-gérant tandis que Paternotte sera l'un des commissaires.

Suite à une convention de 1892 entre le Collège communal d'Écaussinnes-d'Enghien et MM. Hiernaux et Paternotte, la distribution d'eau à Thiarfont et à Noires Terres put avoir lieu au profit des habitants par des bornes-fontaines.

Les bornes-fontaines ne disparaîtront qu'en 1939 lorsque toutes les maisons de la commune furent reliées à la distribution d'eau.



HUART

C'est un véritable mausolée, à la mesure de l'aisance financière de la famille, qui rassemble les Huart défunts. Situé à un coin de l'allée centrale, mais avec une face principale qui lui tourne le dos, ce monument très imposant a subi les outrages du temps et de l'absence d'entretien : la croix qui le surmontait, ainsi qu'une des 4 urnes drapées qui ornaient les 4 colonnes de section carrée qui cernent le socle, sont tombées. La concession est délimitée par un grillage dont les tiges sont surmontées de la flamme éternelle. Sur la face avant du socle deux faux croisées et des palmes encadrent un sablier. La faux est l'outil de Chronos qui personnifie la Mort, la grande faucheuse égalise les humains lors de la mort. Le sablier quant à lui représente la fuite inexorable du



temps, mais aussi, par sa réversibilité, la possibilité d'une nouvelle vie, la vraie vie, la vie éternelle. Sur les

côtés, les flambeaux inversés abordent le même thème.

Les 4 faces du monument reprennent l'épithaphe :

1
À LA MÉMOIRE
DE DAME CAROLINE DERIDEAU
DÉCÉDÉE À ÉCAUSSINNES LE 27 9^{BRE} 1859 À L'ÂGE DE 82 ANS

DE SON PÈRE PHILIPPE DERIDEAU
DÉCÉDÉ À ÉCAUSSINNES LE 18 JUILLET 1835 À L'ÂGE DE 88 ANS

DE SA MÈRE CAROLINE LIMANNE
DÉCÉDÉE À ÉCAUSSINNES LE 15 AVRIL 1821 À L'ÂGE DE 66 ANS

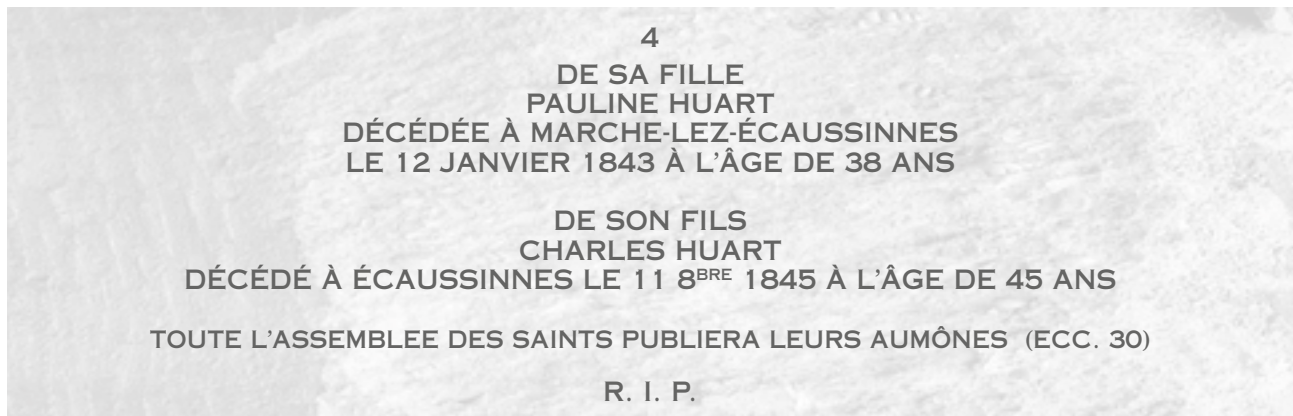
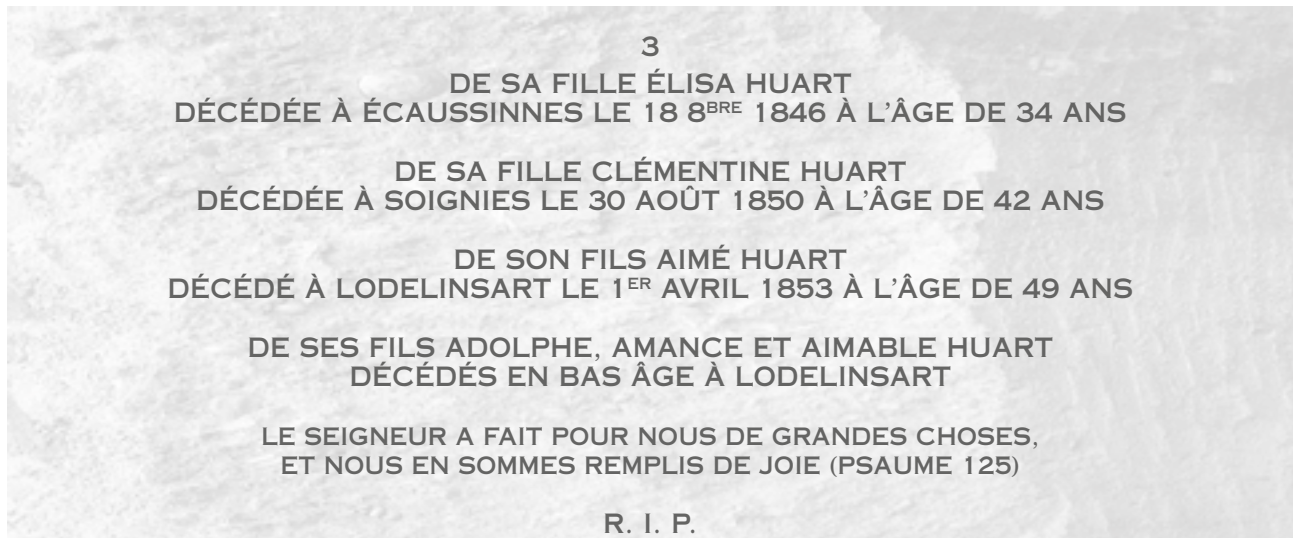
DE SON ÉPOUX CHARLES LAMBERT HUART
DÉCÉDÉ À LODELINSART LE 16 JUILLET 1829 À L'ÂGE DE 57 ANS

LA MAISON SE BATIRA PAR LA SAGESSE ET S'AFFIRMERA PAR LA PRUDENCE (SAL. 94)

R . I . P.

2
DE SA FILLE
EUGÉNIE HUART
DÉCÉDÉE À LODELINSART
LE 17 7^{BRE} 1858 À L'ÂGE DE 57 ANS

DE DAME
CAROLINE LAMBERTINE PHILIPPINE
HUART
ÉPOUSE DE A. - J. DRUART
DÉCÉDÉ À ÉCAUSSINNES D'ENGHIEN
LE 20 OCTOBRE 1862
À L'ÂGE DE 64 ANS



Une autre lignée de célèbres maîtres et maîtresses de carrières, débute avec le mariage de Caroline Derideau, née à Écaussinnes-d'Enghien le 8 juillet 1777, avec Charles-Lambert Huart, maître de verrerie et marchand d'ardoises et de clous, né à Lodelinsart le 8 mai 1772. Caroline est la fille de Philippe-Albert, premier échevin d'Écaussinnes-d'Enghien mais aussi maître de carrière ambitieux, qui lui laissera à sa mort en 1835, une fortune considérable, à laquelle l'héritage avait ajouté des talents de grande femme d'affaires. Après avoir eu 14 enfants, Caroline devint également maîtresse de verrerie à la mort de son époux.

Elle fit donation, 5 ans avant sa mort en 1859, de tous ses biens à ses enfants et petits-enfants.

Le mariage en 1818 d'une de ses filles, Caroline-Lambertine-Philippine Huart, maîtresse de carrières, née à Lodelinsart le 7 février 1798, avec Ambroise-Joseph Druart maî-

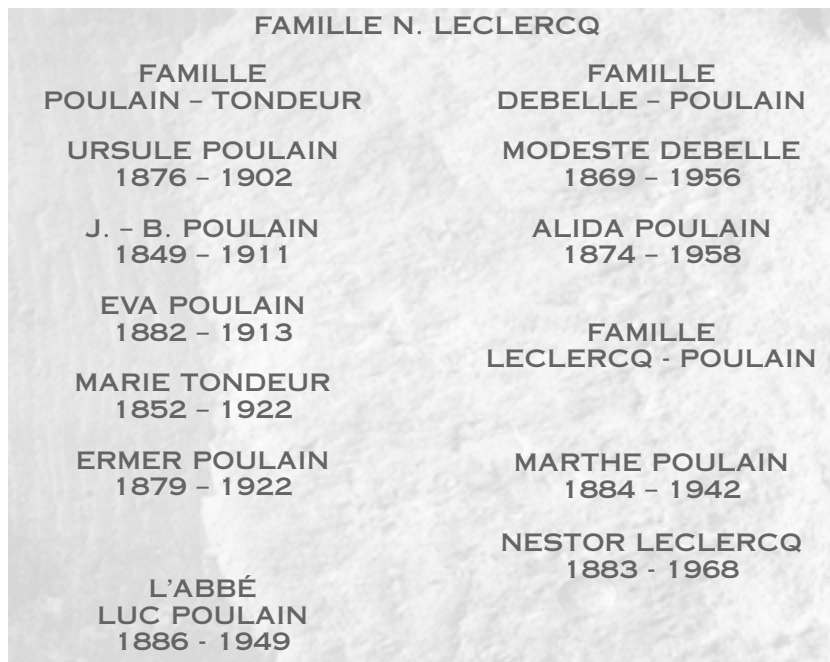
tre de carrières, né à Merbes le Château le 9 mars 1786 fut à l'origine à la fois de la lignée et de la prospérité d'une autre dynastie de maîtres de carrières, les Druart.



LECLERCQ - POULAIN

Situé dans l'allée principale, ce monument en pierre bleue, se compose d'une pierre tombale sur laquelle est déposée une grande croix latine. Sur un socle hexagonal se trouve un deuilant (on parle aussi de pleurant). Celui-ci est entièrement dissimulé sous les plis du drapé dont il est vêtu, il ne doit pas être confondu avec un moine dont il peut, à première vue avoir l'apparence. La main droite qu'il ramène avec le vêtement cache à la fois le visage et la tristesse qui l'accable.

La pierre tombale reprend l'épithèque :



Nestor Leclercq participa activement à la vie de la commune en étant échevin et aussi en tant que membre de la commission administrative de l'École industrielle. A noter que l'abbé Luc Poulain n'exerça pas de ministère à Écaussinnes.



LEGRAND - BAGUET

Ce très beau monument allie avec bonheur la pierre bleue d'Écaussinnes et le métal, par la présence en fer forgé, d'une simple mais belle croix et d'un magnifique grillage qui est complété à l'arrière d'un demi-cercle destiné à accueillir l'élément végétal. Soutenant le grillage, 4 bornes massives délimitent la concession. Mais ce qui attire d'emblée le regard c'est le motif floral en bronze déposé sur le cénotaphe incliné vers l'avant. À l'arrière plan de la photo, l'hospice Sainte-Philomène.

Sur le côté gauche on peut lire :

ENTRETIEN À
PEPRPÉTUITÉ PAR
L'HOSPICE SAINTE
PHILOMÈNE

Sur le couvercle du cénotaphe, gravé dans la pierre :

FÉLICIEN BAGUET
1795 - 1871

ADÈLE BAGUET
1850 - 1912

MAURICE LEGRAND
1858 - 1900

Le monument est signé Léon Petit de Mons.

Qualifié d'industriel ou de maître de carrières, Maurice était le fils de Joseph et d'Adèle-Sophie Baguet née à Écaussinnes-d'Enghien le 10 mai 1830. Célibataire sans descendance, il est un des bienfaiteurs de l'église du Sacré-Cœur, tout comme la famille Cousin à laquelle il appartenait par le second mariage de sa grand-mère Adeline-Lucie Scoumanne.

Une rue du quartier porte son nom, et derrière les fonts baptismaux, une inscription en caractères dorés mentionne : *« A la mémoire de M. Maurice Legrand, décédé le 28 décembre 1900 à l'âge de 43 ans. Il fut un des promoteurs de cette nouvelle paroisse et contribua puissamment avec sa famille à l'érection de cette église. »*



MARTEL Ernest

Le monument Art déco en pierre bleue d'Écaussinnes est de grandes dimensions. Il a été réalisé par le célèbre sculpteur écaussinnois Hector Brognon (on peut voir sa signature sur la photo de détail), et est adossé au mur d'enceinte est du vieux cimetière. On y voit un Ernest Martel musclé et puissant en tenue de lutteur, il tient bien haut le flambeau de la lutte des carriers, il encadre et guide un jeune ouvrier, unis dans la lutte pour l'égalité et la fraternité, ils dominent le monde. Les personna-

ges sont entourés par deux zones de texte qui reprennent aussi dans des hexagones, à gauche, les outils de l'ouvrier carrier, et, à droite, les plans établis par celui qui exerce un travail intellectuel, mais qui est associé au même combat syndical. Matérialisation de l'hommage d'un parti, mais surtout de toute une génération reconnaissante d'ouvriers carriers, ce monument a depuis sombré dans un oubli dont témoigne l'absence totale d'entretien.



L'INAUGURATION du Monument dédié à Ernest Martel à eu lieu dimanche



En la Salle de la Maison du Progrès, réunit les membres du P.O.B. et des dirigeants de syndicats, ainsi que les membres de la famille de notre regretté concitoyen. La Flandre Socialiste, au milieu d'un silence impressionnant, exécuta le magnifique « Largo » de Mendel.

Puis le souvenir du populaire militant fut évoqué par M. André, député permanent et Arthur Jauloux, au nom du P.O.B. Ensuite, se forma un imposant cortège.

En tête, les groupes de Jeunes Gardes et de Gymnastes, portant une cinquantaine de gerbes et bouquets, suivis d'un impressionnant falot de 15 drapeaux, la famille Martel, les militants locaux, régionaux, provinciaux et nationaux, les fanfares d'Écaussinnes, Marche et Saligny, les délégués de groupements et une foule considérable.

Vers 4 h. 30, au monument de Quartier Central, des fleurs sont déposées et les drapeaux s'inclinent en passant.

Après avoir parcouru les différents artères de la commune, le cortège arriva au cimetière, où se tint le monument de souvenir.

Dans un ordre parfait, les associations prirent la parole leur discours, puis M. Clément Faloux prononça le discours suivant :

« Citoyens et Citoyennes, Mesdames, Messieurs,

Vous êtes revenus nombreux à cette cérémonie de souvenir.

Et si l'homme qui est couché là pouvait vous voir encore, il se dirait que sa vie fut bien utile pour servir ainsi tant de pensées affectueuses et reconnaissantes.

Heureux de vous avoir revus tous, il se rendrait fier et fier de vous, en brave qui a passé toute sa vie à servir fidèlement son idéal de justice et de honneur.

19 Décembre 1937 ! Par une froide après-midi d'hiver, nous étions ici, des milliers. Et nous venions rendre à cette terre écaussinnoise qu'il a tant aimée, notre grand camarade Ernest Martel.

Dans ce cimetière, se pressaient tous les compagnons de lutte de notre pays.

Il y avait, comme aujourd'hui encore, des hautes personnalités officielles qui, mêlés que nous, peut-être, savent apprécier cette vie prodigieuse d'un humble ouvrier de chez nous, imposant son savoir dans de grandes assemblées publiques. Étirés par une même douleur, ses adversaires politiques étaient venus s'incliner sur sa tombe, car il avait toujours inspiré le respect par sa vie toute droite, son amour de la justice, son inaltérable bonté.

•••

Nous voilà assemblés à nouveau pour inaugurer ce monument qui perpétuera le souvenir d'Ernest Martel.

Nous l'avons mis au bout de l'arbre croisé.

Et si il semble veiller encore sur les tombes de ses anciens compagnons de lutte. Et quand nos pas nous porteront vers notre vieux cimetière communal, en passant à nos proches, ce merveilleux équilibre, en belle pierre de chez nous, nous parlera de lui, qui fut un véritable père pour les familles de la région.

Venez-le au centre de ce monument, avec sa figure droite, son masque résolu, tout imprégné du devoir à accomplir.

Et en geste décidé, il lève bien haut votre symbole, de toutes ses forces. Attitude énergique du soldat qui libérera coûte que coûte, jusqu'au moment suprême.

Et puis, en relief, une phrase qui nous admirement son dernier discours « Halls-Etala ».

Vous son acceptez ce flambeau, portez-le dignement, avec fermeté ; soyez patients, patients ; soyez tenaces, regardez toujours plus loin, vers une nouvelle étape plus proche du but vers lequel j'ai consacré tous mes efforts.

Cette vision nous est traduite dans cette œuvre par la main gauche si expressive et le pied droit de Martel ouvrent la marche.

Le camarade accorde et porte serment de fidélité aux sages recommandations de son prédecesseur.

L'ensemble du groupe dégage une impression d'unité, de fraternité, une belle unité d'action entre les deux sexes, que cela me fait penser aux paroles de notre regretté quand il nous disait : Après confiance, uniserez-vous plus étroitement, plus fraternellement, votre cause est commune.

Quel Martel, nous vous encouragez encore nous faire ces recommandations. Nous ne faillirons pas à notre devoir de militant ; nous en faisons le serment.

•••

La mort odieuse nous a ravi notre compagnon de lutte, et pourtant il est encore parmi nous.

Il est ici couché pour l'éternité, mais dans son cœur, il n'est pas mort. Le souvenir de cette vie tumultueuse qui eut tant de grandes choses pour le bien de la Classe Ouvrière vivra parmi nous.

François André nous était dans le prodigieux discours qu'il a prononcé aux funérailles de notre brave ami.

« Ernest Martel est votre aïeule ; pour honorer sa mémoire, mettez dans vos armes parfaites le ciseau et le maillet de l'ouvrier carrier. Devise avant tout, nous sommes.

Ce thème si profond fut montré à toutes les positions de la terre ; ouvriers, c'est le votre ; soyez fiers de lui, tous »

•••

Jeunes ouvriers, laissez-moi commenter pour vous ces belles paroles qui nous ont réjoui le cœur.

Au temps où celui-ci qui dort là-bas, comme vous, un jeune tailleur de pierre, la classe ouvrière de cette région était bien malheureuse.

Longues journées de travail, bas salaires, mauvaises conditions de travail, aucune production légale.

Et par surcroît, chez les travailleurs, l'ignorance, l'incompréhension, l'ivrognerie.

Il a fallu d'abord lutter contre soi-même, et puis se grouper, et batailler tous les jours, au travers des défaites et des trahisons.

Vous ne savez jamais ce qu'a coûté à l'humanité le progrès social que vous connaissez aujourd'hui.

Mais les heures ne sont pas éternelles. Il faut se relayer dans cette chaîne immense que l'humanité forme depuis des siècles à la recherche du bonheur.

Prenez vos places bravement et avec enthousiasme dans l'effort commun. Le souvenir de nos grands morts vous le commande et la leçon de leurs vies vous sera un précieux exemple.

Mon cher Ernest,

Vous avez tant fait pour nous. Sans un moment de défaillance, vous avez consacré votre vie à l'amélioration du sort des travailleurs.

Le P.O.B. a voulu perpétuer votre souvenir dans cette belle pierre que vous aimez tant.

La conception de l'œuvre est due à notre grand artiste Brognon qui s'est adonné pour la taille nos bons tailleurs de pierre de la firme Mary-Waterlot.

Dédié par la Fédération locale des Écaussinnois pour remettre le mémorial Ernest Martel à sa famille.

Je prie Madame Ernest Martel et ses enfants d'accepter cet hommage, gage de notre haute estime et de notre impérissable reconnaissance.

•••

Et la seule dette alors strictement mérité devant le monument et s'incline sur la tombe du militant trop tôt disparu.

T. S. F.
 Votre appareil est-il en panne ?
 Adressez-vous à
Lucien VANRIETTE
 51, Place - Écaussinnes-Lataing
 Dépannage rapide
 de toutes marques
 Travail soigné - Prix modérés

HALTE - RELAIS
VOUS QUI ACCEPTEZ
CE FLAMBEAU
PORTEZ
LE DIGNEMENT
VERS NOTRE IDEAL



Ernest Martel est une des grandes personnalités dont l'action honore le paysage syndical et politique écaussinnois.

Le jeune Ernest voit le jour le 5 mai 1880 dans une famille ouvrière, à 14 ans il débute dans le monde du travail comme porteur de télégrammes, ce qui démontre qu'il savait lire et écrire, chose plutôt rare dans une famille ouvrière de l'époque. Il devient ensuite, comme beaucoup de ses concitoyens, ouvrier tailleur de pierre, métier qu'il exercera jusqu'à l'âge de 26 ans.

C'est pendant cette période qu'il sera immergé, au-delà de son domicile, dans la condition ouvrière de l'époque : des longues journées de travail (plus de 10 heures) ce qui rendait toute vie de famille quasi-impossible, un salaire de survie, des conditions de logement, d'hygiène et de soins plus que rudimentaires.

Le jeune Ernest participe aux grèves de l'époque, celle de 1893 dont le but était à caractère politique : l'obtention du suffrage universel pour tous, et surtout celle de 1899 qui concernait les conditions de travail des ouvriers carriers : la pause tabac et « el criyâdje à caïaux », la criée aux pierres. On pourrait ici croire que la pause tabac consistait comme aujourd'hui à « aller en fumer une », mais il faut savoir que sous ce nom on trouvait simplement une interruption du travail pour pouvoir casser la croûte. Quant au « criyâdje à caïaux », il s'agissait d'un système équitable de distribution du travail entre les ouvriers, mais que les patrons souhaitaient abolir pour donner le travail à qui ils voulaient,

l'idée étant de « casser » les ouvriers qui se syndiquaient en les privant de travail (ils étaient alors payés à la pièce : pas de pièce reçue pas de travail, donc pas de salaire !).

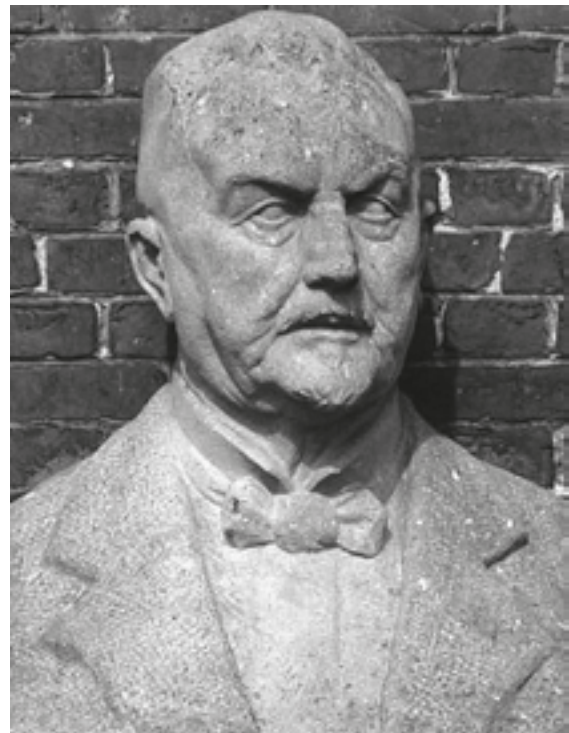
Révolté par cette situation, Ernest Martel se lance dans le mouvement syndical, et en 1905 on le retrouve déjà comme Secrétaire de la Fédération des Tailleurs de pierre du Hainaut. En 1907 il remporte une première grande victoire syndicale en obtenant des patrons la durée maximum de 10 heures pour la journée de travail, le retour à la criée et une augmentation de salaire de 5%.

En 1908 une période de crise entraîne le chômage et les patrons en profitent pour diminuer les salaires de 10%. Encouragés par une période de grande difficulté pour la classe ouvrière, les patrons décréteront le lock-out qui durera du 21 juin au 10 février 1910. Des milliers d'ouvriers se retrouvent sans ressources, ce sera à ce moment-là qu'Ernest Martel donnera la pleine mesure de son dévouement et de ses talents d'organisateur. En collaboration avec les commerçants il organisera des concours, des tombolas, des bals dont les fonds récoltés iront aux travailleurs ; il parviendra à envoyer

les enfants de nombreuses familles à Lessines et à Soignies, où ils seront accueillis dans des familles de carriers, permettant ainsi de leur fournir une nourriture suffisante. Il organisera aussi la mobilité, en encourageant les ouvriers à aller chercher le travail ailleurs pour nourrir leur famille, beaucoup iront dans le Centre proche, mais aussi en France et en Allemagne.

Ce sera lui qui négociera avec le patronat la fin du lock-out en définissant des conditions meilleures pour tous les ouvriers carriers du Hainaut.

Sa grande intelligence lui fait comprendre que l'amélioration de la condition ouvrière passe par le combat politique, il entrera au



Conseil communal d'Écaussinnes-d'Enghien en 1912, sera membre du Bureau du Conseil général du POB en 1919, dès 1920 il est nommé conseiller du Ministre des Travaux publics et devient Régent de la Banque Nationale de Belgique en 1926, mandat qui sera reconduit en 1929. La même année il devient Conseiller provincial puis député permanent (il succède à une autre très grande pointure écaussinnoise,

le Docteur René Bureau), fonction qui l'amènera à renoncer au poste de bourgmestre de sa commune. Dans toutes ces fonctions Ernest Martel, cet autodidacte qui n'est pas allé au-delà de l'école primaire, a mis un point d'honneur à étudier puis maîtriser le fond tous les dossier qu'il avait à gérer. Il a d'abord étonné puis provoqué l'admiration de tous, y compris de ses adversaires politiques. Épuisé par tant d'années

au service de la classe ouvrière et de son pays, il décèdera d'une crise cardiaque le 15 décembre 1937. Il reçut, lors de funérailles grandioses, l'hommage du peuple des carrières et de tous ceux qui l'avaient côtoyé. L'extrait de La Sennette repris ci-dessus détaille pour ses lecteurs, l'inauguration, le 30 juillet 1939, du monument funéraire d'Ernest Martel, œuvre du sculpteur Hector Brognon.

MARY - BOUYÈRE

Sur une dalle très simple en granit poli noir, l'épithaphe en lettres de cuivre :

FAMILLES
MARY - BOUYÈRE

Anselme Mary était membre de l'Armée secrète et du Groupe G, comme chef de peloton il tente d'intercepter un groupe de militaires allemands lourdement armés, lorsqu'il est tué à Ronquières le 3 septembre 1944.

Le monument élevé à sa mémoire sur le lieu du combat, fut déplacé lors des travaux de construction du canal Charleroi-Bruxelles, et se trouve maintenant au cimetière de Ronquières.



MONUMENT AUX SOLDATS ET DÉPORTÉS

Ce monument aux lignes dépouillées se trouve à l'entrée du vieux cimetière, rue D^r Bureau. L'immense dalle est divisée en 2 parties égales, sans doute était-ce pour séparer les soldats et les déportés... elle comporte de nombreuses plaques déposées souvent ornées de photos porcelaine.

Au centre d'une stèle très simple qui reprend l'épithaphe en lettres Art nouveau, sortant d'une urne, une flamme éternelle.

AUX SOLDATS ET
DÉPORTÉS
VICTIMES DE LA
GUERRE 1914 - 1918

LA COMMUNE
RECONNAISSANTE

Ce «Caveau des Combattants et des déportés» n'a vu le jour qu'après de tristes péripéties d'ordre politique. L'appel d'offre qui précède sa construction ne sera en effet clôturé qu'en décembre 1926, soit 8 ans après la fin de la guerre. Que s'était-il donc passé ? La toute nouvelle majorité socialiste refuse en effet, au grand dam des familles concernées, de considérer la requête des associations patriotiques d'élever un monument en reconnaissance du sacrifice suprême consenti par 21 de ses fils, alors qu'à Écaussinnes-Lalaing et à Marche-lez-Écaussinnes, cet hommage a bien été rendu.

La décision sera finalement de rendre un hommage conjoint aux déportés et aux combattants dans l'ordre puisque seuls 2 des 21 combattants morts pour la Patrie y sont inhumés.

On y trouve aujourd'hui les dépouilles des personnes suivantes :

Déportés morts en captivité (21) :

Auguste Biermant, François Burton, Léon Cheron, Victor Culot, Aimé Culusse, Justinien Dejean, Léon Detournay, Marcel Dorchy, Théophile Dumeunier, Oscar Dupierreux, Léon Hanard, Ernest Hautier, Arthur Mahauden, Ernest Marbaix, Auguste Pete, Jules Plisnier, Louis Plisnier, Firmin Pluchart, Aimé Quertenmont, Joseph Sampoux, Oscar Uytendoven.

Rappelons à nos lecteurs que l'Inter-



nationale des résistants à la guerre, dont le symbole est le fusil brisé, avait vu le jour en 1921. Peut-être faut-il voir un lien entre cet événement et le fait que l'énorme boucherie inutile que fut la guerre de 1914-1918 venait de se terminer, pour comprendre le refus d'une toute jeune majorité socialiste, dont l'idéal internationaliste et pacifiste voyait sans doute d'un mauvais œil la célébration d'un sacrifice patriotique qu'elle plaçait dans un cadre nationaliste.

Déportés morts après leur retour de captivité (4) :

Georges Delval, Fernand Havaux, Edouard Naveau et Robert Sirault.

Tombés au Champ d'honneur (2) :

Clovis Declercq et Raymond Vanderwhalle.

Parmi les militaires morts au combat, seuls les corps de 12 d'entre eux furent retrouvés et rapatriés.

Il faut aussi savoir que parmi les familles des 49 déportés morts dans les camps allemands, toutes ne souhaitèrent pas, vu les circonstances déplorables qui ont entouré cet hommage tardif à Écaussinnes d'Enghien, que leurs disparus reposent dans ce caveau.

La très grande pierre tombale sera offerte en 1927 par les carrières de Scoufflény.

MOTTRIE - LECOMPTE

Monument Art déco dont la partie centrale de la stèle est ornée de roses, symbole d'amour.

Au centre, sous les roses :

FAMILLE
MOTTRIE
LECOMPTE

À droite :

JACQUES
MOTTRIE
1896 19
ÉMILIE LECOMPTE
1896 19

À gauche :

ALBERT
MOTTRIE
ÂGÉ DE 22 ANS

GILBERTE
MOTTRIE
ÂGÉE DE 20 ANS

TUÉS PAR LA
BARBARIE NAZIE
LE 9 JUIN 1944

Sur une plaque en marbre blanc en forme de livre :

À
NOS CHERS
NEVEU
ET NIÈCE
REGRETTÉS
SI LE DESTIN
VOUS A RAVI A NOTRE
TENDRESSE
MALGRE LA TERRE
QUI VOUS CACHE
NOS CŒURS ÉPLORÉS
VOUS VOIENT
TOUJOURS

La dramatique journée du 9 juin 1944.

Ce jour-là, le 9 juin 1944, le village est encerclé dès 5 heures du matin par environ 500 militaires allemands, leur intention est de retrouver les « terroristes » ayant abattu 3 officiers allemands ou d'exercer des représailles après avoir pris des otages. La veille, une action déterminée de la Résistance a en effet eu pour



conséquence, la mort de trois officiers allemands.

Les Allemands exigent, dès leur arrivée, de l'administration communale, l'impression et l'apposition d'affiches interdisant aux habitants de sortir, ce sera fait aux environs de 8 heures. Bien entendu, de nombreux habitants n'auront pas l'occasion d'en prendre connaissance, et puis, pour en prendre connaissance il fallait sortir de chez soi !

Tout en n'ayant pas subi le sort d'Oradour-sur-Glane, où des centaines de civils furent massacrés, les Écaussinnois durent cependant déplorer plusieurs morts et une prise d'otages de 96 hommes.

À 8 heures, il est en effet déjà trop tard pour deux très jeunes gens de la même famille, Gilberte et Albert Mottrie, ils ont, vers 7 heures, en se rendant à la gare, été abattus sur le sentier des 12 Bonniers.

C'est aussi le cas pour René Rousseau qui connaît le même sort aux environs de 8 heures en longeant la voie ferrée entre Écaussinnes-Carières et Écaussinnes-Nord, alors que membre de l'Armée secrète, il était à la recherche d'informations.

René Gondry reçut quant à lui, une balle allemande dans la tête, il avait eu le tort de regarder dans la rue, à partir de la fenêtre de sa chambre.

Nonante-six otages seront rassemblés sur la place communale pendant plusieurs heures, puis ils partiront pour la prison de Mons. Immédiatement, pour une quinzaine d'entre eux, une menace d'exécution est formulée dans le cas où les coupables de l'attentat du 08 juin ne se livrent pas.

C'est à ce moment-là, grâce à l'intervention de Léon Goret (son fils était parmi les otages) auprès de l'échevin Victor Dumeunier, que l'idée d'avoir recours à M^{me} Perlinghi, née Siu-Ling Tsien, commence à prendre corps. Celle-ci fut contactée à son domicile à Herbeumont, entra en scène et intervint auprès du général von Falkenhausen, mais ceci est une autre histoire, c'est même devenu un film.

Retenons que grâce à l'intervention de M^{me} Perlinghi personne ne sera exécuté, que 19 otages furent libérés dans les jours qui ont suivi, et que parmi tous ceux envoyés dans des camps en Allemagne cinq personnes trouvèrent la mort, il s'agit de Henri Cuvelier, Armand Daubioul, Gaston Lequime, Marcel Pirson et Armand Wastiaux.

Toute cette histoire a été racontée par le menu détail dans une publication de M. Claude Brismé «Écaussinnes – Ses heures sombres de 1940 à 1945» éditée par le CIHL, ce document est notre source de référence.

NEUFCŒUR - MIETTE

Monument se composant d'une dalle en pierre bleue comportant une croix latine gravée au-dessus de l'épithaphe :



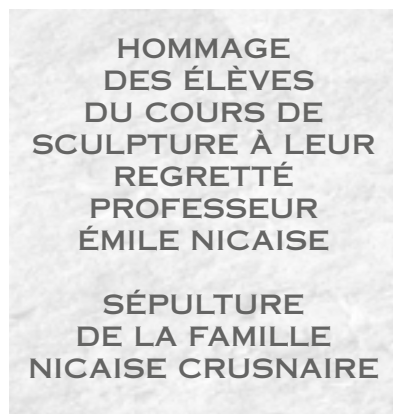
José Miette participa à la Grande guerre, il reçut la Croix du Feu, décoration accordée à ceux qui subirent le feu de l'ennemi. Homme d'honneur et d'amitié, il rend hommage à son ami Ursmar Castelain (enterré à Écaussinnes-Lalaing) en survolant, lors de ses funérailles, le cortège funèbre, aux commandes de son avion.

Démobilisé, le capitaine-commandant aviateur Miette rentrera dans la Réserve et deviendra Lieutenant-colonel honoraire, il n'hésitera pas à entrer en résistance lors de la Seconde guerre mondiale. Membre de l'état-major de l'Armée secrète, il y était responsable, à Écaussinnes, des parachutages. Obligé de quitter

Écaussinnes suite aux arrestations du 2 juin 1944 (le sachant en fuite, les Allemands arrêteront le 5 juin, en représailles, son épouse M^{me} Fernande Neufcœur qui sera libérée le 5 août), il se verra confier le commandement du refuge (A.60) de Mons. Il est l'auteur du livret de l'opérette « Goûter Matrimonial ».

NICAISE Émile

Ce monument en pierre bleue comporte une très belle stèle réalisée par les élèves du sculpteur. Il y est représenté de profil, en blouse de travail ayant l'outil à portée de la main droite, la gauche tient la lampe allumée symbolisant le corps humain d'où s'échappe l'âme lors de la mort.



PATOUX - CLINET



La concession est délimitée par un parapet fait de pierres bleues ouvragées. Le monument est composé d'une croix latine sous laquelle le socle reprend l'épithaphe. Au pied du socle, en médaillon, on trouve

le portrait de profil de Clément Patoux. Le monument nécessite des réparations.



À LA
MÉMOIRE
DE
JULES DERVILLE
1896 - 1901

ET DE
LA FAMILLE
PATOUX
CLINET
PATOUX
1875 - 1958

JOSÉPHINE
CLINET
1876 - 1959

Sur le support du médaillon :

RENÉ FOSTROU
HOMMAGE DE
SYMPATHIE À
CLEMMENT PATOUX

Très actif dans la vie de la commune, Clément Patoux a été un conseiller communal très apprécié dans des moments difficiles, puis bourgmestre de la commune à la fin de la Deuxième guerre mondiale.

PERNIAUX – DESTRÉE

Beau monument néoclassique en pierre bleue dont chacune des 4 faces est surmontée d'un chapiteau triangulaire. En cette seconde moitié du 19^e siècle, il est de mise de souligner les qualités de la personne inhumée, et notamment l'attention dont elle a pu faire preuve envers les pauvres. Ce monument s'est mis à pencher, il est dans un état nécessitant des réparations urgentes, la pierre montrant de nombreuses lézardes.

sur la face avant :

D.O.M.
À LA MÉMOIRE DE
MADAME JOSÉPHINE
PERNIAUX DÉCÉDÉE À
ÉCAUSSINNES D'ENGHIEN
LE 18 OCTOBRE 1866
À L'ÂGE DE 75 ANS
ÉPOUSE DU SIEUR
BENOÎT DESTRÉE DÉCÉDÉ
À RÈULX LE 15 MARS
1842
À L'ÂGE DE 61 ANS
R. I. P.

sur le côté droit :

C'ÉTAIT UNE FEMME
SIMPLE ET DROITE
CRAIGNANT DIEU ET
S'ÉLOIGNANT DU MAL
JOB, II

ELLE A OUVERT SA
MAIN À L'INDIGENT
ET A ÉTENDU SES
BRAS VERS LE PAUVRE
ELLE A VEILLÉ SUR SA MAISON ET
N'A POINT
MANGÉ SON PAIN
DANS L'OISIVETÉ.

SES ENFANTS LA
BENISSENT

PROV. XXI 20-27-28



sur le côté gauche :

SA FOI ET SA GRANDE
CONFIANCE EN DIEU LUI
FIRENT SUPPORTER AVEC
CALME ET RÉSIGNATION LES
ÉPREUVES DONT SA
VIE FUT TRAVERSÉE. ELLE
SE DISTINGUA SURTOUT
PAR DEUX QUALITÉS EN
QUELQUE SORTE
HÉRÉDITAIRES DANS SA
FAMILLE ET QUI
RÉSUMENT POUR AINSI
DIRE SA VIE ENTIÈRE :
UNE VIVE AFFECTION
POUR LES SIENS ET UN
GRAND AMOUR ENVERS
LES PAUVRES

Sur la face arrière un crâne surmontant 2 tibias croisés, allusion au caractère éphémère de la vie.

POTVIN - CASTERMAN - DEBREMAEKER

Le monument, situé dans le nouveau cimetière, le long du mur d'enceinte ouest, est composé d'une dalle et d'une stèle qui reprend l'épithaphe :



Une plaque mentionne son appartenance à l'Armée secrète.

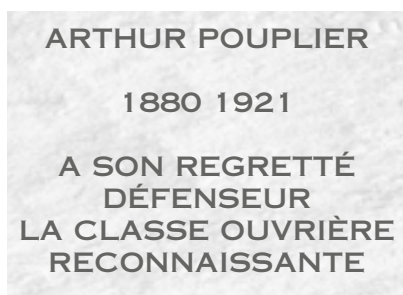
Maurice Potvin fut employé communal au service de l'état civil puis de la population. Il exerça, à Écaussinnes-d'Enghien, la fonction de chef de l'Armée secrète pendant la guerre 1940-1945.



POUPLIER Arthur

Ce très beau monument en pierre bleue est celui d'un libre penseur, on n'y retrouve donc aucun signe religieux. A partir d'un socle évasé où apparait l'épithaphe et une photo porcelaine du défunt, s'élève le corps du monument décoré par un flambeau retourné symbole de la vie éternelle car maintenu ainsi il s'éteint, mais sitôt relevé la flamme reprend vie. L'élément floral est très présent, une très belle couronne de roses recouvre le flambeau, une bordure de lauriers marque la limite du socle, et le centre du fronton semi circulaire est garni d'une gerbe de pavots, symbole du sommeil et de la mort, mais d'où s'échapperont les graines qui redonneront la vie. Le fronton est garni d'acrotères.

Sur les côtés, la palme qui rend hommage.



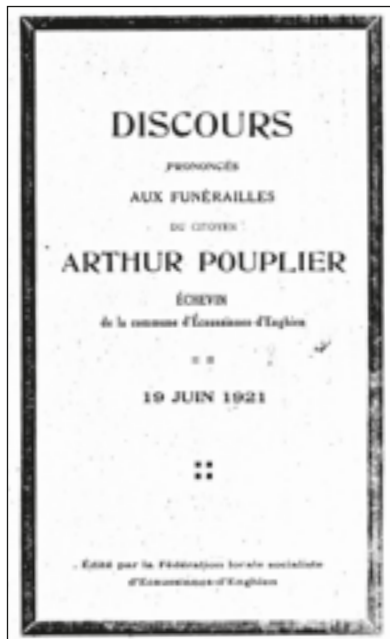
Arthur Pouplier, libre penseur et antimilitariste, fut un personnage de son époque, celle de la lutte



ouvrière pour l'acquisition d'une reconnaissance conduisant à l'égalité. Socialiste actif et engagé, il participa à la vie communale en étant échevin

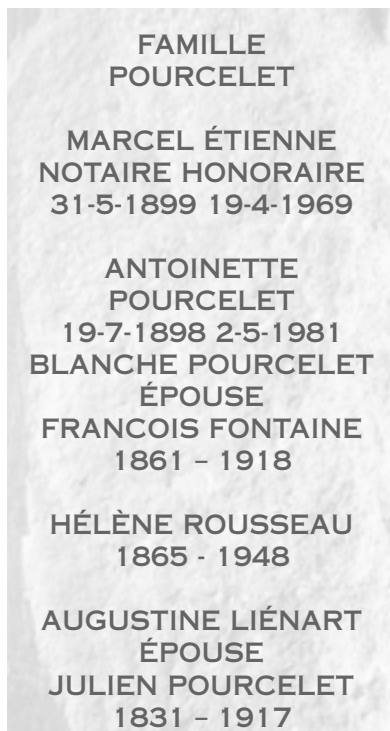
de l'instruction et des travaux, avant de devenir bourgmestre. Au sein du P.O.B. (Parti Ouvrier Belge, le pré-décesseur du P.S.), il fut un précur-

seur en matière de logement social et joua un rôle important dans le cadre des mutuelles.



POURCELET

Le monument en pierre bleue d'Écaussinnes comporte une stèle en trois parties reprenant l'épithaphe, la stèle centrale est surmontée d'un christ sur une croix celtique.



FAMILLE
POURCELET

MARCEL ÉTIENNE
NOTAIRE HONORAIRE
31-5-1899 19-4-1969

ANTOINETTE
POURCELET
19-7-1898 2-5-1981
BLANCHE POURCELET
ÉPOUSE
FRANCOIS FONTAINE
1861 - 1918

HÉLÈNE ROUSSEAU
1865 - 1948

AUGUSTINE LIÉNART
ÉPOUSE
JULIEN POURCELET
1831 - 1917



ÉLISABETH VAN CUTSEM
ÉPOUSE
FERNAND POURCELET
1874 - 1960
JULIEN POURCELET
NOTAIRE HONORAIRE
1826 - 1919

FERNAND POURCELET
NOTAIRE HONORAIRE
1867 - 1933

Comme l'indique clairement le texte de l'épitaphe, les Pourcelet ont été pendant plusieurs générations les notaires ayant acté l'histoire privée des familles des Écaussinnes, on les retrouve, cités souvent, dans les articles publiés par le CIHL.

RELIGIEUSES DE S^{TE} CLOTILDE DE PARIS

Le monument consiste en une grande dalle toute simple adossée au mur d'enceinte du vieux cimetière, on peut y lire l'épitaphe :

SPES UNICA
T. P. M.

ICI REPOSENT

MARIE LOUISE DE
COCATRIX - EN RELIGION
- S^R MARIE S^T MAURICE
NÉE LE 25 JANVIER 1868
DÉCÉDÉE LE
30 AOÛT 1905

MARIE BAILLY DE SURCY
- EN RELIGION MARIE
S^T VINCENT-DE-PAUL
SUPÉRIEURE GÉNÉRALE
DE LA CONGRÉGATION
NÉE LE 5 NOVEMBRE
1837 DÉCÉDÉE
LE 1^{ER} SEPTEMBRE 1906

ANNA MALCOLM DUFF
- EN RELIGION S^{EUR}
ANNE-MARIE
NÉE LE 3 JUIN 1820
DÉCÉDÉE
LE 20 NOVEMBRE 1908

SOPHIE FÉLICITÉ
MANGIN - EN RELIGION
S^R MARIE S^T JEAN
NÉE LE 14 AVRIL 1821
DÉCÉDÉE
LE 1^{ER} MAI 1910



DÉSIRÉE LÉPINE - EN
RELIGION S^{EUR} MARIE
S^{TE} ANNE
NÉE LE 27 SEPTEMBRE
1827 DÉCÉDÉE
LE 2 NOVEMBRE 1910

EMMA RIEDLE - EN
RELIGION S^R MARIE
S^T MARTIN
NÉE LE 13 DÉCEMBRE
1836 DÉCÉDÉE
LE 28 JANVIER 1911

Au début du XX^e siècle, les lois de laïcisation provoquent en France, le départ de nombreux enseignants religieux dont beaucoup trouveront refuge en Belgique. En 1904, les Dames de Sainte Clotilde, dont la Maison-mère était à Paris rue de Reuilly, sont recueillies au Château Cousin, aujourd'hui le Gai Logis. Elles séjourneront à Écaussinnes faisant le bien pour les enfants des patronages et veillant à l'éducation chrétienne des jeunes filles de la Congrégation des Enfants de Marie, jusqu'au 18 septembre 1913, date à laquelle elles retourneront en France, pour y renforcer une congrégation en grande pénurie de vocations. La dalle est brisée, elle nécessite une réparation urgente.

REMBAUX

Situé à un des coins de l'allée principale, ce très beau monument en marbre blanc, affiche au pied d'une croix un ange appuyé avec nonchalance sur une pierre. Il tient à la main un bouquet de roses enrubannées et a le regard plongé tristement dans le lointain. A ses pieds la palme qui rend hommage et la lampe à huile allumée symbole d'éternité, on peut aussi interpréter la lampe comme le corps, tandis que la flamme représente l'âme qui s'en échappe. La croix reprend le monogramme du Christ et le lierre qui l'envahit est le symbole d'attachement et aussi d'éternité.

Les traits fins et le volume de la tunique qui épouse de très près le corps, laissent deviner que pour l'artiste, l'ange était ici bien sexué.

Le socle en pierre bleue qui supporte l'ensemble en marbre blanc reprend dans une présentation « tables de la loi », l'épithaphe en lettres Art nouveau :



Emile Rembaux était en 1893, en société avec d'autres, le locataire de la carrière Lobet, Lobson & Cie.

Monumentiste c'est lui qui fit le monument funéraire de la famille d'Harveng, et à Écaussinnes-Lalaing, celui du dernier seigneur d'Écaussinnes, le comte Charles Albert Louis Alexandre van der Burch.



ROMBAUX - ROLAND

Situé dans l'allée principale, ce magnifique monument, à la fois simple et imposant, allie le marbre noir dont sont faits la stèle et le cénotaphe, et le marbre blanc, choisi pour réaliser le magnifique (finesse du drapé et majesté des ailes) ange muni de la trompe. C'est lui qui annonce le Jugement dernier et la Résurrection. Il fait ici face à l'angelot du monument Hiernaux-Nicaise et à l'ange du monument Rembaux Emile. Si l'attente semble être l'attitude générale (appui sur le coude) chez les trois messagers divins, on notera la sévérité de l'ange «Rombaux» dont le visage est impassible, tandis que l'angelot «Nicaise» et l'ange «Rembaux» sont plutôt marqués par la tristesse.

En lettres Art nouveau :

FAMILLE
EDOUARD ROMBAUX -
ROLAND

ICI REPOSENT
SYLVIE ROLAND
13 MARS 1858
17 MARS 1938

JEANNE ROMBAUX
1 DÉCEMBRE 1885
27 JANVIER 1976
ÉDOUARD ROMBAUX
2 MAI 1857
18 MAI 1922

MARGUERITE ROMBAUX
1 DÉCEMBRE 1855
2 FÉVRIER 1940

GISELE LOISEAU
30 AOÛT 1914
14 JANVIER 1998

HOMMAGE DE LA
FAMILLE À
LOUISE VICAIRE
25 MARS 1857 - 30
OCTOBRE 1920

Les Rombaux et les Roland étaient des familles de maîtres de carrières. Edouard Rombaux fut au début du 20^e siècle le locataire des chantiers et de la scierie de la carrière de Saint-Bernard.



ROMBAUX - ROSIER

Ce très beau cénotaphe est recouvert d'un drap à franges, il repose, par l'intermédiaire de 4 pattes de lion sur un socle massif dont un panneau reprend l'épitaphe. Le lion protège la tombe et symbolise le courage et la bravoure du défunt. A l'avant du cénotaphe, partiellement cachée par le drap, une croix latine est entourée de palmes. Une jardinière de proportions harmonieuses garnit l'avant du socle.



Les familles Rombaux et Rosier étaient actionnaires (1899) de la «S.A. des Carrières Ch. Druart et frères» situées hameaux de Thiarmon et de Mayeurmont à Écaussinnes, Edmond Rombaux en était le directeur général.



ROUSSEAU - REMBAUX

Cette très belle chapelle est située à l'entrée (côté rue D^r Bureau) de l'allée principale. Elle possède une particularité rarissime : celle d'avoir dans sa porte une boîte aux lettres. Au-delà de cette particularité étonnante, la forme en dôme de sa toiture, la splendide entrée à trois degrés entourée de colonnettes, le fronton triangulaire avec ses flammes éternelles et la richesse de ses décorations multiples, en font un monument à préserver absolument. En effet, passé le premier coup d'œil de surprise ou d'admiration, force est de constater l'état général qui appelle impérativement des travaux de restauration.



SIDONIE REMBAUX
ÉPOUSE DE
HENRI - JOSEPH ROUSSEAU
NÉE À BRAINE LE COMTE
LE 26 MARS 1838
ET DÉCÉDÉE À ÉCAUSSINNES
LE 19 MARS 1917

PALMYRE ROUSSEAU
1864 - 1934

HENRI - JOSEPH ROUSSEAU
ÉPOUX DE
SIDONIE REMBAUX
NÉ À NAAST
LE 7 MARS 1834
ET DÉCÉDÉ À ÉCAUSSINNES
LE 15 JANVIER 1896

PIERRE ROUSSEAU
1862 - 1928

JOSÉPHINE DETOURNAY
NÉE LE 27 AVRIL 1878
DÉCÉDÉE LE
12 FÉVRIER 1951
HENRI ROUSSEAU
NÉ LE 7 MARS 1874
DÉCÉDÉ LE
5 MARS 1963

Le nom de Rousseau est lui aussi associé à la pierre bleue d'Écaussinnes. Henri Rousseau fut en société notamment avec les Marbaix. Par acquisition le 22 novembre 1900, il sera le dernier maître de carrière, de la carrière Yernaux (Trou Barette), avant sa reprise par la société « La Seta » fabriquant de la soie artificielle, qui sera reprise à son tour par la Fabelta, qui finalement vendit la carrière à la Société Bruxelloise des Eaux en 1947.

Henri Rousseau fut aussi un des derniers propriétaires de la carrière des Douze Bonniers.

ROUSSEAU - BOTTE

La concession dans l'allée principale, voisine de celle de la famille Bureau, est délimitée par 4 bornes en pierre en forme de troncs émondés, elles sont reliées par des barres en fer torsadé. Le monument en pierre bleue consiste en un socle supportant une croix-arbre dont la couverture florale en feuilles de chêne avec glands symbolise à la fois la force et l'éternité. Un hibou aux ailes déployées trône sur la branche horizontale de la croix, le hibou symbolise Athéna, déesse de la sagesse, il est souvent présent sur la sépulture de libres penseurs car il personnifie la connaissance qui parvient à vaincre l'ignorance et ses ténèbres. Le socle en forme de rocaille rappelle le Golgotha, il comporte, dans un espace délimité par un tissu suspendu avec franges, l'épithaphe :



| | |
|--|--|
| <p>LOUIS JOSEPH ROUSSEAU NÉ À ÉCAUSSINNES D'ENGHIEN LE 22 JUIN 1865 DÉCÉDÉ ACCIDENTELLEMENT À DENAIN FRANCE LE 20 AOÛT 1894</p> <p>LA FAMILLE ROUSSEAU - BOTTE</p> <p>ICI REPOSE LE CORPS DE LOUIS ROUSSEAU NÉ À ÉCAUSSINNES-LALAING</p> | <p>LE 10 SEPTEMBRE 1838 DÉCÉDÉ À ÉCAUSSINNES- D'ENGHIEN LE 16 JUILLET 1917</p> <p>ANASTASIE BOTTE SON ÉPOUSE NÉE À SOIGNIES LE 15 AOÛT 1833 DÉCÉDÉE À ÉCAUSSINNES- D'ENGHIEN LE 5 MARS 1919</p> <p>GEORGES ROUSSEAU NÉ À ÉCAUSSINNES D'ENGHIEN LE 15 OCTOBRE 1872 DÉCÉDÉ LE 10 DECEMBRE 1900</p> |
|--|--|

ROUSSEAU - MORIAU - BASTENIER

Sur la dalle est gravée une croix latine, en bas dans un cartouche :

FAMILLES
ROUSSEAU - MORIAU
ROUSSEAU - BASTENIER

Sur des plaques déposées de haut en bas :

- à gauche, sur une plaque en pierre bleue, la photo porcelaine de René entourée de roses.

- à droite sur une plaque en marbre blanc :

LE PERSONNEL DE
L'OFFICE
DES CHÈQUES POSTAUX
À SON
COLLÈGUE REGRETTÉ

En bas sur une plaque en marbre rouge :

À NOTRE CHER RENÉ
LACHEMENT ASSASSINÉ
PAR LES ALLEMANDS
LE 9 JUIN 1944

SA FEMME - SES
ENFANTS
SES PARENTS
NOUS NE L'OUBLIERONS
JAMAIS



SALIEZ Jean-Baptiste-Joseph

Ce monument très imposant en pierre bleue d'Écaussinnes est à la mesure de l'action et de l'engagement du curé Saliez. Situé à un coin de l'allée principale, il est composé d'un tronc pyramidal sur socle, surmonté d'une urne drapée et dont les 4 faces sont décorées. Le tronc pyramidal est surmonté à l'avant d'un fronton semi-circulaire (figuration de la voûte céleste) avec les lettres D.O.M (*Deo Optimo Maximo* : Dieu très bon et très grand) qui comporte un calice rayonnant, ce qui identifie la tombe d'un prêtre. La face avant du socle comporte une stèle surmontée d'un fronton triangulaire garni d'éléments floraux, où s'exprime la reconnaissance de ses paroissiens.

PRIEZ POUR LE REPOS DE L'ÂME DE
M. JEAN-BAPTISTE-JOSEPH SALIEZ
NÉ À BRAINE-LE-COMTE
LE 16 DÉCEMBRE 1807

ORDONNÉ PRÊTRE
LE 8 SEPTEMBRE 1833
NOMMÉ VICAIRE À QUARIGNON

LE 8 OCTOBRE 1833
NOMMÉ CURÉ À REBAIX EN 1837
PROMU À LA CURE D'ÉCAUSSINNES
EN 1841
Y DÉCÉDÉ LE 15 MARS 1873

À LEUR PASTEUR
BIEN AIMÉ
SES PAROISSIENS
RECONNAISSANTS



Issu d'une grande famille de Braine-le-Comte, le curé Saliez était aussi un homme d'envergure capable de fédérer les énergies, c'est lui qui avec M^{me} Caroline Derideau (Veuve Huart), ayant à cœur l'instruction des jeunes filles, fut à l'origine de l'érection, en 1865, de l'école des Sœurs de Notre-Dame.

Également très généreux, le curé fera don à l'église Saint-Rémy du tableau de Thiberghien « Jésus et la femme adultère ». Il participera pour 10.000 francs de l'époque au

projet d'hospice du bourgmestre Félicien Tricot et comme membre du Comité de Charité de 1853 s'emploiera toujours sans compter à soulager la misère des pauvres et des malades, comme ce fut le cas lors de l'épidémie de choléra de 1866.

Avec quelques paroissiens, il sera en août 1869, cofondateur de la mutualité, de Saint-François-Xavier, première mutualité de la région, bien avant celles issues du mouvement socialiste.

C'est en 1871 qu'il intervint auprès des autorités religieuses pour obtenir de relever canoniquement la confrérie de Notre-Dame des 7 Douleurs, chapelle chère aux Ecaussinnois, mais aussi vers laquelle se tournaient de nombreux malades d'autres communes en quête de guérison, ou même des pèlerins.

Lors de ses funérailles le 15 mars 1875, selon une coutume de l'époque, le bureau de bienfaisance distribua 500 pains aux pauvres du village.

SCOUMANNE

Le monument en pierre bleue d'Écaussinnes consiste en un cénotaphe de grande largeur, il est entouré d'un grillage fort élégant en fer forgé, dont les quatre supports sont surmontés d'une croix latine. Le couvercle du cénotaphe est légèrement incliné vers l'avant et reprend l'épithaphe :



Sur une plaque déposée de forme triangulaire :



Jean-Baptiste Scoumanne était un riche fermier à Houdeng-Goegnies doublé d'un arboriculteur distingué ayant publié «La culture des arbres fruitiers basée sur la physiologie végétale» et dont la fille avait épousé Félicien Baguet. Ensemble ils avaient acquis en 1829 la carrière Claus à l'Avedelle.

Florent Scoumanne fut le directeur de la carrière Cousin. Sa veuve, M^{me} Octavie Debast fut une avisée propriétaire de la carrière de Payelles et la relia à la gare de Marchelez-Ecaussinnes.

Paul Scoumanne était quant à lui le président de la « Société des jeunes gens » qui ne ménagea pas ses efforts, au sein de la commission administrative des Hospices, pour l'établissement de l'hospice Sainte Philomène.



STÈLES AUX AVIATEURS 40-45

La partie « Commonwealth » du cimetière se résume aux 5 stèles blanches ornées des armes de la Royal Air Force. Comme souvent, certaines stèles comportent, dans leur partie inférieure, quelques mots d'affection, de reconnaissance ou d'espoir : « *Que Dieu lui accorde le repos éternel* » ou « *Leur jeunesse immaculée illuminera l'éternité* » ou encore « *Il est doux et beau de mourir pour la patrie* », vers d'Horace (Odes, III, 2, 13), repris par le grand poète anglais Wilfred Owen dans son célèbre poème « *Dulce et decorum est* ».

541085 LDG. AIRCRAFTMAN
S. JOHNSON
WIRELESS OPERATOR / AIR
GUNNER
ROYAL AIR FORCE
15TH MAY 1940

580429 SERGEANT
C. T. WHITE
OBSERVER
ROYAL AIR FORCE
15TH MAY 1940 AGE 23

GOD GRANT HIM ETERNAL
REST**
DEARLY LOVED
BY HIS MOTHER.
BROTHER AND SISTERS

615087 LDG. AIRCRAFTMAN
E. MILLARD
WIRELESS OPERATOR / AIR
GUNNER
ROYAL AIR FORCE
15TH MAY 1940

WING COMMANDER
E. C. BARLOW
PILOT
ROYAL AIR FORCE
15TH MAY 1940

DULCE ET DECORUM EST
PRO PATRIA MORI

(sur un cœur au pied de la stèle)

À
NOTRE FILS
MORT POUR LA
PATRIE

FLYING OFFICER
J. E. EDWARDS
PILOT
ROYAL AIR FORCE
15TH MAY 1940 AGE 26

AUCKLAND. NEW ZEALAND.
GRAMMAR SCHOOL OLD
BOY.
A BELOVED SON AND
BROTHER

580485 SERGEANT
E. CLARKE
OBSERVER
ROYAL AIR FORCE
15TH MAY 1940 AGE 20

AND TROUGH THE YEARS
SHALL SHINE
THEIR UNDIMMED YOUTH

Le 15 mai 1940, deux avions de la RAF s'écrasent à Écaussinnes. Près des épaves, on retrouvera les corps du Wing Commander E.C. Barlow, du Sergent-observateur C.E. Clarke,

du Soldat spécialiste E.R. Millard, du Flying Officer J.E. Edwards, du Sergent C.T. White et du Soldat spécialiste S. Jonhson. Il n'y a que 5 stèles pour rappeler le

sacrifice de ces six aviateurs, l'explication réside dans la difficulté d'identifier les restes humains de White et de Jonhson qui reposent ainsi à jamais dans la même sépulture.



TRICOT

Le monument en pierre bleue d'Écaussinnes est situé à un des coins de l'allée principale. Le cénotaphe est très beau dans sa simplicité, une croix latine recouvre la totalité du couvercle dont l'avant, de forme triangulaire comporte une couronne de lauriers entourée de lierre figurant l'attachement. Les côtés du couvercle, également de forme triangulaire sont décorés de feuilles de lierre et comportent, inscrit dans un cercle symbole d'éternité, un trèfle à 4 feuilles, symbole du bonheur chez les Celtes. Sur la croix l'épitaphe :

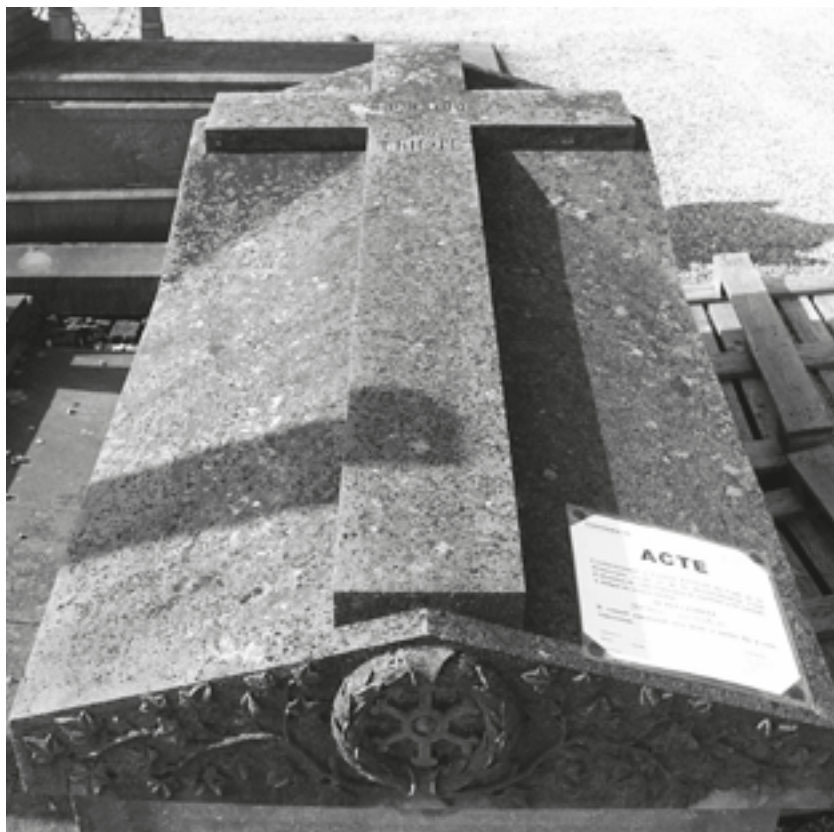
SÉPULTURE DE LA FAMILLE TRICOT

Le nom Tricot est bien connu aux Écaussinnes, plusieurs Tricot se sont en effet illustrés à des degrés divers et sont entrés dans l'histoire de la commune.

Aimé Tricot (1820-1876) fut le premier instituteur communal à Écaussinnes-Lalaing. Il fut le fondateur de la première société d'épargne : l'Union des Économistes, de santé fragile il sera pensionné à 38 ans et décèdera à 56 ans non sans avoir laissé une contribution intéressante à l'histoire des Écaussinnes et quelques publications dans les Annales du Cercle Archéologique de Mons. Il sera également l'éditeur-fondateur du journal «La Publicité».

Cyrille Tricot (1854-1929) qui fut secrétaire communal pendant 27 ans (1881-1926), fondateur de «La Flèche Belge» l'aîné des organes du tireur à l'arc, il a publié un «Vocabulaire des noms de baptême» et aussi un «Glossaire Wallon Écaussinnois».

Onésiphore dit Marcel Tricot (1883-1963) est le fondateur-éditeur de *La Sennette*, il est surtout connu pour avoir, avec quelques amis, «inventé» le Goûter Matrimonial d'Écaussinnes-Lalaing. Selon la légende, il profita du fait que son père était secrétaire communal pour subtiliser du papier à en-tête de la commune pour lancer des invitations tous azimuts...créant ainsi un événement international à partir de ce qu'on pourrait appeler une blague d'étudiants.



Mais ici c'est de Félicien dont il s'agit.

«Vu les bons et loyaux services rendus par Monsieur Félicien Tricot, négociant en cette commune, âgé de 72 ans, en sa qualité de membre du Conseil Communal depuis le 3 septembre 1836 et bourgmestre d'Écaussinnes-d'Enghien depuis le 25 janvier 1843; considérant

qu'il convient d'attirer l'attention du Gouvernement sur un homme qui a consacré son temps à la chose publique pendant trente ans comme bourgmestre d'une commune de 5.000 âmes, considérant qu'il a toujours maintenu l'harmonie parmi les habitants de la commune; que c'est sous son règne que la commune a pris un développement extraordinaire; qu'on a bâti de belles écoles et une maison communale qui font l'admiration des étrangers; que c'est pendant son administration qu'on a agrandi la place publique et réalisé le pavage des rues et des chemins reliant le centre de la commune à la station du chemin de fer. Par ces motifs, le Conseil Communal recommande à la reconnaissance publique Félicien TRICOT, bourgmestre d'Écaussinnes-d'Enghien et demande au Gouvernement de vouloir bien le signaler au Roi pour le décorer de l'Ordre de Léopold.»

L'affiche communale apposée sur le cénotaphe constate le défaut d'entretien préalable à la déclaration d'état d'abandon. Les services communaux sont bien au courant du fait qu'il s'agit d'une tombe remarquable.

TRIGALET - DEMARBAIX - MUSEUR

Ce monument imposant est composé d'un édicule sur socle surmonté d'une croix tréflée. L'édicule est constitué de 4 colonnes lisses à chapiteau corinthien, les 4 colonnes peuvent suggérer les points cardinaux et aussi les évangélistes. Le fronton principal trilobé est décoré de feuilles de chêne et d'acacia, symboles respectifs de la force et de l'hommage. Le socle reprend l'épithaphe, à sa base, dans une couronne d'immortelles on trouve une croix latine et des feuilles de palme.



Pierre-Joseph Trigalet (décédé en 1854) était un « directeur d'ouvrages aux carrières » actif et ingénieux, dans une petite carrière appartenant à la famille Derideau, l'usage l'appela « carrière Trigalet ». Il avait épousé Marie-Thérèse Berteau (décédée le 18 août 1859).

C'est Félicien-Joseph Trigalet (né le 15 mars 1821 à Bornival), maître-sculpteur et marbrier, fils de Pierre-



Joseph, qui en épousant Constance-Catherine Demarbaix fonde la famille Trigalet-Demarbaix. Clotaire-Maurice-Maximilien, maître de carrière, fut quant à lui

associé à MM. Lenoir et Dereume, pour l'exploitation d'une carrière aujourd'hui comblée qui se trouvait le long du chemin du Long Spinoy devenu rue de la Haie.

WASTIAUX – BIERMANS

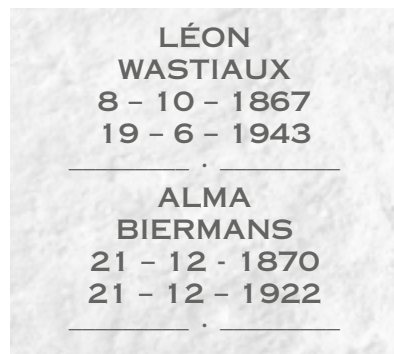
Ce monument rectangulaire en pierre bleue comporte une dalle dont la surface mouvementée peut rappeler un sol rocailleux et peut-être par là le Golgotha, ou alors une mer agitée par des vaguelettes.

A la tête on trouve une croix-arbre inclinée à 45°, et au pied un livre qui reprend l'épithaphe.

Souvent en chêne, la croix-arbre à travers la robustesse du bois symbolise la force ou l'immortalité.

Le livre peut faire référence à l'écrivain, ou, plus souvent, au livre de la vie, celui qu'on ne peut ouvrir à une page antérieure. Sous le livre un élément floral et dans un phylactère : « Concession à perpétuité ».

Sur une plaque déposée brisée, on peut voir une rose, symbole d'amour partagé.



PROMENADE DE VIE AU VILLAGE DES MORTS

Rencontre avec hier,
Proche,
Lointain.
Qui fait ce que nous sommes
Et ce que nous serons.

Les empreintes du temps s'effacent peu à peu.
La pierre résiste aux mortelles caresses,
Aux vents de nos chagrins,
De nos amours,
De nos espoirs
Endormis sous la terre.

Nos racines,
Au terreau de leurs morts

S'entrelacent,
Jouent une symphonie
De larmes,
De rires,
De tendres souvenirs.
Et puis,
Poussent enfin,
Bourgeons tendres
Qui porteront les fruits,
Jalons de nos ancêtres
Qui dorment sous les pierres.

NADINE-LIA LEJEUNE
16 décembre 2011

QUAND NOUS AURONS JOUÉ NOS DERNIERS PERSONNAGES

PAROLES DE C. PÉGUY, MUSIQUE DE JULOS BEAUCARNE

Quand nous aurons joué nos derniers personnages,
Quand nous aurons posé la cape et le manteau,
Quand nous aurons jeté le masque et le couteau,
Veuillez vous rappeler nos longs pèlerinages.

Quand nous retournerons en cette froide terre,
Ainsi qu'il fut prescrit pour le premier Adam,
Reine de Saint-Chéron, Saint-Arnould et Dourdan,
Veuillez vous rappeler ce chemin solitaire.

Quand on nous aura mis dans une étroite fosse,
Quand on aura sur nous dit l'absoute et la messe,
Veuillez vous rappeler, Reine de la promesse,
Le long cheminement que nous faisons en Beauce.

Quand nous aurons quitté ce sac et cette corde,
Quand nous aurons tremblé nos derniers tremblements,
Quand nous aurons râlé nos derniers râlements,
Veuillez vous rappeler votre miséricorde.

Nous avons gouverné de si vastes royaumes,
Ô Régente des rois et des gouvernements,
Nous avons tant couché dans la paille et les chaumes,
Régente des grands gueux et des soulèvements.

Nous n'avons plus de goût pour les grands majordomes,
Régente des pouvoirs et des renversements,
Nous n'avons plus le goût pour les chambardements,
Régente des frontons, des palais et des dômes.

Nous n'avons plus de goût pour le métier des armes,
Reine des grandes paix et des désarmements,
Nous n'avons plus le goût pour le métier des larmes,
Reine des sept douleurs et des sept sacrements.

Nous avons tant appris dans les maisons d'école,
Nous ne savons plus rien que vos commandements,
Nous avons tant failli par l'acte et la parole,
Nous ne savons plus rien que vos amendements.

Quand nous aurons joué nos derniers personnages,
Quand nous aurons posé la cape et le manteau,
Quand nous aurons jeté le masque et le couteau,
Veuillez vous rappeler nos longs pèlerinages.



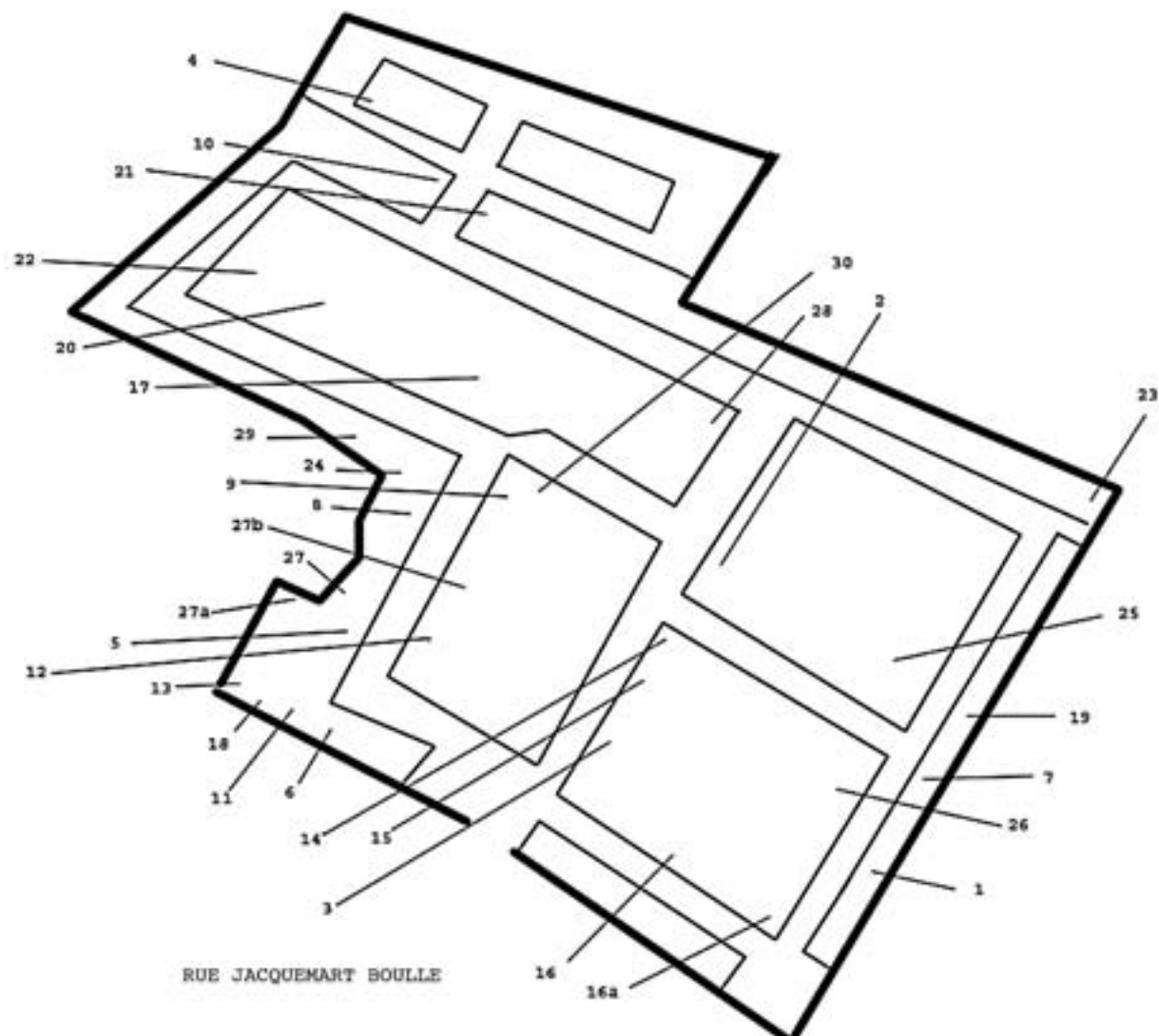






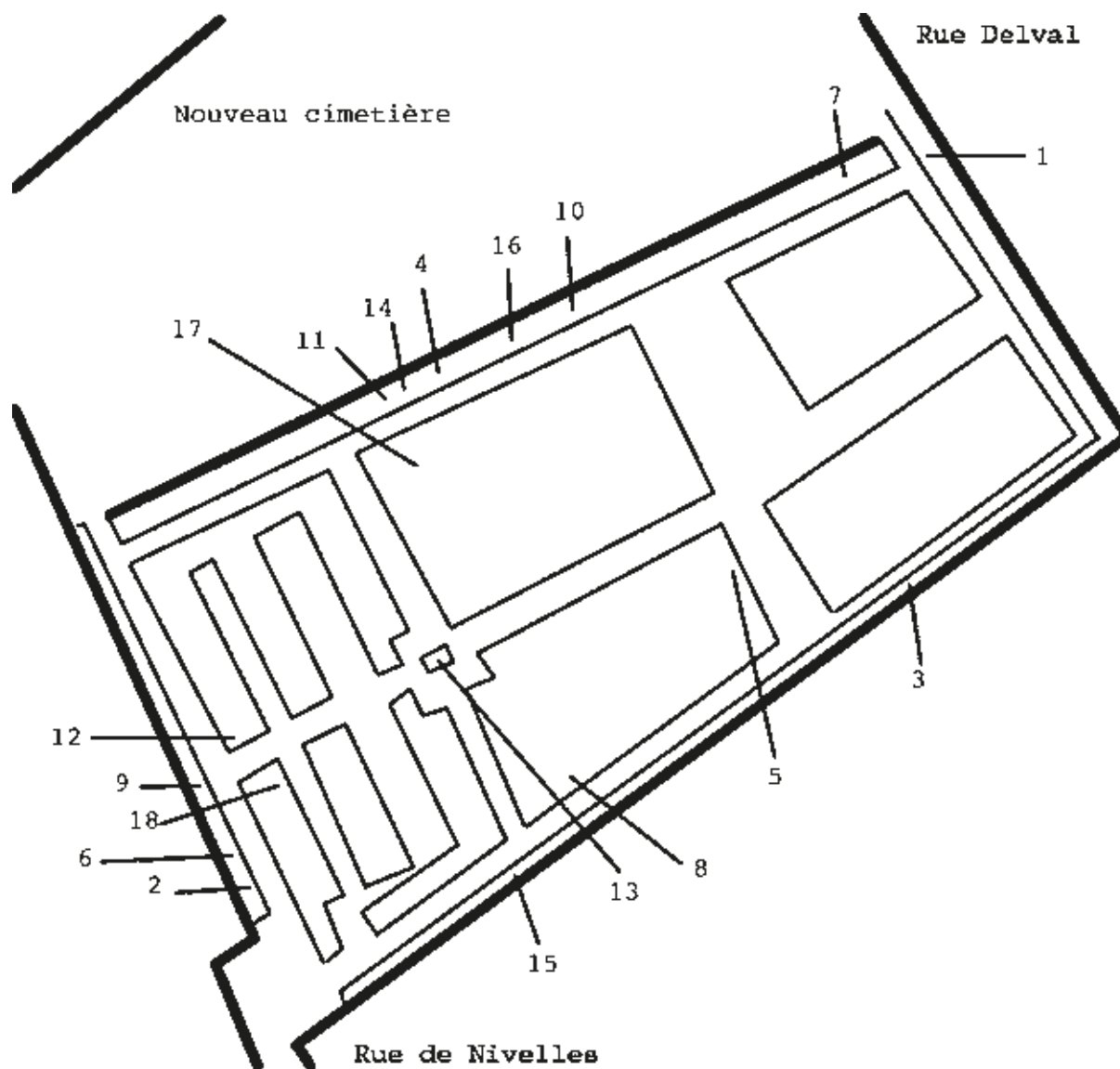
LISTE DES TOMBES REMARQUABLES

Écaussinnes-Lalaing



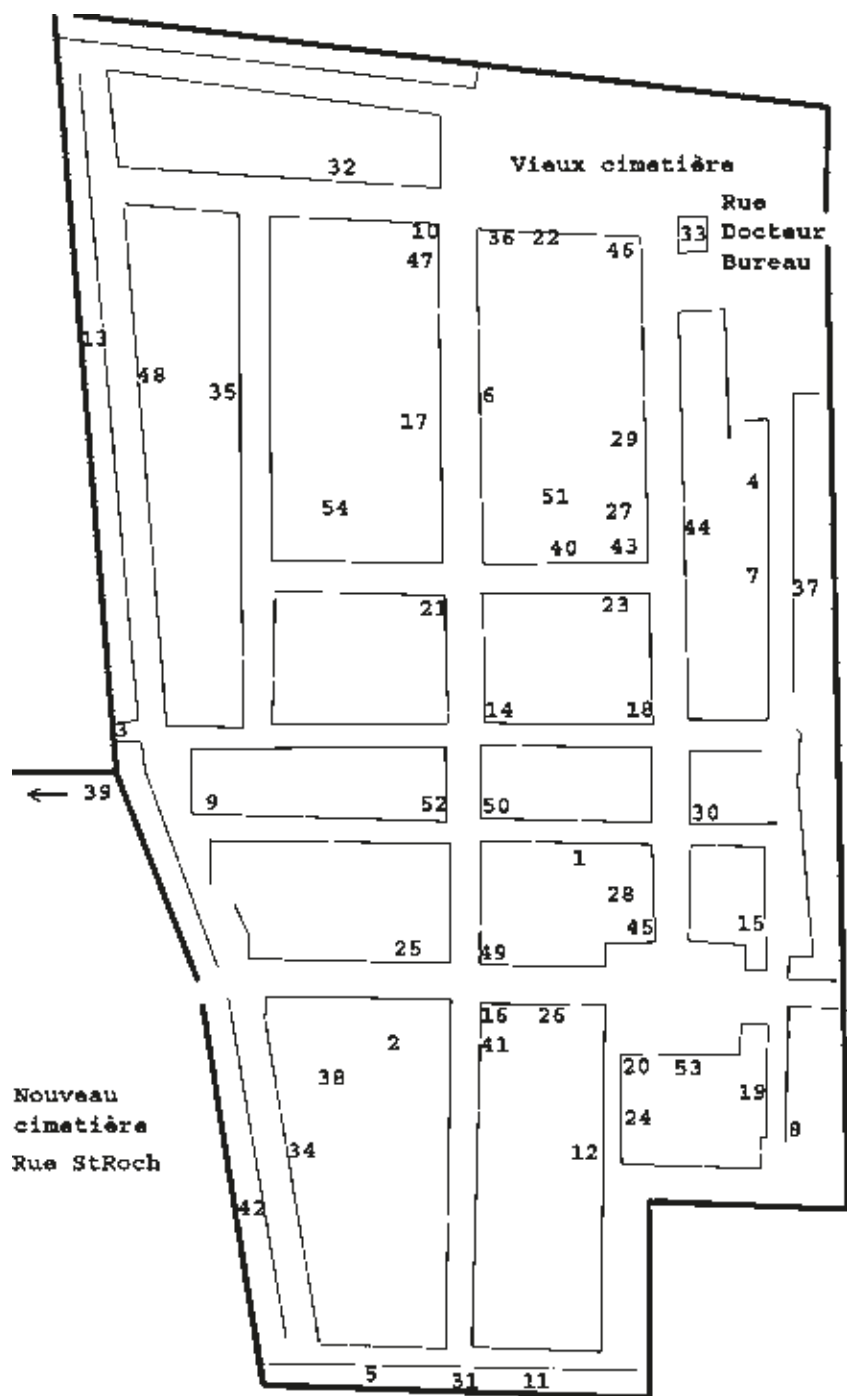
- | | |
|------------------------------------|-----------------------------------|
| 1. Anseau Félicien | 16. Lemercier |
| 2. Bar-Visse | 17. Lenclud Paul |
| 3. Bertaux-Brenard | 18. Marlière-Marsille-Baguet |
| 4. Blondeau-Clarembaux | 19. Monument aux Français |
| 5. Cartuyvels-de Lichtervelde | 20. Moyse Maurice |
| 6. Castelain-Deglimes | 21. Paridans-Deladrière |
| 7. Caveau communal des combattants | 22. Poliart-Paternotte |
| 8. Charbonnelle-Baguet | 23. Rogmans-François |
| 9. Courtois-Vangeleuken | 24. Roucloux |
| 10. David-Estas | 25. Siot Jules |
| 11. Deglimes-Rousseau | 26. Tricot-Placet-Minne |
| 12. Denayer-Henon | 27. van der Burch |
| 13. Detry Émile | 28. Vitoux-Durviaux |
| 14. Dubois-Blondeau | 29. Wagnies-Semaille |
| 15. Englebin-Vanherweghen | 30. Moulin-Delalieux-Huart-Denays |

Marche-lez-Écaussinnes



- | | |
|----------------------------|------------------------------------|
| 1. Avaux | 10. Lavendhomme |
| 2. Bottemanne-Sirjacq | 11. Marcoux-Anthoine |
| 3. Culot-Staquet | 12. Monument aux déportés |
| 4. Delalieux-Massin | 13. Petre-Robert |
| 5. Delvienne-Kempeneers | 14. Picalausa |
| 6. Desaldeler-Gilbert | 15. Sœurs de la Providence |
| 7. Dumonceau-Leeman | 16. Soupard |
| 8. Jacques-Dumernit | 17. Valentin-Roosens |
| 9. Jaumot-Boudart-Dutrieux | 18. Gilmont-Bernie-Chauveau-Herion |

Écaussinnes-d'Enghien



1. Baatard
2. Baguet-Delviene
3. Baudalet-Delaplabière
4. Bastenier-Biermant
5. Blasse Arille
6. Blomart
7. Bonabot-Englebin
8. Bouton-Tondeur-Hannecart
9. Brismé-Hercheux
10. Bureau
11. Canon Maurice
12. Combattants de 1830
13. Conreur-Soupart-Dubois
14. Cuvelier-Macq
15. D'Harveng
16. Dascotte-Gilbert
17. Delhayé Léon
18. Druart-Hamaide-Houzé
19. Ducarme
20. Dujacquier-Lefebure
21. Duray
22. Dutrieux
23. Englebin-Pouilliaux-Berest
24. Hanotiau
25. Hauverlaux (Ouverleaux)
26. Hiernaux-Mary
27. Hiernaux-Nicaise
28. Huart
29. Leclercq-Poulain
30. Legrand-Baguet
31. Martel Ernest
32. Mary-Bouyere
33. Monument aux soldats et déportés
34. Mottrie-Lecompte
35. Neufcoeur-Miette
36. Nicaise Emile
37. Patoux-Clinet
38. Perniaux-Destrée
39. Potvin-Casternan-Debremaecker
40. Pouplier Arthur
41. Pourcelet
42. Religieuses S^{te} Clotilde de Paris
43. Rembaux
44. Rombaux-Roland
45. Rombaux-Rosier
46. Rousseau-Rembaux
47. Rousseau-Botte
48. Rousseau-Moriau-Bastenier
49. Saliez Jean-Baptiste-Joseph
50. Scoumanne
51. Stèles aux aviateurs 40-45
52. Tricot
53. Trigalet-Demarbaix-Museur
54. Wastiaux-Biermans

LE DÉCRET WALLON DU 06 MARS 2009... EN QUELQUES MOTS, ET SES EFFETS

**L'INTITULÉ DU DÉCRET EST :
Décret modifiant le Chapitre II du Titre III du Livre II de la première partie du Code de la démocratie locale et de la décentralisation relatif aux funérailles et sépultures.**

Dans *Cimetières d'hier et d'aujourd'hui aux Écaussinnes*, l'abbé Léon Jous nous raconte l'histoire des cimetières d'Écaussinnes, allusion sera faite aux grandes étapes de la législation qui les concerne, et dont nous avons hérité à l'époque des Pays-Bas autrichiens puis de la République française.

Vous trouverez ci-dessous, dans les grandes lignes, une évolution beaucoup plus récente, vous verrez qu'en plus de légiférer la Région wallonne a également bien compris les difficultés administratives et financières rencontrées par les communes, et qu'elle a donc décidé d'apporter une aide dans ces domaines.

ORIGINE

La première difficulté, celle qui saute aux yeux, dans la gestion des cimetières, c'est celle de l'espace disponible, et bien rares sont les communes qui n'étaient pas, jusqu'il y a peu, confrontées à la nécessité de réaliser des extensions des cimetières. Cette question est loin d'être anodine au vu de l'extension des zones habitées, ce qui rend difficile l'acquisition de terrains contigus aux cimetières existants (ils datent en général de la seconde moitié du 19^e siècle ou du début du 20^e); un aspect qui y est directement lié, étant celui du coût du mètre carré en zone urbaine.

La seconde difficulté, et non des moindres, était de trouver dans l'ensemble des communes une volonté politique de prendre à bras le corps toutes les questions liées à la gestion des nécropoles... bien souvent, et en beaucoup d'endroits, nos élus étaient très simplement d'avis que «les morts ne votent pas» et se désintéressaient très vite des problèmes posés.

Ce désintérêt a eu des conséquences néfastes en de nombreux domaines et à de nombreux endroits, nous ne citerons que les plus frappants : la destruction volontaire, ou par incompetence, de certains trésors de l'architecture funéraire, mais aussi des incidents portés par les médias à la connaissance du public, comme par exemple la présence d'ossements hu-

mans à des endroits où de jeunes enfants avaient leur terrain de jeux.

LA RÉACTION

Comme toujours, les excès seront à l'origine de réactions qui seront ici saluables.

Un amoureux et un grand connaisseur des belles pierres, le docteur Xavier Deflorenne, scandalisé par cette situation de fait, a pris son bâton de pèlerin et s'est lancé dans un «état de la question» pour les 3500 cimetières de la Région wallonne, une œuvre titanique qu'il a menée à bien.

A peu près à la même époque, une dame, échevin des cimetières de la commune de Comines-Warнетon, Madame Chantal Bertouille, réagit elle, en érigeant en 1995 dans sa commune, une commission communale dédiée à la gestion du patrimoine funéraire, à Tournai un conservateur des cimetières est nommé (c'est un enfant d'Écaussinnes : Jacky Legge), le mouvement était lancé.

En 2001, Madame Bertouille, dépose, en tant que député wallon, un projet de décret sur la gestion dynamique des cimetières. Il faudra attendre 2009 pour voir ce projet devenir réalité, et permettre sa mise en application dès 2010.

CE QUE LE DÉCRET APPORTE

Un outil de gestion commun à travers toute la Wallonie

Si certaines communes étaient bien à jour dans leur travail de gestionnaire, c'était loin d'être le cas partout, et en certains endroits la situation était catastrophique, pas de plan de cimetière, pas de tenue à jour des concessions accordées...

La Région wallonne a développé, à travers le décret, une méthode de gestion raisonnée, échelonnée dans le temps, et facilitée par la mise à disposition progressive d'outils d'administration (par exemple une nouvelle cartographie, en 2012, pour l'ensemble des cimetières).

Des étapes communes ont été définies pour la réalisation de certains travaux comme par exemple la construction d'un ossuaire dans chaque cimetière, pour chaque étape des incitants ont été offerts aux communes sous la forme de subsides accordés à la suite d'appels à projet.

Bien entendu, les communes ne répondent pas aux différents appels à projet...

se priveront elles-mêmes de subsides... mais ne seront pas exemptées de se mettre en conformité.

Un encadrement permanent

La mise à jour administrative dans beaucoup d'endroits, et l'application de ce décret entraînent un travail de grande envergure, pour encourager et aussi pour guider les fonctionnaires communaux dans l'application du décret, une cellule permanente a été mise en place à la Région wallonne.

Une législation détaillée sous forme d'articles, dont les principaux seront repris ci-dessous au paragraphe 4.

LESSENTIEL DU DÉCRET WALLON DU 6 MARS 2009 EN QUELQUES MOTS

Le site du Moniteur et celui du Parlement wallon reprennent l'intégralité du texte du décret ; ne seront traités ici, et ce dans les grandes lignes, que les points principaux ou les nouveautés.

Chaque cimetière traditionnel (c'est-à-dire non réservé exclusivement aux modes de sépulture relatifs à la crémation) aura une parcelle de dispersion des cendres, une parcelle d'inhumation des urnes cinéraires, un columbarium et un ossuaire.

Dans le cimetière cinéraire, on trouvera une parcelle d'inhumation des urnes cinéraires, une parcelle de dispersion et un columbarium.

Durée des concessions

Les trois lettres CAP, présentes sur beaucoup de monuments et qui mentionnaient «concession à perpétuité» ont perdu leur raison d'exister depuis 1973, date à laquelle la durée maximale d'une concession avait été définie à 50 ans, le nouveau décret la fixe à 30 années mais avec possibilité de renouveler.

A noter que les personnes qui ne souhaitent pas acquérir une concession sont inhumées gratuitement dans le cimetière communal en terrain non concédé pour une durée minimale de 5 ans. Certaines communes, comme à Mons, ont décidé de porter cette durée à 10 ans, considérant que c'était plus approprié pour une période de deuil.

Parcelle des enfants et des étoiles

La parcelle des étoiles permettra aux pa-

rents d'un fœtus né sans vie entre le 106^e et le 180^e jour de grossesse, de l'inhumer ou de disperser ses cendres.

Parcelles confessionnelles

Le règlement communal peut prévoir l'aménagement, dans au moins un cimetière, d'une parcelle permettant le respect des rites de funérailles et de sépultures des cultes reconnus. Ce sera principalement le cas dans les agglomérations importantes où les communautés musulmanes ou israélites sont plus largement représentées.

Funérailles des indigents

Toute personne dont l'état d'indigence est constaté au jour du décès, verra les frais des opérations civiles (depuis la prise en charge par les pompes funèbres, jusqu'à l'inhumation ou la dispersion des cendres) pris en charge par la commune où il est inscrit dans les registres de la population.

Ossuaire

Chaque cimetière traditionnel (c'est-à-dire non réservé exclusivement aux modes de sépulture relatifs à la crémation) doit avoir un ossuaire où seront déposés les restes mortels découverts dans l'enceinte du cimetière.

Défaut d'entretien

Quand une sépulture est de façon permanente malpropre, envahie par la végétation, délabrée, effondrée ou en ruine, elle peut être déclarée abandonnée, elle revient alors au gestionnaire du cimetière qui peut en disposer.

Ceci veut dire que la commune peut à nouveau donner toute fin qu'elle juge utile au caveau et au monument, et éventuellement procéder à sa vente.

Stèles mémorielles

A l'entrée de la parcelle de dispersion des cendres on trouvera une stèle mémorielle sur laquelle les familles pourront faire graver les nom, prénom et date de décès de leur défunt. Les dimensions de la stèle et le lettrage seront définis par le règlement communal.

Des dispositions identiques concernent les ossuaires (ici, seul le nom sera inscrit).

Sépultures d'importance historique locale

Toute sépulture qui peut être considérée comme un élément du patrimoine funéraire local est reconnue sépulture d'importance historique locale, son intérêt peut être d'ordre historique, artistique, social, technique ou paysager.

Définies comme telles par une décision

du collège communal approuvée par la Région wallonne, ces sépultures bénéficieront d'un entretien par la commune pour une période de 30 ans qui peut être prorogée.

Acte de dernières volontés

Dans cet acte, déposé à la commune, le déclarant définit le mode de sépulture, le rite confessionnel ou non, la destination éventuelle des cendres et l'existence ou non d'un contrat obsèques.

Le déclarant peut en tout temps retirer ou modifier sa déclaration.

Le service de l'état civil fait suivre l'acte en cas de changement de domicile.

Destination des urnes et des cendres

C'est ici qu'ont lieu le gain et la récupération d'espace dont nos cimetières ont

tant besoin. Il est en effet dorénavant possible d'inhumer les urnes, dans un caveau où un ou plusieurs cercueils sont déjà présents, dans un nouveau caveau où il n'y aura que des urnes et même dans un caveau désaffecté qui recevrait une nouvelle affectation. On parlera dans le cimetière cinéraire de «cavurne» ou petit caveau destiné à recevoir une urne.

Les urnes, on vient de le voir, peuvent avoir une destination différente du columbarium, elles peuvent également être détenues ou enterrées en terrain privé.

Il en est de même des cendres qui peuvent être dispersées dans la mer territoriale ou sur un terrain privé.

Ces dispositions doivent répondre à des conditions spécifiques et sont soumises à autorisation préalable de l'officier d'état-civil.



LES EFFETS DU DÉCRET

- ~ Entré en application en février 2010 de façon intelligente et programmée, le décret a été introduit par une série d'entretiens entre les fonctionnaires communaux et les fonctionnaires spécialisés de la Région wallonne, ce qui en a grandement facilité la mise en œuvre.
- ~ Dans le cadre d'une série d'appels à projets, il a été proposé aux communes de postuler afin d'obtenir des crédits permettant la réalisation de travaux d'infrastructure ou d'aménagement des cimetières. La réalité a montré que certaines communes n'avaient pas répondu à un ou à plusieurs appels à projets et aussi que toutes les communes ayant postulé n'avaient pas malheureu-

sement pu recevoir des subsides.

- ~ Comme le décret impose certaines réalisations, comme par exemple la présence d'un ossuaire par cimetière traditionnel, les choses ont commencé à bouger dans la gestion des cimetières d'Écaussinnes.

Une première contribution des jeunes à l'entretien des cimetières a eu lieu dans le cadre « d'été solidaire 2011 », dans chaque cimetière plusieurs tombes ont ainsi été nettoyées.

Ajoutons aussi qu'une initiative citoyenne a résulté en la mise sur pied d'un groupe de travail communal traitant de la protection du patrimoine funéraire local. On peut ainsi déjà constater quelques réalisations en 2011 :

- ~ le placement de nouvelles grilles aux accès des trois cimetières,

- ~ À Écaussinnes-d'Enghien :

- la rénovation de la morgue transformée en columbarium,
- la réalisation d'un nouvel espace de dispersion des cendres à côté de la morgue, et également du côté de la rue St-Roch.

- ~ À Marche-lez-Écaussinnes :

- l'installation d'un ossuaire et de nouvelles grilles.

En 2012 on verra la réhabilitation de l'ancien garage du corbillard à Écaussinnes d'Enghien et aussi d'autres travaux qui contribueront à faire de nos cimetières des espaces plus agréables à visiter et également plus propices à la méditation et au recueillement.



La nouvelle aire de dispersion des cendres à Écaussinnes-d'Enghien

BIBLIOGRAPHIE

La bibliographie consultée pour rédiger cet opus, l'a été, au Cercle d'information et d'histoire locale d'Écaussinnes, elle est reprise ci-dessous.

Les membres actifs du Cercle ont publié, depuis 1973 de très nombreux articles dans sa revue trimestrielle qui s'intitule le Val Vert : la baronne Christiane Greindl, l'abbé Léon Jous, le président Joël Masuy, Claude Brismé, Marius Mary, Michel Mary, Léon Baguet, Pierre Peltier, Robert Brodeaux...

D'autre part une série de publications a été éditée par le CIHL dont la liste est reprise ci-après, chacune permet de faire plus ample connaissance, sous des aspects différents mais complémentaires, avec les citoyens et l'histoire du village:

- *Écaussinnes, ses heures sombres de 1940 à 1945*, par Claude Brismé.
- *Écaussinnes, une histoire d'amour: son Gôûter matrimonial*, par Pierre Peltier.
- *Histoire de nos moulins et histoire d'eaux*, par Jacques Regnier et Pierre Peltier.
- *90 ans de sport ballant aux Écaussinnes*, par Jacques Regnier et Pierre Peltier.
- *Histoire de l'église du Sacré-Coeur à Écaussinnes-d'Enghien, de 1892 à 1992*, par l'abbé Léon Jous.
- *Écaussinnes-d'Enghien, histoire de l'église et de la paroisse Saint Rémy*, par l'abbé Léon Jous.
- *Les Écaussinnes et les Ecaussinnois dans la Première guerre mondiale 1914-1918*, par Claude Brismé.
- *Contribution à l'histoire des maîtres de carrières écaussinnois*, par l'abbé Léon Jous.

- *Les Italiens aux Écaussinnes*, par l'abbé Léon Jous, Pierre Peltier et Jacques Regnier.

- *Henripont d'autrefois*, par l'abbé Léon Jous.

- *La Sennette, son histoire industrielle*, par l'abbé Léon Jous.

- *Origine et exploitation de la pierre d'Écaussinnes*, par Marius Mary et Robert Brodeaux.

En très bonne place également, toutes les publications de M. Jacky Legge, véritable source d'inspiration pour tout qui veut se familiariser avec le sujet (ici parmi d'autres) :

«*Métiers et passions dans la représentation funéraire des cimetières du Hainaut occidental*». Tournai. Éd. Maison de la Culture de Tournai; Carré Noir, 2002.

Au sujet d'Écaussinnes, et en collaboration avec Jean-Louis Van Belle :

«*Des outils pour l'éternité. Un exemple : Le cimetière d'Écaussinnes-d'Enghien : outils, métiers, symboles*» Braine-le-Château. Éd. Centre d'Interprétation de l'Outil, 2003.

«*L'Art funéraire en Hainaut occidental*». Mons. Éd. asbl Hainaut Culture et Démocratie, 2005.

L'hebdomadaire «La Sennette» fut également une source de proximité immédiate, cette publication de Marcel Tricot est une des richesses du CIHL.

L'ouvrage de référence pour tout ce qui concerne l'histoire des carrières d'Écaussinnes :

«*Historique des carrières d'Écaussinnes*» par Léon Baguet, Annales du cercle archéologique du canton de Soignies, Tome XXXI, 1985.